



RAPPORT ANNUEL 2025

Sommaire

Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux.....	6
Liste des sigles et abréviations.....	7
Carte des États Membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)	9
Le Mot du Gouverneur	11
l'Année 2022 en bref	13

ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES P.15

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	17
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC	17
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or.....	20
1.3. Marchés des produits de base	23
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC	25
2.1. Croissance économique	25
2.2. Prix et compétitivité	30
2.3. Finances publiques et dette extérieure	34
2.4. Secteur extérieur.....	38
2.5. Secteur monétaire	41

MISSIONS ET GOUVERNANCE P.49

1. MISSIONS.....	51
1.1. Politique monétaire	51
1.2. Émission monétaire	55
1.3. Politique de Change.....	56
1.4. Gestion des réserves de change	59
1.5. Gestion des systèmes et moyens de paiement	60
1.6. Stabilité financière	63
1.7. Inclusion Financière	75
2. GOUVERNANCE	77
2.1. Organes de décision	77
2.2. Organes de contrôle	78
2.3. Autres organes	79



III GESTION ET COOPÉRATION P. 81

1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC	83
1.1. Etudes, recherche et statistiques.....	83
1.2. Gestion des ressources humaines	85
1.3. Audit et contrôle	86
1.4. Informatique et télécommunications	87
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE.....	93
2.1. Coopération régionale	93
2.2. Coopération internationale	99
3. COMPTES DE LA BEAC	101
3.1. Bilan	101
3.2. Etat du résultat global.....	104
3.3. Rapport des Commissaires aux Comptes.....	106

ANNEXES P.107

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES	109
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	121

Liste des graphiques

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	18
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base	23
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2024 et 2025	26
Graphique 4 : Répartition sectorielle du PIB nominal de la CEMAC	26
Graphique 5 : Taux de croissance en termes réels dans la CEMAC	27
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC.....	31
Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation moyenne annuelle de la CEMAC.....	32
Graphique 8 : Evolution comparée de l'inflation sous-jacente de la CEMAC.....	33
Graphique 9 : Evolution du TCER et du TCEN	33
Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global.....	34
Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris.....	37
Graphique 12 : Taux d'endettement public global	37
Graphique 13 : Dynamique du <i>ranking</i> des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global.....	38
Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires	54
Graphique 15 : Évolution mensuelle du volume des opérations interbancaires.....	54
Graphique 16 : Evolution annuelle des rétrocessions et des transferts sortants en devises	57
Graphique 17 : Evolution des résultats de la Salle des Marchés	60
Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité des BTA	69
Graphique 19 : Volumes des émissions par maturité des OTA.....	69
Graphique 20 : Structure des détenteurs des titres publics	70
Graphique 21 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux	71
Graphique 22 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC	85



Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers.....	22
Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut à prix courants par pays.....	25
Tableau 3 : Evolution du taux de croissance par pays	27
Tableau 4 : Contributions de la demande globale à la croissance réelle	28
Tableau 5 : Contributions des secteurs à la croissance réelle.....	29
Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel.....	30
Tableau 7 : Tableau des opérations financières des États de la CEMAC.....	36
Tableau 8 : Balance des paiements des Etats membres de la CEMAC	40
Tableau 9 : Contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets, crédit intérieur, autres postes nets)	41
Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire par pays de la CEMAC	42
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire	43
Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	43
Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	43
Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs	44
Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	44
Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur	45
Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux	46
Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité	47
Tableau 19 : Répartition des créances consolidées sur les Etats de la CEMAC	52
Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA entre 2024-2025	61
Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2025	62
Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement (2024-2025)	62
Tableau 23 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des banques de la CEMAC..	63
Tableau 24 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC	64
Tableau 25 : Evolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC	64
Tableau 26 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles	65
Tableau 27 : Evolution du total bilan de la microfinance par pays	67
Tableau 28 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des établissements financiers..	67
Tableau 29 : Volume des émissions par adjudication des BTA et d'OTA.....	68
Tableau 30 : Répartition des émissions de titres publics par pays de l'émetteur et de l'investisseur	70
Tableau 31 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA)	71
Tableau 32 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur..	72
Tableau 33 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC	72
Tableau 34 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2025	73
Tableau 35 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2025	74
Tableau 36 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC	85
Tableau 37 : Evolution du bilan de la Banque Centrale	103

Liste des sigles et abréviations

ABCA	: Association des Banques Centrales Africaines
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Banque Centrale Européenne
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	: Bureau International du Travail
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
BTA	: Bon du Trésor Assimilable
CCP	: Centre des Chèques Postaux
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CLAB	: Comité de Liaison Anti-Blanchiment
CNSMO	: Comités Nationaux du Suivi et de la Mise en Œuvre
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CRCT	: Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CSF – AC	: Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale
CTS	: Comité Technique Spécialisé
DAJR	: Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation
DCU	: Dépositaire Central Unique
DTS	: Droits des Tirages Spéciaux
EMF	: Etablissement de Microfinance
EONIA	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
FED	: Réserve Fédérale Américaine
FMI	: Fonds monétaire international
GABAC	: Groupe d'Actions contre le Blanchiment en Afrique Centrale
GIABA	: Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment en Afrique de l'Ouest
ICAE	: Indice Composite des Activités Economiques
IMA	: Institut Monétaire Africain
LCB/FT	: Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme



MASF	Mécanisme Africain de Stabilité Financière
NGFS	: <i>Network for Greening the Financial System</i>
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPIL	: Opération Principale d'Injection de Liquidités
OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNG	: Position Nette du Gouvernement
PREVI-BEAC	: Application informatique de prévision des agrégats macroéconomiques de la CEMAC
RCA	: République Centrafricaine
SRIF	: Stratégie Régionale de l'Inclusion Financière
SYGMA	: Système de Gros Montants Automatisé
SYSTAC	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TFPM	: Taux de la Facilité de Prêt Marginal
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TISPP	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Carte des Etats Membres de la CEMAC





LE MOT DU GOUVERNEUR



A l'instar des autres Institutions, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est confrontée à des défis multiples et variés. Outre le changement climatique qui a fait l'objet d'un Symposium dans le cadre des 47^{ème} des réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines de novembre 2025, les mutations liées à la globalisation économique et financière, la récurrence des crises, la vulnérabilité aux chocs externes et internes ainsi que les problématiques de diversification, de transformation structurelle et de financement adéquat de l'économie, constituent autant de questions épineuses qui interpellent constamment les banques centrales. Ces défis

appellent des solutions novatrices et efficaces, et nécessitent de notre part une approche collaborative au niveau sous-régional et international. Pour sa part, la BEAC reste engagée à contribuer à la stabilité macroéconomique et financière du Continent, et à collaborer avec l'ensemble des parties prenantes et partenaires stratégiques.

L'année 2025 a été marquée, au niveau international, par la stabilisation des tensions commerciales et par des conditions financières plutôt favorables. A cet effet, l'économie mondiale a continué à faire preuve de résilience, s'adaptant aux différentes transformations du paysage économique, monétaire et financier, bien que marquée néanmoins par des dynamiques différentes selon les pays et les secteurs d'activités. Ainsi, selon les Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI), mises à jour d'avril 2026, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,4 % en 2025, comme en 2024. S'agissant plus particulièrement de la CEMAC, les Services de la Banque Centrale estiment une croissance économique à 3,4 % en 2025, après 3,3 % en 2024, grâce à une meilleure performance des activités non pétrolières (4,2 % en 2025, contre 3,4 % en 2024).

L'embellie économique au niveau mondial a été soutenue par les principales banques centrales des pays avancés et en développement qui ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire, profitant de l'atténuation des pressions inflationnistes. Toutefois, dans les économies où l'inflation est demeurée élevée, les autorités monétaires ont adopté une approche plus prudente dans la mise en œuvre de ce cycle d'assouplissement.

S'agissant plus particulièrement de la CEMAC, les Services de la Banque Centrale estiment **une croissance économique à 3,4 % en 2025, après 3,3 % en 2024, grâce à une meilleure performance des activités non pétrolières (4,2 % en 2025, contre 3,4 % en 2024).**



En ce qui concerne la BEAC, en 2025, elle a adopté plusieurs mesures visant à préserver la stabilité monétaire et, sans préjudice de cet objectif, soutenir l'activité économique. Ainsi, la BEAC a notamment procédé :

- en mars 2025, à l'abaissement du TIAO de 5,00 % à 4,50 % et du Taux de la facilité de prêt marginal de 6,75 % à 6,00 % ;
- en décembre 2025, au relèvement de 25 points de base respectivement du TIAO (de 4,50 % à 4,75 %) et du Taux de la facilité de prêt marginal (de 6,00 % à 6,25 %).

La BEAC a poursuivi la consolidation de ses relations avec ses principaux partenaires sous-régionaux (CEMAC, BDEAC, etc.) et internationaux (FMI, Banque mondiale). Elle a aussi fortement contribué à la conclusion des revues des programmes économiques et financiers entre le FMI et les Etats membres de la CEMAC.

Enfin, la Banque Centrale a renforcé son équilibre financier en 2025, témoignant de sa solidité financière. Au 31 décembre 2025, la BEAC a présenté un total bilan de 13 4648 milliards, contre 13 095,3 milliards à fin 2024, un résultat net positif de 300,7 milliards contre 354, 8 milliards en 2024, et un résultat global excédentaire de 478,9 milliards, contre 451,6 milliards en 2024.

Yvon SANA BANGUI,
Gouverneur de la Banque des Etats
de l'Afrique Centrale



Au 31 décembre 2025, la BEAC a présenté un total bilan de 13 4648 milliards, contre 13 095,3 milliards à fin 2024, un résultat net positif de 300,7 milliards, contre 354, 8 milliards en 2024



L'ANNÉE 2025 EN BREF

En 2025, dans un contexte international marqué par l'accentuation des tensions commerciales et par des conditions financières plutôt favorables, l'économie mondiale a continué de se montrer résiliente, s'adaptant aux différentes mutations du paysage économique, monétaire et financier, bien que des dynamiques variées selon les pays et les secteurs d'activité aient été observées. Ainsi, selon le FMI, la croissance mondiale s'est établie à 3,4 % en 2025, comme en 2024 et le volume des transactions commerciales globales s'est accru de 5,1 % en 2025, contre 3,7 % en 2024. Dans les pays avancés, la croissance s'est établie à 1,9 % en 2025 après 1,8 % en 2024. Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance est revenu de 4,5 % en 2024 à 4,4 % en 2025. En Afrique subsaharienne, la croissance est passée de 4,2 % en 2024 à 4,5 % en 2025.

Sur le front des prix, l'inflation mondiale a poursuivi sa trajectoire baissière, revenant de 5,8 % en 2024 à 4,1 % en 2025. Dans les pays avancés, l'inflation est passée de 2,5 % en 2024 à 2,6 % en 2025. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation a encore reculé de 8,0 % en 2024 à 5,2 % en 2025. Enfin, les pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré un repli de leur taux d'inflation de 20,7 % en 2024 à 12,5 % en 2025.

Sur le plan de l'orientation de la politique monétaire, les principales Banques Centrales des pays avancés et en développement ont poursuivi l'assouplissement, en lien avec l'atténuation des pressions inflationnistes. Toutefois, une approche prudente a prévalu au sein des Banques Centrales confrontées à une persistance de l'inflation sous-jacente, modérant ainsi le rythme des baisses de taux.

Sur le marché des changes, l'année 2025 a été caractérisée par une appréciation de l'euro face aux principales devises, dans un contexte de ralentissement de la croissance dans la Zone euro. Cette trajectoire haussière

a été alimentée par la dépréciation du dollar américain (-10 %), sous l'effet conjugué des tensions politiques, des incertitudes commerciales et des pressions sur la Réserve fédérale.

Dans la CEMAC, la conjoncture économique des pays membres a été marquée par : i) une croissance de l'activité économique en termes réels qui est remontée de 3,3 % en 2024 à 3,4 % en 2025 ; ii) un taux d'inflation de 2,1 % en moyenne annuelle en 2025, contre 4,1 % en 2024, en net repli après trois années consécutives de fortes pressions ; iii) un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui s'est aggravé à 3,7 % du PIB en 2025, après -1,5 % du PIB en 2024 ; et iv) un solde du compte courant, dons officiels compris, devenu déficitaire de 4,0 % du PIB en 2025, contre un excédent de 0,7 % du PIB en 2024.

Les agrégats monétaires ont enregistré, à fin décembre 2025 : i) une baisse des avoirs extérieurs nets de 14,8 % à 2 845,0 milliards ; ii) une croissance des créances nettes du système monétaire sur les Etats de 11,5 % à 11 229 614 milliards ; iii) une hausse des crédits à l'économie de 10,3 % à 13 743,2 milliards ; et iv) une expansion de la masse monétaire de 7,7 % à 22 668,4 milliards.

En 2025, le système bancaire de la CEMAC, constitué de 59 banques en activité, affichait : i) une hausse du total des bilans agrégés de 11,5 % à 24 966,9 milliards ; ii) une augmentation des crédits bruts à la clientèle de 10,9 % à 13 998 milliards ; et iii) une réduction de l'excédent de trésorerie de 7,6 % à 764 milliards. Sous l'angle prudentiel, 42 banques ont respecté les dispositions relatives à la représentation du capital minimum ; 42 banques, les exigences des fonds propres nets ; 49 banques, le ratio de liquidité ; et 40 banques, le coefficient de transformation à long terme.



La BEAC a débuté l'année 2025, avec une baisse de son taux directeur, puis a opté pour un relèvement des principaux taux en fin d'année. Ainsi, en mars 2025, le TIAO est revenu de 5,00 % à 4,50 %, tandis que le taux de la facilité de prêt marginal (TFPM) a été ramené de 6,75 % à 6,00 %. En décembre 2025, le TIAO a été relevé de 25 points de base, progressant respectivement de 4,50 % à 4,75 %, tandis que le TFPM de 6,00 % à 6,75 %. Toutefois, confrontée à un contexte marqué par des conditions de liquidité tendues dans le système bancaire, la Banque Centrale a poursuivi ses injections hebdomadaires de liquidités initiées à partir de juin 2024 sur le marché monétaire.

En ce qui concerne les réserves de change, elles ont diminué de 12,7 % à 6 370,4 milliards à fin 2025, correspondant à un taux

de couverture extérieure de la monnaie de 65,2 %, contre 74,9 % en décembre 2024, et à un équivalent de 4,12 mois d'importations de biens et services en 2025, contre 4,82 en 2024.

Sur le plan de la gestion budgétaire de la Banque Centrale, les mesures d'optimisation des dépenses ont permis de préserver son équilibre financier, en réalisant, pour l'exercice 2025, un résultat excédentaire de 300,7 milliards, contre 354,8 milliards en 2024. Au total, le bilan de la Banque Centrale s'est établi à 13 464,79 milliards en 2025, contre 13 095,35 milliards à fin 2024.

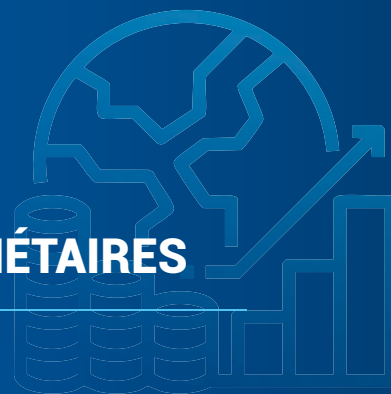


ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES



INFOGRAPHIES

EVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES



Chiffre clé

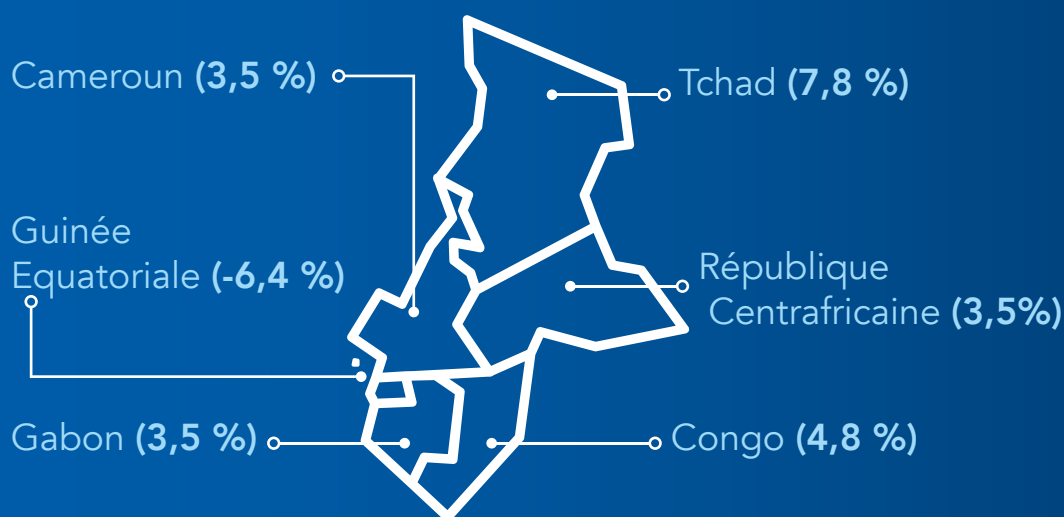
3,4 %

Croissance du PIB réel
de la CEMAC en 2025

#

Niveau de la croissance
mondiale (3,4%)

Croissance réelle par pays en 2025



(2025 vs 2024)



2,1 % vs 4,1 %
Inflation régionale
sous la norme
communautaire de 3 %



- 4,8 % vs -1,8 %
Déficit budgétaire, base
engagements, en % du PIB



50,0 % vs 48,5 %
Dette publique globale
en % du PIB



- 2,9 % vs +1,0 %
Solde du compte courant
en % du PIB (déficit)



4,22 mois
Réserves de change
couverture des importations
(seuil mini. 3 mois)

(2025)



22 668,3 +7,7%
Masse monétaire M2,
en milliards de francs CFA

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

Dans un contexte international marqué par l'accentuation des tensions commerciales et des conditions financières plutôt favorables, l'économie mondiale est restée résiliente, s'adaptant aux différentes mutations du paysage économique, monétaire et financier, et suivant des dynamiques différentes selon les pays émergents ou avancés et les secteurs d'activités. Ainsi, selon le FMI, la croissance mondiale s'est établie à 3,4 % en 2025, comme en 2024. Dans les pays avancés, la croissance est ressortie à 1,9 % en 2025 après 1,8 % en 2024. Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance est revenu de 4,5 % en 2024 à 4,4 % en 2025. En d'Afrique subsaharienne, la croissance est passée de 4,2 % en 2024 à 4,5 % en 2025.

Par ailleurs, la croissance du commerce mondial est restée soutenue au cours de l'année 2025, appuyée par la vigueur de la demande globale. En effet, les échanges commerciaux mondiaux sont restés relativement dynamiques, avec le rapide essor des exportations liées aux technologies qui a compensé le ralentissement des exportations d'autres catégories de produits. Ainsi, selon le FMI, le volume des transactions commerciales globales s'est accru de 4,1 % en 2025, contre 3,6 % en 2024.

Sur le front des prix, l'inflation mondiale a poursuivi sa trajectoire baissière, revenant

d'un taux de 5,8 % en 2024 à 4,1 % en 2025. Dans les pays avancés, l'inflation est restée stable à 2,6 % en 2024 comme en 2025. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation a encore reculé, revenant de 8,0 % en 2024 à 5,2 % en 2025. Enfin, les pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré un taux d'inflation en forte diminution de 20,7 % en 2024 à 12,5 % en 2025.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, le taux de chômage mondial s'est situé autour de son niveau de 2024, à 5 % selon les projections du Bureau International du Travail (BIT). Cette stabilité masque toutefois des disparités régionales et une légère augmentation du nombre de chômeurs, en lien avec les ajustements structurels sur le marché mondial du travail.

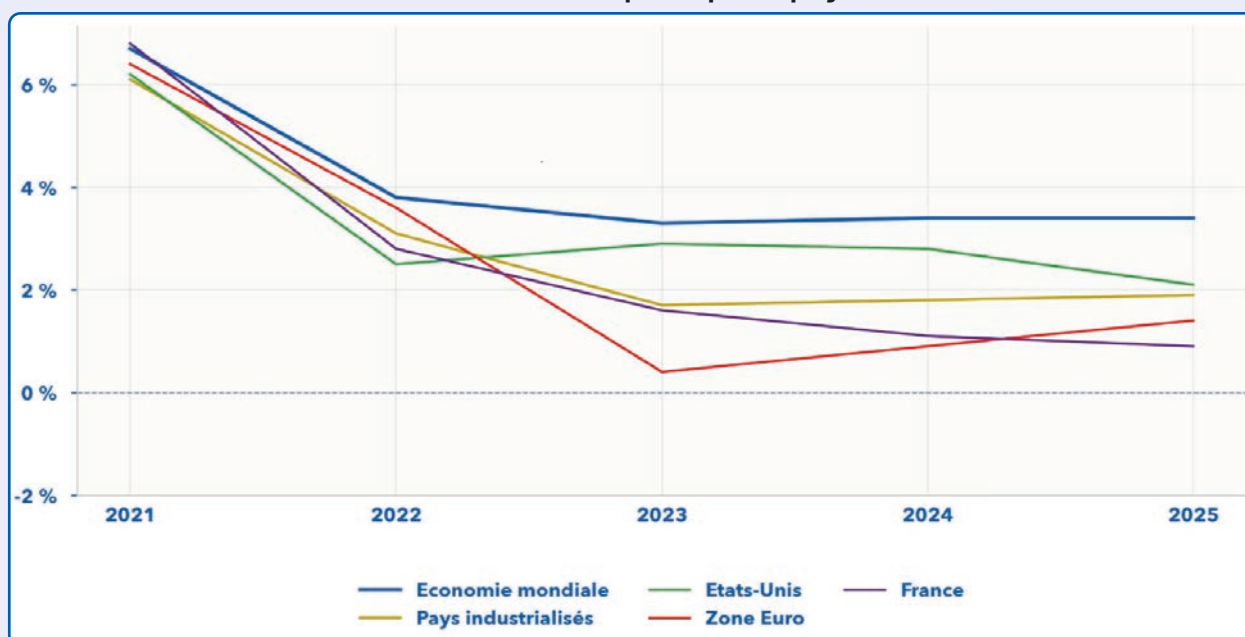
Au niveau des conditions monétaires et financières, les principales Banques Centrales des pays avancés et en développement ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire, en lien avec l'atténuation des pressions inflationnistes. Toutefois, une approche prudente a prévalu au sein des Banques Centrales confrontées à une inflation sous-jacente persistante, modérant ainsi leur rythme de baisse des taux directeurs.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international, notamment le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation annuelle des principaux pays partenaires de la CEMAC.

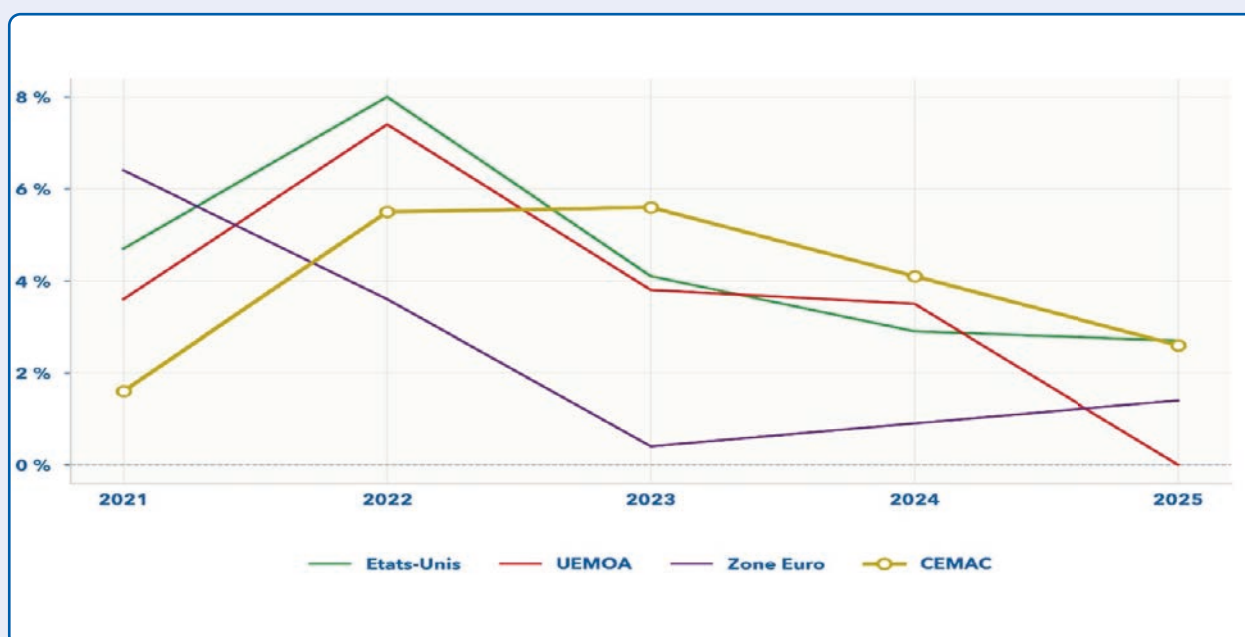


Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

Taux de croissance réelle des principaux pays industrialisés



Taux de croissance réelle des principaux pays industrialisés



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2026

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC est ressortie comme suit en 2025 :

Aux *États-Unis*, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 2,8 % en 2024 à 2,1 % en 2025, soutenu par le dynamisme de la consommation privée et publique. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 6,8 % du PIB, après 8,0 % du PIB en 2024. En outre, le déficit de la balance courante s'est établi à 3,6 % du PIB en 2025, contre 4,0 % du PIB en 2024. Quant aux pressions inflationnistes, elles se sont repliées à 2,7 % en 2025, après 3,0 % en 2024.

Au *Japon*, malgré un sursaut plus fort qu'attendu au dernier trimestre de l'année 2025 et sur fond de mesures de relance et d'exportations accrues, le PIB réel est remonté seulement à 1,2 % en 2025, après -0,2 % en 2024. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé à 3,0 % du PIB en 2025, contre 2,3 % du PIB en 2024. L'excédent de la balance courante s'est accru à 4,8 % en 2025, après 4,5 % en 2024. Le taux d'inflation est remonté à 3,2 % en 2025, après 2,7 % en 2024.

Dans la *Zone euro*, la croissance du PIB réel est passée de 0,9 % en 2024 à 1,4 % en 2025. L'excédent de la balance courante s'est réduit, reculant de 2,7 % du PIB en 2024 à 1,6 % en 2025. Le taux d'inflation est revenu à 2,1 % en 2025, après 2,4 % en 2024.

En *Allemagne*, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 0,2 % en 2025, après -0,5 % en 2024. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement accru à 2,7 % du PIB en 2025, après 2,6 % en 2024. L'excédent de la balance courante est revenu de 5,8 % en 2024 à 4,4 % en 2025. Le niveau général des prix a reflué de 2,5 % en 2024 à 2,3 % en 2025.

En *France*, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 1,1 % en 2024 à 0,9 % en 2025. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 5,1 % du PIB en 2025, après 5,6 % en 2024. Le déficit extérieur courant s'est creusé à 0,4 % en 2025, après 0,1 % du PIB en 2024. Le taux d'inflation est revenu à 0,9 % en 2025, après 2,3 % en 2025.

Au *Royaume-Uni*, le PIB réel s'est accru de 1,1 % en 2024 à 1,3 % en 2025. Le déficit financier des administrations publiques est revenu de 6,1 % du PIB en 2024 à 5,4 % en 2025, tandis que celui du compte extérieur courant est monté à 3,1 % du PIB en 2025, contre 3,0 % en 2024. Pour sa part, l'inflation s'est hissée de 2,5 % en 2024 à 3,4 % en 2025.

Dans les *économies émergentes* et en développement, l'activité a régressé de 4,5 % en 2024 à 4,4 % en 2025, tirée principalement par les économies chinoise et indienne.

En *Chine*, la croissance du PIB réel s'est établie à 5,0 % en 2025, comme en 2024, en rapport avec une faible performance de la consommation, la poursuite de la crise immobilière et l'intensification des tensions commerciales avec les États-Unis. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé à 7,9 % du PIB en 2025, après 7,6 % du PIB en 2024. L'excédent de la balance courante s'est accru à 3,7 % du PIB en 2025, contre 2,2 % en 2024. Le taux d'inflation est passé à 0,2 % en 2025, après 0,0 % en 2024.

En *Inde*, la croissance économique s'est fixée à 7,6 % en 2025, après 7,1 % en 2024. Le déficit financier des administrations publiques s'est amoindri à 7,8 % en 2025, contre 8,2 % en 2024. Le déficit des transactions courantes s'est aggravé à 3,7 % en 2025, après 2,2 % en 2024. Les pressions inflationnistes se sont légèrement relevées, le taux d'inflation ressortant à 0,9 % en 2025, contre 0,6 % en 2024.

En *Afrique subsaharienne*, le taux de croissance du PIB réel s'est fixé à 4,5 % en 2025, après 4,2 % en 2024. Le déficit budgétaire, dons compris, a reculé de 4,1 % du PIB en 2024 à 3,7 % en 2025, tandis que le déficit du compte courant s'est amélioré de -4,7 % du PIB à -3,2 % du PIB sur la même période. Le taux de croissance du niveau général des prix des biens et services destinés à la consommation des ménages s'est contracté à 12,5 % en 2025, après 20,7 % en 2024.

Au *Nigeria*, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,0 % en 2025, contre 4,1 % en 2024. Le déficit budgétaire a fléchi à 4,7 % du PIB en 2025, après 4,9 % du PIB en 2024. Le solde du compte courant est revenu



de 6,8 % du PIB en 2024 à 5,1 % du PIB en 2025. Sur le front des prix, la trajectoire inflationniste a amorcé une décélération avec un taux d'inflation à 23,0 % en 2025, après le pic de 33,2 % en 2024.

En *Afrique du Sud*, le taux de croissance du PIB réel s'est élevé à 1,1 % en 2025, après 0,5 % en 2024. Le déficit budgétaire s'est creusé à 5,7 % en 2025, après 5,5 % du PIB en 2024. Parallèlement, la crise de l'emploi a persisté, portant le taux de chômage à 32,7 % en 2025, après 32,6 % un an plus tôt. Le déficit du compte courant s'est établi à 0,5 % en 2025, après 0,7 % en 2024. Le taux d'inflation est revenu de 4,4 % en 2024 à 3,4 % en 2025.

Dans l'*Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)*, l'activité économique est demeurée robuste en 2025, avec une croissance de 6,7 % du PIB réel, après 6,2 % en 2024. L'ensemble des secteurs a enregistré une bonne orientation. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, a baissé à 4,5 % du PIB en 2025, contre 5,1 % en 2024. De même, le déficit des transactions courantes a reculé à 5,7 % du PIB en 2025, contre 6,4 % en 2024. Sur le front des prix, le taux d'inflation est descendu à 0 % en 2025, après 3,5 % en 2024.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

L'année 2025 a été plus reluisante que l'année antérieure sur les marchés financiers, avec de solides performances affichées par certains compartiments.

1.2.1. Marchés monétaires

Dans la Zone euro, l'inflation a connu une trajectoire en baisse progressive tout au long de l'année, sous l'effet du reflux des prix de l'énergie et d'un ralentissement de l'activité économique, poussant la Banque Centrale Européenne (BCE) à baisser ses taux

directeurs de 100 points de base au cours de l'année 2025. L'inflation a d'abord ralenti pour se rapprocher de la cible, fluctuant autour de 2,3 % au premier semestre. Puis, de mai à septembre 2025, le rythme de désinflation a marqué le pas en raison de la hausse des prix des services et de la croissance des salaires, maintenant le taux proche de 2,5 %. En fin d'année, la tendance baissière a repris pour permettre une stabilisation autour de 2,1 % en moyenne sur l'année.

Aux *Etats-Unis*, l'inflation a connu une évolution en dents de scie tout au long de l'année, malgré la hausse des tarifs douaniers et des politiques fiscales accommodantes, poussant la Réserve fédérale (FED) à abaisser ses taux directeurs de 75 points de base en 2025. L'inflation a ralenti pour atteindre un creux de 2,3 % en avril. Puis, de mai à septembre 2025, les prix sont repartis à la hausse pour atteindre près de 3,0 %, suite à l'instauration de nouveaux droits de douane sur les produits importés. Enfin, le rythme de progression s'est atténué pour s'établir à 2,7 %.

1.2.2. Marchés obligataires

En 2025, la divergence dans l'évolution des courbes des taux a traduit des perceptions très différentes du risque macroéconomique et de la soutenabilité budgétaire entre la Zone euro et les Etats-Unis.

La courbe des taux de la Zone euro s'est inversée après une baisse significative des taux directeurs de la BCE (-100 points de base). Ainsi, les taux de rendement à court terme (tranche de maturité 1 à 2 ans) ont fortement reculé sous l'effet de la détente monétaire. En revanche, les taux de rendement à long terme (au delà de 2 ans de maturité) ont progressé, traduisant une hausse des primes de risque liée au contexte géopolitique tendu et aux anticipations de déficits publics accrus, à travers l'augmentation des émissions obligataires nécessaires pour financer les mesures de relance annoncées.

À l'inverse, aux États-Unis, la courbe des taux a connu une baisse généralisée des rendements malgré une réduction plus modérée des taux directeurs de la Fed (-75 points de base). Cette dynamique suggère que les marchés avaient anticipé une désinflation plus crédible et une résilience économique américaine, tout en continuant de privilégier la dette américaine comme valeur refuge, avec une forte demande de bons de trésorerie observée sur la période. Ainsi, aux États-Unis, le taux à 10 ans a fléchi de 44 points de base (pb) pour s'établir à 4,16 %. En France, le taux de rendement de l'OAT à 10 ans s'est tendu de 33 pb à 3,58 %. En Allemagne, le taux de rendement du *Bund* à 10 ans, considéré comme la référence de l'Union Européenne, a progressé de 4 pb à 2,80 %.

1.2.3. Marchés boursiers

Les compartiments des actions américaines et européennes ont bien progressé en 2025, malgré un contexte économique et géopolitique incertain. Les indices DJ-EUROSTOXX 50 et CAC 40 français ont respectivement gagné 25,5 % et 10,0 %, le FTSE 100 britannique s'est accru de 14,3 %, et le Dax allemand a clôturé en hausse de 15,7%.

Aux États-Unis, l'indice Dow Jones a progressé de 8,7 %, tandis que le NASDAQ, représentant les valeurs technologiques, a terminé l'année en hausse de 21,2 %. Au Japon, l'indice Nikkei a progressé de 26,1 %.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Le marché des changes a été très volatil en 2025. Le dollar US s'est déprécié tout au long de l'année en rapport avec : (i) les orientations des politiques monétaires des pays avancés, (ii) les craintes de récession aux États-Unis, (iii) la relance de l'économie allemande, et (iv) les facteurs géopolitiques.

Sur le marché des métaux précieux, l'or a enregistré sa meilleure performance annuelle depuis 16 ans, clôturant l'année au-delà du seuil symbolique de 4 000 USD l'once. Cette progression a été soutenue par (i) une intensification des tensions géopolitiques, (ii) la baisse des taux directeurs des banques centrales, et (iii) la forte demande d'or, principalement par les Banques Centrales asiatiques.



Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2024	31/03/2025	30/06/2025	30/09/2025	31/12/2025	Variation déc.2025 / déc.2024
CHANGE	EUR/USD	1,0389	1,0823	1,1598	1,1734	1,1732	12,16%
	EUR/GBP	0,82918	0,83220	0,84100	0,87340	0,87450	5,47%
	EUR/CHF	0,9395	0,9374	0,9298	0,9287	0,9334	-0,65%
	EUR/JPY	163,06	161,93	169,32	175,13	184,05	12,85%
	EUR/FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00%
	USD/FCFA	633,77	606,30	559,57	559,08	558,80	-11,83%
	GBP/FCFA	781,77	789,14	786,95	787,02	788,80	0,90%
	CHF/FCFA	691,01	682,09	700,80	701,50	704,06	1,89%
	JPY/FCFA	4,26	3,57	4,12	3,66	3,59	-15,73%
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	3,15	2,65	2,15	2,15	2,15	-100,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	3,40	2,90	2,40	2,40	2,40	-100,00 pb
	Fed Funds	4,25	4,25	4,25	4,00	3,50	-75,00 pb
	ESTR	3,15	2,50	2,25	2,00	2,00	-115,00 pb
	T-Notes 10 ans	3,88	4,20	4,23	4,15	4,16	28,00 pb
	Bund 10 ans	2,37	2,90	2,40	2,70	2,80	43,00 pb
	OAT 10 ans	4,33	4,15	4,23	4,45	4,24	-9,00 pb
INDICE	DOW JONES	42573,73	42001,76	44000,00	46316,07	46316,07	8,79%
	NASDAQ COMPOSITE	19310,79	17299,29	19800,00	21500,00	23419,08	21,27%
	NIKKEI-225	39951,41	35617,56	42000,00	44200,00	50400,00	26,15%
	CAC-40	7380,74	8173,75	7550,00	7656,00	8118,81	10,00%
	DJ-EUROSTOXX 50	4884,62	5710,25	6012,40	5941,18	6131,31	25,52%
	Or (\$/ once)	2607	3247	3300	3458	4240	62,64%
	Brent (\$/ baril)	77,00	72,70	68,01	67,00	61,00	-20,78%
Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters							

1.3. Marchés des produits de base

En 2025, les cours des principaux produits de base exportés par les pays de la CEMAC ont enregistré une baisse, principalement sous l'effet du repli significatif des prix des produits énergétiques. Les produits non énergétiques ont quant à eux connu une hausse relativement faible de 5,4 %.

En moyenne annuelle, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC a reculé de 1,5 %. Ce repli a été tiré par la baisse des cours des produits énergétiques (-10,3 %) et des métaux et minéraux (-6,5 %), mais a été partiellement atténué par la hausse des cours des produits agricoles (7,4 %), des produits forestiers (3,0 %) et des produits de la pêche (0,4 %).

Les principaux facteurs qui ont influencé l'évolution des cours des produits de base durant l'année 2025 sont :

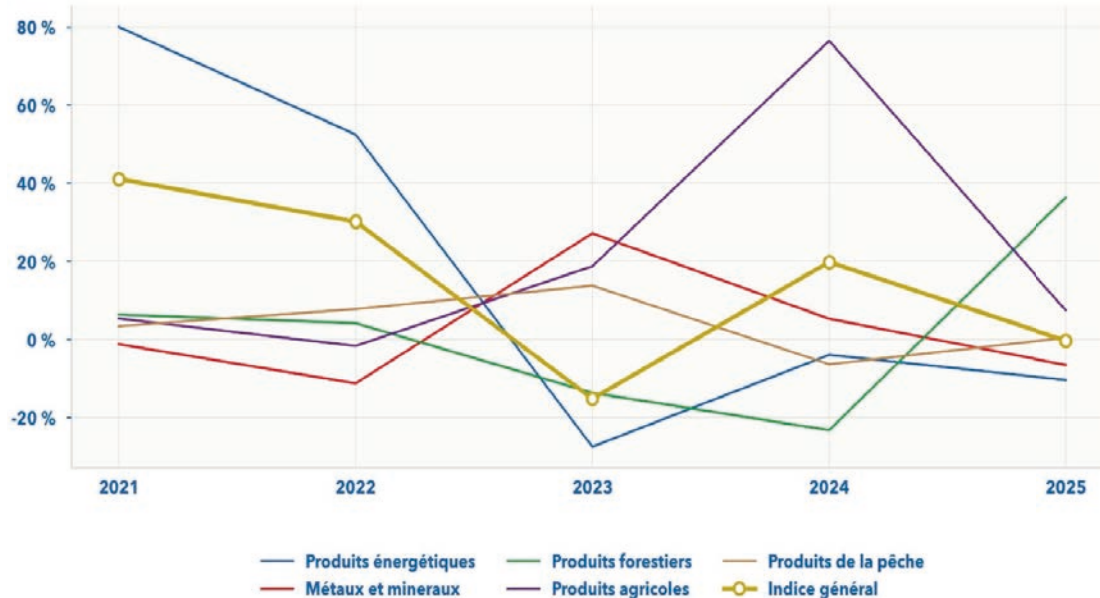
- le ralentissement de la demande de certains pays affichant une croissance économique plus faible que prévue,

notamment la Chine et certaines économies avancées, qui a exercé une pression à la baisse sur les prix des produits industriels et de l'énergie ;

- la montée du protectionnisme et l'intensification des tensions commerciales qui ont renforcé l'incertitude autour des politiques commerciales, particulièrement aux États-Unis, freinant les investissements et perturbant les circuits d'approvisionnement ; et
- la poursuite de la transition énergétique, couplée à une meilleure disponibilité du Gaz Non Liquéfié (GNL), favorisant la normalisation des cours du gaz naturel.

En termes de contributions, la dynamique annuelle de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par la variation des prix des produits énergétiques (- 3,5 points de pourcentage). Les prix des produits non énergétiques ont contribué à l'évolution de l'indice global à hauteur de 1,9 point de pourcentage.

Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base



Sources : BEAC





2. SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée sur l'ensemble de l'année 2025 par :

- une consolidation de la croissance économique en termes réels à 3,4 %, après 3,3 % en 2024 ;
- un reflux du taux d'inflation à 2,1 % en moyenne annuelle, contre 4,1 % en 2024, après trois années consécutives de fortes pressions ;
- un creusement du déficit budgétaire base engagements, hors dons, à 3,7 % du PIB, après -1,5 % du PIB en 2024 ;
- un déficit du solde du compte courant, dons officiels compris, à 4,0 % du PIB, contre un excédent de 0,7 % du PIB en 2024.

2.1. Croissance économique

La croissance économique de la CEMAC est ressortie à 3,4 %, contre 3,3 % en 2024, en lien avec la fermeté des activités non pétrolières (4,2 %, contre 3,4 % en 2024) qui

a atténué la baisse des activités pétrolières et gazières (- 1,8 %, après + 2,5 % en 2024) dans un contexte de poursuite du repli des cours du pétrole brut (-14,0 % en 2025) et d'une détérioration des termes de l'échange (- 7,9 %, après une appréciation de 4,4 % en 2024).

En termes de contributions, la dynamique de la croissance en 2025 a été principalement portée par le secteur non pétrolier, avec une participation de 3,6 points (contre 2,9 points un an plus tôt), tandis que le secteur pétrolier a enregistré une contribution négative de 0,3 point en 2025, après 0,4 point en 2024.

Il a été observé une croissance du PIB réel globalement positive dans tous les pays de la Sous-région, à l'exception de la Guinée Equatoriale. Le PIB nominal a progressé au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo et au Tchad. En revanche, il a régressé en Guinée Equatoriale et au Gabon. Le tableau 2 résume l'évolution du PIB nominal des pays membres sur les cinq dernières années.

Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut à prix courants par pays (2021 à 2025)

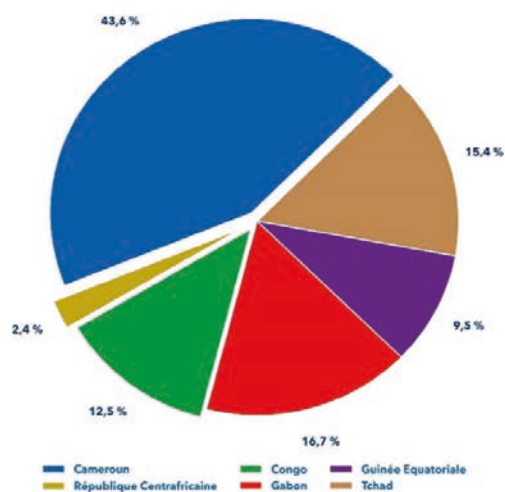
	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	24 960	27 662	29 609	32 316	34 361
République Centrafricaine	1 512	1 564	1 627	1 689	1 888
Congo	7 582	9 670	9 453	9 777	10 612
Gabon	10 969	13 347	12 960	13 243	13 095
Guinée Equatoriale	6 774	8 538	7 430	7 592	7 157
Tchad	9 356	11 121	11 132	12 210	12 411
CEMAC	61 154	71 902	72 212	76 827	79 525

Sources : Administrations nationales et BEAC

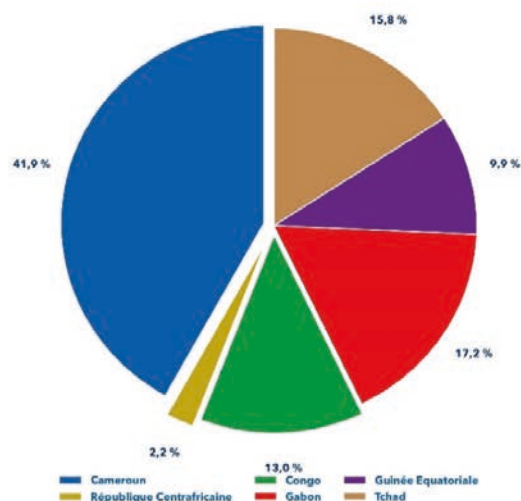


Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2024 et 2025

Répartition du PIB de la CEMAC en 2024



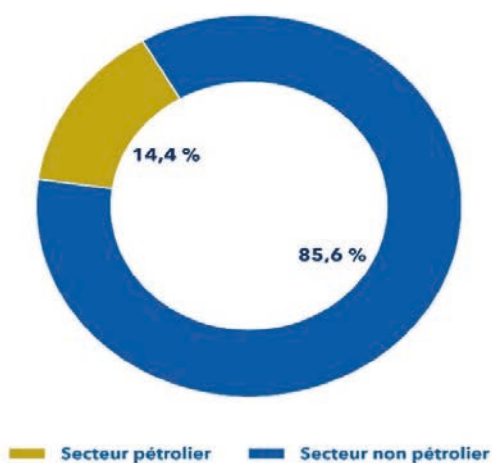
Répartition du PIB de la CEMAC en 2025



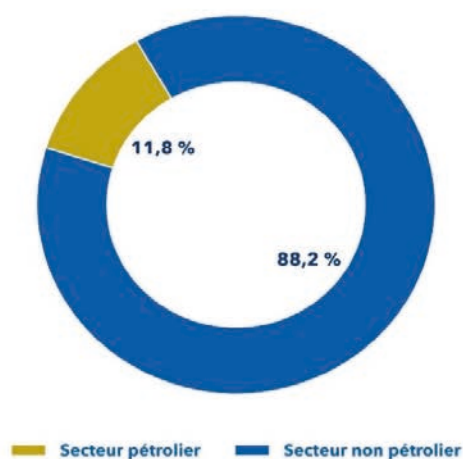
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition sectorielle du PIB nominal de la CEMAC en 2024 et 2025

Répartition du PIB de la CEMAC :
Secteur pétrolier et non pétrolier en 2024

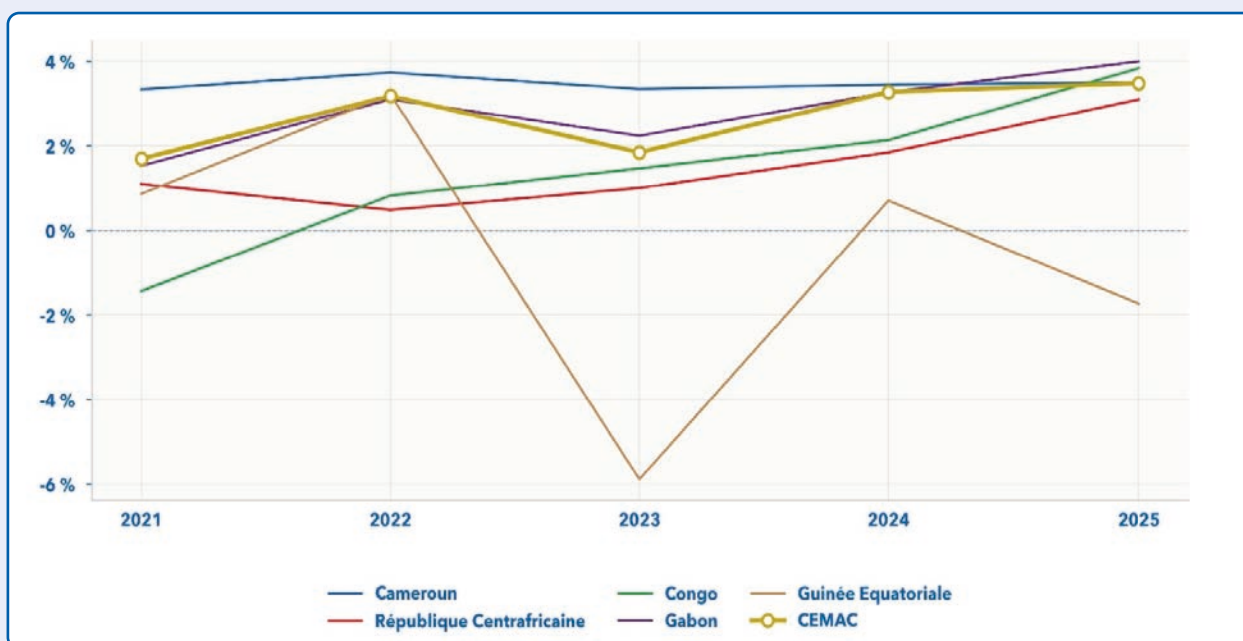


Répartition du PIB de la CEMAC :
Secteur pétrolier et non pétrolier en 2025



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Taux de croissance en termes réels dans la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

La croissance économique enregistrée dans la CEMAC en 2025 a été supérieure à celle de 2024. Les taux de croissance du PIB dans la Sous-région sont repris comme suit :

Tableau 3 : Evolution du taux de croissance par pays (2023 à 2025)

	Taux de croissance nominale (en %)			Taux de croissance réelle (en %)			Taux de croissance du PIB réel hors pétrole (en %)		
	2023	2024	2025 Estim.	2023	2024	2025 Estim.	2023	2024	2025 Estim.
Cameroun	7,0	9,1	6,3	3,3	3,5	3,5	3,7	4,1	3,8
République Centrafricaine	4,0	3,8	11,8	1,0	1,8	3,5	1,0	1,8	3,5
Congo	-2,2	3,4	8,5	1,5	2,1	4,8	2,7	3,3	4,7
Gabon	-2,9	2,2	-1,1	2,2	3,3	3,5	-0,3	3,3	6,0
Guinée Equatoriale	-13,0	2,2	-5,7	-5,9	0,7	-6,4	-0,5	1,2	-4,7
Tchad	0,1	9,7	1,7	4,0	5,7	7,8	1,6	3,6	9,3
CEMAC	0,4	6,4	3,5	1,9	3,3	3,4	2,1	3,4	4,2

Sources : Administrations nationales et BEAC



2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique des emplois, la demande intérieure brute a contribué à la croissance à hauteur de 3,8 points, contre 2,4 points en 2024, sous l'effet principalement d'une évolution favorable de la consommation (contribution de 2,3 points en 2025, contre -1,4 point en 2024), particulièrement la consommation privée, dont l'apport à la croissance est devenu positif à 1,6 point, contre -3,0 points un an auparavant, en contraste avec la consommation publique (0,6 point en 2025, contre 1,6 point un an plus tôt). Pour leur part, les investissements bruts ont contribué de 1,5 point à la croissance en 2025, contre 3,8 points en 2024, sous l'effet de la baisse de la contribution des investissements privés pétroliers (-0,5 point, contre 2,3 points en 2024), en lien avec l'attentisme des opérateurs économiques dans un contexte marqué par la tenue des

élections présidentielles dans trois pays de la CEMAC (Gabon, Cameroun et République Centrafricaine) et le repli des cours du pétrole, le tout en dépit de la hausse de la composante non pétrolière (0,6 point en 2025, contre 0,5 point en 2024). Néanmoins, le recul des investissements privés a été compensé par une progression de la participation des investissements publics (1,1 point en 2025, contre 1,2 point en 2024), tirée pour l'essentiel par l'expansion budgétaire observée au Gabon.

La dynamique de la demande intérieure s'est accompagnée d'une baisse des importations moins forte que celle des exportations, pour une contribution des exportations nettes à la croissance de - 0,4 point en 2025, contre 0,9 point un an plus tôt.

Tableau 4 : Contributions de la demande globale à la croissance réelle (2021 à 2025)

	2021	2022	2023	2024	2025
Produit intérieur brut	1,7	3,2	1,9	3,3	3,4
Demande intérieure brute	4,4	5,5	4,1	2,4	3,8
Consommation	4,3	3,0	2,1	-1,4	2,3
Publique	-1,3	-2,6	0,4	1,6	0,6
Privée	5,5	5,5	1,7	-3,0	1,6
Investissements bruts	0,2	2,5	2,0	3,8	1,5
Publics	-0,3	-0,1	0,3	1,2	1,1
Privés (Entreprises et ménages)	0,9	2,4	1,7	2,7	0,1
Exportations nettes	-2,7	-2,3	-2,3	0,9	-0,4
Exportations de biens et services non facteurs	-0,4	0,5	-1,6	-0,8	-0,3
Importations de biens et services non facteurs	-2,4	-2,8	-0,7	1,7	-0,2

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.2. Offre globale

Suivant l'optique offre, les différents secteurs ont contribué positivement à la croissance en 2025, avec toutefois un apport plus important des secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire a enregistré une évolution favorable en 2025, quoiqu'en repli par rapport à l'année précédente, avec une participation à la croissance de 0,5 point, contre 0,8 point en 2024, qui résulte principalement d'une bonne tenue de l'agriculture vivrière (0,4 point comme en

2024) et des activités piscicoles (0,3 point comme en 2024), consécutivement aux mesures mises en œuvre dans certains pays pour développer l'agriculture au sens large. Cependant, comme l'année précédente, la contribution de la branche sylviculture et exploitation forestière a été nulle, en raison de la baisse de la production suite à la mise en œuvre des mesures interdisant l'exportation des grumes par certains pays.

S'agissant du secteur secondaire, sa contribution à la croissance s'est située à 1,3 point en 2025, contre 1,2 point en 2024, en lien principalement avec une bonne progression des industries, dont la contribution a été de 0,8 point, comme en 2024. Cet apport des industries à la croissance est soutenu par l'extraction des minerais (0,4 point, contre - 0,2 point en 2024), avec le regain de l'extraction du manganèse au Gabon, ainsi qu'une meilleure structuration de la filière d'extraction de l'or en République Centrafricaine, qui a entraîné une ruée des opérateurs dans le formel pour mieux tirer profit des cours historiquement élevés. Par ailleurs, les bâtiments et travaux publics ont contribué à la croissance de 0,4 point, après 0,3 point en 2024, en lien avec les travaux de construction des infrastructures routières, notamment dans le cadre des programmes d'urbanisation des villes. Par contre, sous l'effet conjugué de la baisse des cours au

niveau international et de la contraction de la production, les industries d'extraction du pétrole ont grevé la croissance de 0,2 point en 2025, après une contribution positive de 0,4 point en 2024.

Quant au secteur tertiaire, son apport à la croissance a été de 1,3 point en 2025, contre 1,1 point en 2024, tiré principalement par les services marchands (1,5 point en 2025, contre 0,6 point en 2024). Cette hausse des services marchands est portée par les autres services marchands (0,3 point en 2025, contre 0,2 point en 2024), suivis des services transports et télécommunications, avec une contribution à la croissance de 0,4 point en 2025, contre 0,2 point en 2024. Les services financiers ont renforcé cette tendance des services marchands avec une participation de 0,2 point en 2025, contre 0,1 point en 2024, témoignant des flux financiers plus importants pour combler les besoins de financement, principalement des Etats. Par ailleurs, la branche des activités commerciales a participé à cette contribution positive à hauteur de 0,4 point en 2025, contre une contribution nulle en 2024, en raison d'une hausse de la demande privée, soutenue notamment par les revenus tirés de l'exploitation du cacao au Cameroun, de l'or en République Centrafricaine et au Tchad.

Tableau 5 : Contributions des secteurs d'activités à la croissance réelle
(2023 à 2025) *en pourcentage*

	2023	2024	2025
Secteur primaire	0,3	0,8	0,5
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,2	0,8	0,5
Sylviculture	0,1	0,0	0,0
Secteur secondaire	-0,4	1,2	1,3
Industries manufacturières	-0,6	0,8	0,8
Bâtiments et Travaux Publics	0,2	0,3	0,4
Autres	0,0	0,1	0,0
Secteur tertiaire	1,9	1,1	1,3
Services marchands	1,0	0,6	1,5
Services non marchands	0,9	0,5	-0,2
PIB au coût des facteurs	1,9	3,1	3,1
Droits et Taxes à l'importation	0,0	0,2	0,2
PIB aux prix constants du marché	1,9	3,3	3,4
PIB du secteur non pétrolier	1,7	2,9	3,6
PIB du secteur pétrolier	0,2	0,4	-0,3

Sources : Administrations nationales et BEAC



2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

Sur le front des prix, l'inflation a poursuivi sa baisse, s'établissant au-dessous de la norme communautaire, à 2,1 % en moyenne annuelle à fin 2025, contre 4,1 % en 2024, mettant ainsi un terme à trois années consécutives de forte hausse. A l'exception du Cameroun, l'inflation est ressortie au-dessous de 3,0 % dans tous les autres pays membres de la CEMAC.

Par pays, les taux d'inflation en moyenne annuelle, en comparaison avec 2024, se sont établis comme suit : Cameroun (+3,4 %, contre +4,5 % en 2024), République Centrafricaine (+1,0 %, contre +1,5 % en 2024), Congo (+2,7 %, contre +3,1 % en 2024), Gabon (1,7 %, contre +1,2 % en 2024), Guinée Équatoriale (+2,3 %, contre +3,4 % en 2024) et Tchad (- 2,2 %, contre +5,7 % en 2024).

En termes de contributions relatives à l'inflation régionale, le Cameroun, avec un poids de 52,0 % de la consommation finale privée totale dans la CEMAC, a continué de tirer l'inflation sous-régionale avec une contribution de 90,7 points, suivi du Congo (11,5 points), de la Guinée Equatoriale (10,3 points), du Gabon (6,9 points), et de la République Centrafricaine (1,6 point).

A l'opposé, le Tchad (- 20,9 points) a contribué à réduire sensiblement l'inflation de la CEMAC.

Sur l'année 2025, les mécanismes à l'origine de cette dynamique des prix dans la CEMAC ont été sur le plan externe, la poursuite de la baisse de l'inflation des pays partenaires, sous l'effet principalement d'un retour à la baisse des prix de l'énergie et du repli du coût du fret maritime, après une augmentation nette en 2024. Dans la même veine, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a continué de fléchir, en lien avec la baisse des prix des produits laitiers, de la viande, des céréales et du sucre qui a plus que compensé la hausse des huiles végétales. Cette évolution a été renforcée par la diminution des coûts des importations camerounaises et tchadiennes en provenance du Nigéria, puis celles du Congo en provenance de la République Démocratique du Congo, sous l'effet de la dépréciation du Naira et du Franc congolais par rapport au FCFA. En revanche, le renchérissement des importations tchadiennes en provenance de la Libye, du Soudan et de celles du Congo en provenance de l'Angola suite respectivement à l'appréciation du Dinar libyen, de la Livre Soudanaise et du Kwanza par rapport au FCFA sur l'année 2025, a tempéré cette dynamique.

Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel

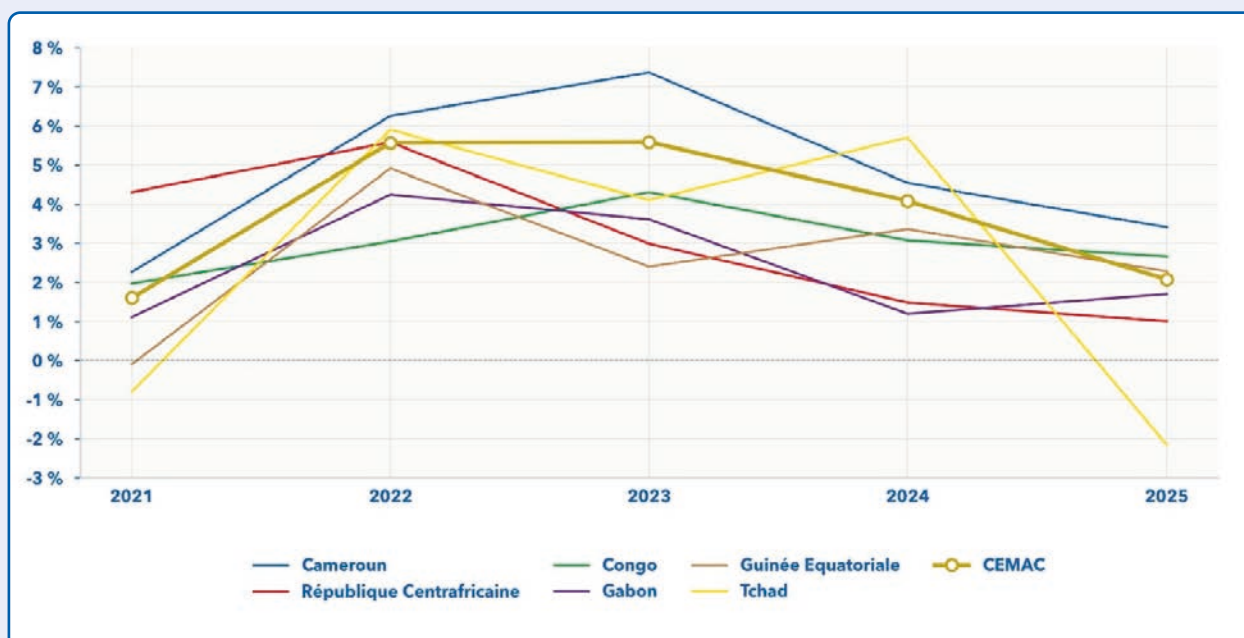
Pays	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
CAMEROUN	5,0%	5,3%	4,0%	3,7%	3,5%	3,3%	3,2%	3,4%	3,2%	2,8%	2,8%	3,3%	2,5%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	4,2%	3,3%	2,7%	1,8%	1,1%	1,9%	1,2%	0,4%	1,1%	0,7%	-0,4%	-1,2%	-0,5%
CONGO	6,3%	5,9%	6,1%	6,6%	5,0%	3,3%	1,1%	0,8%	1,7%	2,0%	1,1%	-0,4%	-0,9%
GABON	0,9%	1,1%	1,5%	1,5%	1,5%	1,7%	2,0%	2,3%	2,2%	2,1%	1,7%	1,3%	1,3%
GUINEE-EQUATORIALE	3,4%	2,8%	2,6%	3,6%	3,0%	2,0%	2,6%	1,9%	2,1%	2,0%	1,1%	1,5%	2,2%
TCHAD	3,7%	2,1%	0,6%	-0,1%	-0,8%	-3,1%	-3,4%	-4,7%	-2,7%	-4,0%	-4,1%	-4,3%	-5,7%
CEMAC	4,4%	4,2%	3,3%	3,1%	2,6%	2,0%	1,7%	1,5%	1,9%	1,4%	1,2%	1,2%	0,6%
Sources : Administrations nationales et BEAC													



Au plan interne, la décélération de l'inflation dans la CEMAC s'est poursuivie, avec le retour de l'indice des prix des services de transport à la situation qui prévalait avant les relèvements des prix à la pompe intervenus en 2023 et 2024, et du ralentissement plus prononcé des prix des produits alimentaires, en lien avec les bonnes campagnes agricoles au Cameroun et au Tchad. En outre, le maintien des mesures destinées à lutter contre la vie chère dans certains pays de la CEMAC, et la stabilisation des prix à la pompe au Gabon et en Guinée Equatoriale ont accentué cette dynamique des prix.

A l'inverse, la consommation privée, qui est demeurée soutenue, a continué d'entretenir l'inflation dans les pays de la CEMAC, suite à la prise en solde par les Etats des nouveaux agents publics recrutés et l'afflux des revenus tirés par l'embellie des activités aurifères en République Centrafricaine, au Tchad et dans une moindre mesure au Gabon, ainsi que par les planteurs de cacao. De même, la subsistance de quelques poches d'insécurité dans certaines zones du Cameroun et de la République Centrafricaine a continué de perturber l'approvisionnement des marchés, ralentissant ainsi la décélération des prix des produits alimentaires.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC (2020-2025)



Sources : Administrations nationales et BEAC

Par fonction de consommation, l'évolution de l'inflation a été tirée en 2025 par la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui a contribué à hauteur de 1,2 point (après 2,1 points un an plutôt). La fonction « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » a enregistré une participation à l'inflation de 0,3 point, contre 0,1 point en décembre 2024. La fonction « transport » (contenant le poste lié aux prix des carburants) a participé à hauteur de 0,1 point, contre 1,1 point en décembre 2024.

Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation globalement favorables. En glissement annuel, le différentiel d'inflation a été défavorable vis-à-vis de l'UEMOA (0,9 point, contre 1,8 point un an plus tôt). A l'opposé, le différentiel d'inflation est ressorti favorable par rapport au Nigéria, (-11,6 points, contre -30,4 points un an auparavant), aux États-Unis (-2,0 points, après 1,5 point en décembre 2024), à la Zone euro (-1,2 point, contre 2,0 points un an plus tôt) et à la Chine (-0,1 point, après 4,3 points un an plus tôt).



En 2025, l'inflation sous-jacente a reculé plus vigoureusement, revenant de 2,8 % en 2024 à 2,3 % en 2025. La décélération plus nette de l'inflation sous-jacente a montré que les effets de la crise russo-ukrainienne et des révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe dans les pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Tchad)¹ se sont globalement estompés, pour laisser place aux dynamiques de l'inflation d'avant-crise.

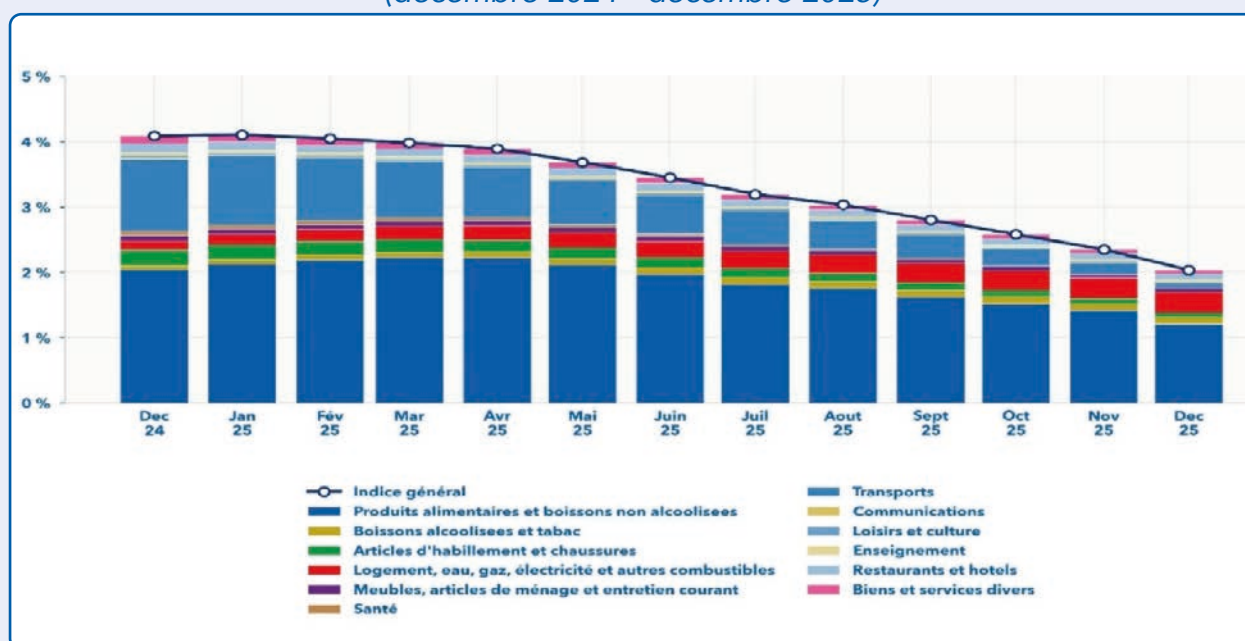
L'analyse de l'inflation suivant l'origine des biens et services a montré que l'inflation locale, qui représente près de 70,3 % du panier de la ménagère, est demeurée le moteur de la baisse des prix dans la CEMAC. En effet, elle a poursuivi sa décélération, revenant de 4,3 % en 2024 à 2,5 % un an plus tard. Pour sa part, l'inflation importée a ralenti de 3,9 % en 2024 à 1,3 % en 2025.

En 2025, seule l'inflation des produits du secteur primaire est demeurée au-dessus de

3 %, le taux d'inflation des produits du secteur primaire, constitué principalement des produits alimentaires, revenant de 7,5 % en 2024 à 4,4 % en 2025. Sur la même période, les prix des produits du secteur secondaire ont affiché un taux d'inflation de 1,7 % en 2025, contre 2,1 % un an plus tôt. Au niveau des services, le taux d'inflation s'est replié de 3,3 % en 2024 à 2,1 % un an plus tard.

Suivant la durabilité des produits, la hausse des prix des biens non-durables a été le principal déterminant de l'inflation des pays de la CEMAC, bien qu'en net ralentissement sur un an, avec un taux de progression de 3,0 % en 2025, contre 4,6 % un an plus tôt. De leur côté, les prix des biens durables et semi-durables ont ralenti, respectivement de 0,6 % et 1,0 %, contre 3,1 % et 4,0 % un an auparavant.

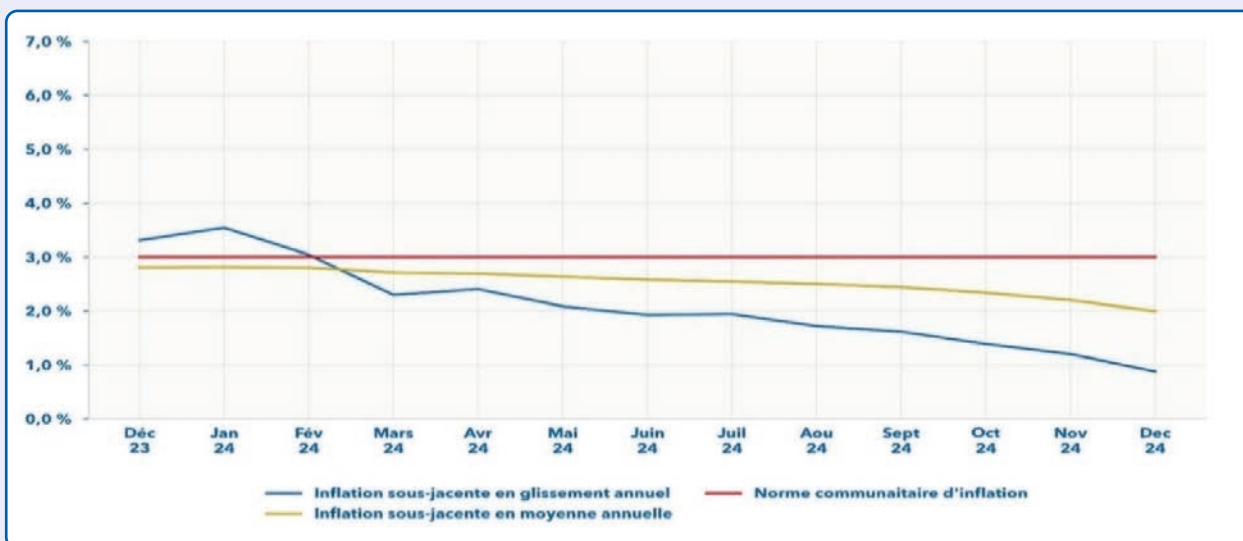
Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC (décembre 2024 - décembre 2025)



Sources : Administrations nationales et BEAC

¹ Pour réduire la charge de la subvention des carburants de l'Etat suite à la hausse des cours des produits raffinés, déclenchée suite au début de la crise russo-ukrainienne, des relèvements des prix des carburants à la pompe ont été effectués au Cameroun (3 février 2024 et 1^{er} février 2023), au Congo (31 janvier 2023, 15 juillet 2023 et octobre 2023) et au Tchad (17 avril 2023 et février 2024).

Graphique 8 : Evolution comparée de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



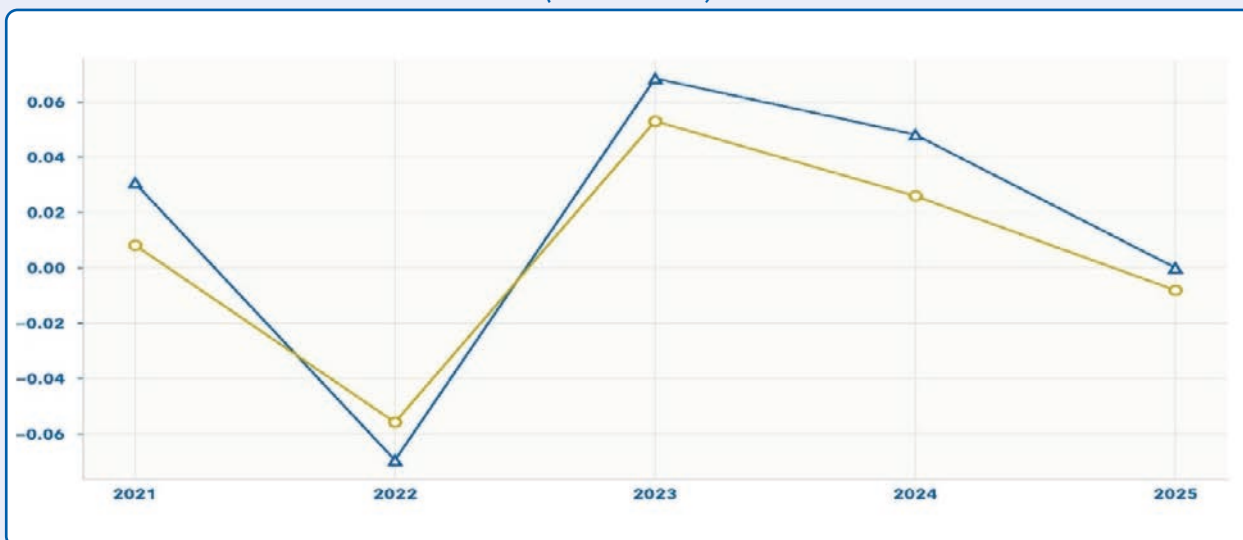
Sources : BEAC

2.2.2. Compétitivité

Porté par la hausse du taux effectif nominal, le TCER global de la CEMAC s'est accru de 1,5 % entre 2024

et 2025, marquant ainsi sa troisième année de hausses successives.

Graphique 9 : Evolution du TCER et du TCEN (2021-2025)



Sources : BEAC

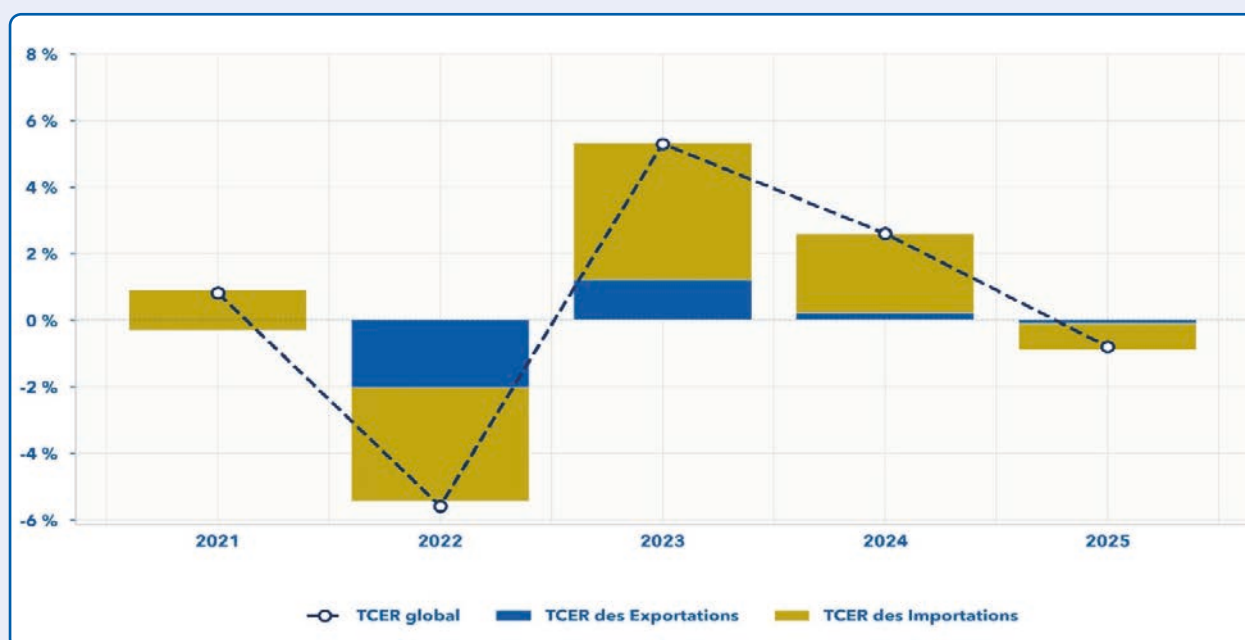


Le recul de la compétitivité-prix de la CEMAC, traduit par la hausse du TCER, s'explique partiellement par l'appréciation du taux de change réel du franc CFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de la CEMAC, et ce malgré un différentiel d'inflation favorable à la Sous-région. En effet, l'inflation dans la CEMAC a progressé à un rythme inférieur à celui enregistré dans la majorité de ses pays partenaires. Sur la période sous revue, l'appréciation réelle du CFA a été marquée

vis-à-vis du yuan (+6,3 %) et du dollar (+3,7 %), tandis qu'une légère dépréciation a été observée face à la livre sterling (-0,6 %) et à l'euro (-0,1 %). Par ailleurs, la progression du taux de change effectif nominal (TCEN) a ralenti, revenant de 4,8 % en 2024 à 3,1 % en 2025.

Pour ce qui est des contributions à la variation du TCER global de la CEMAC en 2025, le graphique 10 montre un apport positif du TCER des importations (1,7 point) et négatif de celui des exportations (-0,2 point).

Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global
(2021 - 2025)



Sources : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des États

La situation des finances publiques de la CEMAC dans son ensemble s'est caractérisée par une dégradation sensible des équilibres budgétaires, dans un contexte marqué par le repli des recettes pétrolières et la poursuite des investissements publics visant à soutenir

la croissance et la transformation structurelle des économies. Ainsi, les recettes publiques ont globalement subi l'impact de la baisse des revenus tirés des hydrocarbures, en lien avec l'évolution moins favorable des cours internationaux et, dans certains cas, des contraintes de production.

Tous les pays de la Zone ont vu leur situation budgétaire se dégrader, à l'exception du Congo qui a affiché un excédent budgétaire, base engagements, hors dons (+1,0 % du PIB en 2025, après

+4,4 % en 2024). Pour les autres pays, les soldes budgétaires sont ressortis comme suit : Cameroun (-3,5% du PIB, après -1,6 % en 2024), République Centrafricaine (-12,5 % du PIB, après - 10,7 % l'année précédente), Gabon (-11,6 % du PIB, après +3,2 % un an plus tôt), Guinée Équatoriale (-3,3 % du PIB, après -3,4 % en 2024) et Tchad (-5,6 % du PIB, après -3,8 % l'année précédente).

Ainsi, le solde budgétaire base engagements, hors dons, de la CEMAC est ressorti déficitaire, revenant à -4,8 % du PIB en 2025, après -1,8 % en 2024. En termes de contributions, cette dégradation a été principalement induite par la diminution des recettes pétrolières (-1,3 point) et la hausse des dépenses publiques (+2,1 points), partiellement compensées par la hausse des recettes non pétrolières (+0,4 point).

L'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC est ressortie expansionniste et contracyclique en 2025. En effet, l'écart de production dans

la Zone est demeuré négatif à -0,6 % du PIB potentiel en 2025, après -1,4 % en 2024. En outre, le solde primaire corrigé des variations cycliques est ressorti déficitaire à -2,8 % du PIB, dans un contexte marqué par des efforts accrus de mobilisation des recettes budgétaires et d'optimisation des dépenses publiques. Toutefois, l'impulsion budgétaire en 2025 a été positive (+3 %), en lien avec une orientation budgétaire de plus en plus expansionniste.

Le solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, s'est établi à -2,1 % en 2025, contre -1,2 % en 2024, demeurant ainsi inférieur à la norme communautaire fixée à -1,5 % du PIB. Cette détérioration résulte principalement de la hausse des dépenses en capital de 4,9 % du PIB en 2024 à 6,7 % en 2025, en raison de la poursuite des efforts d'investissement public visant à soutenir la croissance et la transformation structurelle des économies de la CEMAC.

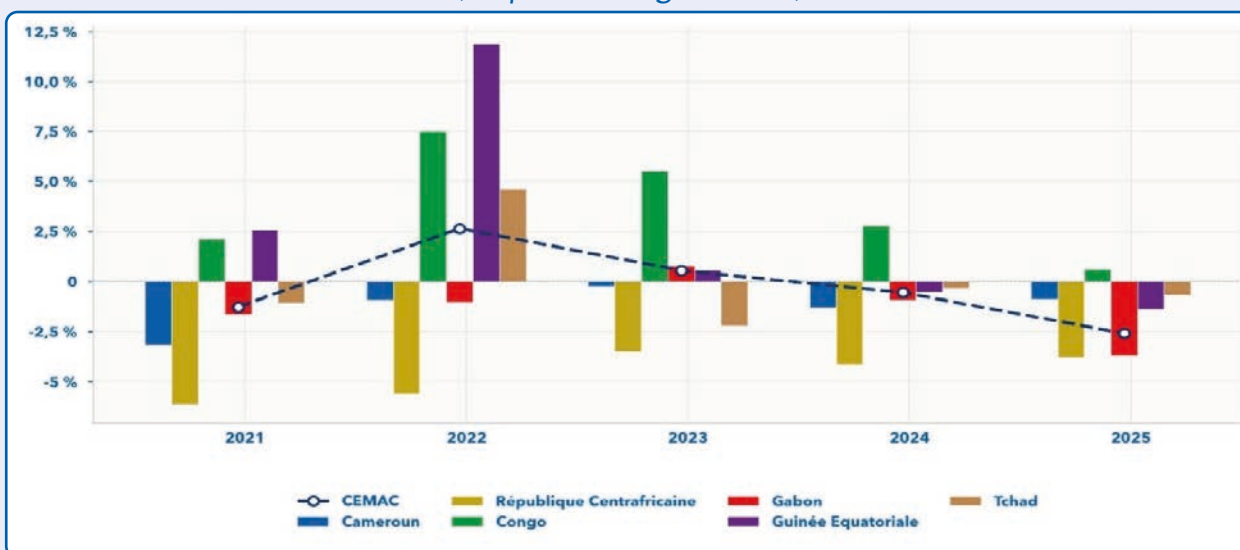


Tableau 7 : Tableau des opérations financières consolidées des Etats de la CEMAC

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes totales	8959,6	13318,9	13505,5	13409,5	12682,3
Recettes pétrolières	3429,8	7115,7	6050,3	4898,5	3873,7
Recettes non pétrolières	5529,8	6203,2	7455,1	8511,0	8808,6
. Recettes fiscales	5113,2	5766,2	6697,4	7459,2	7640,4
. Recettes non fiscales	416,6	437,0	757,7	1051,9	1168,2
Dépenses totales	9994,2	11865,5	13319,7	14815,7	16508,1
Dépenses courantes	7768,8	9244,2	10268,7	11036,9	11202,7
Salaires et traitements	2852,9	3168,4	3478,0	3838,9	3908,1
Biens et services	2166,2	2201,0	2531,1	2739,4	2881,5
Transferts et subventions	1860,6	2979,5	3087,5	3088,4	2941,0
Intérêts	889,1	895,3	1172,2	1370,2	1472,0
Dettes extérieures	534,9	499,3	592,6	704,0	572,3
Dettes intérieures	354,2	396,0	579,6	666,2	899,7
Dépenses en capital	2225,4	2621,3	3051,0	3778,8	5305,5
Sur ressources locales	1314,6	1489,2	2128,6	2701,7	3193,5
Sur ressources extérieures	910,8	1132,1	922,4	1077,1	2112,0
Solde primaire (en milliards de FCFA)	765,4	3480,8	2280,3	1041,1	- 241,8
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	1,3	4,8	3,2	1,4	- 0,3
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	- 123,7	2585,5	1108,1	- 329,1	- 1713,8
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	- 0,2	3,6	1,5	- 0,4	- 2,2
Solde primaire (hors intérêts) en milliards	- 145,4	2348,7	1357,9	- 36,1	- 2353,8
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	- 0,2	3,3	1,9	0,0	- 3,0
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en milliards	- 3575,3	- 4767,0	- 4692,4	- 4934,5	- 6227,6
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	- 6,9	- 8,4	- 7,7	- 7,5	- 8,9
Déficit global (base engagements hors dons)	- 1034,5	1453,4	185,7	- 1406,2	- 3825,8
Déficit global (base engagements dons compris)	- 729,0	1770,2	561,1	- 930,1	- 3025,0
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	624,4	4431,6	2518,5	472,9	- 943,5
Solde budgétaire de référence (en % du PIB)	- 1,9	- 2,8	- 2,2	- 1,2	- 2,1
Variations des arriérés (baisse -)	1541,2	- 837,8	- 703,6	1167,0	984,6
Intérieurs (principal et intérêts)	1478,5	- 607,4	- 606,0	1078,7	866,5
Extérieurs (principal et intérêts)	62,7	- 230,4	- 97,5	88,3	118,1
Déficit global (base trésorerie)	506,6	615,6	- 517,8	- 239,2	- 2841,3
Financement total	- 506,6	- 615,6	517,8	239,2	2841,3
Extérieur	704,4	134,1	- 533,8	485,7	1526,0
Dons	305,6	316,8	375,4	476,1	800,8
Courants	72,1	57,3	91,7	115,2	88,9
Projets	233,5	259,5	283,7	360,9	711,9
Tirages	1773,5	1304,5	1301,8	1878,3	2198,9
Titres publics (OT- OTA- BTA) détenus par les non résidents hors CEMAC	0,0	0,0	0,0	-	-
Prêts trésorerie et programmes	1096,2	432,0	499,8	609,2	717,2
Prêts- projets	677,3	872,5	801,9	1269,1	1481,7
Amortissements de la dette extérieure	- 1789,8	- 1900,3	- 2151,9	- 1973,2	- 1473,7
Allègements de la dette extérieure	380,1	263,1	137,9	104,4	0,0
Autres	35,0	150,0	- 197,0	0,0	0,0
Intérieur	- 1211,1	- 749,7	1051,6	- 246,5	1315,3
Système bancaire	1241,9	- 551,7	1267,0	49,7	1298,8
BEAC, opérations traditionnelles	327,3	- 1081,6	305,3	180,1	80,5
BEAC, consolidation refinancement	- 0,4	5,0	0,0	0,0	- 50,2
FMI (net)	350,5	433,5	236,8	- 57,2	- 226,0
Fonds de Réserve	19,6	- 20,0	- 28,5	52,7	- 4,4
Banques commerciales, hors rachats...	544,9	111,5	753,4	- 125,9	1498,9
Non bancaire	- 2453,0	- 198,0	- 215,4	- 296,2	16,5
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris
(en pourcentage du PIB)



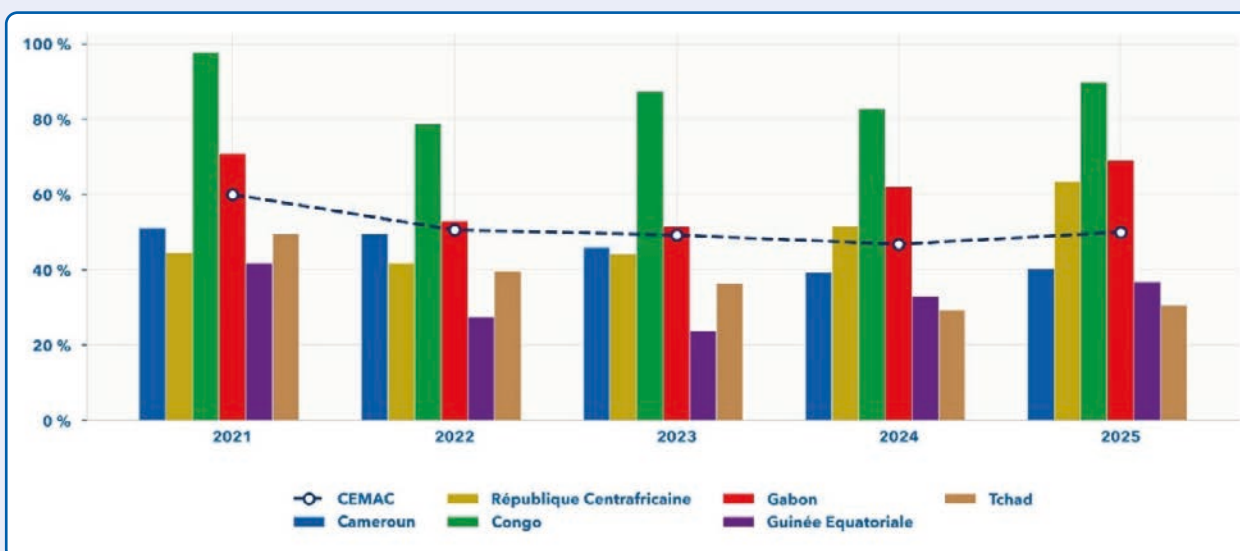
Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique

Le taux d'endettement public global de la CEMAC a progressé à 50,0 % du PIB en 2025, après 48,5 % du PIB l'année précédente. Cette hausse a été observée tant au niveau de la dette intérieure (+ 23,8 % du PIB en 2025, contre + 23,7 % du PIB un an plus tôt) que de la dette extérieure (+ 26,1 % du PIB, en 2025, après + 24,8 % du PIB en 2024).

Parallèlement, certains indicateurs de soutenabilité de la dette se sont améliorés, malgré la hausse du ratio d'endettement public global. En effet, le poids du service de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est réduit de 20,0 % du PIB en 2024 à 16,1 % en 2025. Il a également été observé une réduction du ratio du service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services non facteurs de 12,9 % du PIB en 2024 à 10,5 % en 2025.

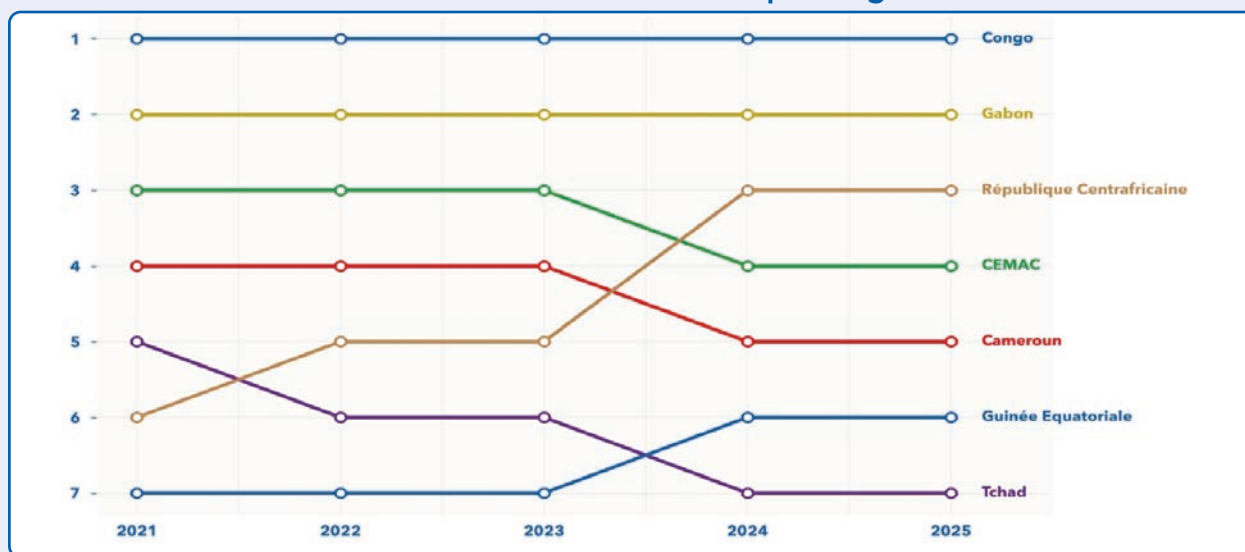
Graphique 12 : Taux d'endettement public global
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC



Graphique 13 : Dynamique du ranking des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

Le solde de la balance des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est détérioré, revenant d'un excédent de +1,0 % du PIB en 2024 à un déficit de 2,9 % en 2025, dans un contexte marqué par une dégradation des termes de l'échange (-9,3 %), conjuguée avec une baisse des volumes des principaux produits d'exportation. Cette détérioration de 3,9 points de pourcentage a été principalement imputable à la diminution des exportations pétrolières (- 2,8 points) et non pétrolières (-0,9 point). Toutefois, ces évolutions ont été partiellement atténuées par la réduction du déficit de la balance des services (+0,3 point) et la légère hausse du solde des transferts courants (+0,1 point).

Par pays, le solde des transactions courantes s'est nettement amélioré en République Centrafricaine, pays importateur net de pétrole, passant d'un déficit de 12,6 % du PIB en 2024 à un excédent de +2,8 % du PIB en 2025. Le solde s'est également légèrement amélioré au Cameroun, atteignant -3,0 % du PIB en 2025, après -3,3 % du PIB en 2024. En Guinée Equatoriale et au Tchad, le solde du compte courant s'est contracté tout en restant excédentaire, s'établissant respectivement à +6,1 % et +3,7 % du PIB en 2025, contre +8,2 % et +5,2 % en 2024.

En revanche, le solde des transactions courantes s'est nettement détérioré au Congo et au Gabon, revenant d'un excédent de 4,2 % du PIB (respectivement +4,5 %) à un déficit de -4,5 % du PIB (respectivement -4,2 %) un an plus tard.

Le solde net créditeur du compte de capital s'est stabilisé à 0,6 % du PIB, après 0,5 % un an plus tôt. Par ailleurs, le solde net du compte financier est redevenu excédentaire, à +0,2 % du PIB, après un déficit de -0,7 % en 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de l'endettement des économies de la CEMAC à moyen et long terme, ainsi que par la hausse des passifs liés aux investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures. En effet, les passifs de ce secteur au titre des « investissements directs étrangers » ont augmenté de 373,2 milliards, tandis que les passifs nets à moyen et long terme du poste « Autres investissements » se sont redressés, passant d'une diminution de 176,3 milliards en 2024 à une hausse de 445,9 milliards en 2025.

Au regard de ces évolutions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à hauteur de 1,2 % du PIB en 2025, après un excédent de +0,3 % en 2024. Cette détérioration de 1,5 point

de pourcentage s'explique principalement par le creusement du déficit de la balance des transactions courantes (-3,9 points). Toutefois, elle a été partiellement compensée par l'amélioration du solde net créditeur des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier (+0,5 point) et celle du poste « Autres investissements » à moyen terme (+0,6 point).

Le déficit global de la balance des paiements a été financé par une diminution

des réserves de change de 824,3 milliards, ainsi que par des financements exceptionnels de 118,1 milliards. À la fin de l'année 2025, le stock des réserves officielles de la CEMAC couvrirait 4,22 mois d'importations de biens et services non facteurs, contre 4,86 mois en 2024. Malgré cette baisse, le niveau des réserves est demeuré supérieur au seuil conventionnel en vigueur de trois mois d'importations des biens et services.





Tableau 8 : Balance des paiements des Etats membres de la CEMAC

	CAMEROUN					REP. CENTRAFRICAINE					CONGO					GABON					GUINEE-EQUATORIALE					TCHAD					CEMAC				
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025		
Solde du compte courant	-1	-1	-1	-62,4	-212,5	53,6	-275,4	422,7	-441,2	365,6	427,9	-430,0	-256,5	625,5	461,4	552,0	629,6	445,2	-734,9	756,4	-2	309,1													
Solde du commerce extérieur	-843,9	-593,1	-819,4	-160,2	-217,4	12,8	875,2	019,2	882,5	051,9	974,3	240,9	981,5	386,9	900,5	532,4	281,0	028,0	595,8	770,5	3														
Exportations	850,1	121,4	097,1	103,8	73,6	293,8	652,9	664,5	060,3	406,5	375,6	556,6	914,9	806,4	402,3	985,5	034,0	950,4	422,8	18	15														
Importations	-4	-4	-4	-264,0	-291,0	-281,0	777,7	645,3	177,8	354,5	401,3	315,7	-933,4	-419,6	-501,8	453,0	753,0	922,4	594,5	-11	-11														
Balance des services	-330,0	-363,0	-295,5	-39,7	-49,8	-7,4	480,7	718,1	504,0	754,3	686,9	888,4	-418,2	-98,8	55,3	-486,0	-448,7	-495,8	-4	-4	-4														
Dont :																																			
Fret et assurances	-302,8	-296,8	-202,3	-41,2	-49,4	-42,8	-281,0	-218,4	-213,2	-375,1	-277,5	-311,8	-128,9	-75,3	75,0	-293,5	-331,8	-370,7	-1	-1	-1														
Services officiels	13,4	22,8	25,4	81,7	67,8	154,3	-1,3	-1,6	-1,6	18,9	19,1	19,5	-11,9	-11,7	-11,6	237,2	250,7	245,3	338,0	347,3	431,3														
Voyages et séjours	69,1	25,1	24,5	-26,6	-15,0	-14,8	-33,1	-88,4	-90,1	-157,4	-164,0	-178,0	-25,8	-26,3	-26,6	-66,5	-64,1	-50,6	-240,4	-332,7	-335,5														
Autres services privés	-37,4	-50,5	-74,8	-40,3	-56,0	-100,0	110,0	337,5	123,3	101,1	119,5	265,0	-218,5	28,2	34,4	-223,7	-225,5	-240,5	-2	-2	-2														
Autres transports et autres assurances	-72,3	-63,6	-68,2	-13,3	2,8	-4,1	-55,2	-72,2	-75,9	-139,6	-145,2	-153,1	-33,1	-13,7	-16,0	-139,5	-78,1	-79,4	-452,9	-369,9	-396,6														
Balance des revenus	-588,0	-670,7	-574,8	34,4	8,8	24,9	-803,4	-51,8	-992,5	-957,7	-834,8	-716,2	-750,1	-609,1	-435,1	-681,5	-408,0	-388,8	-3	-2	-3														
Rémunération des salariés	29,2	21,6	71,2	26,5	26,6	27,1	-23,9	-14,7	-14,4	-34,8	-36,6	-40,3	-41,1	-42,8	6,0	3,2	3,3	3,3	-42,5	53,0															
Revenus des investissements	-617,2	-692,3	-646,0	7,9	-17,8	-2,2	-779,5	-37,1	-978,2	-922,9	-798,3	-675,9	-709,0	-566,3	-441,1	-684,7	-411,3	-392,1	-3	-2	-3														
Dont intérêts dette extérieure publique	-209,7	-251,6	-277,5	-1,4	-2,0	-2,4	-124,1	-197,5	-74,0	-186,6	-196,5	-172,6	-25,8	-19,5	-22,0	-45,0	-37,0	-23,7	-3	-2	-3														
Dont intérêts dette extérieure privée																																			
Solde des transferts courants	540,8	570,4	643,8	103,1	45,8	23,3	133,5	173,4	172,9	25,6	-24,7	-66,2	-69,6	-53,4	-59,3	187,1	205,3	301,8	920,4	916,9	1														
Privé	459,6	490,5	527,7	65,6	14,1	-15,6	-13,8	-5,3	-6,1	-64,0	-66,1	-68,2	-105,5	-89,3	-91,2	140,6	144,1	150,1	482,6	487,9	496,7														
Public	81,2	79,9	116,1	37,5	31,8	38,9	147,2	178,7	179,0	89,5	41,4	2,0	35,8	35,9	32,0	46,5	61,2	151,8	437,8	429,0	519,6														
Compte de capital et d'opérations financières	924,6	1	1	96,0	171,8	215,7	728,8	-136,7	562,6	78,7	-774,0	-175,4	24,0	-779,4	-774,3	-180,9	103,5	-216,0	1	-146,3	617,7														
Compte de capital	171,1	133,0	88,1	39,7	71,6	136,4	0,6	37,9	28,9	0,0	0,0	0,8	37,5	0,0	0,0	27,9	128,9	226,5	276,8	371,4	480,7														
Publics (nets)	139,4	85,0	28,0	39,7	71,6	136,4	3,3	41,2	28,9	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	27,4	129,0	226,7	209,8	326,7	420,9														
Privés (nets)	31,7	48,1	60,0	0,0	0,0	0,0	-2,7	-3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	37,5	0,0	0,0	0,5	-0,1	-0,1	67,0	44,8	59,9														
Compte d'opérations financières	753,5	1	917,1	56,3	100,2	79,3	728,2	-174,6	533,7	78,7	-774,0	-176,2	-13,5	-779,4	-774,3	-208,8	-25,4	-442,6	1	-517,8	137,0														
Investissements directs étrangers (nets)	547,1	502,8	565,4	-23,7	13,2	14,9	745,5	980,2	964,1	136,9	010,0	137,7	48,2	-744,5	-721,2	123,3	-283,2	-281,4	1	-541,5	-595,8														
Investissements de portefeuille (nets)	-284,9	75,6	420,6	8,3	83,2	83,1	462,5	45,1	164,0	141,1	349,1	271,8	136,0	154,3	138,1	192,6	156,4	159,3	663,7	236,8	1														
Autres investissements nets	491,3	557,2	-68,9	71,7	3,7	-18,7	-479,9	-1	-594,4	-199,2	-113,1	689,7	-197,7	-189,2	-191,3	-524,7	101,4	-320,5	-838,6	-840,0	-504,1														
Erreurs et omissions	17,2	15,3	-96,1	18,7	74,9	-126,0	-47,6	-235,1	-39,2	-305,0	97,5	331,4	133,3	-90,0	-90,0	-200,7	-255,4	-162,1	-898,7	-348,1	749,0														
Solde global	-279,3	227,6	-136,7	52,3	34,1	143,3	405,8	50,9	82,3	139,3	-248,6	-273,9	-99,2	-243,9	-402,9	170,5	477,6	67,0	37,5	262,0	-942,4														
Financement	279,3	-227,6	136,7	-52,3	-34,1	-143,3	-405,8	-50,9	-82,3	-139,3	248,6	273,9	99,2	243,9	402,9	-170,5	-477,6	-67,0	-37,5	-262,0	942,4														
Variation des réserves officielles (baïsse +)	328,5	-227,6	136,7	-52,3	-27,9	-143,3	95,4	-2,0	-18,4	-77,4	331,3	412,6	-22,3	230,5	397,5	-43,6	-381,8	30,6	-53,1	-454,7	824,3														
Financements exceptionnels	-49,1	0,0	0,0	0,0	-6,2	0,0	-501,2	-48,9	-63,9	-61,9	-82,7	-138,7	121,5	13,3	5,3	-126,9	-95,8	-97,6	15,6	192,7	118,1														
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	-149,0	-6,2	0,0	-16,7	52,1	100,1	20,2	82,0	26,0	0,0	0,0	-8,0	8,9	-39,6	0,0	-136,7	88,3	118,1														
Alègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	149,0	0,0	0,0	3,2	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	41,4	0,0	152,2	104,4	0,0														
Autres	-49,1	0,0	0,0	...	...	...	-487,7	-164,0	-164,0	-82,1	-164,7	-164,7	121,5	13,3	13,3	-135,8	-97,6	-97,6	0,0	0,0	0,0														

2.5. Secteur monétaire

En 2025, l'évolution du secteur monétaire de la CEMAC a été marquée par le maintien d'une dynamique soutenue de création monétaire, dans un contexte caractérisé par (i) le ralentissement de l'activité économique, (ii) la poursuite du reflux des tensions inflationnistes, et (iii) la dégradation de la position extérieure de la Sous-région.

La masse monétaire (M2) s'est accrue de 7,7 % à 22 668,3 milliards à fin décembre 2025, après une progression de 10,5 % en 2024, en raison du dynamisme du crédit intérieur, dont la croissance a plus que compensé l'effet restrictif exercé par la contraction des avoirs extérieurs nets. Le crédit intérieur a progressé de 9,9 %, à 24 972,8 milliards, en liaison avec d'une part la hausse des crédits à l'économie (+10,3 %), reflétant la poursuite du financement des activités productives malgré le maintien de conditions monétaires relativement restrictives, et d'autre part l'augmentation des créances nettes sur les Etats (+9,4 %), en réponse au besoin de financement budgétaire et au recours accru des Trésors nationaux au marché régional des titres publics.

À inverse, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont enregistré une contraction de 14,8 % à 2 845,7 milliards, signe d'une détérioration de la position extérieure de la Sous-région dans un contexte marqué par le dynamisme des importations, les sorties nettes de devises liées aux opérations du secteur pétrolier et la volatilité des cours internationaux des matières premières.

Au total, l'évolution de la masse monétaire a reposé essentiellement sur ses contreparties internes, avec les crédits à l'économie et les créances nettes sur les États, qui ont contribué respectivement à hauteur de 6,1 et 4,6 points à la croissance monétaire. En revanche, les avoirs extérieurs nets et les ressources non monétaires ont contribué négativement, respectivement de 2,4 points et de 0,6 point.

Cette configuration confirme le rôle prépondérant des déterminants internes dans la création monétaire dans la CEMAC en 2025, dans un contexte où les contraintes extérieures ont continué d'exercer une pression significative sur les équilibres monétaires et financiers de la Sous-région.

Tableau 9 : Contreparties de la masse monétaire

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Avoirs extérieurs nets	2 991 316	3 341 059	2 845 731	11,7	-14,8
Crédit intérieur	20 372 186	22 724 334	24 972 818	11,5	9,9
Créances nettes sur les Etats	9 779 752	10 269 380	11 229 614	5,0	9,4
Dont : PNG	10 080 216	10 711 128	11 706 150	6,3	9,3
Crédits à l'économie	10 592 434	12 454 954	13 743 203	17,6	10,3
Masse Monétaire	19 050 742	21 044 236	22 668 289	10,5	7,7
Autres Postes Nets	4 312 822	5 021 159	5 150 259	16,4	2,6
Fonds propres	4 939 171	5 534 942	6 297 221	12,1	13,8
Divers	-626 349	-513 782	-1 146 962	18,0	-123,2
Sources : BEAC					

De manière spécifique, l'évolution des agrégats monétaires se présente comme suit dans les pays de la CEMAC :



2.5.1. Secteur monétaire

En 2025, la masse monétaire de la CEMAC a poursuivi sa progression, bien qu'à un rythme moins soutenu que l'année précédente. En effet, l'agrégat M2 a augmenté de 7,7 % à 22 668,3 milliards, après une hausse de 10,5 % en 2024. Cette évolution traduit la poursuite de l'expansion de la liquidité dans la Sous-région, soutenue principalement par la progression du crédit intérieur. Elle est intervenue dans un contexte caractérisé par une modération de l'activité économique, la poursuite de la désinflation et une détérioration de la position extérieure.

L'analyse par pays a mis en évidence des évolutions contrastées. Les plus fortes progressions ont été observées au Cameroun (+13,8 %), en République Centrafricaine (+9,0 %) et au Gabon (+8,8 %), reflétant le dynamisme des dépôts bancaires et l'évolution favorable des conditions monétaires domestiques. À l'inverse, la croissance monétaire est demeurée plus modérée au Tchad (+4,3 %), au Congo (+3,6 %) et en Guinée Equatoriale (+2,8 %).

Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire par pays de la CEMAC
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Cameroun	8 269 795	9 104 910	10 356 972	10,1	13,8
République Centrafricaine	544 137	623 201	678 996	14,5	9,0
Congo	2 741 684	3 194 706	3 308 912	16,5	3,6
Gabon	3 312 706	3 266 896	3 553 254	-1,4	8,8
Guinée Equatoriale	1 439 862	1 485 519	1 526 604	3,2	2,8
Tchad	2 201 791	2 630 603	2 743 153	19,5	4,3
Ajustements intra-communautaires	540 767	738 401	500 396	36,5	-32,2
CEMAC	19 050 742	21 044 236	22 668 289	10,5	7,7

Sources : BEAC

La structure de la masse monétaire est demeurée globalement stable en 2025. L'augmentation de M2 a été portée par la progression de la monnaie scripturale, des dépôts à terme monétaires et dans une moindre mesure, de la monnaie fiduciaire. Cette évolution reflète l'accroissement des encaisses détenues par les agents économiques ainsi que la poursuite de l'approfondissement de l'intermédiation financière dans la Sous-région.

2 845,7 milliards à fin décembre 2025. Cette évolution reflète la dégradation de la position extérieure de la Sous-région, dans un contexte marqué par la baisse des réserves de change. Elle résulte notamment de la poursuite du dynamisme des importations de biens alimentaires, énergétiques et d'équipement, des sorties nettes de devises associées aux opérations du secteur pétrolier, ainsi qu'à un environnement international caractérisé par une forte volatilité des cours des matières premières.

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

Après une progression de 11,7 % en 2024, les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC ont enregistré une contraction de 14,8 % en 2025 à

L'analyse par pays fait ressortir des évolutions contrastées, avec le Cameroun (+21,9 %), le Congo (+11,8 %) et le Tchad (+8,9 %) qui ont enregistré un renforcement de leurs avoirs extérieurs nets, contrairement au Gabon (-466,8 %) et à la Guinée Équatoriale (-43,7 %).

Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023- 2024	2024- 2025
Cameroun	2 870 811	2 785 559	3 395 342	- 3,0	21,9
République Centrafricaine	71 464	108 570	113 891	51,9	4,9
Congo	209 374	402 690	450 324	92,3	11,8
Gabon	213 431	109 917	- 403 140	- 48,5	- 466,8
Guinée Equatoriale	938 504	638 061	359 192	- 32,0	- 43,7
Tchad	145 924	769 223	837 827	427,1	8,9
Services Centraux	768 456	1 135 431	1 246 691	47,8	9,8
Ajustements intracommunautaires	- 2 226 648	- 2 608 393	- 3 154 396	- 17,1	- 20,9
CEMAC	2 991 316	3 341 059	2 845 731	11,7	- 14,8

Sources : BEAC

Parallèlement, les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont reculé de 19,0 %, pour ressortir à 2 992,3 milliards.

Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023- 2024	2024- 2025
Cameroun	1 702 895	1 964 678	1 906 469	15,4	- 3,0
République Centrafricaine	- 4 248	23 695	28 955	657,8	22,2
Congo	- 30 426	- 10 707	23 249	64,8	317,1
Gabon	35 781	- 295 512	- 701 851	- 925,9	- 137,5
Guinée Equatoriale	704 908	475 773	77 105	- 32,5	- 83,8
Tchad	60 983	438 154	411 639	618,5	- 6,1
Services Centraux	768 456	1 097 385	1 246 691	42,8	13,6
CEMAC	3 238 349	3 693 466	2 992 257	14,1	- 19,0

Sources : BEAC

Dans ce contexte, le niveau des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale a reculé de 13,0 % en glissement annuel au terme de l'année 2025, ressortant à 6 370,4 milliards. Cette baisse résulte principalement

du repli du Compte d'opérations (- 23,4 %), partiellement compensé par la progression de l'encaisse-or (+ 47,6 %) et des avoirs en DTS (+ 8,3 %).

Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023- 2024	2024- 2025
Encaisse- Or	248 792	333 896	492 903	34,2	47,6
Compte d'opérations	4 751 330	4 807 461	3 681 192	1,2	- 23,4
Avoirs en DTS	157 866	126 429	136 881	- 19,9	8,3
Position de réserve au FMI	38 532	39 711	37 572	3,1	- 5,4
Autres avoirs en devises (1)	1 689 442	1 987 363	2 075 022	17,6	4,4
CEMAC	6 885 962	7 322 976	6 370 367	6,3	- 13,0

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Sources : BEAC



Par ailleurs, les engagements extérieurs officiels ont poursuivi leur tendance baissière (- 4,7 %) à 3 431,3 milliards à fin 2025, en lien notamment avec la réduction des recours

aux financements du FMI (- 9,1 %), traduisant une moindre dépendance à l'endettement extérieur officiel.

Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023- 2024	2024- 2025
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	1 351 525	1 381 137	1 413 455	2,2	2,3
Recours aux crédits du FMI	2 296 088	2 220 259	2 017 858	-3,3	-9,1
TOTAL	3 647 613	3 601 396	3 431 313	-1,3	-4,7
(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux					
Sources : BEAC					

Enfin, la position extérieure nette des établissements de crédit s'est améliorée en 2025, tout en demeurant négative, s'établissant à - 153,4 milliards après - 351,6 milliards en 2024. Cette évolution s'explique par une hausse des avoirs extérieurs bruts

(+ 23,2 %), combinée à une baisse des engagements extérieurs (- 6,3 %), ce qui traduit en somme un ajustement progressif de la position extérieure des banques de la Sous-région.

Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Avoirs extérieurs bruts	738 016	597 247	736 041	-19,1	23,2
Engagements extérieurs (2)	985 049	948 828	889 438	-3,7	-6,3
CEMAC (Solde net)	-247 033	-351 581	-153 397	-42,3	56,4
Cameroun	-68 868	-307 611	-151 799	-346,7	50,7
République Centrafricaine	-16 905	-22 552	-24 198	-33,4	-7,3
Congo	-4 003	4 939	23 195	223,4	369,6
Gabon	-166 982	15 151	-16 257	109,1	-207,3
Guinée Equatoriale	-812	-10 859	34 056	-1 237,3	413,6
Tchad	10 537	-30 649	-18 394	-390,9	40,0
Ajustements intracommunautaires	-	-	-	-	-
(1) () Avoirs extérieurs	(-) Engagements extérieurs				
(2) Y compris la dette postale					
Sources : BEAC					

2.5.3. Crédit intérieur

En 2025, le crédit intérieur de la CEMAC a poursuivi sa progression, bien qu'à un rythme légèrement inférieur à celui observé en 2024. Son encours s'est établi à 24 972,8 milliards à fin décembre 2025 (+9,9 %), après une variation de 11,5 % l'année précédente. Cette évolution traduit le maintien d'une dynamique favorable de financement de l'économie et des administrations publiques, malgré un environnement caractérisé par des conditions monétaires relativement restrictives et un ralentissement de l'activité économique dans plusieurs de la CEMAC.

La progression du crédit intérieur résulte à la fois de la hausse des créances nettes sur les États (+ 9,4 %) et de celle des crédits à l'économie (+ 10,3 %), qui sont demeurés les principales composantes de cette contrepartie de la masse monétaire.

L'analyse par pays met en évidence des évolutions contrastées. Les progressions les plus importantes du crédit intérieur ont été enregistrées en Guinée Équatoriale (+ 42,3 %), au Gabon (+ 24,7 %) et au Cameroun (+ 14,4 %), tandis que des replis ont été observés au Congo (- 1,4 %), en République Centrafricaine (- 0,7 %) et au Tchad (- 0,4 %).

Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Créances nettes sur les États	9 779 752	10 269 380	11 229 614	5,0	9,4
Crédits à l'économie	10 592 434	12 454 954	13 743 203	17,6	10,3
CEMAC	20 372 186	22 724 334	24 972 818	11,5	9,9
Cameroun	6 980 535	7 366 125	8 429 984	5,5	14,4
République Centrafricaine	679 584	618 866	614 766	-8,9	-0,7
Congo	2 818 901	3 217 133	3 172 867	14,1	-1,4
Gabon	3 347 749	3 687 665	4 597 962	10,2	24,7
Guinée Équatoriale	980 131	866 216	1 233 037	-11,6	42,3
Tchad	2 056 809	2 146 966	2 139 248	4,4	-0,4
Ajustements intracommunautaires	3 508 477	4 821 363	4 784 954	37,4	-0,8
Sources : BEAC					

Les créances nettes du système monétaire sur les États ont progressé de 9,4 % en 2025, pour atteindre 11 229,6 milliards, après une hausse de 5,0 % un an plus tôt.

Cette évolution reflète la persistance des besoins de financement des administrations publiques dans un contexte de poursuite des investissements publics, des dépenses sociales et sécuritaires ainsi que des contraintes budgétaires observées dans plusieurs États membres.

Le recours accru au marché sous-régional des titres publics a continué de soutenir les besoins de trésorerie des États.

Les établissements de crédit ont ainsi renforcé leur exposition aux administrations publiques, contribuant à l'augmentation des créances nettes sur les Trésors nationaux.

Les hausses les plus significatives ont été enregistrées en Guinée Équatoriale (+129,7 %) et au Gabon (+40,6 %), reflétant une intensification du recours au financement intérieur. À l'inverse, des diminutions ont été observées au Tchad (-13,5 %), au Congo (-4,6 %) et en République Centrafricaine (-2,7 %), tandis que le Cameroun a enregistré une progression modérée (+6,0 %).



Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

(Décembre 2023 – Décembre 2025)					
	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Cameroun	2 383 902	2 009 499	2 130 142	-15,7	6,0
République Centrafricaine	477 583	418 324	407 045	-12,4	-2,7
Congo	1 545 474	1 724 060	1 644 533	11,6	-4,6
Gabon	1 712 093	1 792 566	2 519 815	4,7	40,6
Guinée Equatoriale	84 884	202 554	465 173	138,6	129,7
Tchad	1 197 618	1 196 232	1 034 889	-0,1	-13,5
Ajustements intracommunautaires	2 103 761	2 926 145	3 070 395	39,1	4,9
CEMAC	9 779 752	10 269 380	11 229 614	5,0	9,4
(1) () Créances sur les Etats	(-) Dettes envers les Etats				
Sources : BEAC					

La poursuite de cette dynamique appelle toutefois à une vigilance particulière. Une augmentation soutenue des financements accordés aux administrations publiques est susceptible d'accroître les risques d'éviction du secteur privé et de renforcer les vulnérabilités liées à l'exposition du système bancaire au risque souverain.

S'agissant des crédits à l'économie, ils ont progressé de 10,3% en 2025, à 13 743,2 milliards à fin décembre, après une hausse de 17,6% à fin 2024, témoignant du maintien de l'activité de financement du secteur privé, malgré un contexte caractérisé par des taux d'intérêt relativement élevés, des conditions d'octroi de crédit plus prudentes et un environnement économique moins favorable qu'en 2024.

L'analyse géographique met en évidence une forte progression des crédits au Cameroun (+17,6%), au Tchad (+16,2%), en Guinée Équatoriale (+15,7%) et au Gabon (+9,7%), reflétant le maintien de la demande de financement des entreprises et des ménages dans ces économies. Au Congo (+2,4%) et en République Centrafricaine (+3,6%), la croissance du crédit est demeurée plus modérée, traduisant une dynamique économique relativement moins favorable et une plus grande prudence des établissements de crédit.

L'analyse par maturité confirme la prédominance des financements à court terme dans la structure du crédit bancaire au

sein de la CEMAC. À fin décembre 2025, les crédits à court terme ont représenté 55,4% de l'encours total des crédits à l'économie, contre 40,9% pour les crédits à moyen terme et seulement 3,7% pour les crédits à long terme.

Les crédits à court terme ont progressé de 10,7%, à 7 617,9 milliards, traduisant l'importance des besoins de trésorerie et de financement du cycle d'exploitation des entreprises.

Les crédits à moyen terme ont augmenté de 8,8%, à 5 615,8 milliards, soutenus notamment par le financement des investissements productifs et de certains projets d'équipement. Les crédits à long terme ont enregistré la plus forte progression relative (+24,3%) à 509,4 milliards. Malgré cette évolution favorable, leur poids est demeuré limité dans le portefeuille global des établissements de crédit.

Dans l'ensemble, la structure du financement bancaire de la CEMAC reste largement orientée vers le court terme, traduisant une préférence persistante des établissements de crédit pour les financements présentant des horizons de remboursement plus courts et des risques généralement mieux maîtrisés. Le renforcement progressif des crédits à moyen et long terme a constitué un enjeu important pour le financement durable de l'investissement et de la transformation structurelle des économies de la Sous-région.

Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité
(Décembre 2023 – Décembre 2025)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Crédits à court terme	5 913 636	6 883 850	7 617 920	16,4	10,7
Crédits à moyen terme	4 296 580	5 161 386	5 615 838	20,1	8,8
Crédits à long terme	382 218	409 718	509 445	7,2	24,3
CEMAC	10 592 434	12 454 954	13 743 203	17,6	10,3
Cameroun	4 596 633	5 356 626	6 299 842	16,5	17,6
République Centrafricaine	202 001	200 542	207 721	-0,7	3,6
Congo	1 273 427	1 493 073	1 528 334	17,2	2,4
Gabon	1 635 656	1 895 099	2 078 147	15,9	9,7
Guinée Equatoriale	895 247	663 662	767 864	-25,9	15,7
Tchad	859 191	950 734	1 104 359	10,7	16,2
Ajustements intracommunautaires	1 130 279	1 895 218	1 756 936	67,7	-7,3
Crédit à court terme					
	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Cameroun	2 832 192	3 558 714	3 816 972	25,7	7,3
République Centrafricaine	88 565	94 356	115 774	6,5	22,7
Congo	836 906	778 129	952 823	-7,0	22,5
Gabon	1 022 061	990 157	1 295 554	-3,1	30,8
Guinée Equatoriale	445 217	505 961	486 895	13,6	-3,8
Tchad	658 973	763 245	729 940	15,8	-4,4
Ajustements intracommunautaires	29 722	193 288	219 962	550,3	13,8
CEMAC	5 913 636	6 883 850	7 617 920	16,4	10,7
Crédit à moyen terme					
	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Cameroun	2 343 960	2 530 885	2 797 131	8,0	10,5
République Centrafricaine	93 069	93 549	102 010	0,5	9,0
Congo	604 805	704 433	782 711	16,5	11,1
Gabon	816 108	1 038 816	1 021 916	27,3	-1,6
Guinée Equatoriale	193 572	228 718	244 425	18,2	6,9
Tchad	245 162	291 392	264 887	18,9	-9,1
Ajustements intracommunautaires	-96	273 593	402 758	283 679,4	47,2
CEMAC	4 296 580	5 161 386	5 615 838	20,1	8,8
Crédit à long terme					
	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2023	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Cameroun	180 474	210 243	278 149	16,5	32,3
République Centrafricaine	18 908	19 816	13 815	4,8	-30,3
Congo	51 362	45 772	43 394	-10,9	-5,2
Gabon	56 930	49 174	50 425	-13,6	2,5
Guinée Equatoriale	24 873	33 185	41 090	33,4	23,8
Tchad	46 599	49 722	69 330	6,7	39,4
Ajustements intracommunautaires	3 072	1 806	13 242	-41,2	633,2
CEMAC	382 218	409 718	509 445	7,2	24,3
Sources : BEAC					



MISSIONS ET GOUVERNANCE



INFOGRAPHIES

MISSIONS ET GOUVERNANCE



Données clés

5,00 % → **4,75 %**

Taux directeur (TIAO) :

5,00 % en janvier, 4,50 % en mars,
4,75 % en décembre 2025

Missions clés de la BEAC



Politique
monétaire



Emission
monétaire



Politique
de change



Gestion
des réserves



Systèmes
de paiement



Stabilité
Financière



5 730,3 + 6,8 %

Circulation fiduciaire,
en milliards de FCFA



59 banques
en activité dans la CEMAC
au 31/12/2025



19 065 / 13 998

Dépôts (+5,9 %) /
Crédits bancaires bruts
(+10,9 %), en milliards FCFA



6 251,5 Record
Titres publics levés en 2025
(Mds F CFA) - cumul
depuis 2011 : 32 864,5 Mds



735 858 +46 %

Valeur des opérations
SYGMA traitées,
en milliards de FCFA



521 / 1 515,5
Établissements de microfinance
agréés /dépôts collectés
(Mds F CFA)

Faits Marquants

9 sessions du Comité Ministériel UMAC, 5 du Conseil d'Administration, 4 du CPM
Adoption du nouveau logo BEAC et du Plan Stratégique 2025-2030.

1. MISSIONS

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

À l'échelle mondiale, les autorités monétaires ont continué de faire évoluer leurs politiques monétaires, passant d'une orientation très restrictive à une position plus accommodante. Dans certains des pays dont la politique budgétaire a pris un tour plus accommodant, les taux directeurs sont restés plutôt stables. En raison des inquiétudes quant à l'excès de volatilité observé sur les marchés financiers, qui pourrait découler des risques de refinancement souverain, les Banques Centrales ont eu beaucoup de difficultés à assurer à la fois la mission de stabilité des prix et de stabilité financière (Chapitre 2 de l'édition d'octobre 2024 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde, FMI). En outre, dans ces conditions, les perspectives d'inflation ont varié et les Banques Centrales n'ont pas apporté les mêmes réponses face aux évolutions économiques, monétaires et financières.

En revanche, dans la CEMAC, les tensions inflationnistes se sont atténuées, et sur la base du monitoring des risques pesant sur l'atteinte de la stabilité monétaire, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a débuté l'année avec une orientation moins restrictive, avant de durcir à nouveau sa

politique monétaire en fin d'année, en raison des préoccupations suscitées par la trajectoire des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Ainsi, le CPM a décidé de baisser son principal taux directeur en mars 2025 et de le relever en décembre 2025.

1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

La BEAC a débuté l'année 2025 avec une politique monétaire moins restrictive, ramenant le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 4,50 %, après 5,00 %. Quant au Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM), il est revenu à 6,00 % en mars 2025, après 6,75 %. En revanche, en décembre 2025, la BEAC a opté pour une orientation plus restrictive de sa politique monétaire, relevant le TIAO à 4,75 %, après 4,50 % en mars 2025. Le TFPM a également été relevé de 6,00 % à 6,25 % en décembre 2025.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

a) Taux directeurs

Comparativement à l'exercice 2024, les taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire se sont présentés comme suit au 31 décembre 2025 :

Taux de référence	Décembre 2024	Décembre 2025
Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	5,00	4,75
Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM)	6,00	6,25
Taux de la Facilité de Dépôt (TFD)	0,00	0,00

S'agissant de la grille de rémunération des placements publics, elle est demeurée inchangée et s'est présentée au 31 décembre 2025 comme suit :

Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0)	0,40%
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,05%
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,00%
Sources : BEAC	



b) Réserves obligatoires

Au cours de l'exercice 2025, la BEAC a maintenu inchangés les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % pour les exigibilités à vue et 4,50 % pour les exigibilités à terme. En revanche, le niveau moyen mensuel des réserves obligatoires à observer par les établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 7,75 % à 1 214,6 milliards en décembre 2025, en liaison avec l'accroissement des dépôts de la clientèle dans le système bancaire.

c) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Pour rappel, les concours de la Banque Centrale aux Etats sont constitués des créances consolidées sur les avances statutaires et des titres publics rachetés par la BEAC sur le marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC dans le cadre du plan de riposte de la Banque Centrale contre la crise Covid-19.

Au titre des créances consolidées sur les avances statutaires, le total des engagements en capital des États vis-à-vis de la BEAC est revenu de 2 770,0 milliards en décembre 2024 à 2 710,8 milliards en décembre 2025. En effet, conformément aux nouvelles Conventions signées avec les Etats en 2021 après la Résolution n°01 du Comité Ministériel de l'UMAC du 21 septembre 2021 relative au rééchelonnement des crédits consolidés, les premières échéances de remboursement du capital ont été réglées à partir du 31 mars 2025.

De même, des échéances de remboursement en intérêts d'un montant global de 79,7 milliards ont également été payées par les six États de la CEMAC en 2025.

Ainsi, la situation des crédits consolidés par pays s'est déclinée comme ci- dessous au 31 décembre 2025.

Tableau 19 : Répartition des créances consolidées sur les Etats de la CEMAC au 31 décembre 2025

En milliards			
ETATS	Concours consolidés au 31.12.24	Concours consolidés au 31.12.25	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2025
Cameroun	576 898	568 126	16 850
Centrafrique	80 484	76 723	2 191
Congo	572 000	557 768	16 317
Gabon	452 500	441 241	12 908
Guinée Équatoriale	608 703	599 447	17 779
Tchad	479 430	467 502	13 676
CEMAC	2 770 015	2 710 807	79 721
Sources : BEAC			

Au 31 décembre 2025, l'encours des titres rachetés, compte tenu des tombées d'échéances, est revenu à 166,0 milliards, contre 233,6 milliards un an auparavant. Il est réparti par Etat émetteur comme suit : 13,2 milliards pour le Cameroun, 34,9 milliards pour le Congo, 56,9 milliards pour le Gabon, 36,5 milliards pour la Guinée Equatoriale et 24,4 milliards pour le Tchad.

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

Entre décembre 2024 et décembre 2025, le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire a été marqué par une forte augmentation des concours de la BEAC au système bancaire,

notamment avec la reprise des injections actives de la Banque Centrale.

a) Ponction de liquidités

Contrairement à l'année antérieure, l'année 2025 n'a donné lieu à aucune opération de retrait de liquidités.

b) Injections de liquidités

Au cours de l'année 2025, la moyenne journalière des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, s'est accrue de 61,0 % à 1 578,5 milliards, dans un contexte global d'assèchement de la liquidité du système bancaire qui s'est accentué à partir du second semestre.

Les injections de la BEAC sur le marché monétaire se sont présentées comme suit :

- *Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidités*

Comparativement à l'exercice 2024, l'encours moyen des avances consenties par la Banque Centrale au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidités (OPIL) a plus que triplé, s'élevant de 98,3 milliards à fin 2024 à 427,4 milliards à fin 2025. Toutefois, le coût moyen des liquidités injectées (taux moyen pondéré des montants adjugés) est revenu de 6,55 % en 2024 à 5,24 % en 2025.

- *Interventions au titre de la facilité de prêt marginal*

Le volume moyen journalier des avances au titre de la facilité de prêt marginal a progressé de 34,7 % à 1 021,4 milliards en 2025, soutenu par la hausse des besoins de liquidités des établissements de crédit en situation de dépendance au refinancement de la Banque Centrale, dont le nombre est passé de cinq (05) à huit (08) à fin 2025.

- *Guichet Spécial de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables*

Le volume moyen journalier des avances accordées par l'Institut d'Émission pour le refinancement des crédits d'investissements productifs, à travers le Guichet Spécial de refinancement, a baissé de 10,9 % à 109,5 milliards en 2025.

- *Autres interventions de la BEAC*

Au cours de la période sous revue, des établissements de crédit ont également eu recours aux avances intra-journalières auprès de la Banque Centrale pour gérer leurs besoins de trésorerie au jour le jour. A cet égard, l'encours moyen journalier des avances sollicitées est passé à 3,2 milliards en 2025 (+ 192,0 %).

Enfin, des opérations de réglage fin ont été, pour la première fois, déclenchées par la BEAC en 2025 pour un volume moyen de 17,0 milliards.

1.1.2.2 Marché interbancaire

a) Transactions interbancaires

En 2025, l'encours moyen mensuel des transactions interbancaires a connu une hausse à 806,6 milliards, contre 571,2 milliards un an auparavant. Aussi, l'encours moyen des opérations en blanc est passé de 173,5 milliards à 277,5 milliards et celui des opérations de pension-livree de 397,7 milliards à 529,1 milliards.

La dynamique observée sur le compartiment interbancaire a résulté, d'une part, de la maîtrise graduelle par les établissements de crédit des différentes réformes introduites dans le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire, notamment les mesures visant à restaurer la confiance entre les acteurs de marché, et d'autre part, de la bonne orientation de la politique de gestion de liquidité de la BEAC. En effet, le nombre de participants dans le réseau interbancaire a augmenté de 48 à 55 entre 2024 et 2025. Dans le même temps, 3 771 opérations, d'un montant cumulé de 19 628,7 milliards, ont été enregistrées au cours de l'année 2025, contre 3 714 opérations identifiées un an plus tôt, pour un volume cumulé de 14 978,1 milliards.

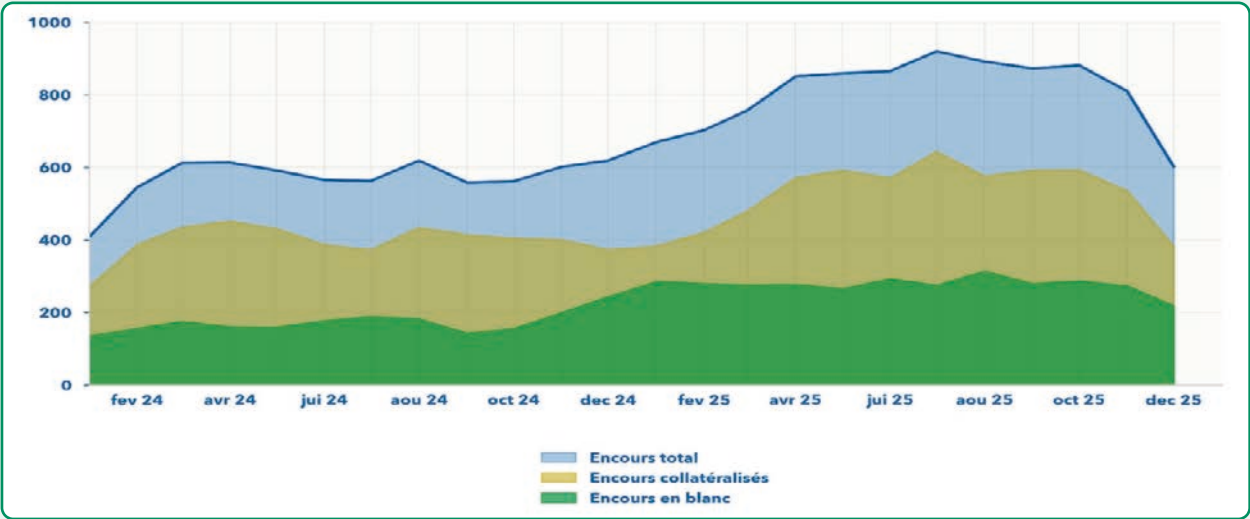
Le graphique 14 illustre une évolution en dents de scie de la dynamique du marché interbancaire en 2025. Celle-ci s'est caractérisée par une tendance globalement haussière au cours du premier semestre, suivie d'un repli progressif à partir du second semestre de l'année. Cette régression



progressive est apparue plus prononcée au niveau des opérations interbancaires en blanc, traduisant une préférence affichée des

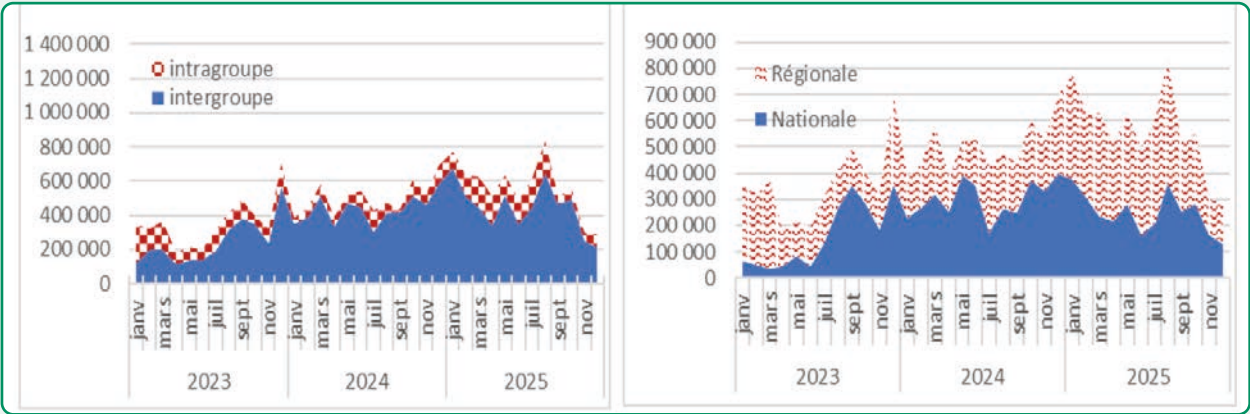
établissements de crédit pour les transactions collatéralisées dans un contexte de raréfaction de la liquidité.

Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires (2024 -2025)
(en milliards)

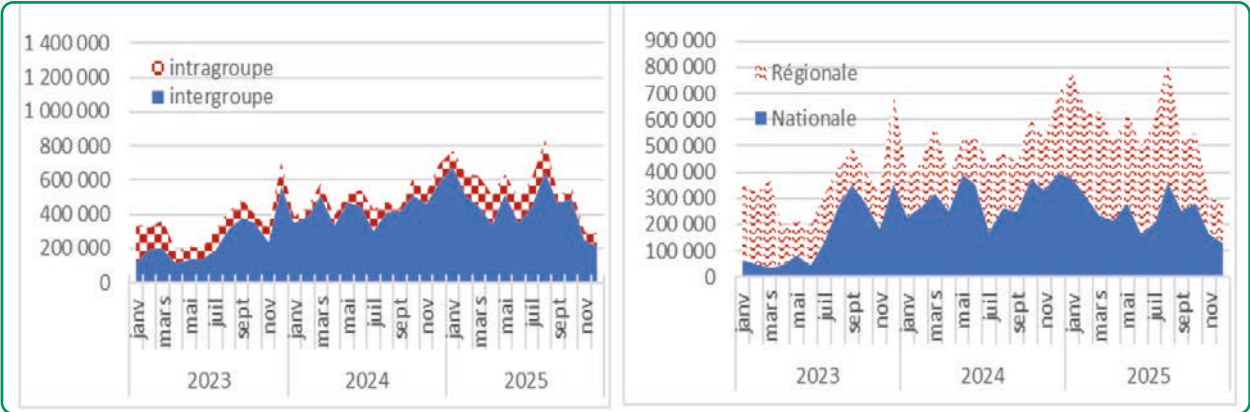


Sources : BEAC

Graphique 15 : Évolution mensuelle du volume des opérations interbancaires
Opérations interbancaires en blanc



Opérations de pension-livrée



Sources : BEAC

b) Taux d'intérêt interbancaires

En 2025, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire ont oscillé entre 0,50 % et 10,25 % pour les opérations en blanc et entre 4,50 % et 7,95 % pour les opérations de pension-livrée. En moyenne, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré des opérations en blanc (TIMP à 7 jours), cible intermédiaire de la politique monétaire, s'est établi à 6,39 % en 2025, contre 6,21 % un an plus tôt, tandis que celui des opérations de pension-livrée s'est situé à 5,60 %, contre 6,16 % l'année précédente.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

La Banque Centrale a mis en circulation, à compter du 15 décembre 2022, une nouvelle gamme de billets « type 2020 », suivie d'un retrait progressif de la circulation des billets de la gamme 2002 et de la démonétisation, depuis le 1^{er} mars 2023, des billets de la gamme 1992. À fin décembre 2025, au total 1,6 milliard de coupures de la gamme 2020 ont été émises par la BEAC tandis que la valeur des encaisses en billets disponibles (billets émis et billets non émis) détenues par la Banque Centrale s'est établie à 4 580,8 milliards.

S'agissant des pièces de monnaie, la Banque Centrale a décidé d'améliorer quantitativement et qualitativement leur circulation fiduciaire à travers la mise en circulation, le 02 avril 2025, d'une nouvelle gamme de pièces de monnaie « type 2024 » avec comme innovation majeure, l'introduction d'une pièce de 200 FCFA et des pièces à pans de 50 et 100. A cet effet, sur les 471 millions de pièces de monnaie de 500, 200, 100, 50, 25, 5, 10, 2 et 1 commandées pour le compte de l'exercice 2025, 191,3 millions de pièces ont été mises

en circulation, soit un taux de dissémination au sein de la population de la CEMAC de 41%. Les encaisses de pièces (pièces émises et pièces non émises) détenues par la Banque Centrale se sont élevées à 613,4 millions de pièces de monnaie.

La demande des billets et pièces adressée à la Banque Centrale est demeurée dynamique. Les prélèvements de billets et pièces aux guichets de la Banque Centrale se sont élevés à 7 216,5 milliards (+ 1,1 % par rapport à 2024), tandis que le montant des versements a baissé de 1,9 % à 6 347 milliards. La valeur des émissions nettes² s'est établie ainsi à 869,5 milliards en 2025.

La circulation fiduciaire dans la CEMAC a progressé de 6,8 % à 5 730,3 milliards. La valeur des billets en circulation a représenté 98 % de la valeur de la circulation fiduciaire totale, soit 5 616,2 milliards, tandis que la part des pièces de monnaie s'est située à 2 %, soit 114,1 milliards incluant les anciennes gammes de pièces dont la circulation fiduciaire est estimée à 35,2 milliards.

En volume, au 31 décembre 2025, ce sont 1 192,3 millions de billets et 1 351,3 millions de pièces de monnaie qui ont été mis en circulation dans la CEMAC, traduisant la préférence persistante des agents économiques pour l'utilisation de la monnaie fiduciaire dans leurs transactions commerciales malgré la progression du taux de bancarisation, la promotion et le développement des moyens de paiements alternatifs.

Conformément à la résolution n°6 de la session ordinaire du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2019, la méthodologie de calcul de la circulation fiduciaire des Etats de la CEMAC est basée sur le PIB et la population. Ainsi, la valeur des billets et pièces en circulation à fin décembre 2025 se présente par pays comme suit : 2 543,7 milliards pour le Cameroun, 342,1 milliards pour la République Centrafricaine, 642,4 milliards pour le Congo, 611,4 milliards pour le Gabon, 421,7 milliards pour la Guinée Equatoriale et 1 168,9 milliards pour le Tchad.

² Somme cumulée des différences entre les prélèvements et les versements aux guichets de la Banque Centrale.



1.2.2. Activités des salles de tri

Les salles de tri de la BEAC ont reçu de la Caisse Courante un volume de 1 115,7 millions de billets versés, toutes gammes et dénominations confondues et 1 137,2 millions de billets ont été triés, soit un taux de traitement de 102 %. Ce résultat atteste qu'en plus des billets reçus au cours de l'année 2025, une partie des billets en attente de tri en fin d'année 2024 a également été traitée dans les salles de tri.

L'activité des salles de tri a permis de récupérer 840,1 millions de billets valides qui ont été transférés à la Caisse Réserve, tandis que 297,1 millions de billets usés ont été transférés à la Caisse Destruction, soit un taux de récupération global des billets valides de 73,9 %.

Pour accroître la productivité des salles de tri et garantir, sur le moyen et long terme, une capacité optimale de traitement des versements des billets de retour de circulation, la Banque Centrale a, d'une part, procédé au renforcement des effectifs de tri par le recrutement de 124 Trieuses, et d'autre part, augmenté son parc de machines de tri en dotant les services Emission Monétaire de 32 systèmes de traitement de billets de banque supplémentaires de type BPS Centrale C4-8S capables d'effectuer du tri qualité et de détruire automatiquement les billets usés.

1.3. Politique de change

L'une des missions essentielles de la BEAC est de conduire la politique de change de la CEMAC en veillant au respect du cadre réglementaire y relatif et de tous les actes qui en découlent. La CEMAC étant une petite économie ouverte sur l'extérieur, avec un régime de change fixe vis-à-vis de sa monnaie d'ancrage (l'euro) et une flexibilité des changes par rapport aux autres devises, les mouvements de capitaux sont régis par une réglementation des changes.

À ce titre, la Direction de la Réglementation des Changes (DRC) est notamment chargée i) d'instruire les demandes de transferts soumises à la décision du Gouverneur ; ii) de suivre la mise en œuvre

et l'évolution de la Réglementation des Changes ; et iii) d'assurer la coordination des travaux similaires menés par les Directions Nationales.

1.3.1. Etat de mise en œuvre de la Réglementation des Changes de la BEAC

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement n° 02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 relatif à la Réglementation des Changes dans la CEMAC, ainsi que de ses textes d'application, la BEAC a organisé, de sa propre initiative ou à la demande des agents économiques, plusieurs réunions avec l'ensemble des parties prenantes. L'objectif de ces rencontres était d'harmoniser la compréhension des dispositions réglementaires afin de garantir leur application effective.

Parallèlement, la BEAC a procédé à plusieurs sessions de formation au profit des banques commerciales, afin d'améliorer leurs capacités dans la gestion des diligences liées à la Réglementation des Changes et de jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires agréés auprès des autres assujettis. Dans le cadre de l'accompagnement permanent des agents économiques et des banques commerciales de la Sous-région, la BEAC a également organisé des réunions périodiques sous forme de visioconférences pour répondre à leurs préoccupations.

1.3.2. Situation des autorisations préalables et déclarations

Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre opérationnelle de la politique de change, la BEAC assure le contrôle du respect des dispositions réglementaires à travers l'examen des dossiers qui lui sont transmis par les agents économiques, y compris les établissements de crédit, conformément au dispositif en vigueur, à savoir :

- les opérations soumises à autorisation préalable de la BEAC ;
- les opérations soumises à déclaration préalable et a posteriori à la BEAC ;
- les demandes d'avis conforme en vue de l'agrément des bureaux de change

par les Ministères en charge de la Monnaie et du Crédit des différents Etats de la CEMAC.

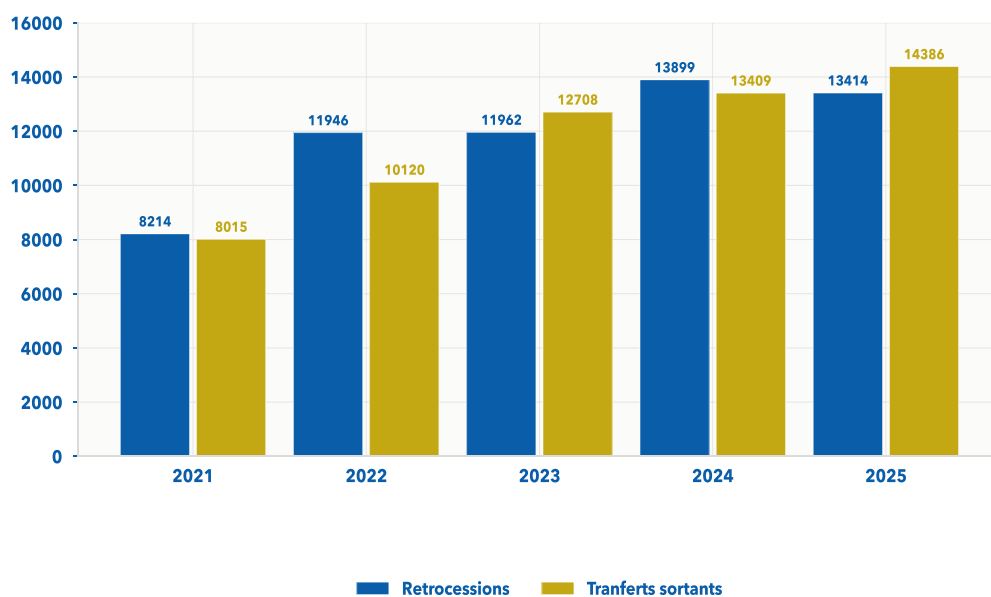
Au titre des opérations soumises à autorisation et à déclaration préalables de la BEAC, plusieurs demandes ont été reçues au cours de l'année 2025.

1.3.3 Situation des transferts, des rapatriements et des rétrocessions de devises à la BEAC

Les transferts sortants sont soumis à l'examen préalable pour prise de décision par les instances habilitées de la Banque Centrale. D'autres formules d'allocation de devises font

l'objet de contrôle a posteriori, en l'occurrence les allocations hebdomadaires accordées aux banques de la CEMAC pour le dénouement des opérations de faibles montants et la proportion de devises que les banques sont autorisées à conserver pour le règlement des besoins courants. L'utilisation à bon escient de cette quote-part de devises ainsi que le respect des exigences en matière de rétrocession de devises à la Banque Centrale font l'objet de déclarations des états DFX (*Declaration of Foreign Exchange*) transmis quotidiennement par ces banques à la BEAC. Il est à noter que les transferts entrants en devises sont rétrocédés à la Banque Centrale dans le cadre de la centralisation des devises en vue de leur gestion optimale.

Graphique 16 : Evolution annuelle des rétrocessions et des transferts sortants en devises



Sources : Comptes BDF+CITI USD

Les rétrocessions de devises à la BEAC se sont établies à 13 092 milliards (- 5,8 % par rapport à 2024). Un examen des comptes de correspondants de la BEAC a révélé que certaines banques de la CEMAC n'ont pas respecté le niveau de rétrocessions édicté par la Réglementation des Changes, fixé à un minimum de 70 % des devises encaissées

auprès des correspondants étrangers. Par conséquent, des lettres de constat ont été régulièrement adressées à ces banques, en application des textes. Aussi, les sanctions prévues dans la Lettre Circulaire N° 001/GR/2022 du 18 février 2022 ont été appliquées à l'encontre desdites banques.



Les sommes encaissées par les établissements de crédit de la CEMAC en 2025 se sont élevées à 15 808,10 milliards pour un volume de 355 802 opérations effectuées. Sur ce montant, 11 170,08 milliards ont été rétrocédés à la BEAC, soit un taux de rétrocession annuel de 71 %. Le reliquat a servi à la satisfaction des besoins courants comme le prévoit la Réglementation des Changes. Par ailleurs, les rapatriements des Trésors qui ont transité directement par les comptes de correspondants de la BEAC (1 921,96 milliards) sont assimilés aux rétrocessions.

1.3.4 Situation des agréments des bureaux de change et des importations des billets de banque

Les bureaux de change sont des établissements opérant sur un territoire économique dont l'activité porte sur les opérations de change manuel des billets de banque et des devises. Ces bureaux de change opèrent dans la CEMAC avec un agrément délivré par les Ministères en charge de la Monnaie et du Crédit des différents Etats membres, après un avis conforme délivré par la BEAC qui assure le contrôle de leurs activités.

A fin décembre 2025, un total de 204 bureaux de change ont été en activité dans la CEMAC. Le Cameroun et le Congo ont concentré 63 % de cet effectif.

1.3.5 Opérations de contrôle sur pièce et sur place

Les contrôles sur pièce et sur place constituent un élément essentiel du suivi de la mise en œuvre de la Réglementation des Changes. Pour mener à bien ces contrôles, la BEAC a bénéficié du concours du Secrétariat Général de la COBAC qui a effectué une large revue sur le respect de la Réglementation

des Changes par certaines banques. Ainsi, depuis l'entrée en vigueur des nouveaux textes et à la suite des contrôles sur place, des recommandations ont été formulées et des sanctions prises à l'encontre des établissements contrevenants. A ce jour, plus d'une trentaine de banques de la Sous-région ont été contrôlées au titre de l'application de la Réglementation des Changes. En 2025, quatre (04) établissements de crédit ont été contrôlés, contre sept (07) établissements en 2024.

S'agissant des contrôles sur pièce effectués par la BEAC, l'outil SWIFT Scope est mis à contribution depuis mars 2019 pour contrôler les opérations exécutées hors du canal de la Banque Centrale. A la suite de diverses analyses relevant des failles ou des irrégularités, des lettres de constat ou des mises en demeure sont régulièrement adressées aux assujettis contrevenants. Ainsi, des contrôles sur pièce ont été effectués sur 56 établissements de crédit, contre 26 en 2024.

1.3.6 Gestion des opérations des entreprises extractives

Parmi les principales diligences de la BEAC relatives aux opérations des industries extractives, figurent l'autorisation des comptes en devises et le suivi de leurs opérations internationales. A la suite des discussions engagées avec les entreprises extractives de la CEMAC depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Réglementation des Changes en 2019, et afin de s'assurer du respect par ces dernières des dispositions réglementaires applicables en matière de rapatriement des devises issues de leurs activités, la BEAC a pris un ensemble de mesures ayant abouti à l'ouverture dans ses livres de plus d'une cinquantaine de comptes en faveur des banques commerciales de la CEMAC dans cinq devises différentes (euro, dollars américain et canadien, yuan et livre sterling).

1.4. Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des avoirs placés au Compte d'Opérations et des dépôts en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires et des investissements sur les marchés obligataires internationaux.

1.4.1. Position de change

Les réserves de change se sont établies à 6 470 milliards, contre 7 329 milliards au 31 décembre 2024, en raison du déficit cumulé de la balance courante, observée à travers l'analyse des transferts nets estimés à -1 034 milliards. Toutefois, une amélioration a été observée au mois de décembre 2025. En effet, les réserves de change ont enregistré une progression mensuelle de 189 milliards, grâce à un afflux net de devises de 171 milliards enregistré en décembre 2025, consécutif notamment à un financement accordé par Afreximbank au profit de l'Etat du Cameroun.

Les avoirs extérieurs à vue, composés du compte d'Opérations, des billets étrangers et correspondants hors zone d'émission, ont baissé à 3 815 milliards à fin décembre 2025, contre 4 962 milliards un an plus tôt. Cette baisse a résulté principalement du recul de 23,7 % du niveau du Compte d'Opérations, en raison d'une forte demande de devises émanant des États et des acteurs économiques de la CEMAC pour la couverture de leurs engagements extérieurs au cours de l'année 2025.

En revanche, les autres avoirs extérieurs en devises convertibles, constitués de la position auprès des correspondants de la salle des marchés et des portefeuilles titres ont progressé à 1 988 milliards au 31 décembre 2025, contre 1 867 milliards un an auparavant. Cette hausse est due à l'augmentation des soldes des comptes en devises, ainsi qu'à l'accroissement de la valeur des portefeuilles titres, gérés par la Salle des Marchés de la BEAC.

La valeur du stock d'or de la BEAC a atteint 493 milliards au 31 décembre 2025 (+47,6 % en glissement annuel), sous l'effet

de la forte appréciation du cours de l'once dans un contexte de regain des incertitudes sur les marchés financiers internationaux.

Les avoirs auprès du FMI, qui englobent les avoirs en Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et position en tranche de réserves, se sont établis à 174 milliards au 31 décembre 2025 (+10,0 % par rapport à 2024).

Le taux de centralisation des avoirs au Compte d'Opérations a baissé de 8,25 points de pourcentage, revenant de 71,7 % en décembre 2024 à 63,5 % à la fin de l'année 2025. Cependant, ce ratio est demeuré largement supérieur au seuil conventionnel minimum de 50 %.

1.4.2. Résultats de la Salle des Marchés

a) Résultat de la gestion des réserves de change

Le résultat global de la gestion des réserves de change s'est élevé à 198,9 milliards (-30,3 %), en raison de la diminution significative de la rémunération des dépôts auprès du Trésor français, consécutive à la baisse des taux directeurs de la BCE et à la contraction de l'encours moyen placé au Compte d'Opérations.

Les activités de la Salle des Marchés de la BEAC ont généré un résultat comptable de 81,5 milliards à fin 2025 (-8,8 % en glissement annuel). Le résultat financier a pour sa part, régressé de 10,7 % à 66,96 milliards. Les rendements financier et comptable annuels sont ressortis respectivement à 3,62 % et -0,15 %, contre 4,23 % et 4,40 % à fin décembre 2024.

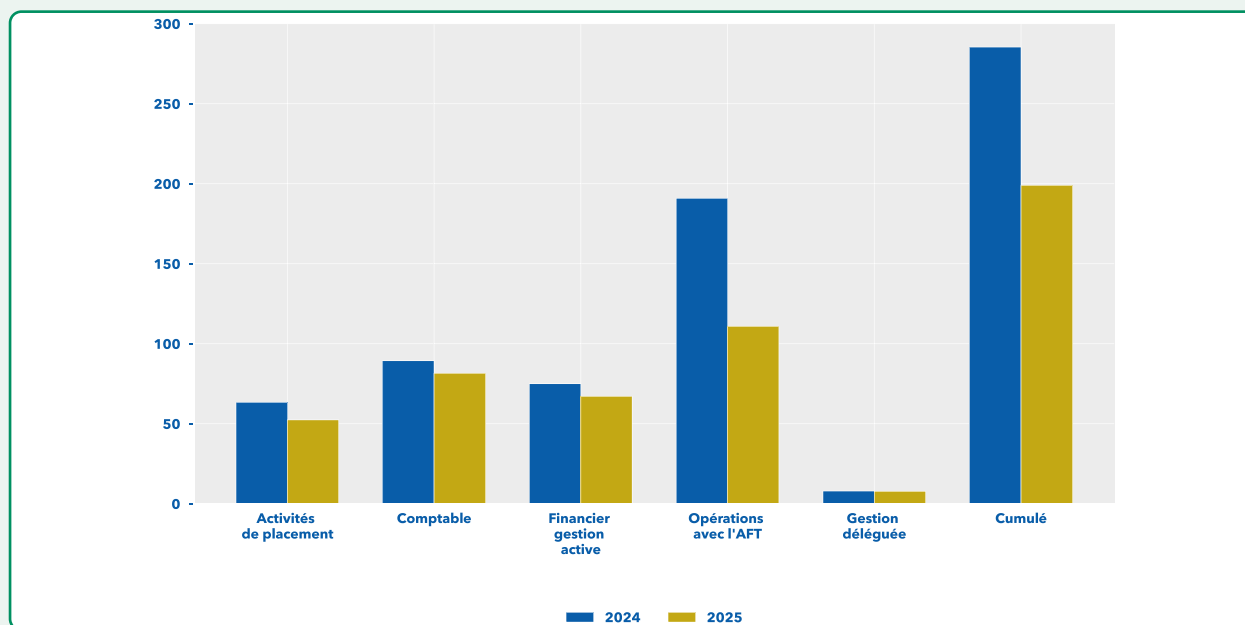
Les avoirs placés au Compte d'Opérations ont dégagé un résultat de 110,6 milliards en 2025, contre 190,9 milliards en 2024, résultant de l'effet combiné des baisses successives des taux directeurs de la BCE (-100 pb) et de la réduction de la position moyenne des placements auprès du Trésor français.



À l'inverse, l'activité de gestion de l'or a enregistré une performance particulièrement favorable. Le résultat s'est amélioré de 78,85 % à 360,87 milliards à fin 2025, en liaison avec la forte appréciation du cours de l'once d'or, qui est passé de 2 521,11 EUR au 31 décembre

2024 à 3 721,71 EUR au 31 décembre 2025. La valorisation du stock d'or à la juste valeur a généré une plus-value latente de 360,60 milliards, comptabilisée dans les capitaux propres au titre des « Autres Éléments du Résultat Global ».

Graphique 17 : Evolution des résultats de la Salle des Marchés (2024- 2025)



Sources : BEAC

b) Résultat de la gestion des titres domestiques

La gestion du portefeuille de titres domestiques a généré un résultat de 17,10 milliards au 31 décembre 2025. Ce portefeuille comprend 144 lignes d'Obligations du Trésor Assimilable (OTA) émises par les six Etats membres de la CEMAC, pour une valeur nominale de 221,50 milliards.

(risques de change et de taux), du risque de crédit (pour les contreparties et émetteurs) et des risques opérationnels, dans un environnement financier international caractérisé notamment par une forte volatilité.

1.4.3. Gestion des risques

Le suivi des risques afférents aux réserves de change est encadré par la Politique d'Investissement et de Contrôle des Risques adoptée par le Conseil d'Administration, ainsi que par différents textes pris par les Organes de décision de la BEAC.

Le suivi des risques liés aux réserves de change a consisté en l'analyse permanente du risque de liquidité, du risque de marché

1.5. Gestion des systèmes et moyens de paiement

1.5.1. Systèmes de traitement automatisés

En 2025, la place financière de la CEMAC comptait 70 participants sur le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 72 sur le Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), dont les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors nationaux. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission durant la période sous-revue.

1.5.2. Déroulement des échanges sur SYGMA

Au 31 décembre 2025, SYGMA comptait 70 participants, dont la BEAC et les six (06) Trésors publics nationaux. A cette date,

473 706 opérations ont été traitées pour un montant de 735 858 milliards en 2024, en augmentation de 14,1 % en volume et de 46,0 % en valeur par rapport à l'année précédente.

Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA entre 2024-2025

TYPE DE PARTICIPANTS	MT 103		MT202		Total opérations (MT 103+ MT202)	
	Volume	Valeur (XAF)	Volume	Valeur (XAF)	Volume	Valeur (XAF)
Participants Banques (Hors BEAC)	198 685	33 982 948 669 749	80 874	39 309 675 335 358	279 559	73 292 624 005 107
Participants BEAC	12 177	3 563 646 613 646	181 970	659 001 572 094 731	194 147	662 565 218 708 377
Total 2025	210 862	37 546 595 283 395	262 844	698 311 247 430 089	473 706	735 857 842 713 484
Total 2024	167 185	35 431 599 755 710	247 761	468 633 020 671 898	414 946	504 064 620 427 608
Variation	26,12%	5,97%	6,09%	49,01%	14,16%	45,98%
Sources : BEAC						

• Déroulement des opérations sur GIMACPAY

L'interopérabilité monétique dans la CEMAC est assurée par la plateforme GIMACPAY exploitée par le GIMAC, qui dispose d'un centre de traitement monétique permettant l'interopérabilité des cartes de paiement et des transferts des fonds.

Les opérations de compensation de GIMACPAY sont réglées dans SYGMA. Ainsi, pour 2025, il a été enregistré une valeur de 678,6 milliards pour un volume de 14 179 opérations, contre 726,9 milliards pour un volume de 16 972 opérations en 2024. Ces opérations traduisent des variations négatives en termes de volume de -16,5 % et de -6,7 % en termes de valeur.

• Les opérations du Dépositaire Central Unique des Titres

La BEAC est la Banque de Règlement des opérations de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et de celles de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres publics (CRCT).

- Opérations de la BVMAC

Les opérations de la BVMAC se règlent également dans SYGMA. En 2025, 965 opérations ont été effectuées (+59,3 % par

rapport à 2024) pour une valeur de 421,36 milliards (+37,9 % par rapport à 2024), en raison du remboursement du capital et des intérêts sur les emprunts obligataires émis par les Etats de la CEMAC.

- Opérations de la CRCT

La BEAC gère la CRCT dont les opérations sont réglées sur la plateforme SYGMA. En 2025, la CRCT a enregistré 234 opérations (- 24,0 % par rapport à 2024) pour une valeur de 12,8 milliards (-110,6 % par rapport à 2024), grâce aux débits d'office sur les participants, à savoir les produits encaissés par la BEAC sur les « opérations sur Titres ».

1.5.3. Déroulement des échanges sur SWIFT

La messagerie SWIFT est utilisée par la BEAC depuis le 1^{er} juillet 1998. Le Service des Règlements Internationaux de la DSMP effectue trois types de transferts :

- les transferts ordonnés par les Directions Nationales pour le compte des banques commerciales, Trésors Nationaux, Comptables publics et assimilés, institutions régionales et internationales ;
- les transferts ordonnés par la BEAC pour son propre compte (transferts des Services Centraux) ; et



- les transferts privés à caractère social des agents du Siège.

• **Transferts émis et reçus par les participants BEAC**

En 2025, l'ensemble des Centres de la BEAC a émis 29 615 transferts vers la Banque de France (- 9 % par rapport à 2024). Le montant global de ces ordres s'est élevé à 10 978,267 milliards (-12 % par rapport à 2024).

L'ensemble des Centres de la BEAC a reçu de la Banque de France 21 671 ordres de paiement en 2025, contre 21 569 en 2024,

soit une quasi stabilité. Ces entrées de fonds se sont globalement élevées à 7 419, 461 milliards (- 2,8 % par rapport à 2024).

1.5.4 Déroulement des échanges sur SYSTAC

En 2025, SYSTAC comptait 72 participants, incluant les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors Publics nationaux (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et Tchad).

Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2025

Pays	2025					
	Chèques		Virements		Total opérations	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Cameroun	415 977	1 628 457 511 511	10 264 984	9 199 101 080 323	10 680 961	10 827 558 591 834
Tchad	23 924	191 881 074 404	1 658 295	1 022 268 460 746	1 682 219	1 214 149 535 150
République Centrafricaine	11 707	32 901 990 991	791 856	208 497 983 410	803 563	241 399 974 401
Congo	171 648	1 268 101 782 238	2 069 104	1 570 648 202 789	2 240 752	2 838 749 985 027
Gabon	259 336	1 312 790 477 406	2 133 018	2 764 947 518 171	2 392 354	4 077 737 995 577
Guinée Eq.	13 667	107 287 164 579	127 279	267 410 894 549	140 946	374 698 059 128
CCR*	8 756	395 197 731 450	200 327	1 871 783 151 701	209 083	2 266 980 883 151
Total	905 015	4 936 617 732 579	17 244 863	16 904 657 291 689	18 149 878	21 841 275 024 268

* CCR = Centre de Compensation Régional

Sources : BEAC

En 2025, 18 149 968 opérations ont été enregistrées dans SYSTAC, dont 905 015 opérations pour les transactions par chèque et 17 244 863 opérations pour les transactions par virement, contre 19 347 482 opérations en 2024. L'ensemble de ces opérations équivaut à 21 841,3 milliards au titre de l'année 2025, contre 19 302,5 milliards en 2024.

1.5.4 Incidents de paiement

En 2025, le montant global des chèques rejetés pour les motifs « absence ou insuffisance de provision » s'est situé à 130, 9 milliards pour 15 626 chèques, contre 128,672 milliards pour 16 701 chèques en 2024. Ainsi, la valeur des impayés a augmenté de 1,72 %, tandis que la variation en volume a baissé de 6,4 %.

Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement (2024-2025)

PAYS	Incidents de paiement							
	2024		2025		Variation			
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	%	Valeur	%
Cameroun	7 636	39 835 976 473	7 529	40 744 469 476	-107	-1,40%	908 493 003	2,28%
Tchad	190	3 037 530 281	274	4 422 336 336	84	44,21%	1 384 806 055	45,59%
République Centrafricaine	144	458 585 474	152	450 334 239	8	5,56%	-8 251 235	-1,80%
Congo	3 270	19 428 680 371	2 933	24 193 318 611	-337	-10,31%	4 764 638 240	24,52%
Gabon	4 388	18 815 440 208	3 986	24 819 226 199	-402	-9,16%	6 003 785 991	31,91%
Guinée Eq.	158	1 009 492 779	167	1 714 696 153	9	5,70%	705 203 374	69,86%
CCR*	915	46 086 912 342	585	34 545 968 814	-330	-36,07%	-11 540 943 528	-25,04%
Total	16 701	128 672 617 928	15 626	130 890 349 828	-1075	-6,44%	2 217 731 900	1,72%

Sources : BEAC

1.6 Stabilité financière

1.6.1 Système bancaire

Au 31 décembre 2025, la CEMAC comptait 59 banques en activité. Par pays, elles sont réparties comme suit : Cameroun (18 banques), Centrafrique (4 banques), Congo (9 banques), Gabon (8 banques), Guinée Equatoriale (5 banques) et Tchad (10 banques).

a) Indicateurs d'activité des banques de la CEMAC

• Evolution de l'intermédiation bancaire

Les dépôts collectés par l'ensemble des banques de la CEMAC se sont accrus de 5,9 %, à 19 065 milliards au 31 décembre 2025, soit 69,2 % du total de bilan. Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 13 998 milliards (+ 10,9 % par rapport à leur niveau à fin décembre 2024). En conséquence, les crédits nets se sont établis à 12 383 milliards (45 % du total du bilan).

La part des créances en souffrance dans les crédits bruts s'est élevée à 16 %, contre 16,2 % l'année précédente. Toutefois,

une légère dégradation de la qualité du portefeuille de crédits est observée au cours du dernier trimestre de 2025, avec une hausse de 0,9 % de l'encours des créances en souffrance. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 72,0 %, contre 72,3 % en décembre 2024.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 136,2 % contre 143,9 % en décembre 2024.

Les banques de la CEMAC ont dégagé un excédent des capitaux permanents en diminution de 29,9 % à 624 milliards au 31 décembre 2025, contre 884 milliards un an plus tôt.

L'excédent de trésorerie a diminué à 602 milliards, soit 7,6 % en variation annuelle, pour se situer à 764 milliards (27,8 % du total du bilan) à fin décembre 2025.

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC de fin décembre 2021 à fin décembre 2025 est présentée dans le tableau 23.

Tableau 23 : Evolution des principaux agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC (en milliards)

Valeurs	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-25
Dépôts de la clientèle	12 770, 358	14 765, 721	16 631, 080	17 995, 150	19 064 661
Crédits bruts	9 955, 932	10 495, 175	11 742, 297	12 501, 445	13 998 230
Créances en souffrance	1 935, 881	1 917, 931	1 879, 413	2 023, 943	2 243 837
Prov. dépréc. créances clientèle	1 231, 116	1 198, 757	1 398, 216	1 464, 056	1 615 594
Crédits nets	8 724, 816	9 296, 418	10 344, 081	11 037, 389	12 382 636
Valeurs immobilisées	1 656, 797	1 645, 990	1 815, 810	2 595, 392	2 776 039
Excédent de trésorerie	4 801, 360	6 771, 425	7 480, 717	8 245, 853	7 643 228
TOTAL BILAN CEMAC	18 179, 749	19 846, 825	22 401, 176	24 966, 866	27 535 603
Sources : CERBER/SPECTRA					

• Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont ressortis à 14 686 milliards (+77 % du total des dépôts), contre 14 267 milliards (79,3 % du total des dépôts) une année auparavant.

Constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse notamment), les ressources à terme collectées auprès de la clientèle se sont accrues de 16,1 % à 3 426 milliards, soit 18 % du total des dépôts.



Tableau 24 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC
(en milliards)

Valeurs	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-25
Dépôts publics	1 279, 179	1 404, 884	1 926, 909	2 091, 677	2 151 602
Dépôts des entreprises publiques	808, 060	853, 041	926, 206	960, 373	1 069 229
Dépôts privés	9 494, 558	10 782, 787	11 946, 529	12 962, 376	14 041 985
Dépôts des non-résidents	431, 163	814, 919	1 018, 705	1 141, 628	849 181
Dépôts non ventilés	757, 398	910, 092	812, 732	839, 096	952 664
Dépôts de la clientèle	12 770, 358	14 765, 723	16 631, 080	17 995, 150	19 064 661
Sources : CERBER/SPECTRA					

• **Évolution des emplois de la clientèle**

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 10 509 milliards et ont représenté 75,1 % du total des crédits bruts, contre 9 710 milliards correspondant à 77,7 % du total des crédits bruts en 2024. En valeur absolue, ils ont progressé de + 8,2 % à 798,6 milliards. Les crédits aux Etats sont ressortis à 1 384 milliards, soit 9,9 % du total des crédits bruts,

contre 1 020 milliards équivalent à 8,2 % des crédits bruts au 31 décembre 2024. En valeur absolue, ils ont été en hausse +35,6 % de 363,5 milliards par rapport à décembre 2024. Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à 1 218 milliards, après 1 004 milliards au 31 décembre 2024, soit 8,7 % des crédits distribués, contre 8,0 % un an plus tôt. Ainsi, ils ont progressé de +21,3 % à 213,8 milliards, par rapport à l'année précédente.

Tableau 25 : Evolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC
(en milliards)

Valeurs	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-25
Crédits à l'Etat	1 091, 506	991, 736	1 104, 117	1 020, 440	1 383 963
Crédits aux entreprises publiques	639, 473	703, 224	1 002, 234	1 004, 707	1 218 544
Crédits au secteur privé	7 450, 376	8 026, 946	8 704, 873	9 710, 378	10 509 016
Crédits aux non-résidents	563, 458	518, 885	622, 559	461, 649	588 675
Encours financier des crédit-bail	102, 425	139, 369	159, 028	139, 056	137 009
Autres créances	108, 700	115, 018	149, 489	165, 215	161 023
Total Crédits	9 955, 938	10 495, 178	11 742, 297	12 501, 445	13 998 230
Sources : CERBER/SPECTRA					

• **Évolution de l'excédent de trésorerie**

En 2025, les ressources de trésorerie se sont fixées à 4 037 milliards, contre 2 684 milliards un an auparavant. Elles sont constituées de ressources à terme (78,2 %) et de ressources à vue (21,8 %). Quant aux emplois de trésorerie, ils se sont établis à 11 681 milliards, contre 11 761 milliards à fin décembre 2024. Ils comprennent, entre autres, les titres de placement et de transaction (56,3 %, contre 48,8 % un an plus tôt). Les emplois de trésorerie sont également

constitués des opérations à terme (8,3 %) et des opérations à vue (35,3 %).

S'agissant des opérations avec la BEAC, le solde a diminué de 57,3 % entre décembre 2024 et décembre 2025, soit -1 186 milliards. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des avoirs des banques auprès de la BEAC (-146,6 milliards), conjuguée avec la forte hausse du refinancement auprès de la Banque Centrale (+1 038 milliards, soit +105,5 % par rapport à l'année précédente).

b) Situation prudentielle du système bancaire

Au plan prudentiel, sur les 55 banques figurant dans le champ d'analyse (sans changement par rapport à l'année précédente) :

- 42 banques ont été en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital *minimum* (contre 36 banques l'année précédente) ;
- en matière de *solvabilité*, 42 banques ont extériorisé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 10,5 %, contre 46 banques l'année précédente (le minimum réglementaire étant fixé à l'époque à 7 % des fonds propres nets) ;
- dans le cadre des *normes de division des risques*, 44 banques sont parvenues à respecter la limite globale, en maintenant en-dessous de l'octuple des fonds propres nets, la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (contre 41 l'année précédente), et 36 banques se sont conformées à la limite individuelle, en entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets (contre 37 banques un an auparavant) ;

- s'agissant de la *couverture des immobilisations par les ressources permanentes*, 31 banques ont réalisé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 41 l'année précédente) ;

- en ce qui concerne le rapport de *liquidité*, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois ont été supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 46 banques (contre 49 banques l'année précédente) ;

- quant au respect du *coefficient de transformation à long terme*, 40 banques sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (le nombre de banques en conformité était de 46 l'année précédente) ;

- enfin, 42 banques ont maintenu la somme des engagements sur les actionnaires, *administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel* en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (le nombre de banques en conformité était de 49 l'année précédente).

Tableau 26 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles

Ratios prudentiels	déc.-22	déc.-23	déc.-24	déc.-25
Capital minimum	37	36	36	42
Couverture des risques	38	40	46	42
Plafond global des risques	45	45	41	44
Plafond individuel des risques	39	32	41	36
Couverture des immobilisations	38	38	49	31
Rapport de liquidité	46	41	41	46
Coefficient de transformation	40	35	46	40
Engagements sur les apparentés	39	39	49	42
Adéquation des fonds propres	36	35	33	40
Sources : CERBER et retraitements				

Au total, 40 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 33 banques l'année précédente). La norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements de

crédit est celle se rapportant à la couverture des immobilisations. La norme relative aux engagements sur les apparentés à constituer est celle à l'égard de laquelle il a été observé le plus grand nombre de banques en infraction.



1.6.2. Secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2025, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 521 établissements agréés et en activité, répartis entre le Cameroun (384), la République Centrafricaine (12), le Congo (46), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (59). Le total bilan des établissements de microfinance de la CEMAC a progressé de 9 % en variation annuelle à 2 239 517 millions.

a) Indicateurs d'activité des microfinances de la CEMAC

- Evolution de l'intermédiation financière
 - Evolution des dépôts de la clientèle

A fin décembre 2025, les dépôts collectés dans la CEMAC se sont établis à 1 515,5 milliards (+7,2 % par rapport à 2024). Par pays, les EMF du Cameroun (+16 %) et du Tchad (+2,6 %) ont affiché des croissances positives par rapport à l'année précédente en termes de collecte des dépôts, tandis que celles du Gabon (-16,1 %), de la Guinée Equatoriale (-15 %), du Congo (-3,3 %) et de la Centrafrique (-3,1 %) ont enregistré un recul du niveau de leurs dépôts en glissement annuel.

La structure des dépôts dans la CEMAC à fin décembre 2025 a montré une prépondérance des dépôts à vue, qui ont représenté près de 90 % de l'encours global. Cette prédominance a été particulièrement marquée au Congo (94 %) et au Cameroun (84 %), tandis que les dépôts à terme sont restés modestes, autour de 6 % au Cameroun, 12 % au Gabon et 2 % au Congo, traduisant une capacité encore limitée à mobiliser des ressources longues ; une caractéristique structurelle du marché, accentuée dans le secteur de la microfinance. Les dépôts à régime spécial, très minoritaires, n'ont pas dépassé 7 % au Cameroun et 1 % au Congo, alors que les autres dépôts sont demeurés marginaux dans la plupart des pays, à l'exception du Tchad, où ils ont atteint 27 %, et de la Guinée Equatoriale, où ils ont représenté 44 %.

- Évolution des emplois de la clientèle

L'encours de crédits dans la CEMAC a poursuivi une dynamique globalement positive en 2025, avec une progression régionale de +118 519 millions (soit +11 %), portée avant tout par trois pays (Cameroun, Congo et République Centrafricaine). Le Cameroun est demeuré le principal contributeur de cet agrégat, enregistrant une hausse de +114 250 millions (+17 %), représentant plus de 96 % de la croissance régionale. Le Congo a également contribué de manière significative avec +33 488 millions (+14 %), tandis que la République Centrafricaine a affiché une progression modeste de +1 176 millions (+13 %).

Les créances en souffrance ont enregistré une progression de 33 % entre 2024 et 2025. Cette détérioration du portefeuille de crédits est principalement imputable à la forte augmentation des créances impayées (+60 %) et des créances douteuses (+28 %), dans un contexte marqué par les déclassements opérés traditionnellement en fin d'exercice.

Par ailleurs, les provisions constituées ont progressé de 27 %. Cette augmentation est demeurée néanmoins insuffisante pour absorber la détérioration observée du portefeuille de crédits. Le taux de provisionnement des créances douteuses a reculé légèrement, revenant de 63 % en 2024 à 62 % en 2025, en dépit de l'augmentation des créances en souffrance.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette des établissements de microfinance de la CEMAC a progressé légèrement (2 %), portée par le dynamisme des places camerounaise et gabonaise, et la reprise observée au Tchad. La trésorerie nette régionale a atteint 757 126 millions, dominée par le Cameroun (390 209 millions, soit plus de 51 % du total) et le Congo (298 732 millions, 39 %). Cette configuration traduit une liquidité globalement confortable à l'échelle régionale, mais fortement polarisée, avec une dépendance marquée aux correspondants bancaires et une concentration géographique qui expose le secteur à des risques systémiques en cas de tension sur les deux principaux marchés.

Tableau 27 : Evolution du total bilan par pays
(Décembre 2021- Décembre 2025)

en millions

Pays	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Variation à 1 an
Cameroun	798 033	1 030 168	1 125 002	1 160 645	1 395 878	20%
Centrafrique	32 523	38 769	34 369	31 849	31 424	-1%
Congo	442 357	515 497	597 962	629 368	607 468	-3%
Gabon	124 817	141 580	158 612	197 924	155 954	-21%
Guinée Equatoriale	337	ND	2 448	568	687	21%
Tchad	24 741	29 619	27 598	41 087	48 106	17%
Total CEMAC	1 422 808	1 755 633	1 945 990	2 061 441	2 239 517	9%

Sources : SESAM

Tableau 28 : Evolution des principaux agrégats bilanciaux des établissements financiers
(Décembre 2021- Décembre 2025)

en millions

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	Variation à 1 an
Dépôts	1 075 989	1 306 007	1 488 716	1 515 545	1 625 076	7%
Crédits bruts	716 448	891 926	952 462	1 039 360	1 157 879	11%
Créances en souffrance	109 581	146 157	163 308	177 812	236 806	33%
Provisions constituées	71 481	75 568	76 796	82 212	104 168	27%
Crédits nets	644 967	816 358	875 666	957 148	1 053 712	10%
Valeurs immobilisées	115 827	147 532	166 101	164 114	194 535	19%
Trésorerie nette	514 858	605 390	688 343	743 374	757 126	2%

Sources : SESAM

b) Situation prudentielle des établissements de microfinance de la CEMAC

Il ressort de l'examen du reporting réglementaire SESAME effectué par les EMF déclarants à fin décembre 2025, les faits ci-après :

- 29,2 % des EMF (contre 24,8 % à fin décembre 2024) ont extériorisé un *ratio de couverture des risques* inférieur au minimum réglementaire de 10 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/07 ;

- le *ratio de couverture des immobilisations* de 38,9 % des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 100,0 % prescrit par le règlement COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations, ce qui indique une gestion inadéquate des actifs immobilisés par rapport aux ressources permanentes ;

- 25,6 % des EMF (contre 27,4 % en an plus tôt) ont affiché un *rapport de liquidité* inférieur au minimum réglementaire de 100 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/14 ;

- en matière de *division des risques*, 15% des EMF (contre 12,4 % un an auparavant) n'ont pas respecté la limite globale de ce ratio fixée à 800 % par l'article 6 du règlement COBAC EMF 2002/08, et 36,39 % des EMF (contre 32 % un an auparavant) ont enfreint la limite individuelle du ratio fixée à 15 % (pour les EMF de 1^{ère} catégorie) et 25 % (pour les EMF de 2^{ème} et 3^{ème} catégories), en violation de l'article 5 du règlement COBAC EMF 2002/08 ;

- au regard des *engagements en faveur des apparentés*, 31,7 % des EMF (contre 19,5 % un an auparavant) n'ont pas respecté les limites individuelle et globale de ce ratio fixée respectivement à 5 % et 20 % par les articles 2 et 3 du Règlement COBAC EMF 2002/10.



1.6.3. Marchés des capitaux de la CEMAC

1.6.3.1. Marché des valeurs du Trésor

En 2025, le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a confirmé son rôle central dans le financement des besoins budgétaires des États, avec une progression soutenue des volumes mobilisés. Toutefois, cette intensification du recours au marché s'est faite au prix d'un durcissement des conditions financières notamment une hausse combinée des taux de couverture des émissions et du coût moyen des ressources levées. Cette évolution accroît les vulnérabilités du marché, en particulier le risque de refinancement à l'échelle régionale et une possible dégradation de la perception du risque souverain des émetteurs.

a) Marché primaire

Les émissions de titres publics organisées par la BEAC ont atteint un niveau record avec 32 864,5 milliards levés depuis 2011. En 2025, les Trésors publics ont levé 6 251,5 milliards, à travers 470 adjudications, dont 260 en bons du Trésor assimilables (BTA) pour 2 976,6 milliards et 210 en obligations du Trésor assimilables (OTA) pour 3 224,9 milliards.

Les ressources mobilisées par les Trésors publics au cours de cette année se sont accrues de 37,8 % par rapport à l'année 2024, et ont représenté près de 19,0 % du cumul des ressources levées sur le marché des titres publics depuis son lancement en 2011.

Les émissions de titres à moyen et long terme (OTA) ont largement progressé, avec un montant global de 3 274,9 milliards levés en 2025 (+81,3 %) par rapport à 2024 .

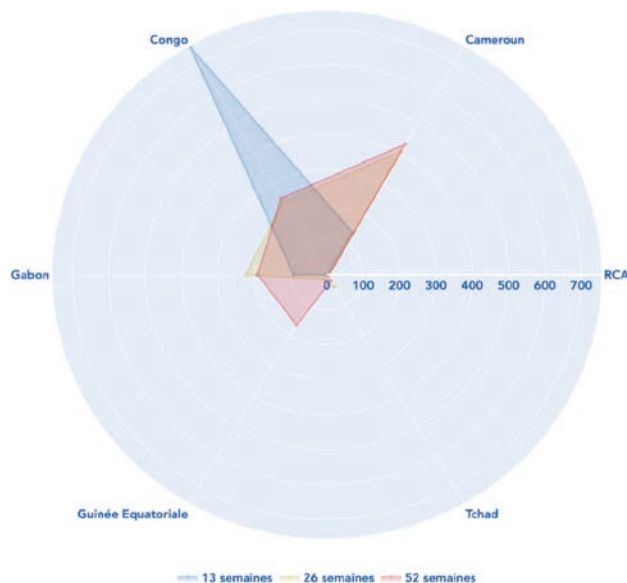
Tableau 29 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA
en milliards

Types de titres	2024	2025
	Montants émis	Montants émis
BTA	2 730 442	2 976 617
Cameroun	899 072	978 505
République Centrafricaine	19 309	11 596
Congo	1 050 595	1 240 061
Gabon	430 717	504 238
Guinée Equatoriale	193 965	181 175
Tchad	136 784	61 042
OTA	1 806 550	3 274 857
Cameroun	261 503	351 048
République Centrafricaine	151 259	153 070
Congo	426 960	578 630
Gabon	508 676	1 478 382
Guinée Equatoriale	-	223 836
Tchad	458 152	489 890
Total	4 536 992	6 251 474
Sources : BEAC/CRCT		

Les avancées notables enregistrées sur le segment moyen et long terme, et les émissions de BTA sur le marché des titres

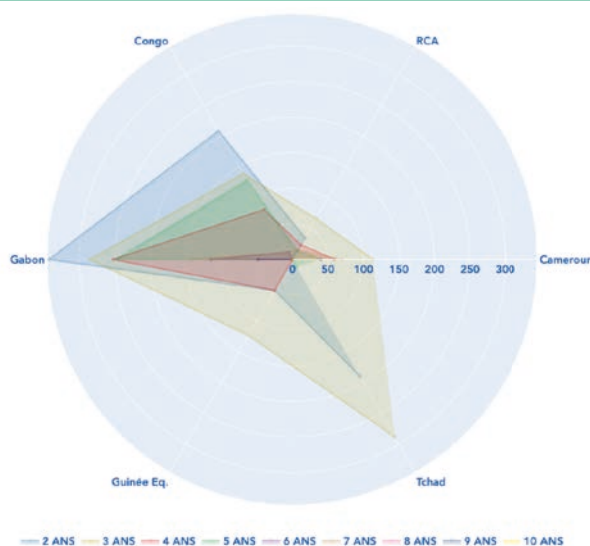
publics n'ont représenté que 47,6 % du total de l'activité au cours de l'année, contre 60,2 % en 2024.

Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité des BTA
(en millions)



Sources : BEAC/CRCT

Graphique 19 : Volumes des émissions par maturité des OTA
(en millions)



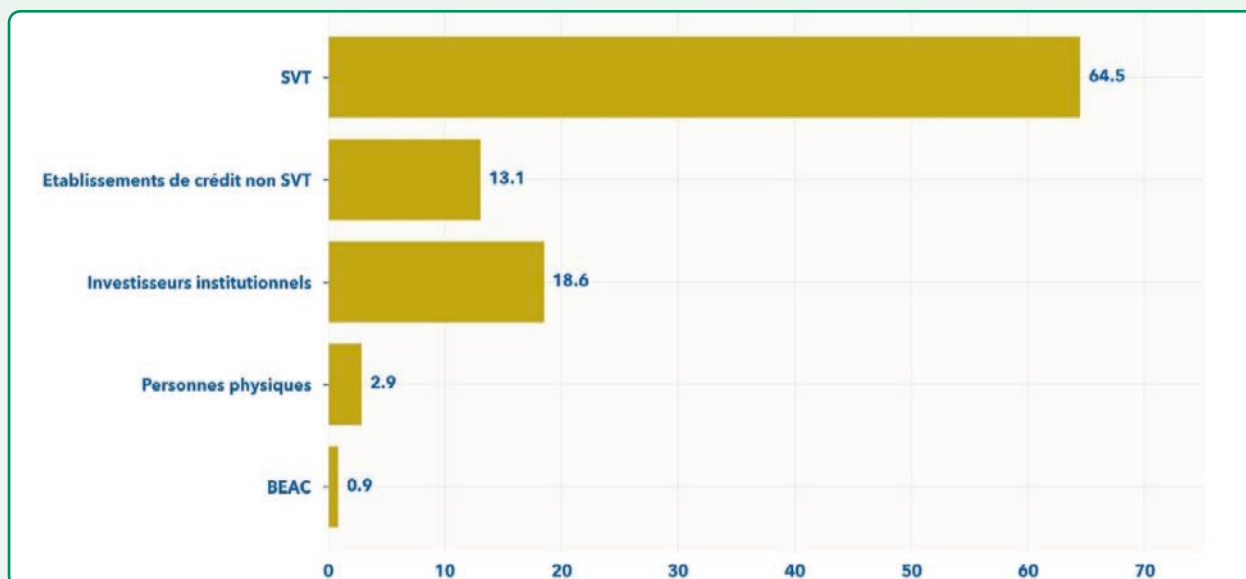
Sources : BEAC/CRCT

L'encours de la dette sur le marché des valeurs du Trésor (BTA et OTA) des États membres de la CEMAC est demeuré en constante augmentation. Il a désormais passé la barre de 9 000 milliards pour atteindre 9 310,2 milliards au 31 décembre

2025, en hausse de 0,8 % par rapport à la situation à fin septembre 2025 et de 25,2 % comparativement à 2024. La hausse de l'encours des titres publics a été observée pour tous les Trésors émetteurs à l'exception de la Guinée Équatoriale.



Graphique 20 : Structure des détenteurs des titres publics
(en %)



Sources : BEAC/CRCT

Au 31 décembre 2025, la structure de détention des titres du Trésor a révélé une prédominance du secteur bancaire : les SVT ont concentré 64,5 % de l'encours et les établissements de crédit non SVT 13,7 %, soit un total de 76,9 %. La BEAC a détenu 0,9 %

des titres à travers ses opérations de rachat de titres publics réalisés en 2020, tandis que les investisseurs institutionnels en ont détenu 18,6 %. Les personnes physiques, dont la présence augmente progressivement, n'ont représenté que 2,9 % de l'encours total.

Tableau 30 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA par pays des émetteurs et des investisseurs
(en milliards)

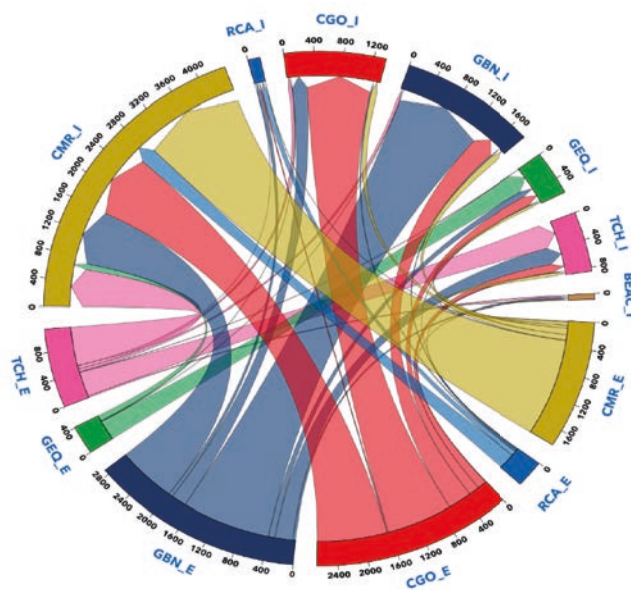
Pays de l'émetteur	Pays de l'investisseur							Total Général
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	BEAC	
Cameroun	1525,53	5,20	87,90	101,95	43,42	54,06	13,22	1 831,28
Rép. Centrafricaine	250,64	76,77	14,18	19,91	10,00	11,04	0,00	382,53
Congo	1027,38	18,65	971,92	354,41	160,52	135,42	9,97	2 678,26
Gabon	879,46	60,94	226,52	1308,47	95,75	266,04	36,60	2 873,78
Guinée Équatoriale	89,79	0,00	6,69	4,31	309,58	0,00	0,00	410,38
Tchad	608,67	1,86	53,13	45,92	8,51	391,45	24,40	1 133,93
Total général	4381,46	101,35	1360,34	1834,96	627,78	858,01	84,19	9 310,15

Sources : BEAC/CRCT

Bien que quelques retards de paiement aient été enregistrés sur certaines échéances récentes, l'ensemble des Trésors publics ont finalement honoré toutes leurs obligations arrivées à maturité en 2025. Pour y parvenir, plusieurs États ont, en complément des règlements en espèces, eu recours à des

opérations de rachat ou d'échange de lignes de titres. Au total, les remboursements ont atteint 5 241,1 milliards, dont 2 992,2 milliards en BTA et 2 248,9 milliards en OTA, soit une hausse de 46,5 % par rapport aux 3 579,2 milliards remboursés un an auparavant.

Graphique 21 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux



Sources : BEAC

Tableau 31 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur (2024-2025) en millions

Instrument/Émetteur	Cumul des remboursements 2024	Janv. à mars - 2025	Avril à juin - 2025	Juillet à sept - 2025	oct. à déc. 2025	Cumul des remboursements 2025
BTA	2 470 853	475 521	796 915	646 183	1 073 606	2 992 225
Cameroun	862 957	150 855	303 775	210 078	234 906	899 614
République centrafricaine	15 900	3000	7 500	96	4409	15 005
Congo	857 386	111 977	331 385	297 619	589 102	1 330 083
Gabon	455 238	113 159	76 797	103 409	153 587	446 952
Guinée Équatoriale	79 793	64 000	53 424	20 541	62000	199 965
Tchad	199 579	32 530	24 034	14 440	29 602	100 606
OTA	1 108 352	562 244	592 340	345 407	748 889	2 248 879
Cameroun	102 503	0	121 638	0	30 000	151 638
République centrafricaine	21 657	0	15346,5	10 000	30 396	55 743
Congo	342 279	452 602	222 071	50 514	191 494	916 682
Gabon	308 794	99 642	183 336	72 500	382 813	738 291
Guinée Équatoriale	106 738	0	0	102895	19 405	122 300
Tchad	226 382	10000	49948,44	109 497	94 781	264 227
Total général	3 579 205	1 037 765	1 389 255	991 590	1 822 495	5 241 104

Sources : BEAC/CRCT

Le coût moyen des ressources s'est globalement orienté à la hausse en 2025, s'établissant à 8,16 %, contre 7,57 % en 2024. Suivant le type d'instrument, le taux d'intérêt moyen pondéré des BTA s'est établi à 6,98 %

(contre 6,73 % un an auparavant), au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) fixé à 5,00 %. Le rendement moyen des OTA, en hausse, s'est fixé à 9,65 %, contre 8,72 % l'année précédente.



Tableau 32 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur
en %

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BTA (TIMP moyen)	4,88	5,01	5,44	5,76	6,39	6,73	6,98
Cameroun	2,49	2,58	2,29	3,10	5,25	6,66	6,96
République centrafricaine	5,24	5,35	5,78	8,88	7,78	7,63	7,39
Congo	6,40	5,83	6,34	6,57	6,62	6,77	7,04
Gabon	3,81	4,15	5,36	5,93	6,26	6,58	6,77
Guinée Equatoriale	8,07	8,05	8,06	8,15	6,92	6,87	7,26
Tchad	6,35	6,25	6,53	6,81	6,91	7,03	6,90
OTA (Rendement moyen)	5,56	7,83	8,80	9,02	8,91	8,72	9,65
Cameroun	4,85	5,20	5,70	5,95	6,34	7,08	7,90
République centrafricaine	-	2,95	12,30	10,94	10,25	9,78	9,94
Congo	7,35	10,20	9,20	8,95	8,54	8,48	10,58
Gabon	5,72	8,31	8,90	8,66	8,95	8,24	8,73
Guinée Équatoriale	-	-	10,50	-	-	-	10,43
Tchad	-	5,38	7,50	9,96	10,15	10,61	10,54
Total moyen pondéré global	5,01	6,29	7,00	7,51	7,51	7,57	8,16
Sources : BEAC/CRCT							

b) Marché secondaire

Trois (3) catégories d'opérations ont été enregistrées sur le marché secondaire des titres publics, en l'occurrence (i) les achats-ventes fermes de titres ; (ii) les opérations de pension-livrées interbancaires ; et (iii) les transferts franco de titres³ entre les investisseurs.

Le marché secondaire des titres publics a poursuivi son dynamisme au cours de l'année 2025. En effet, les opérations d'achats-ventes de titres ont connu une hausse pour la période sous revue entre 2024 et 2025. Avec 2 005 opérations (+14,4 %) pour un montant nominal de titres de 4 675,5 milliards (+11,2 %), échangés à 4 563 milliards (+9,6 %).

Les opérations de pension-livrées interbancaires ont été également en hausse.

Au total, 3 459 opérations ont été réalisées au cours de la période sous-revue pour un montant cumulé de 15 038,6 milliards, contre 3 057 opérations en 2024, d'une valeur cumulée de 9 121,4 milliards.

Les transferts franco de titres ont enregistré une croissance sur la période sous-revue. En effet, 6 049 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 8 500,8 milliards ont été réalisées en 2025, contre 5132 opérations d'une valeur nominale de 7 029,4 milliards en 2024.

Nantissement de titres

Les banques ont constitué en garantie au profit de la BEAC un volume de 15 407 023 obligations (41,7 % par rapport à 2024) issues d'émissions par syndication, pour une valeur nominale totale de 137,62 milliards (+8,5 % par rapport à 2024).

Tableau 33 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC

Type d'opérations	2024			2025		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
Achat-ventes de titres	1 752	4 162,5	4 204,5	2 005	4 563,0	4 675,5
Pension-livrées interbancaires	3 057	9 121,4		3 459	15 038,5	
Transferts franco de titres	5 132	-	7 029,4	6 049	-	8500,8
Type d'opérations	2024			2025		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
Achat-ventes de titres	1 752	4 162,5	4 204,5	2 005	4 563,0	4 675,5
Pension-livrées interbancaires	3 057	9 121,4		3 459	15 038,5	
Transferts franco de titres	5 132	-	7 029,4	6 049	-	8500,8
Sources : BEAC/CRCT						

³ C'est-à-dire sans contrepartie espèces.

1.6.3.2. Marché financier de la CEMAC

L'année 2025 a été principalement marquée par la poursuite du processus de fusion du marché financier unifié, avec la mise en œuvre de la deuxième phase des travaux.

a) Marché primaire

Le marché primaire a enregistré sept opérations de levée des fonds en 2025 pour un montant total de 245 milliards, contre cinq (05) opérations d'une valeur de 292 milliards un an plus tôt. Ces opérations ont porté à 2 300 milliards le volume global des ressources mobilisées sur le marché financier sous-régional depuis la fusion effective en 2019. Les Etats de la CEMAC sont demeurés les émetteurs de référence sur le marché financier avec 79,22 % des émissions souveraines entre 2019 et 2025.

b) Marché secondaire

Six (06) valeurs animent le compartiment actions de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), notamment les actions SEMC, SAFACAM, SOCAPALM, LA REGIONALE, BANGE et SCG-Ré. En 2025, la capitalisation boursière a atteint 477,75 milliards, enregistrant une hausse de 7,94 % par rapport à 2024, grâce à l'accroissement du nombre de titres composant la valeur SCG-Ré.

S'agissant du compartiment obligataire, une seule valeur est sortie de la cote en 2025, en raison de l'arrivée à échéance de l'emprunt « ALIOS 02 CAMEROUN 5,40 % BRUT 2021-2025 ».

L'encours obligataire à fin 2025 est ressorti à 1 533,05 milliards (-7,09 % par rapport à 2024), en raison de la sortie de cette ligne, ainsi que par d'importants

remboursements de principal intervenus au cours de l'exercice. Au total, 36 lignes obligataires demeurent cotées à la BVMAC, auxquelles s'ajoutent 2 lignes admises au DCU mais non cotées à la BVMAC.

Païement des intérêts et amortissement du capital des emprunts obligataires

Le Dépositaire Central Unique (DCU) de la CEMAC, agissant pour le compte des émetteurs de valeurs obligataires, a versé aux adhérents un montant total de 427 532 146 596. Cette enveloppe comprend 326 192 562 710 au titre du remboursement du principal et 101 339 583 886 correspondant au paiement des intérêts, pour un total de 36 emprunts obligataires concernés. En comparaison, l'année 2024 avait donné lieu à des paiements cumulés de 279 127 137 331, dont 182 834 706 614 pour l'amortissement du capital et 96 292 430 717 pour les intérêts, sur 22 lignes obligataires.

Païement des dividendes sur les actions

Les sociétés SAFACAM, SOCAPALM, BANGE et SEMC ont procédé au règlement de dividendes à leurs actionnaires sur la période couvrant décembre 2024 à décembre 2025.

Les montants versés se présentent comme suit :

- SAFACAM : 442 147 000 distribués pour 248 400 actions ;
- SOCAPALM : 1 751 253 000 au titre de 787 080 actions ;
- BANGE : 201 266 638 répartis sur 50 000 actions ;
- SEMC : 20 718 180 correspondant à 38 367 actions.

Tableau 34 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2025

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2025	Capitalisation boursière au 31/12/2025
SEMC	30/06/2006	20	54 000	49 000	9,43
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	30 000	37,26
SOCAPALM	07/04/2009	17	39 891	50 000	228,79
LA REGIONALE	20/05/2021	7	42 000	42 000	42,53
BANGE	20/09/2022	8,9	206 220	228 085	127,49
SCG-Ré	23/01/2023	20	20 000	21 500	32,25
					477,75
Sources : BEAC/BVMAC					



Tableau 35 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2025

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis	Capitalisation	Taux (en %)	Maturité
BDEAC 5,45% NET 2020 - 2027	BDEAC	2020	106,79	42,72	5,45%	7 ans
EOCG 6,25% NET 2021 - 2026	Etat du Congo	2021	113,23	37,74	6,25%	5 ans
EOG 6% NET 2021 - 2026	Etat Gabonais	2021	188,83	47,21	6%	5 ans
ALIOS 02 5,40% BRUT 2021 - 2025	ALIOS Cameroun	2021	8,54	0	5,40%	5 ans
BDEAC 5,60% NET 2021 - 2028	BDEAC	021	114,87	68,92	5,60%	7 ans
EOFMCT 7,50% BRUT 2021 - 2026	Façade Maritime Gabon	021	10,00	3,33	7,50%	5 ans
FMCT 7,50% BRUT 2021 - 2026 # 2	Façade Maritime Gabon	2021	10,00	3,33	7,50%	5 ans
ECMR 6,25% net 2022 - 2029	Etat du Cameroun	2020	235,00	188	6,25%	7 ans
EOG 6,25% net 2022 - 2028	BDEAC	2021	175,00	105	6,25%	8 ans
BDEAC 6% NET 2022-2029	Etat Gabonais	2019	110,86	88,69	6%	7 ans
EOTD 6,5% NET 2022-2027	Etat Gabonais	2021	100,00	50	6,50%	5 ans
EOG PP 6 % net 2023 - 2027	Façade Maritime Gabon	2021	135,00	90	6%	4 ans
ECMR 2023 5,80% net 2023 - 2026	Façade Maritime Gabon	2021	78,68	78,68	5,80%	3 ans
ECMR 2023 6,00% net 2023 - 2027	Etat du Cameroun	2022	61,51	61,51	6,00%	4 ans
ECMR 2023 6,75% net 2023 - 2029	Etat du Cameroun	2022	25,05	25,05	6,75%	6 ans
ECMR 2023 7,25% net 2023 - 2031	Etat du Cameroun	2023	11,03	11,03	7,25%	8 ans
EOG 6,25% NET 2023 - 2028	Etat Gabonais	2023	154,61	115,95	6,25%	5 ans
AFCM 6% BRUT 2023 - 2026	ALIOS Cameroun	2023	4,61	2,3	6%	3 ans
AFCM 6,5% BRUT 2023 - 2028	ALIOS Cameroun	2023	3,47	2,6	6,50%	5 ans
EOG PP 6,5% net 2024 - 2028	Etat Gabonais	2023	20,00	20	6,50%	4 ans
BDEAC 6,20% NET 2024 - 2031	BDEAC	2023	23,62	23,62	6,20%	4 ans
BDEAC 5,95 % NET 2024 - 2029	BDEAC	2023	15,39	15,39	5,95%	5 ans
BDEAC 4,70% NET 2024 - 2027	BDEAC	2023	15,77	15,77	4,70%	3 ans
EOG 6 % NET 2024 - 2027	Etat Gabonais	2023	109,89	109,89	6%	3 ans
EOG 6,5 % NET 2024 - 2029	Etat Gabonais	2024	8,27	8,27	6,5%	5 ans
EOG 7,5 % NET 2024 - 2031	Etat Gabonais	2023	50,95	50,95	7,5%	7 ans
EOG MT 6,6 % NET 2024 - 2027	Etat Gabonais	2023	46,63	46,63	6,6%	3 ans
EOG MT 6,75 % NET 2024 - 2028	Etat Gabonais	2023	0,12	0,12	6,75%	4 ans
EOG MT 7,00 % NET 2024 - 2030	Etat Gabonais	2024	1,63	1,69	7%	7 ans
ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024-2027	ACEP CAMEROUN	2024	5,00	4	7%	3 ans
EOG MT 6,6 % NET 2024 - 2027 - II	Etat Gabonais	2024	66,25	66,25	6,6%	3 ans
EOG MT 6,75 % NET 2024 - 2028 - II	Etat Gabonais	2024	0,36	0,36	6,75%	4 ans
EOG MT 7,00 % NET 2024 - 2030 - II	Etat Gabonais	2024	13,46	13,46	7%	7 ans
SNPC 6,5%NET 2024-2029	SNPC	2024	32,09	25,67	6,50%	5 ans
EOG 5,6 % NET 2025 - 2027	ACEP Cameroun	2025	63,32	63,32	5,6%	2 ans
EOG 6 % NET 2025 - 2028	Etat Gabonais	2025	56,59	56,59	6%	3 ans
ALIOS 05 6,00% BRUT 2025-2028	ALIOS Cameroun	2025	2,87	2,87	6,00%	3 ans
ALIOS 06 7,00% BRUT 2025-2030	ALIOS Cameroun	2025	6,13	6,13	7,00%	5 ans
			2 185,42	1 553,05		
Sources : BVMAC						

1.6.3.3. Marché des Titres de créances négociables (TCN)

Le marché des TCN, lancé en 2015, compte à ce jour huit (08) programmes d'émission dont deux effectivement mis en place. Pour l'année 2025, un seul programme a été agréé par le Gouverneur de la BEAC en faveur de la BDEAC pour l'émission des Bons à moyen terme négociable pour un montant de 50 milliards, d'une durée de 7 ans avec un taux compris entre 6,2% et 6,75%.

1.7 Inclusion financière

Au cours de l'année 2025, plusieurs actions ont été menées par le Département de l'Inclusion et de l'Innovation Financières (DIIF), en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) et les indicateurs d'inclusion financière.

Concernant la mise en œuvre de la SRIF, plusieurs ateliers ont été organisés pour une sensibilisation sur le contenu de cette stratégie, à l'intention des participants au profil senior des administrations publiques, de la communauté financière et des fintechs. L'objectif de ces ateliers était d'assurer l'appropriation par les acteurs, des actions qui leur incombent, pour une mise en œuvre efficace des diligences de la Stratégie en faveur des populations cibles que sont les jeunes, les femmes, le monde rural et les micros, petites et moyennes entreprises. Les ateliers de sensibilisation se sont tenus au Cameroun (Yaoundé et Douala, en juin), au Congo (Brazzaville, en fin septembre), au Gabon (Libreville, début octobre), au Tchad (N'Djamena, en décembre) et en République Centrafricaine (Bangui, en décembre). L'étape de la Guinée Equatoriale est prévue en 2026.

Au quatrième trimestre de l'année 2025, le DIIF a entamé les travaux de mise à jour des principaux indicateurs d'inclusion financière à fin décembre 2024. Il était question d'apprécier l'évolution des indicateurs sous le prisme des trois dimensions de l'inclusion financière, à savoir l'accès, l'utilisation et la qualité. A cet effet, les différents indicateurs ont été revisités, en vue de répertorier ceux qui nécessitent d'être redéfinis, en tenant compte à la fois des usages sur le plan international et des spécificités locales.

En lien avec les travaux de mise à jour des indicateurs, le DIIF a tenu plusieurs séances de travail avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI), dans la perspective du développement d'une plateforme de collecte, de traitement et de diffusion des données de l'inclusion financière. Cette application devrait remplacer la maquette Excel actuellement utilisée. Les travaux de développement de cette plateforme devraient débuter en 2026.

Sur le plan institutionnel, comme le prévoit la mise en œuvre de la SRIF, le Gouverneur a adressé des lettres de relance aux Ministres en charge des finances des six pays de la CEMAC, à l'effet de créer les organes nationaux chargés de la mise en œuvre de la SRIF (instance dénommée « Comité National de Suivi et de Mise en Œuvre »), de désigner les membres qui doivent siéger au COPIL de la SRIF, qui est l'organe régional de gouvernance et de supervision de la mise en œuvre de la SRIF, et de virer leurs contributions au budget de mise en œuvre de la SRIF dans les comptes dédiés.



2. GOUVERNANCE

2.1. Organes de décision

2.1.1. Comité Ministériel

Au cours de l'exercice 2025, le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) a tenu neuf (09) sessions dont quatre (04) ordinaires et cinq (05) extraordinaires organisées respectivement à Douala (République du Cameroun), à Paris (République Française), à Bangui (République Centrafricaine), à Malabo et à Bata (République de Guinée Equatoriale).

La délocalisation des réunions hors du Cameroun, entamée en 2024, traduit la volonté des Autorités nationales et du Gouvernement de la Banque Centrale de renforcer l'intégration régionale à travers le rapprochement de la BEAC avec les populations et la vulgarisation des activités de l'Institut d'Emission à l'échelle sous-régionale.

Conformément à ses attributions, le Comité Ministériel de l'UMAC a examiné la situation et les perspectives économiques de la CEMAC ainsi que les évolutions enregistrées dans le cadre de la coopération entre les Etats membres de la CEMAC et le FMI. Il a encouragé les Etats membres et les institutions communautaires à accélérer la mise en œuvre des mesures et réformes structurelles nécessaires pour renforcer la stabilité du cadre macroéconomique de la Sous-région.

Entre autres délibérations phares, le Comité Ministériel de l'UMAC a (i) réaffirmé l'application de la Réglementation des Changes de la CEMAC au secteur extractif, (ii) ratifié les comptes annuels de la BEAC au titre de l'exercice 2024 et validé l'affectation du résultat net bénéficiaire, (iii) autorisé la reprise de l'appui financier de la BEAC à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) suspendu en 2018,

et (iv) annulé le concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur (AES) de la BEAC lancé en 2022.

Sur le plan réglementaire, le Comité Ministériel de l'UMAC a adopté les Règlements communautaires relatifs i) aux conditions d'exercice et à la supervision de l'activité des Caisses des Dépôts et Consignations (CDC), ii) au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements assujettis à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), iii) à l'application de la norme ISO 20022, iv) à la mise à l'index des clients des établissements assujettis à la COBAC en matière de non-remboursement de crédit, v) au régime de dématérialisation et de conservation des valeurs mobilières et autres instruments financiers émis dans la CEMAC, et vi) à l'organisation et au fonctionnement du GABAC.

2.1.2 Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration de la BEAC a tenu cinq (05) sessions, dont quatre (04) ordinaires et une (01) extraordinaire à Malabo et à Bata (République de Guinée Equatoriale).

Les délibérations ont principalement concerné le fonctionnement de la Banque Centrale ainsi que les activités des organes de contrôle (Comité d'Audit, Collège des Censeurs et Comité des Rémunérations). En particulier, le Conseil d'Administration a adopté le nouveau logo de la BEAC, le Plan Stratégique 2025-2030 de la Banque Centrale et le programme immobilier de la Banque Centrale pour la période 2025-2030.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la BEAC a délivré son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC des Règlements communautaires.



Enfin, le Conseil d'Administration a autorisé la libération par la BEAC de sa quote-part au capital du Dépositaire Central Unique de la CEMAC (DCU-CEMAC) et à assurer, à titre transitoire, le portage des actions non libérées par certains actionnaires.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Conformément aux dispositions de l'article 7 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu en 2025, simultanément en présentiel et en visioconférence, quatre sessions ordinaires. A l'issue de ces réunions, le CPM a modifié son taux directeur à deux reprises, en mars et en décembre 2025.

La BEAC a débuté l'année 2025, avec une baisse de son taux directeur, puis a opté pour un relèvement de celui-ci en fin d'année. Aussi, en mars 2025, le TIAO est-il revenu de 5,00 % à 4,50 %, tandis que le taux de la facilité de prêt marginal (TFPM) a été abaissé de 6,75 % à 6,00 % et les coefficients des réserves obligatoires ont été maintenus à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme. En décembre 2025, le TIAO a été relevé de 25 points de base, de 4,50 % à 4,75 %, le TFPM de 6,00 % à 6,75 %, et les coefficients des réserves obligatoires ont été maintenus à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme. Par ailleurs, la Banque Centrale a poursuivi ses injections hebdomadaires de liquidités reprises depuis juin 2024 sur le marché monétaire.

Le calendrier des réunions du CPM pour l'année 2026 a été adopté lors de la session ordinaire du 15 décembre 2025 à Yaoundé, au Cameroun.

2.1.4. Comités Nationaux Economiques et Financiers

Au cours de l'année 2025, les Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) ont organisé dix-huit (18) sessions, à raison de trois (3) sessions par pays.

Outre l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique des Etats membres,

les CNEF ont examiné les questions liées à la stabilité économique, monétaire et financière. Ils ont adopté diverses mesures visant à améliorer la coordination des politiques économiques nationales, à renforcer la résilience du secteur bancaire et à promouvoir l'inclusion financière.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des Censeurs

Le Collège des Censeurs a tenu cinq (5) réunions en 2025 à l'effet d'examiner les dossiers relatifs aux missions qui lui sont confiées par l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale. A ce titre, cet organe a statué sur :

- le respect des dispositions de la convention de Compte d'Opérations ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2024 ;
- le projet de collectif budgétaire pour l'exercice 2025 ;
- le projet de budget de l'exercice 2026 ;
- le visa des contrats des membres du Gouvernement de la BEAC et des dirigeants.

2.2.2. Comité d'Audit

Au cours de l'exercice 2025, le Comité d'Audit a tenu neuf (09) séances réparties comme suit :

- quatre (4) séances ordinaires consacrées, entre autres, à l'examen des états financiers, à l'évaluation des dispositifs de contrôle interne et au suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- cinq (5) séances extraordinaires dédiées à l'examen de dossiers spécifiques nécessitant une attention particulière, notamment en lien avec les enquêtes internes, les évolutions organisationnelles, les projets de textes encadrant les activités de contrôle, ainsi que certains sujets sensibles de gouvernance.

2.2.3. Commissariat aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes ont, au cours de l'année 2025, procédé à la certification des états financiers de la Banque Centrale relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, ils ont présenté les résultats de leurs travaux au Gouvernement de la Banque Centrale, chargé d'arrêter les comptes, avant la soumission de leur rapport général au Conseil d'Administration. Celui-ci approuve les comptes, lesquels sont ensuite ratifiés par le Comité Ministériel de l'UMAC. Par ailleurs, en plus de leur opinion sur les états financiers, les Commissaires aux Comptes ont réalisé des vérifications spécifiques portant sur le Compte d'Opérations et la Salle des Marchés, conformément à l'article 35 des Statuts de la BEAC.

Au cours du dernier trimestre 2025, ils ont également conduit une revue intérimaire dans le cadre des travaux de certification des comptes de la Banque Centrale pour l'exercice 2025.

Enfin, la lettre de recommandations formulée à l'issue de leurs interventions a fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part de la Direction Générale du Contrôle Général, en collaboration avec la Direction de la Comptabilité.

2.3. Autres organes

2.3.1. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC)

Le CSF-AC a tenu ses activités en 2025 dans un contexte international marqué par la persistance des tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien, politique protectionniste des Etats-Unis) et la persistance des pressions inflationnistes mondiales. Le CSF-AC s'est réuni le 05 juin et le 02 décembre 2025 à Yaoundé, au Cameroun, tandis que la réunion du groupe des Experts sur la stabilité financière s'est tenue les 15 mai et 11 novembre 2025.

Le Comité ayant noté i) une baisse de la croissance dans la CEMAC, ii) une progression des activités des établissements de crédit, iii) un dynamisme des marchés de capitaux, iv) une progression des risques pesant sur la stabilité financière sous-régionale, et iv) une atténuation des contraintes de liquidité sur les marchés des capitaux, a formulé, à l'attention de ses membres, les recommandations ci-après :

1. procéder à l'apurement des arriérés de la dette intérieure (bancaire et non bancaire) ;
2. poursuivre les efforts de redressement des finances publiques et de rationalisation de la dépense ;
3. proposer un règlement sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour mitiger les risques liés à l'interopérabilité des paiements mobiles dans la CEMAC ;
4. accélérer la mise en œuvre effective du chronogramme de l'Observatoire sur le climat des affaires en zone CEMAC ;
5. introduire des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit et du risque opérationnel ;
6. poursuivre l'amélioration du reporting des établissements de microfinance ;
7. rendre obligatoire la production et la communication des situations intermédiaires ;
8. mettre en place un dispositif automatisé de reporting des organismes de prévoyance sociale ;
9. mettre en place un outil automatisé de reporting des compagnies d'assurance ;
10. mettre en conformité avec les standards et normes internationaux, le cadre de surveillance des systèmes et moyens de paiement dans la CEMAC (textes réglementaires, contrôle des assujettis, etc.) ;
11. finaliser la restructuration des institutions du marché financier unifié ;



12. mettre en œuvre le plan d'actions pour la dynamisation du marché financier sous régional ;
13. mettre en place un outil automatisé du reporting des acteurs du marché financier sous-régional ;
14. mettre en place un dispositif réglementaire pour encadrer le risque opérationnel ;
15. mettre en place un dispositif de reporting sur le risque opérationnel et transmettre les informations.



||| GESTION ET COOPERATION



INFOGRAPHIES

GESTION ET COOPERATION



Chiffre clé

13 464,8 Mds

Total du bilan de la BEAC en 2025, en milliards de FCFA
(+2,8 % vs 2024)



Sommet des Chefs d'État de la CEMAC

10 septembre 2025, Bangui — Passation de la présidence tournante
(Son Excellence Faustin A. Touadéra → Son Excellence Denis Sassou N'Guesso)



300,8 - 15,2 %
Résultat net de l'exercice,
en milliards de FCFA



478,9 + 6,0 %
Résultat global de l'exercice,
en milliards de FCFA



2 584 + 174
Effectif du personnel
de la BEAC (+7,8 % vs 2024)



12/15 80 %
Missions d'audit réalisées
6 543 risques cartographiés



+124 / 39
Trieuses / auditeurs
recrutés en 2025
renforcement des équipes



5 partenaires
Coopération active :
FMI · France · BDEAC ·
CEEAC/UEAC · CLAB

1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC

1.1. Etudes, recherche et statistiques

Conformément à son programme d'activités 2025, la BEAC, à travers la Direction des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales (DERSRI), a mené des études et travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique monétaire, puis piloté des projets visant à améliorer le dispositif informationnel sous-jacent.

1.1.1 Etudes

Les notes trimestrielles sur le taux de change effectif réel (TCER) et l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB), la note d'analyse de l'indice composite des activités économiques (ICAE) selon l'approche éclectique, les exercices de calcul et de prévision de l'inflation à court et à moyen termes, ainsi que les travaux de cadrage macroéconomique au titre de l'exercice de la programmation monétaire ont permis d'alimenter les rapports sur la politique monétaire de la BEAC. En outre, quelques études économiques ont été réalisées en 2025 à la demande des Autorités de la Banque Centrale, afin de répondre à des besoins spécifiques. Les résultats de ces travaux ont été présentés au cours des réunions des instances de décision (Comité de Politique Monétaire, Conseil d'Administration, Comité Ministériel de l'UMAC). De même, les Bulletins Economiques et Statistiques (BES) trimestriels ont été régulièrement publiés et diffusés auprès du grand public.

Par ailleurs, plusieurs projets ont connu des avancées notoires, à savoir :

- i) ICAE (Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC), un indicateur coïncident et avancé de l'activité économique infra-annuelle. L'essentiel des travaux a porté sur le développement de la plateforme informatique dédiée ;

- ii) l'automatisation du calcul du TCER et de l'ICCPB, avec pour objectifs de faciliter la compilation et l'élaboration des indicateurs synthétiques de suivi de la compétitivité-prix et de l'évolution des prix des matières premières ;

1.1.2 Recherche

Les activités de recherche à la BEAC se sont déroulées suivant trois (03) volets. Le premier concerne la coordination des travaux de recherche, lequel a porté sur l'organisation d'un atelier interne de recherche et d'un séminaire sur l'amélioration des outils de prévision et la prise en compte de l'intelligence artificielle. En effet, la DERSRI a organisé, à Yaoundé, du 17 au 18 décembre 2025, un atelier interne de recherche sur l'exploitation de l'intelligence artificielle et des méthodes économétriques avancées, telles que le *nowcasting*, les modèles factoriels dynamiques bayésiens, les modèles VAR structurels bayésiens et les modèles MS-DSGE multi-pays, dans la prévision de l'inflation et de l'activité économique dans la CEMAC. Les analyses réalisées ont conduit à l'estimation et à l'évaluation de plusieurs familles de modèles de prévision, notamment les modèles SARIMA, les modèles bayésiens BVAR et différents algorithmes d'intelligence artificielle. Les résultats obtenus ont mis en exergue que les modèles SARIMA ont été les plus performants pour les prévisions de court terme, tandis que les modèles bayésiens offrent un potentiel significatif pour les horizons de court et de moyen terme, sous réserve d'une spécification appropriée. Les travaux ont également permis de constituer une base de données harmonisées de l'inflation pour les pays de la CEMAC, de produire des prévisions pour le second semestre 2025, de développer plusieurs scripts de modélisation, et d'élaborer des guides méthodologiques destinés à renforcer la cohérence, la reproductibilité et l'appropriation des outils de prévision au sein de la Banque Centrale.



Le deuxième volet était axé sur la coopération en matière de recherche. Il s'agissait principalement d'échanges d'expériences avec la BCEAO sur le modèle QPM multi-pays, de la participation du Gouverneur de la BEAC à la Conférence internationale de la BCEAO sur l'intelligence artificielle, et de la participation du Vice-Gouverneur de la BEAC au sommet économique et bancaire Euro-Med 2025.

Enfin, le dernier aspect a porté sur l'organisation de la première édition de la Journée Economique et Financière (JEF) de la BEAC, le 24 juillet 2025 à Yaoundé, placée sous le thème des répercussions de la politique commerciale américaine sur les économies de la CEMAC. Cette rencontre a réuni des Experts de la Banque Centrale, des Représentants de l'administration publique, du secteur bancaire et du monde universitaire autour d'un objectif commun d'analyser les effets potentiels de la montée du protectionnisme mondial sur les perspectives économiques de la Sous-région. Les travaux ont notamment porté sur les incidences des nouvelles mesures tarifaires américaines sur le commerce extérieur, la croissance économique, la politique budgétaire, la gestion de la dette publique, la politique monétaire et les réserves de change. Les analyses présentées ont mis en évidence que malgré une exposition directe limitée de la CEMAC aux échanges avec les États-Unis, les effets indirects pourraient être significatifs à travers le ralentissement de la demande mondiale, la baisse des cours des matières premières, les tensions inflationnistes importées et le durcissement des conditions de financement extérieur.

Les échanges ont permis de dégager plusieurs orientations stratégiques visant à renforcer la résilience des économies de la CEMAC face aux chocs externes. Les participants ont notamment souligné la nécessité d'accélérer la transformation structurelle des économies et le positionnement progressif de ces dernières dans les chaînes de valeur mondiales, de promouvoir la diversification productive et la transformation locale des matières premières, de renforcer l'intégration régionale et de

tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf. Ils ont également insisté sur l'importance d'une gouvernance économique renforcée, d'une meilleure coordination entre les politiques budgétaires nationales et monétaire commune, ainsi que d'une vigilance accrue dans le suivi des risques internationaux susceptibles d'affecter la stabilité macroéconomique et financière de la Sous-région.

1.1.3 Statistiques

Les activités réalisées dans ce pôle se sont rapportées à la production des statistiques économiques et monétaires, des indicateurs de coûts et conditions du crédit bancaire, des indicateurs d'accès aux services financiers par les ménages issus de l'enquête FAS (*Financial Access Survey*), d'arrêtés provisoires des balances de paiements et des positions extérieures du Cameroun, du Congo et du Tchad, des indicateurs de suivi de la stabilité externe de la monnaie et à la réalisation des prévisions annuelles des agrégats macroéconomiques dans le cadre de l'exercice de la programmation monétaire.

En plus des activités menées dans le domaine des statistiques et des prévisions, les projets suivants ont connu des avancées sensibles :

- **PREVI-BEAC**, avec essentiellement la poursuite des tests de pré-validation des modèles annuels sous-jacents (pays-CEMAC) ; et
- **BDEMF** (Base de Données Economiques, Monétaires et Financières), avec i) la finalisation des actions d'optimisation et de remise en service des modules de chargement SharePoint et de traitement DataStage de la BDEMF ; ii) la réalisation des différents tests (intégration et montée en charge) et corrections des anomalies résiduelles observées ; iii) la formation des utilisateurs (fonctionnels et IT) ; et iv) la mise en production de la base de données.

1.2 Gestion des ressources humaines

1.2.1 Evolution et structure des ressources humaines

Au 31 décembre 2025, l'effectif du personnel permanent de la BEAC⁴ s'est établi à 2 584 agents, soit 174 agents en plus par

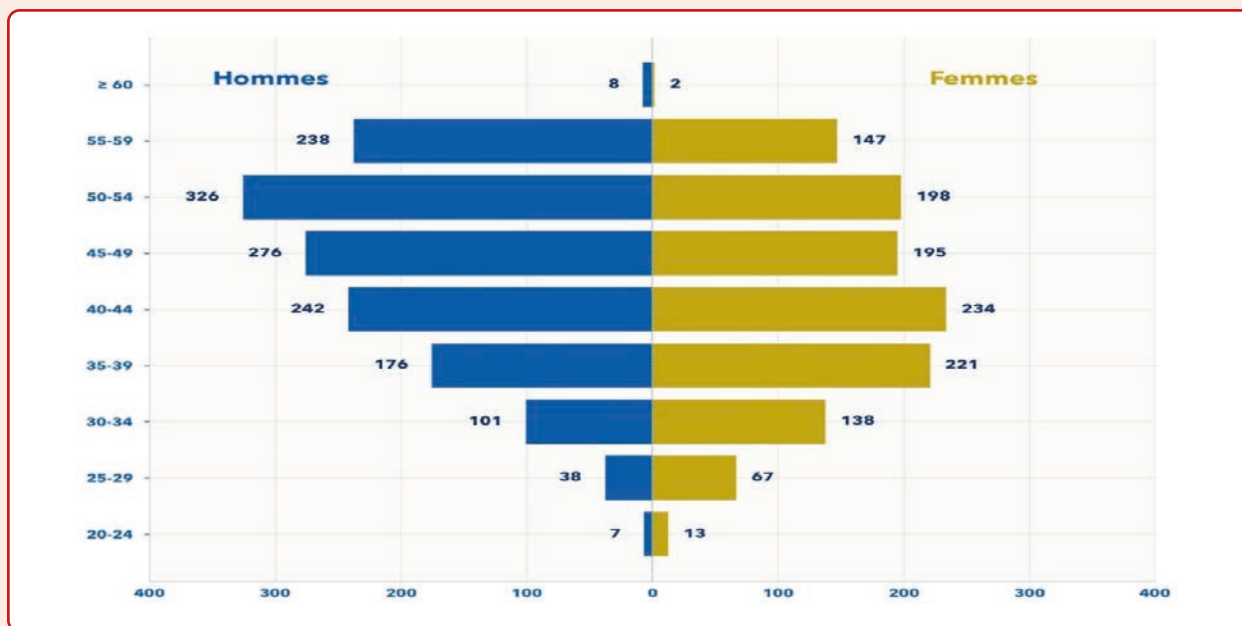
rapport à 2024. Cette variation résulte de la rotation du personnel enregistrée au cours de l'exercice (recrutements et départs pour divers motifs).

Tableau 36 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC

PAYS OU CENTRE	EFFECTIFS		VARIATION		REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2025		
	31/12/2024	31/12/2025	Nombre	Var (2025/2024) en %	Part en %	DONT CADRES SUPERIEURS	
SERVICES CENTRAUX	570	614	44	7,7	23,8	191	7,4
CAMEROUN	495	568	73	14,7	22	37	1,4
TCHAD	274	281	7	2,6	10,9	26	1
RÉP.CENTRAFRICAINE	170	175	5	2,9	6,8	16	0,6
CONGO	320	339	19	5,9	13,1	30	1,2
GABON	260	280	20	7,7	10,8	26	1
GUINEE	253	262	9	3,6	10,1	25	1
BUREAU DE LA BEAC A PARIS	8	7	-1	-12,5	0,3	2	0,1
COBAC	60	58	-2	-3,3	2,2	41	1,6
TOTAL	2 410	2 584	174	7,2	100	394	15,2

Sources : BEAC

Graphique 22 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC



Sources : BEAC

⁴ C'est-à-dire sans contrepartie espèces.



1.2.2 Réforme des Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par la consolidation des acquis de la réforme des Ressources Humaines qui s'est construite autour de cinq (05) piliers :

- l'optimisation des fonctionnalités du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) qui a porté sur : i) la rédaction des manuels de procédure de la paie des membres du Gouvernement ; ii) l'amélioration des états de soldes de tout compte et de constitution de provisions de fin d'exercice (indemnités de départ en retraite et congés payés) ; iii) le chargement des avantages en nature ; et iv) le développement des états de détermination de la masse salariale ;
- la revalorisation du point indiciaire suite à l'évolution du coût de la vie ;
- le renforcement des effectifs de l'Emission Monétaire par la confirmation de 125 trieuses ;
- le recrutement de 39 auditeurs ;
- le lancement du concours de recrutement de 159 Agents d'encadrement moyen.

1.2.3 Audit et Contrôle

Au cours de l'exercice 2025, la Direction Générale du Contrôle Général (DGCG) a poursuivi ses missions dans un contexte de réorganisation interne et de renforcement des exigences en matière de gouvernance, de maîtrise des risques et de contrôle interne.

S'agissant de l'audit interne, le plan annuel validé prévoyait la réalisation de quinze (15) missions. Ce sont douze (12) missions qui ont été effectivement exécutées, soit un taux d'exécution global de 80 %, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Cette performance traduit à la fois le renforcement de la fonction d'audit interne et la capacité d'adaptation des équipes face aux priorités institutionnelles. Les travaux réalisés ont porté sur des domaines sensibles,

mettant en évidence des enjeux significatifs en matière de gouvernance, de conformité, de sécurité des systèmes d'information et de maîtrise des risques opérationnels.

Parallèlement, la DGCG a conduit plusieurs enquêtes relatives à des incidents, irrégularités et situations sensibles survenus au sein des Services Centraux, des Directions Nationales et des Centres. Ces investigations ont permis d'éclairer les responsabilités, de formuler des recommandations correctives et disciplinaires, et de contribuer au renforcement de la discipline interne. La DGCG a également assuré la supervision des passations de service ainsi que le contrôle préalable et a encadré treize (13) opérations de destruction des signes monétaires usés, contribuant à la sécurisation des opérations fiduciaires.

En matière de contrôle permanent, l'année a été marquée par une évolution structurante du dispositif, avec le transfert de cette fonction au Département du Contrôle Permanent (DCP), anciennement Cellule de Coordination des Cellules Internes de Contrôle (CELCO). Les activités ont porté sur la coordination des dispositifs de contrôle, la collecte et l'analyse des reportings, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisation et d'accompagnement des entités. Le suivi des recommandations a connu des améliorations sensibles, notamment grâce à leur intégration progressive dans l'application CAPBEAC, permettant une meilleure traçabilité et un pilotage plus rigoureux.

S'agissant du management des risques, la campagne de cartographie a permis d'identifier 6 543 risques, dont 5 110 évalués à fin décembre 2025. Une proportion significative de ces risques a été classée « critique » ou « majeure », appelant la mise en œuvre de plans d'actions prioritaires. La poursuite de l'opérationnalisation de la solution CAPBEAC a permis de consolider l'intégration des fonctions d'audit, de contrôle permanent et de gestion des risques, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité du dispositif global de contrôle interne.

Enfin, la DGCG a poursuivi ses actions de renforcement des capacités, à travers des formations spécialisées en audit des systèmes d'information, cybersécurité, fraude et contrôle interne, ainsi que l'obtention de certifications professionnelles. Ces initiatives ont été complétées par des actions de transfert de connaissances et de coopération technique, contribuant à l'ancrage d'une culture de rigueur et d'expertise au sein des équipes.

Ces réalisations s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de la BEAC de consolider son dispositif de contrôle interne et de l'aligner progressivement sur les meilleures pratiques en vigueur au sein des banques centrales. Elles interviennent toutefois dans un contexte de contraintes en ressources humaines, liées notamment à la réorganisation interne, qui constitue un enjeu structurant pour la soutenabilité des activités de la DGCG.

1.4 Informatique et Télécommunications

En 2025, la BEAC a franchi une étape structurante dans la modernisation de son socle technologique. L'action de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) s'est articulée autour de trois piliers stratégiques : le renforcement de la résilience des infrastructures critiques, l'élévation du niveau de sécurité face aux menaces émergentes, et l'alignement des systèmes de paiement sur les standards internationaux les plus exigeants. Cette dynamique vise à garantir la continuité de service de l'Institution tout en offrant des services numériques performants et sécurisés à l'ensemble de l'écosystème financier régional.

1.4.1 Renforcement de la résilience et modernisation des infrastructures

L'année 2025 a été marquée par une amélioration significative de la disponibilité et de la fiabilité des services :

- **continuité opérationnelle et résilience** : la mise en service d'un nouveau *DataCenter* de secours à Libreville, couplée au

renforcement des liaisons en fibre optique, constituent une avancée majeure dans le plan de continuité informatique de la Banque Centrale, élément essentiel de son futur plan de continuité d'activités (PCA). Ces dispositifs garantissent la résilience du système d'information en cas d'incident majeur sur le site principal ;

- **modernisation des réseaux** : la mise aux normes des réseaux locaux (LAN) du Siège et des Centres du Cameroun, la poursuite du projet de modernisation du réseau de télécommunications VSAT et l'extension des connexions VPN et par fibre optique permettent d'assurer une connectivité fluide et redondante de l'ensemble des Centres de la BEAC ;
- **optimisation des communications unifiées** : le déploiement d'une nouvelle infrastructure de téléphonie IP au Siège a permis d'améliorer la collaboration interne par l'intégration de la vidéo-phonie et une gestion plus fine des ressources de communication.

1.4.2 Confiance numérique et protection des actifs de la Banque Centrale

Face à la sophistication croissante des cybermenaces, la Banque Centrale a intensifié ses efforts pour protéger ses données et ses transactions :

- **détection et réponse avancées** : la généralisation de solutions de pointe pour la détection et la réponse aux incidents sur les postes de travail (EDR) permet une protection proactive contre les cyberattaques complexes ;
- **culture de la sécurité** : la poursuite des programmes mensuels de sensibilisation à l'attention du personnel contribue à faire de chaque agent un acteur de la protection du patrimoine numérique de la Banque Centrale.



1.4.3 Innovation et soutien à l'écosystème financier

La DSI a joué un rôle central dans l'évolution des systèmes financiers de la CEMAC :

- **modernisation des systèmes de paiement et de règlement** : l'accompagnement technique pour la transition vers les nouveaux systèmes de règlement et de compensation (SYSTAC 2, SYGMA v10) et l'arrimage à la norme internationale ISO 20022 en ont constitué un jalon historique. Ces évolutions garantissent des transactions interbancaires plus rapides, plus transparentes et conformes aux standards internationaux ;
- **centralisation et qualité des données** : la réussite du projet de centralisation des données comptables de l'Émission Monétaire permet une vision consolidée et en temps réel des opérations de la filière fiduciaire, contribuant ainsi fortement à la réduction des suspens comptables ; de même que l'accompagnement de la DSI dans le projet de migration de Système d'Information Comptable (SYSCOBEC) pour l'amélioration et la fiabilité du reporting financier ;
- **digitalisation des processus internes** : le lancement de solutions innovantes, telles que le portail de recrutement en ligne, témoigne de la volonté de la Banque Centrale de moderniser sa gestion administrative pour plus d'efficacité et de transparence.

1.4.3 Valorisation de l'expertise technique

La réussite de ces projets a été le fruit du renforcement continu des compétences des équipes internes :

- **autonomisation des équipes locales** : un programme de transferts des compétences interne basé sur un catalogue de formations a été déployé pour renforcer l'expertise des informaticiens dans les Centres, assurant un support technique

de proximité plus réactif ;

- **maîtrise technologique** : l'internalisation de développements critiques pour l'interfaçage des systèmes de paiement et du système comptable a démontré la capacité de la Banque Centrale à piloter des projets complexes avec une expertise propre.

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance du système d'information et de l'amélioration continue de la qualité du support aux utilisateurs, plusieurs actions structurantes ont été engagées. Celles-ci visent notamment à optimiser la gestion des incidents et à assurer une meilleure maîtrise du parc informatique.

À cet effet, les principaux axes d'intervention se déclinent comme suit :

- **opérationnalisation de l'outil de gestion des incidents et des demandes « Logone »** : les incidents ainsi que les demandes de matériels et d'intervention sont désormais enregistrés exclusivement dans Logone afin d'assurer la traçabilité, l'historisation et la consolidation des statistiques ;
- **standardisation du parc** : la réalisation d'un inventaire exhaustif du parc informatique incluant l'état de déploiement des équipements, le respect de la charte graphique institutionnelle, l'intégration des postes à l'annuaire d'entreprise ainsi que le déploiement et la mise à jour de l'antivirus. Ces travaux visent à renforcer la standardisation, la sécurité et la conformité du système d'information.

Grâce à ces réalisations, la Banque Centrale a réaffirmé son engagement à bâtir un environnement numérique solide, souverain et sécurisé, pilier essentiel de la stabilité financière et du développement économique de la Sous-région.

1.5 Affaires juridiques et réglementation

Le Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) assure des fonctions d'appui et de conseil auprès des entités de la BEAC. En 2025, le Département a été confronté à diverses contraintes qui ont influencé de façon générale son programme d'activités. Ainsi, le DAJR a enregistré 1 152 saisines formelles émanant des Services Centraux, des Directions Nationales et des autres Centres de la BEAC, ainsi que des Etats, de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 529 en 2024. Ces saisines ont principalement concerné les contrats et conventions, les avis juridiques sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges, les honoraires des avocats, le suivi des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens ainsi que les affaires diverses.

S'agissant des Contrats et Conventions, le DAJR a été sollicité pour émettre son avis sur cent quatre-vingt-quatorze (194) projets de contrats et soixante-cinq (65) projets de conventions. Après les vérifications d'ordre juridique, soixante-sept (67) contrats et trente-trois (33) conventions ont été enregistrés.

Concernant les dossiers du personnel, le DAJR a été saisi sur soixante-quatre (64) nouveaux dossiers du personnel. L'essentiel d'entre eux a porté sur les procédures disciplinaires et les demandes de paiement des droits divers des agents appelés à faire valoir leurs droits à la retraite ou licenciés, ainsi que sur des questions juridiques liées à la gestion du personnel.

S'agissant de la situation des litiges et honoraires des avocats, en matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi, dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par elle devant diverses juridictions.

Au sujet de la situation des soldes des comptes saisies-attributions, le DAJR a continué à suivre les cent trente-huit (138) dossiers actifs avant l'entrée en vigueur du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du

22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des établissements de crédit logés à la BEAC. L'encours des sommes afférentes est estimé à 3 202 466 271. Cette situation n'a pas connu d'évolution durant l'exercice 2025.

S'agissant de l'activité relative à la réglementation, le DAJR a procédé à l'enregistrement de deux cent quatre-vingt-dix-neuf (299) textes réglementaires, dont cent soixante-trois (163) Décisions du Gouverneur, trente-six (36) Lettres Circulaires, cinquante-deux (52) Notes de Services et trois (03) Instructions.

Enfin, au titre de l'activité de pilotage de la LCB/FT, le DAJR a procédé à la signature de cinq (05) questionnaires relatifs à la LCB/FT au profit des sociétés.

1.6 Investissement et patrimoine

Aux Services Centraux, l'année 2025 a été marquée par le démarrage des travaux suivants :

- la démolition de la villa du Lac ;
- la rénovation des salles d'archives et des locaux de l'Imprimerie ;
- le remplacement des tableaux électriques ;
- la mise à niveau de l'éclairage (*relamping*) ;
- le remplacement partiel de la tuyauterie eau froide sanitaire.

Dans les Centres, elle a été ponctuée par :

- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'Agence de Bata ;
- la poursuite des travaux de construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale à Yaoundé et de l'Agence d'Ebolowa ;
- le démarrage des travaux de construction de l'Agence de Mouila et du Siège de la COBAC à Libreville ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la Direction Nationale à N'Djaména ;



- l'acquisition de groupes de climatisation pour les Directions Nationales à Brazzaville et à Libreville ;
- la réfection de la Salle du Conseil de la Direction Nationale à Malabo ;
- la pose de la première pierre de la future agence de la BEAC à Dolisie au Congo.

1.7 Budget et contrôle de gestion

Sur proposition du Gouvernement de la BEAC, et après examen par la Conseil d'Administration, le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) a, au cours de sa session du 08 octobre 2025, approuvé le budget rectificatif de la BEAC pour l'exercice 2025, arrêté en recettes à 530 849 712 639 et en dépenses à 290 873 933 977.

Le montant global des ressources collectées par la BEAC s'est chiffré à 564 248 450 875 (soit 106,3 % des prévisions révisées) au 31 décembre 2025, en baisse de 5,1 % par rapport aux réalisations de 2024. Elles ont été constituées de ressources internes à hauteur de 563 044 837 367 (dont 528 748 446 166 générés par l'exploitation de la BEAC), de tirages sur fonds propres de 34 296 391 201 et de ressources extérieures de 1 203 613 508.

Les dépenses réalisées se sont élevées à 263 496 767 196, représentant 90,6 % des prévisions révisées du mois d'octobre 2025. Elles sont réparties comme suit :

- Charges d'exploitation : elles se sont chiffrées à 228 566 874 805 et incluent notamment les frais généraux de 182 253 809 550 (dont une part de 570 112 318 financée par des ressources d'emprunt), les charges financières (14 913 039 067), les charges exceptionnelles et diverses (3 654 559 700) ainsi que les charges non décaissables (27 745 466 488) ;
- Dépenses d'équipement et d'investissement : elles se sont établies à 34 929 892 391, soit un taux de réalisation de 51,0 % de la prévision révisée d'octobre 2025. Elles comprennent : i) les travaux immobiliers dans les constructions

anciennes et nouvelles (28 541 910 881), ii) l'acquisition du matériel et du mobilier (5 086 597 089), iii) l'achat de logiciels et des équipements de télécommunications (627 975 320), iv) les dépenses concernant l'achat du matériel fiduciaire (39 907 911), et v) les investissements de 633 501 190 financés dans le cadre du programme de renforcement des capacités des institutions, mis en œuvre par l'Unité de Gestion de la Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF).

En définitive, au 31 décembre 2025, la Banque Centrale extériorise un solde budgétaire excédentaire de 300 751 683 679, soit 125,3 % des prévisions révisées de l'exercice.

1.8 Communication

En 2025, la Cellule de Communication a poursuivi la mise en œuvre de ses missions dans un contexte marqué par l'exigence accrue de transparence et de pédagogie de l'action des banques centrales, contribuant ainsi au renforcement de la crédibilité, de la visibilité et de l'image institutionnelle de la BEAC.

Dans le domaine de la communication interne, elle a assuré la diffusion régulière des textes réglementaires (Décisions du Gouverneur, Lettres circulaires, Notes de service et d'information) et des actes administratifs, ainsi que des communications du Gouvernement de la Banque Centrale, contribuant à la fluidité de l'information et au renforcement de la cohésion institutionnelle. Par ailleurs, la publication quotidienne de la revue de presse et la diffusion du bulletin interne BEAC-Contacts ont permis une meilleure appropriation par le personnel des enjeux stratégiques de l'Institution.

Sur le plan externe, la Cellule de Communication a veillé à la diffusion, dans les délais requis, des communiqués de presse relatifs aux réunions des organes statutaires, notamment le Comité Ministériel, le Conseil d'Administration et le Comité de Politique Monétaire, contribuant ainsi à la transparence et à la lisibilité de la politique monétaire. Elle

a également organisé les conférences de presse du Gouverneur et assuré le suivi des retombées médiatiques, renforçant ainsi la présence et la visibilité de la Banque Centrale dans l'espace public régional.

En matière de communication digitale, la Cellule de Communication a poursuivi le développement de la présence institutionnelle de la BEAC sur les réseaux sociaux, modernisant ainsi ses canaux de diffusion et renforçant l'interaction avec ses publics.

L'année 2025 a été marquée par la coordination de la communication relative à la mise en circulation de la nouvelle gamme de pièces « Type 2024 », opération d'envergure sous-régionale ayant nécessité une communication adaptée auprès des différents publics. La Cellule de Communication a également apporté son appui à l'organisation de plusieurs

événements majeurs, notamment la rencontre bilatérale BEAC-BCEAO, la cérémonie de sortie des promotions de l'ISSEA et les 47^e Réunions Annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA).

Enfin, elle a pris part à la mise en œuvre de la nouvelle charte graphique, étape structurante dans le processus de modernisation de l'image de la BEAC et de renforcement de la cohérence de son identité visuelle.

Par l'ensemble de ces actions, la Cellule de Communication a contribué à accompagner les missions fondamentales de la Banque Centrale et à soutenir son positionnement en tant qu'institution monétaire crédible, moderne et transparente au service de la CEMAC.



2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

2.1. Coopération régionale

2.1.1 Commission de la CEMAC

La BEAC a collaboré étroitement avec la Commission de la CEMAC pour l'organisation de la Conférence des Chefs d'Etat, tenue le 10 septembre 2025 à Bangui, sous la magistrature de son Excellence Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine. Ce Sommet s'est concentré sur l'intégration régionale, l'harmonisation fiscale et la relance économique. Les principales résolutions incluent, entre autres, l'accélération des réformes dans le cadre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC et du Programme de Rationalisation et d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions de la Sous-région, l'adoption de normes fiscales communes et la validation de la fusion CEEAC-CEMAC. Ce fut également l'occasion de procéder à la passation de mandat de la Présidence tournante de la CEMAC entre son Excellence Faustin-Archange TOUADERA et Son Homologue, Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo.

Au cours du sommet, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement à renforcer la gouvernance des institutions communautaires, en insistant sur la nécessité d'accélérer les réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité, la crédibilité et la performance des organes de la CEMAC. Ils ont exhorté la Commission de la CEMAC à veiller à une meilleure coordination des politiques communautaires et à un suivi rigoureux de la mise en œuvre des décisions prises au plus haut niveau.

S'agissant du cadre macroéconomique et de la convergence, le Sommet a pris acte de la situation économique et financière de la Sous-région, marquée par des fragilités persistantes mais aussi par des signes de stabilisation dans certains États membres. Les Chefs d'Etat ont insisté sur (i) le respect des

critères de convergence macroéconomique ; (ii) la poursuite des réformes budgétaires et fiscales ; et (iii) la consolidation de la discipline financière, en lien avec les engagements pris auprès des partenaires techniques et financiers.

Concernant l'intégration régionale, le Sommet a réaffirmé que la libre circulation des personnes et des biens demeurent un pilier fondamental de l'intégration régionale. A cet effet, il a appelé à (i) lever les obstacles administratifs, tarifaires et non-tarifaires encore existants ; (ii) œuvrer pour l'effectivité du passeport CEMAC ; et (iii) améliorer la fluidité des échanges intracommunautaires afin de stimuler le commerce et la croissance régionale. Par ailleurs, les Chefs d'Etat ont souligné l'urgence de diversifier les économies de la Sous-région, fortement dépendantes des matières premières, en encourageant (i) le développement des chaînes de valeur locales ; (ii) la transformation industrielle ; (iii) le soutien au secteur privé et aux PME ; et (iv) la promotion des investissements productifs dans les secteurs porteurs.

En outre, le Sommet a examiné la situation sécuritaire dans la Sous-région, caractérisée par des défis transfrontaliers persistants. Les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur volonté de (i) renforcer la coopération sécuritaire et militaire ; (ii) mutualiser les efforts de lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale et l'insécurité maritime ; et (iii) préserver la stabilité politique comme condition essentielle au développement. Les Chefs d'Etat ont souligné l'importance des politiques sociales, notamment dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la formation professionnelle et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ils ont appelé à une meilleure prise en compte du capital humain dans les stratégies de développement communautaires.

Enfin, le Sommet a instruit les institutions compétentes de la CEMAC de



veiller à l'application effective des résolutions adoptées, avec un mécanisme de suivi plus rigoureux et des rapports régulièrement adressés aux Chefs d'État sur l'état d'avancement des décisions communautaires.

Par ailleurs, la BEAC a pris part aux travaux de la 43^{ème} session du Conseil des Ministres de l'Union Economique d'Afrique Centrale (UEAC), tenue le 09 septembre 2025 à Bangui (République Centrafricaine). Présidée par le Professeur Richard FILAKOTA, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, cette réunion a abordé le statut du personnel, les réformes sectorielles et la situation financière de la Commission de la CEMAC. Elle a également permis de préparer le Sommet des Chefs d'Etat de septembre 2025. Enfin, ces travaux ont été l'occasion de valider deux réformes fiscales et budgétaires majeures portant sur (i) la mise en place d'un Comité Régional pour la Stratégie de Mobilisation des Recettes Fiscales Intérieures (SMRFI), et (ii) l'adoption d'un dispositif de sanctions en cas de non-respect des règles de la Surveillance Multilatérale.

La BEAC a également participé à la session ordinaire de la 26^{ème} Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), tenue le 07 juin 2025, à Malabo, en Guinée Equatoriale. En prélude à cette importante rencontre, la BEAC a été associée à plusieurs réunions stratégiques, axées sur la sécurité régionale, la réforme institutionnelle et la gestion des crises humanitaires.

Au titre du Programme des Réformes Economiques et Financières (PREF-CEMAC), la BEAC s'est activement investie dans la formulation et la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage (COPI). Les actions du pilier N° 2, réalisées par la BEAC, ont contribué à la stabilisation du cadre macroéconomique et à l'amélioration du niveau des réserves de change de l'Union Monétaire. Il s'agit notamment :

- de l'application de la Réglementation des Changes au secteur extractif dans la CEMAC, avec la mise en place d'un dispositif particulier tenant compte des particularités de l'activité des entreprises

de ce secteur ;

- de l'opérationnalisation et la dynamisation du marché financier unifié de la Sous-région avec notamment l'adoption des business-plans respectivement du Dépositaire Central Unique à créer et de la BVMAC, accompagnés des calendriers de mise en œuvre des actions y relatives ;
- de l'accompagnement de la BDEAC dans le financement des économies de la CEMAC ;
- du renouvellement en juin 2025 des assurances du Gouverneur de la BEAC permettant de soutenir les programmes économiques et financiers engagés avec le FMI. Toutefois, d'importants retards ont été accusés dans la validation des assurances régionales de novembre 2025 et des revues des pays en programme.

2.1.2 Coopération CEMAC-France

- Coopération monétaire

La BEAC a pris part à la réunion sur la coopération monétaire CEMAC-France organisée le 17 avril 2025 à Paris. Les échanges ont porté sur le thème : « Comment renforcer la résilience des économies de la CEMAC en 2025 et quelle intégration régionale envisager demain ? ».

Les participants se sont accordés sur la nécessité de renforcer la résilience des économies de la Sous-région face aux chocs sécuritaires, économiques, climatiques, financiers et commerciaux. Un accent particulier a été mis sur l'importance d'une meilleure intégration économique régionale, perçue comme un levier essentiel de solidarité et de développement.

Cette rencontre a aussi permis de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises lors de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC en décembre 2024 à Yaoundé. Les discussions ont porté sur la consolidation des finances publiques, le renforcement des réserves de change grâce aux programmes soutenus par le FMI, et l'appui technique et politique de la France.



En tout état de cause, cette réunion a marqué un engagement renouvelé en faveur d'une coopération étroite entre la CEMAC et la France pour une croissance économique plus forte, durable et inclusive.

- Lutte contre le blanchiment des capitaux

La BEAC a pris part aux deux réunions semestrielles du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB), tenues les 27 mai et 24 novembre 2025, respectivement à Dakar au Sénégal et par visio-conférence, sous la présidence de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

a) Réunion du 27 mai 2025

La première réunion semestrielle du Cadre de concertation sur la Lutte Anti-Blanchiment (CLAB) de l'année 2025 a été l'occasion d'analyser les principales avancées en matière de LBC/FT/FP dans les trois (03) zones depuis la dernière rencontre.

Elle a permis de faire le point des progrès réalisés par les Etats et d'encourager les institutions membres à accentuer les efforts pour la mise en œuvre des mesures visant à renforcer leurs dispositifs de LBC/FT respectifs, au regard des vulnérabilités auxquelles ils sont encore exposés. En outre, les autorités régionales ont été invitées à poursuivre la mise en conformité de leurs dispositifs respectifs de LBC/FT/FP dans le cadre de la préparation du prochain cycle d'évaluation mutuelle. Les participants ont également pris acte des conclusions des dernières plénières du GAFI, du GABAC et du GIABA tenues respectivement en février, mars et mai 2025. Enfin, ils ont procédé à l'adoption du programme d'activités du CLAB sur la période 2025-2026.

b) Réunion du 14 novembre 2025

La deuxième réunion semestrielle du Cadre de concertation sur la Lutte Anti-Blanchiment (CLAB) a été l'occasion de valider le Guide pratique sur les enjeux de réglementation et de supervision LBC/FT des

Actifs Virtuels (AV) et Prestataires de Services sur Actifs Virtuels (PSAV). Les membres ont félicité le Groupe de travail dédié pour la qualité et la pertinence des propositions faites.

Enfin, les membres ont pris connaissance de l'état d'avancement des travaux des Groupes mis en place pour le renforcement du cadre juridique sur l'identification et la transparence des bénéficiaires effectifs et pour la formation et la sensibilisation des membres, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités du CLAB. Ils ont aussi été informés de la prochaine mise en ligne du nouveau *cloud* et du site internet du CLAB, au travers duquel les différentes institutions pourront partager les documents et informations pertinents relatifs à leurs juridictions respectives.

2.1.3. BDEAC

Au cours de l'année 2025, la BEAC a participé aux différentes sessions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la BDEAC. Depuis le 26 juillet 2023, la BEAC a rejoint le cercle des actionnaires de catégorie A, constitué essentiellement des Etats de la CEMAC. Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la BDEAC et la BEAC, le Groupe de Travail Mixte (GTM), mis sur pied en 2023, s'est réuni au siège de la BEAC à Yaoundé le 6 février 2023 et les 19 et 20 juin 2025 à l'hôtel Hilton de Yaoundé, pour passer en revue les sujets d'intérêt commun, notamment (i) la libération de la deuxième tranche de la quote-part libérable de l'augmentation du capital social de la BDEAC, (ii) la libération du solde de la convention de Compte Courant d'Associés, (iii) la révision de la Convention de prêt, (iv) le Protocole d'Accord de Coopération BEAC-BDEAC, et (v) le Règlement du Fonds de Bonification d'Intérêts.

Les concours de la BEAC à la BDEAC ont porté sur les avances en compte courant d'associés, la libération de la quote-part libérable de l'augmentation du capital social de l'Institut de développement communautaire et les avances sur le guichet spécial de



refinancement. S'agissant des avances en Compte Courant d'Associés, le reliquat de 120 milliards a été versé en deux tranches : une première de 40 milliards le 20 août 2025 et une seconde de 80 milliards le 23 décembre 2025. Les deux premières tranches de 80 milliards et 40 milliards versées en 2016 sont arrivées à échéance le 31 décembre 2025 et remboursées en totalité. Quant à la libération de la quote-part libérable de l'augmentation du capital social de la BDEAC, la BEAC s'est acquittée de sa contribution de l'exercice 2025, le 23 décembre, pour un montant de 17 218 900 000. Concernant les avances sur le guichet spécial de refinancement, l'encours des autorisations individuelles de mobilisation accordées a évolué à la baisse, s'établissant à 47,940 milliards au 31 décembre 2025 contre 62,562 milliards un an auparavant, en raison du remboursement des échéances des prêts.

2.1.4 Association des Banques Centrales Africaines

La BEAC a abrité, du 23 au 28 novembre 2025, les 47^e Réunions Annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Organisées à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, ces assises ont rassemblé les Gouverneurs, hauts responsables des Banques Centrales africaines ainsi que plusieurs institutions régionales et internationales, autour d'échanges stratégiques sur les défis et perspectives de l'économie africaine. Au cœur des débats figuraient des thématiques d'envergure : changement climatique, stabilité financière, développement économique durable, innovation et coopération monétaire en Afrique, des sujets essentiels pour renforcer la résilience des économies du continent et accompagner leur transformation structurelle. Les travaux se sont articulés autour de quatre séquences majeures :

- la réunion du Comité Technique (23–25 novembre) ;
- la réunion du Bureau de l'ABCA (26 novembre) ;
- le Symposium des Gouverneurs, consacré au thème « Changement climatique et stabilité macroéconomique : rôle des

Banques Centrales » (27 novembre) ; et

- la 47^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs (28 novembre).

Ce rendez-vous continental a offert un cadre privilégié de dialogue, de concertation et de partage d'expertises, contribuant à consolider l'intégration financière et monétaire en Afrique. Globalement, les débats qui ont accompagné les différents exposés ont fait émerger plusieurs suggestions d'adaptation des politiques monétaires aux changements climatiques. Parmi elles figurent la promotion de la finance verte via des réglementations financières adaptées, la mobilisation de financements écologiques au bénéfice du Continent, la mise en place de lignes de crédits durables ou encore le renforcement de la collaboration au sein du réseau pour le verdissement du système financier. Ces orientations ont pour finalité d'outiller les Banques Centrales africaines pour mieux appréhender les chocs liés au climat, soutenir la transition énergétique et limiter les risques pour la stabilité financière et monétaire.

Après des discussions fructueuses concernant le rôle des Banques Centrales africaines dans l'atténuation des impacts des changements climatiques sur la stabilité financière et monétaire, la 47^{ème} session des réunions annuelles de l'ABCA a été surtout l'occasion pour le Conseil des Gouverneurs de prendre des résolutions appropriées et de statuer sur les étapes futures et les objectifs stratégiques de l'ABCA.

Enfin, l'évènement marquant de ces assises a été l'élection de M. Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, comme Président de l'ABCA pour la période 2025-2026. Il sera suppléé à ce poste par le Dr Kamau THUGGE, Gouverneur de la *Central Bank of Kenya*.

2.1.5 Réunion de la Commission de l'Union Africaine

La BEAC a pris part au 38^{ème} Sommet de l'Union Africaine (UA), tenu les 15 et 16 février 2025 à Addis-Ababa (Ethiopie). Cette rencontre a permis de fixer les priorités



stratégiques de l'année. Les conclusions se sont concentrées sur la justice réparatrice, le renouvellement de la direction de la Commission et la gestion des crises sécuritaires.

S'agissant du premier aspect, l'UA a lancé officiellement le thème « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations », pour l'année 2025. Il vise la guérison des blessures raciales et la mise en place de mécanismes de justice réparatrice pour l'esclavage et le colonialisme. Concernant le point sur le renouvellement de la Direction, Monsieur MAHAMOUD ALI YOUSOUF (Djibouti) a été élu Président de la Commission de l'Union Africaine, succédant à MOUSSA FAKI MAHAMAT, avec pour mission de diriger l'organisation pour les quatre prochaines années.

Enfin, sur le dernier point, relatif à la gestion des crises sécuritaires, un premier axe a été défini, portant sur « paix et sécurité ». Afin de gérer les tensions régionales, le sommet a abordé la dégradation de la situation sécuritaire au Soudan, la lutte contre le terrorisme au Sahel et les conflits dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Les mécanismes de paix identifiés ont consisté, pour le Conseil de Paix et de Sécurité, de renforcer la coopération régionale face aux crises, notamment face à la rupture des chaînes d'approvisionnement au Mali. L'autre volet a porté sur les réformes institutionnelles et économiques. Les Chefs d'État ont réaffirmé la nécessité de finaliser la restructuration des Organes de l'UA et de diviser le travail entre l'UA et les Communautés Economiques Régionales (CER). Pour le financement, il a été acté qu'un accent doit être mis sur la mobilisation des ressources domestiques, notamment via le Fonds pour la Paix de l'UA, qui a atteint 400 millions de dollars, et le renforcement des institutions financières africaines (Banque Centrale Africaine, etc.). L'engagement à contribuer à l'accélération de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) a été réitéré pour stimuler le commerce intra-africain. Pour finir, un dernier point a porté sur santé et développement,

avec l'adoption de décisions pour renforcer le financement de la santé, notamment la lutte contre le paludisme, avec le soutien de la Banque mondiale.

2.1.6 Afreximbank

La BEAC a pris part à la cérémonie d'investiture du Docteur George ELOMBI, tenue du 24 au 25 octobre 2025 au Caire, en Egypte. Juriste de nationalité camerounaise, il a été nommé Président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le 28 juin 2025, à l'issue d'une Assemblée générale tenue à Abuja, au Nigeria. Il succède au Professeur nigérian Benedict ORAMAH, après dix (10) ans de mandat

Globalement, les interventions des différents participants tout comme le discours inaugural du Docteur ELOMBI ont été l'occasion d'insister sur l'engagement inébranlable à perpétuer l'héritage d'Afreximbank, à approfondir son impact, à renforcer les partenariats et à poursuivre la mission de bâtir une Afrique qui commerce avec elle-même et prospère à ses propres conditions.

Les participants ont fait observer que la structure du commerce mondial était défavorable à l'Afrique et qu'elle devait donc changer de paradigme au vu de sa dépendance aux exportations des produits de base. Dans cette perspective, au cours des cinq à dix prochaines années, Afreximbank devrait accorder la priorité aux secteurs stratégiques qui ont un impact significatif et durable sur le commerce et le bien-être de l'Afrique, notamment la promotion et l'accélération de la valeur ajoutée et de la transformation stratégique des minerais pour freiner l'exportation de potentiel brut. Elle accordera également une attention particulière à la réduction des barrières commerciales, au renforcement des infrastructures transfrontalières et à la circulation harmonieuse des biens.

Pour ce faire, Afreximbank mettra en place un nouveau guichet de financement à fort impact, spécifiquement pour les projets



qui transforment les minerais bruts en produits semi-finis ou finis. Ce guichet s'appuiera sur un programme stratégique de développement des minerais pour financer l'ensemble des chaînes de valeur, de l'extraction et du raffinage à la transformation des composants finis, en vue de capter davantage de valeur ajoutée et de créer des emplois hautement qualifiés pour les populations de l'Afrique.

Ce nouveau guichet donnerait également la priorité à l'approfondissement du commerce intra-africain et à l'intégration régionale, dans la mesure où le succès de son programme de création de valeurs dépendrait en fin de compte de sa capacité à sécuriser les marchés pour les biens produits. Dans cette veine, Afreximbank continuera donc de jouer un rôle de catalyseur dans la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf en promouvant les programmes et initiatives clés déployés au cours de la dernière décennie et en introduisant de nouvelles interventions ciblées, si nécessaire, pour accélérer les progrès. Les autres priorités ont porté sur les objectifs suivants : i) catalyser et développer les infrastructures essentielles au commerce ; ii) tirer parti de l'innovation et des technologies numériques, y compris l'exploration de la création d'une monnaie numérique panafricaine, le renforcement de l'intégration financière et l'innovation à travers le continent ; et iii) mobiliser le capital africain à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, Afreximbank mettra un accent particulier sur sa solidité financière, en tenant compte du fait que « seule une institution forte et bien capitalisée peut mener les interventions nécessaires à la transformation du commerce et du développement en Afrique ». Dans cet élan, elle compte développer des partenariats stratégiques et innovants avec les Institutions financières africaines.

Enfin, les participants ont insisté sur la nécessité d'œuvrer pour changer le discours de plus en plus hostile ciblant les Institutions Multilatérales Africaines détenues et contrôlées par les Africains qui, au demeurant, contribuent significativement au développement des pays africains.

2.1.7 Renforcement de la coopération avec les Banques Centrales Africaines

a) Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

La BEAC a reçu, le 27 janvier 2025, la délégation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), conduite par le Gouverneur Jean-Claude KASSI BROU, dans le cadre de la redynamisation de la coopération entre les deux Banques Centrales liées par une convention signée le 18 novembre 2008, à Dakar, au Sénégal. Cette rencontre fait suite aux orientations données lors de leur rencontre en avril 2024 à Washington DC, en marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, au cours de laquelle les Gouverneurs ont convenu de la nécessité de renforcer leur synergie d'actions au regard des enjeux et défis communs auxquels font face les deux Banques Centrales.

A cet effet, la rencontre de Yaoundé a été l'occasion de faire le point des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de cette coopération et d'identifier des nouveaux axes prioritaires visant la redynamisation de la collaboration historique entre les deux Institutions, en privilégiant, pour les années 2025 et 2026, les quatre axes ci-après : (i) transformation digitale et inclusion financière, (ii) cybersécurité et système d'information, (iii) surveillance, modernisation et interconnexion des systèmes et moyens de paiement, et (iv) relations financières extérieures.

b) Bank Al-Magrib

Le Gouverneur de la BEAC a séjourné à Rabat, du 16 au 21 septembre 2025, dans le cadre d'une visite de courtoisie auprès de Monsieur Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de Bank Al-Magrib (BAM). La BEAC et BAM entretiennent des liens de coopération et de partenariat privilégiés qui couvrent également le domaine de la supervision bancaire, comme en témoignent l'existence depuis 2011 d'une Convention-Cadre de coopération entre les deux Institutions et, à partir de 2016, de la convention révisée avec la COBAC en matière de contrôle bancaire.



La rencontre entre les deux Gouverneurs a été l'occasion de revisiter les développements antérieurs de la coopération entre la BEAC et Bank Al-Maghrib qui, au demeurant, s'est raffermie au cours de cette dernière décennie. En effet, sur la période 2014-2025, la coopération entre les deux Instituts s'est traduite par l'organisation de dix-huit (18) visites d'études et d'une mission d'assistance technique ayant bénéficié à un peu plus de soixante-deux (62) responsables et cadres de la BEAC. Les domaines d'échanges d'expériences entre les deux Banques Centrales concernent notamment la gestion des réserves de change, la politique monétaire, la gestion des ressources humaines, l'audit et la gestion des risques.

Aussi, dans le cadre du projet de refonte comptable visant l'adoption des normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) au sein de Bank Al-Maghrib, les Services avaient, en mai 2025, exploré par visioconférence les opportunités de renforcement de la coopération avec la BEAC sur des domaines précis.

En tout état de cause, les deux Gouverneurs ont convenu d'un palier technique conjoint des Services des deux Institutions en vue d'identifier, le moment opportun, les nouveaux domaines de coopération qui viendraient enrichir la convention-cadre de coopération entre la BEAC et BAM signée en 2011 et la convention révisée en 2016 relative à la coopération en matière de contrôle bancaire, d'échanges d'informations et de coopération générale avec la COBAC.

c) Banque Centrale d'Egypte

La rencontre, le 25 octobre 2025, du Gouverneur de la BEAC avec son homologue de la Banque Centrale d'Egypte, Monsieur Assan ABDALLA, dans la continuité des échanges préalables avec le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale d'Egypte, a été l'occasion de partager l'expérience de la BEAC en matière de préservation de la stabilité monétaire et financière dans la CEMAC.

Aussi, une attention particulière a été portée sur deux points majeurs, avec d'une part, l'adhésion des banques centrales au système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), la surveillance du système bancaire et les perspectives de la coopération entre les deux Institutions, et d'autre part, la surveillance du système bancaire, assurée en Egypte par la Banque Centrale qui a récemment intensifié ses efforts en créant un Fonds de réforme et de développement bancaire pour moderniser le secteur, bien que le système bancaire égyptien est jugé solide par des agences comme Fitch. En dépit du fait que le système bancaire de la CEMAC compte 54 banques agréées largement au-dessus des 38 banques enregistrées en Egypte, les deux Institutions ont convenu de partager leurs expériences dans ce domaine, eu égard au nombre important des banques des deux Zones et la forte propension de l'implantation en Egypte des banques présentes dans la CEMAC. Des discussions techniques sont prévues avant la fin de l'année 2026, en vue d'identifier les axes de coopération devant poser les jalons de la collaboration.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds monétaire international (FMI)

La BEAC, dans le cadre de ses missions statutaires, a joué un rôle déterminant dans la coordination et le renforcement des relations entre les pays de la CEMAC et le FMI. Le leadership assuré par la BEAC a favorisé la validation des revues des programmes du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Congo, ainsi que le prolongement du programme de référence pour la Guinée Equatoriale. Ce rôle s'est consolidé à travers la mise en œuvre de politiques communes relevant de la Banque Centrale, en cohérence avec les engagements pris auprès du FMI. Au cours de l'année 2025, notamment en juin, le Gouverneur de la BEAC a adressé à la Directrice Générale du FMI une lettre de confort, apportant des assurances directes pour consolider la conception et la mise



en œuvre des stratégies retenues dans les programmes de redressement nationaux.

Toutefois, l'état des relations entre la Sous-région et le FMI est marqué par le statu quo depuis la dernière visite de l'équipe sous-régionale du Fonds aux Institutions de la CEMAC en novembre 2025. En effet, en l'absence des avancées concrètes dans la mise en œuvre des engagements des Chefs d'Etat de la CEMAC, le FMI a décidé de suspendre la revue sous-régionale des politiques communes, entraînant un retard dans la validation des revues des programmes financiers du Tchad et de la République Centrafricaine et un report des décaissements attendus.

Cet état de fait est la conséquence selon le Fonds de la lenteur observée dans la mise en œuvre des réformes structurelles attendues dans le cadre de l'exécution de la stratégie sous-régionale de préservation de la viabilité des finances publiques, ainsi que dans l'application des mesures propices à la consolidation structurelle de la position extérieure de la monnaie, telles que fixées dans les résolutions prises lors des Sommets Extraordinaires des Chefs d'Etat en 2016, 2021, 2024 et 2025.

Sur le plan individuel, les programmes du Congo et du Cameroun sont arrivés à terme respectivement en mars et juillet 2025, après validation des dernières revues par le Conseil d'Administration du FMI. Trois Etats membres ont poursuivi leurs programmes avec le FMI (RCA, Guinée Equatoriale et Tchad) tout au long de l'année 2025, tandis que le Gabon a accéléré les échanges avec les Services du FMI en vue de négocier un nouveau programme, après l'expiration de son précédent programme en juillet 2024.

2.2.3. Banque des Règlements Internationaux (BRI)

La BEAC a pris part aux assemblées annuelles 2025 de la BRI organisées le 29 juin 2025 à Bâle, en Suisse. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur la trajectoire de l'économie mondiale en lien avec le conflit au Moyen-Orient, la dégradation des relations commerciales induite par une vague d'annonces de droits de douane plus élevés que prévus, ainsi que la révision à la baisse des prévisions de croissance et l'évolution imprévisible des marchés financiers secoués par la montée de l'incertitude politique.



3. COMPTES DE LA BEAC

3.1. Bilan

3.1.1 Actif

Le niveau des *disponibilités extérieures*, constituées des avoirs en monnaies étrangères, des avoirs en or et des opérations avec le FMI - Actif, a fléchi de 12,7 % à 6 367,1 milliards au 31 décembre 2025.

Cette régression s'explique par :

i) la baisse du niveau des avoirs en monnaies étrangères de 16,1 % à 5 703,0 milliards au 31 décembre 2025, en raison du recul des avoirs détenus auprès du Trésor français (Compte d'Opérations) de 23,7 % à 3 669,2 milliards ;

ii) la diminution des avoirs détenus en compte auprès des correspondants situés hors de la Zone d'Emission de 9,2 % à 882,7 milliards, soit plus précisément :

- le fléchissement des titres issus du programme RAMP avec la Banque mondiale de 7,5 % à 187,2 milliards ;
- la baisse des billets étrangers de 3,1 % à 75,0 milliards ; et
- la hausse des avoirs extérieurs gérés par la Salle des Marchés sous forme de titres et de devises de 20,8 % à 891,9 milliards ;

iii) la forte progression des avoirs en or de 47,6 % à 492,9 milliards à fin décembre 2025, en raison de la hausse du cours de l'or, qui est passé de 2 521,11 EUR à 3 721,71 EUR au cours de la période sous revue. Au 31 décembre 2025, la plus-value latente des avoirs en or s'est établie à 360,6 milliards, contre 201,6 milliards un an plus tôt ;

iv) la hausse du poste Opérations avec le FMI - Actif (qui comprend les avoirs en DTS et la position en tranche de réserve) de 4,9 % à 171,2 milliards, en lien avec les allocations supplémentaires de DTS par le FMI, principalement au Gabon et à la République Centrafricaine.

Les *créances sur les établissements de crédit*, constituées des concours du marché monétaire et des avances sur crédits à moyen terme irrévocables, ont enregistré une hausse de 127,8 % entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025. Elles sont passées de 1 027,0 milliards à 2 339,6 milliards, en raison de l'augmentation des concours du marché monétaire au profit des établissements de crédit, notamment des avances au taux de la facilité de prêt marginal à 24h (+750,0 milliards), des avances pour opérations principales d'injection de liquidités (+480,2 milliards) et des avances à moyen terme irrévocables sur le guichet spécial de refinancement de la BEAC (+ 82,9 milliards).

L'*encours des créances sur les Trésors nationaux* est composé essentiellement des créances consolidées sur les États au titre des avances statutaires, des titres détenus à des fins de politique monétaire ainsi que des titres domestiques gérés par la Salle des Marchés (SDM). Ce poste a régressé de 4,7 % à 2 908,1 milliards en 2025, en raison principalement de :

- la baisse du niveau de l'encours des titres détenus à des fins de politique monétaire constitués des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) acquis par la BEAC dans le cadre du programme de rachat des titres publics des États de la CEMAC, revenant de 160,6 milliards à 82,1 milliards, du fait de l'arrivée à échéance d'une partie de ce portefeuille ;
- la baisse des créances consolidées sur les Trésors Nationaux, reculant de 2 770,0 milliards à 2 719,8 milliards entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025, en lien avec l'amortissement du capital sur ces créances ;
- la baisse des titres domestiques gérés par la SDM à 217,2 milliards, après 234,6 milliards en 2024.

Les *autres investissements financiers*



envers la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) comprennent les avances à moyen terme irrévocables, les avances en compte courant d'associés et la quote-part de l'emprunt IDA. Ils ont progressé de 65,5 % à 170,0 milliards à fin décembre 2025. Cette situation résulte essentiellement du paiement du reliquat des deuxième et troisième tranches du solde courant d'associés, ainsi que des remboursements des avances à moyen terme irrévocables octroyées à la BDEAC.

Les titres de participation ont progressé de 94,3 % à 161,7 milliards à fin décembre 2025, suite à la libération de deux tranches au titre de la participation de la BEAC à l'augmentation du capital de la BDEAC, ainsi que de la libération de la quote-part de la BEAC dans le capital du DCU.

Le poste *Immeubles de placement* a enregistré une hausse de 17,2 % à 2,7 milliards au 31 décembre 2025, suite à la réévaluation à la juste valeur au 31 décembre 2025 de l'immeuble de la BEAC loué à Paris.

Le poste *Immobilisations corporelles* a progressé de 5,0 % à 388,6 milliards une année plus tard, résultant principalement de la hausse des coûts enregistrés au titre des travaux en cours sur les bâtiments, principalement les travaux de construction de l'immeuble de la nouvelle Direction Nationale de la BEAC pour le Cameroun et de l'acquisition du matériel et mobilier de la Banque Centrale. Cette évolution est atténuée par les amortissements et dépréciations constatées au cours de la période.

Le poste *Immobilisations incorporelles*, quant à lui, a diminué de 0,3 % à 10,4 milliards, en raison essentiellement de l'activation en immobilisation de certaines applications informatiques en cours de développement à la Banque Centrale, atténuée par la constatation des amortissements des logiciels ainsi que des brevets, licences, procédés et concessions, et logiciels de réseau de télécommunication.

Les *Autres actifs*, qui regroupent principalement les créances sur le personnel, les avances aux fournisseurs, les coûts de fabrication du stock de billets et monnaies non émis et la contrepartie des allocations

de DTS, ont été en baisse de 3,6 % à 1 116,6 milliards en 2025. Cette régression est essentiellement liée à la baisse du niveau de l'encours de la contrepartie des allocations de DTS consécutive aux utilisations de DTS par les États de la CEMAC, couplée à la hausse du niveau des stocks de billets et pièces non émis, des créances sur le personnel ainsi que des avances faites aux fournisseurs de la Banque Centrale.

3.1.2. Passif

Le volume des *billets et monnaies en circulation* a augmenté de 7,3 % à 5 754,7 milliards en 2025. La variation du poste est détaillée comme suit par pays : Cameroun (+ 203,2 milliards), Tchad (+ 89,5 milliards), RCA (+ 23,9 milliards), Congo (+ 32,6 milliards), Gabon (+ 36,9 milliards) et Guinée Equatoriale (+ 5,2 milliards).

Le poste « *comptes créditeurs et dépôts* » comprend les comptes courants et les dépôts spéciaux des Trésors, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, les fonds de réserves pour générations futures, les comptes des banques et institutions financières régionales et étrangères, les institutions régionales et les comptes courants, de dépôts et de placements. Ce poste s'est déprécié de 7,1 % à 4 197, 7 milliards au 31 décembre 2025, en raison de la baisse du niveau des autres dépôts des Trésors nationaux, des avoirs en monnaies locale des banques et institutions financières de la Zone, des avoirs en monnaie étrangères des banques et institutions financières de la Zone, des comptes courants des Trésors nationaux, atténuée par la hausse des autres comptes courants.

Les *emprunts en monnaies étrangères à long et moyen terme* sont relatifs aux financements reçus de la Banque mondiale pour la réalisation des réformes dans les institutions communautaires. L'encours de ces emprunts est revenu de 29,4 milliards à 26,6 milliards entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025. Cette diminution est consécutive principalement aux remboursements et aux reclassements comptables opérés au titre du remboursement de l'emprunt IDA.

Le *poste opérations avec le FMI – Passif* regroupe les montants des allocations de DTS versées aux Etats. Au 31 décembre 2025, il a diminué de 7,1 % à 1 193,4 milliards en 2025, en raison de la dévalorisation du cours du DTS par le FMI qui est revenu de 1,25 EUR à 1,17 EUR sur la période de référence.

Les *produits différés* sont constitués des écarts de réévaluation des terrains reçus à titre gratuit des Etats. La baisse de 8,4 % de ce poste est particulièrement induite par la quote-part de la subvention virée au résultat au cours de la période. Au 31 décembre 2025, les produits différés se sont chiffrés à 47,5 milliards.

Les *provisions pour avantages du personnel* ont fléchi de 0,5 % à 36,8 milliards à fin décembre 2025, consécutivement au changement d'hypothèses dans le calcul actuariel, en application des dispositions prévues par la norme IAS 19 (avantages du personnel).

Les *provisions pour risques et charges* ont baissé de 84,3 % à 1,1 milliard à fin décembre 2025, consécutivement à la reprise de la provision constituée pour couvrir les charges induites par la revalorisation du point indiciaire.

Les *autres passifs* comprennent entre autres, les dettes envers le personnel (les dépôts à vue du personnel, les comptes courants de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), les délégations de salaires, etc.), les provisions pour congés payés, les dettes fournisseurs, les créiteurs divers et les comptes de régularisation. Ce poste est en hausse de 57,1 % à 133,8 milliards à fin décembre 2025, suite à l'augmentation de l'encours vis-à-vis des fournisseurs de la Banque Centrale, du fait des factures et bons de commande en cours de règlement au moment de la clôture de la période, couplée à la hausse des congés payés suite aux effets induits par la revalorisation du point indiciaire et de la constitution des charges à payer.

Les *capitaux propres constitués* du capital, des réserves, du résultat de l'exercice et du report à nouveau, ont progressé de 20,6 % à 2 073,3 milliards à fin décembre 2025, principalement sous l'effet de l'augmentation de 221,0 milliards du capital de la BEAC par prélèvements sur les réserves facultatives, suivant la Résolution n° 09 du Comité Ministériel en sa session ordinaire du 28 mars 2025 et de la hausse de 186,5 milliards du niveau des réserves nettes.

Tableau 37 : Evolution du bilan de la Banque Centrale

En milliards FCFA	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	(1)	(2)	Valeur (1)-(2)	%
ACTIF				
Avoirs en monnaies étrangères	5 703,01	6 794,27	-1 091,26	-16,06%
Avoirs en or	492,90	333,90	159,01	47,62%
Opérations avec le FMI – Actif	171,23	163,19	8,04	4,93%
Disponibilités extérieures	6 367,14	7 291,35	-924,21	-12,68%
Créances sur les établissements de crédit	2 339,63	1 026,98	1 312,66	127,82%
Créances sur les Trésors Nationaux	2 908,10	3 049,76	-141,66	-4,65%
Autres investissements financiers	170,01	102,71	67,30	65,52%
Titres de participation	161,65	83,21	78,44	94,28%
Immeubles de placement	2,70	2,30	0,40	17,17%
Immobilisations corporelles	388,57	370,18	18,39	4,97%
Immobilisations incorporelles	10,38	10,41	-0,03	-0,30%
Autres actifs	1 116,62	1 158,45	-41,83	-3,61%
TOTAL ACTIF	13 464,79	13 095,35	369,44	2,82%
Sources : BEAC				



Tableau 37 (suite) : Evolution du bilan de la Banque Centrale

En milliards FCFA	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	(1)	(2)	Valeur (1)-(2)	%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets et monnaies en circulation	5 754,65	5 363,42	391,22	7,29%
Comptes créditeurs et dépôts	4 197,67	4 516,91	-319,24	-7,07%
Emprunts en monnaies étrangères	26,61	29,42	-2,81	-9,55%
Opérations avec le FMI – Passif	1 193,36	1 284,78	-91,42	-7,12%
Produits différés	47,50	51,83	-4,33	-8,36%
Provisions pour avantages du personnel	36,84	37,02	-0,18	-0,49%
Provisions pour risques et charges	1,10	6,96	-5,86	-84,25%
Autres passifs	133,75	85,13	48,63	57,12%
TOTAL PASSIF	11 391,47	11 375,46	16,01	0,14%
Capital	353,00	132,00	221,00	167,42%
Réserves	1 419,57	1 233,09	186,48	15,12%
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	100,00%
Résultat de l'exercice	300,75	354,80	-54,04	-15,23%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 073,32	1 719,89	353,43	20,55%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	13 464,79	13 095,35	369,44	2,82%
Sources : BEAC				

La situation comptable au 31 décembre 2025 a été élaborée en conformité avec les dispositions des normes internationales d'informations financières (IFRS).

Au 31 décembre 2025, la BEAC a présenté un total de bilan de 13 464,8 milliards, contre 13 095,4 milliards à fin 2024 (+2,8 %) ; un résultat net positif de 300,8 milliards, contre 354,8 milliards en 2024 (-15,2 %) ; et un résultat global excédentaire de 478,9 milliards contre 451,7 milliards en 2024 (+6,0 %).

3.2. Evolution du résultat global

- Résultat net d'intérêts

Le résultat net d'intérêts est constitué essentiellement des intérêts nets payés par les Trésors nationaux des États membres sur leurs créances consolidées (majorés de l'amortissement de la décote), des intérêts nets payés par le Trésor français sur la base des dispositions de la convention de Compte d'Opérations, et des intérêts nets au titre des prêts accordés aux banques de la Sous-région. Au 31 décembre 2025, ce poste s'est déprécié de 11,5 % à 384,6 milliards.

Cette tendance s'explique essentiellement par :

- la baisse de 81,3 milliards du niveau des intérêts sur les comptes d'opérations et de nivellement, en lien avec le maintien des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne, notamment le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et le taux de la facilité de prêt marginal qui rémunèrent respectivement le Compte Spécial de Nivellement et le Compte d'Opérations. Au 31 décembre 2025, ces taux se sont situés respectivement à 2,2 % et 2,4 % contre 3,2 % et 3,4 % un an plus tôt ;

- les hausses de 15,8 milliards du niveau des intérêts sur opérations principales de refinancement et de 11,7 milliards du niveau des intérêts sur les facilités permanentes de prêt marginal à 24 heures accordées aux établissements de crédit.

- Résultat net des commissions

Le résultat net des commissions s'est inscrit en hausse de 1,5 % à 93,2 milliards à fin décembre 2025. Cette progression est essentiellement liée à la hausse des commissions de change des opérations du marché monétaire (+3,0 milliards), couplée à

la baisse des autres produits et commissions (-1,1 milliard), en raison du cantonnement partiel à hauteur de 50 % des produits générés par la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) dans la perspective du démarrage des activités du Dépositaire Central Unique de la CEMAC (DCU-CEMAC), ainsi que de la diminution des commissions sur transferts (-1,7 milliard) perçues sur les rapatriements libellés en devises autres que l'Euro.

- Résultat net des autres activités

Le résultat net des autres activités comprend le résultat de change et celui des placements et des participations. Il a régressé de 117,3 % à - 1,9 milliards à fin décembre 2025. Cette variation s'explique par :

- les pertes de change réalisées sur les opérations en devises (72,2 milliards) plus importantes que les gains de change (+58,3 milliards) ;

- la hausse de 0,7 milliard des revenus des titres de placement et des participations, notamment les plus-values sur cession de titres disponibles à la vente gérés par la Salle des Marchés ; et

- la hausse de 0,7 milliard des revenus tirés de la gestion du portefeuille des titres RAMP gérés par la Salle des Marchés.

- Autres produits

Les autres produits sont passés de 21,8 milliards à 24,0 milliards entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse du niveau des autres produits ainsi que des produits des sanctions pécuniaires appliqués aux assujettis pour non-respect des dispositions de la réglementation des changes en vigueur.

- Frais généraux

Les frais généraux ont diminué de 2,3 % à 199,2 milliards à fin décembre 2025. Dans le détail, cette régression est imputable à la baisse des autres charges d'exploitation (-8,2 milliards), des dotations nettes aux amortissements et aux provisions (-5,6 milliards), des charges liées à l'entretien de la circulation fiduciaire (-0,74 milliard), atténuée par la hausse des frais de personnel (+9,8 milliards).

- Produit net bancaire

Le produit net bancaire, correspondant à la somme des résultats ci-dessus détaillés, a affiché une diminution de 11,4 % à 475,9 milliards au 31 décembre 2025.



Tableau 37 (suite) : Evolution du bilan de la Banque Centrale

En milliards FCFA	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
		(1)	(2)	Valeur (1)-(2)	%
Intérêts et produits assimilés		389,75	439,41	-49,67	-11,30%
Intérêts et charges assimilés		5,13	5,02	0,11	2,20%
Résultat net d'intérêts	21	384,61	434,39	-49,78	-11,46%
Produits des commissions		94,43	93,85	0,58	0,62%
Charges des commissions		1,28	2,03	-0,75	-37,06%
Résultat net des commissions	22	93,15	91,82	1,33	1,45%
Résultat net des autres activités					
Résultat de change		-10,21	3,76	-13,97	-371,80%
Résultat des placements et des participations		8,35	7,01	1,35	19,22%
Résultat net des autres activités	23	-1,86	10,76	-12,62	-117,26%
Produit net bancaire		475,91	536,97	-61,07	-11,37%
Autres produits	24	24,02	21,75	2,27	10,41%
Entretien de la circulation fiduciaire	25	26,97	27,71	-0,74	-2,65%
Frais de personnel	26	108,73	98,95	9,78	9,88%
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	27	16,84	22,46	-5,62	-25,01%
Autres charges d'exploitation	28	46,63	54,82	-8,19	-14,93%
Frais généraux		199,17	203,93	-4,76	-2,33%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		300,75	354,80	-54,04	-15,23%
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		178,15	96,86	81,29	83,93%
Eléments reclassables en résultat net		160,21	86,05	74,16	86,19%
Réévaluation des avoirs en or		159,01	85,10	73,90	86,84%
Réévaluation des instruments de dette		1,20	0,94	0,26	27,52%
Eléments non reclassables en résultat net		17,94	10,81	7,13	65,93%
Ecart actuariels au titre des prestations définies		6,02	0,00	6,02	
Réévaluation des instruments de capitaux propres		11,91	10,81	1,10	10,21%
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		478,90	451,65	27,24	6,03%
Sources : BEAC					

3.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Le collège des commissaires aux comptes a audité les états financiers de la BEAC et a certifié, sans réserve, ses comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

ANNEXES

Sommaire des annexes

A. Informations Générales	109
A1. Composition des organes statutaires de décision et de contrôle au 31 décembre 2025	109
Le Comité Ministériel	109
Le Conseil d'Administration	110
Le Comité de Politique Monétaire	111
Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale	113
Le Collège des Censeurs	115
Le Comité d'Audit	116
A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2025	117
A3. Contacts de la BEAC	119
B. Annexes économiques, monétaires et financières	121
B1-B7. Principaux indicateurs économiques et monétaires des pays de la CEMAC	121-127
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux	128
B9.a Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC	129
B9.b Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	129
B10. Taux d'inflation annuelle des principaux partenaires commerciaux	130
B11. Tableau des opérations financières des pays de la CEMAC	131
B12-B18. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	132-137
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	139
B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC	140
B21. Taux d'endettement public extérieur	141
B22. Variations du taux de change du franc CFA par rapport aux principales devises	142
B23. Production pétrolière et minière	143
B24. Production agricole vivrière	144
B25. Production d'élevage	145
B26. Production agricole d'exportation	146
B27. Production et exportation de bois tropicaux	147
B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie	148
B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou Centre	149



A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2025

1 - LE COMITE MINISTERIEL (au 31 décembre 2025)

PRESIDENT

M. Ivan BACALE EBE MOLINA, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique

MEMBRES

République du Cameroun

- **M. Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances
- **M. ALAMINE OUSMANE MEY**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

République Centrafricaine

- **M. Hervé NDOBA**, Ministre des Finances et du Budget
- **M. Richard FILAKOTA**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

République du Congo

- **M. Christian YOKA**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- **M. Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale

République Gabonaise

- **M. Henri Claude OYIMA**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la lutte contre la vie chère
- **Mme Louise Pierrette MVONO**, Ministre de la Planification et de la Prospective

République de Guinée Equatoriale

- **M. Ivan BACALE EBE MOLINA**, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique
- **M. Lucas ABAGA NCHAMA**, Ministre à la Présidence de la République chargé de l'Intégration Régionale

République du Tchad

- **M. TAHIR HAMID NGUILIN**, Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
- **Mme FATIMA HARAM ACYL**, Ministre délégué auprès du Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Institutions communautaires

- **M. Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC
- **M. Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la COBAC
- **Mme Jacqueline NKEMBE Epouse ADIABA**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)
- **M. André KANGA**, Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)



2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 décembre 2025)

Administrateurs de la République du Cameroun :

- **M. Sylvester MOH TANGONGHO**, Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
- **M. Hervé MANFOUO FOUOTSA**, Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence de la République du Cameroun

Administrateurs de la République Centrafricaine :

- **M. Serge OUARASSIO MONKOMSSE**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- **Mme Edwige Opportune POUNINGUINZA**, Directrice de Cabinet du Premier Ministre, Ministre d'Etat

Administrateurs de la République du Congo :

- **M. Dominique Ursel TSONO NDZALE**, Conseiller aux Institutions et Ingénierie Financières du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- **M. Antoine NKODIA**, Conseiller Economique du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Administrateurs de la République gabonaise :

- **M. Franck Yann KOUBDJE**, Conseiller Spécial du Président de la République
- **M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**, Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale

Administrateurs de la République de Guinée Equatoriale :

- **M. Ruben EDJANG BIBANG OYANA**, Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique
- **M. Juan José ONDO BINDANG**, Chef du Cabinet du Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique

Administrateurs de la République du Tchad

- **M. BECHIR ADOUM DAYE**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- **M. KASSER AKHOUNA**, Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Administrateurs de la République Française :

- **Mme Shanti BOBIN**, Sous-directrice chargée des affaires financières multilatérales et du développement à la Direction Générale du Trésor - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
- **M. Laurent CLERC**, Directeur Général Adjoint des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'International – Banque de France

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE (au 31 décembre 2025)

Président :	M. Yvon SANA BANGUI Gouverneur de la BEAC
Suppléant :	M. Michel DZOMBALA Vice-Gouverneur de la BEAC
Rapporteur :	M. MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. Pierre Emmanuel NKOA AYISSI
Directeur National de la BEAC

M. Désiré AVOM
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II-SOA

République Centrafricaine

M. ALI CHAIBOU
Directeur National de la BEAC

M. Franck-Anthony NGANAWARA
Coordonnateur de la Cellule chargée du Suivi des Réformes Economiques et Financières (CS-REF) - Ministère des Finances et du Budget

République du Congo

M. Serge Dino Daniel GASSACKYS
Directeur National de la BEAC

M. Mathias Marie Adrien NDINGA
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Marien NGOUABI

République Gabonaise

M. Rodrigue BISSIELOU BI DIDOUNGOU
Directeur National de la BEAC

M. Serge-Maurice PAMBOU
Conseiller du Ministre des Comptes Publics

République de Guinée Equatoriale

Mme. Genoveva ANDEME OBIANG
Directeur National de la BEAC

M. Santiago OBAMA BENG
Directeur Général du Budget, Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification



République du Tchad

M. IDRIS AHMED IDRIS
Directeur National de la BEAC

M. SALEH IDRIS GOUKOUNI
Directeur des Etudes et de la Prévision, Ministère des Finances et du Budget

République Française

M. Vincent FLEURIET
Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du Développement-
Banque de France

M. Yves CHARPENTIER
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor - Ministère
de l'Economie et des Finances



4 - LE COMITE DE STABILITE FINANCIERE EN AFRIQUE CENTRALE (au 31 décembre 2025)

Président : M. Yvon SANA BANGUI
Gouverneur de la BEAC

Président suppléant : M. Michel DZOMBALA
Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur : M. Éric Roland BELIBI
Adjoint au Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du
Financement des Economies en charge du pôle stabilité financière à la BEAC

REPRESENTANTS DES MINISTERS EN CHARGE DES FINANCES

1. Mme. Berthe EKO EKO née YECKE ENDALE

Inspecteur Général des Régies Financières
Ministère des Finances du Cameroun

2. M. Valentin MAYERE YOLONGUERE

Directeur des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances et de la
Microfinance Ministère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine

3. M. Jean Pierre NONAULT

Directeur Général des Institutions Financières Nationales
Ministère du Budget et du Portefeuille Public du Congo

4. M. Jean-Gaspard NTOUTOUME AYI

Directeur Général de la Dette Ministère de l'Economie et des Participations de la
République Gabonaise

5. M. Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur Général de la Comptabilité Publique
Ministère des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Guinée
Equatoriale

6. M. IDRIS GOUKOUNI SALEH

Directeur des Etudes et de la Prévision,
Ministère des Finances, du Budget, l'Economie et du Plan du Tchad

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

1. M. Marcel ONDELE

Secrétaire Général de la COBAC

2. M. Nicolas BEYEME NGUEMA

Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la
Commission de la CEMAC

3. M. Mamadou SY

Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances
Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

4. M. Cheikh Tidiane TOUNKARA

Président de la Commission de Surveillance
Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)



5. Mme Jacqueline NKEMBE épouse ADIABA

Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

6. M. André KANGA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

7. M. Valentin Alphonse MBOZO'O

Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

8. M. MAHAMAT NASSOUR HABIB DOUTOUM

Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies à la BEAC



5 - COLLEGE DES CENSEURS (au 31 décembre 2025)

République Centrafricaine

M. Narcisse ANIYASSI

Inspecteur du Trésor Ministère des Finances

République de la Guinée Equatoriale

M. Ambrosio ESONO ANGUE

Chef Service de la Comptabilité Publique, Ministère des Finances

République française

M. Yves CHARPENTIER

Conseiller Financier pour l'Afrique, Direction Générale du Trésor

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique



6 - LE COMITE D'AUDIT (au 31 décembre 2025)

PRÉSIDENT

Représentant la République Gabonaise

M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

M. Hervé MANFOUO FOUOTSA

Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence

Représentant la République du Congo

M. Antoine NKODIA

Conseiller Économique du Ministre du Budget et du Portefeuille Public du Congo

Représentant la République du Tchad

M. AKHOUNA KASSER

Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget,
de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE

Représentant la République de Guinée Équatoriale

M. Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur de la Comptabilité Publique

Représentant la République Centrafricaine

M. Narcisse ANIYASSI

Inspecteur du Trésor

Représentant la République Française

Titulaire :

M. Yves CHARPENTIER

Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Économie, des
Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Suppléant :

M. Michel DROBNIAK

Chef du Service Economique Régional « Afrique Centrale » - Ambassade de France au
Cameroun

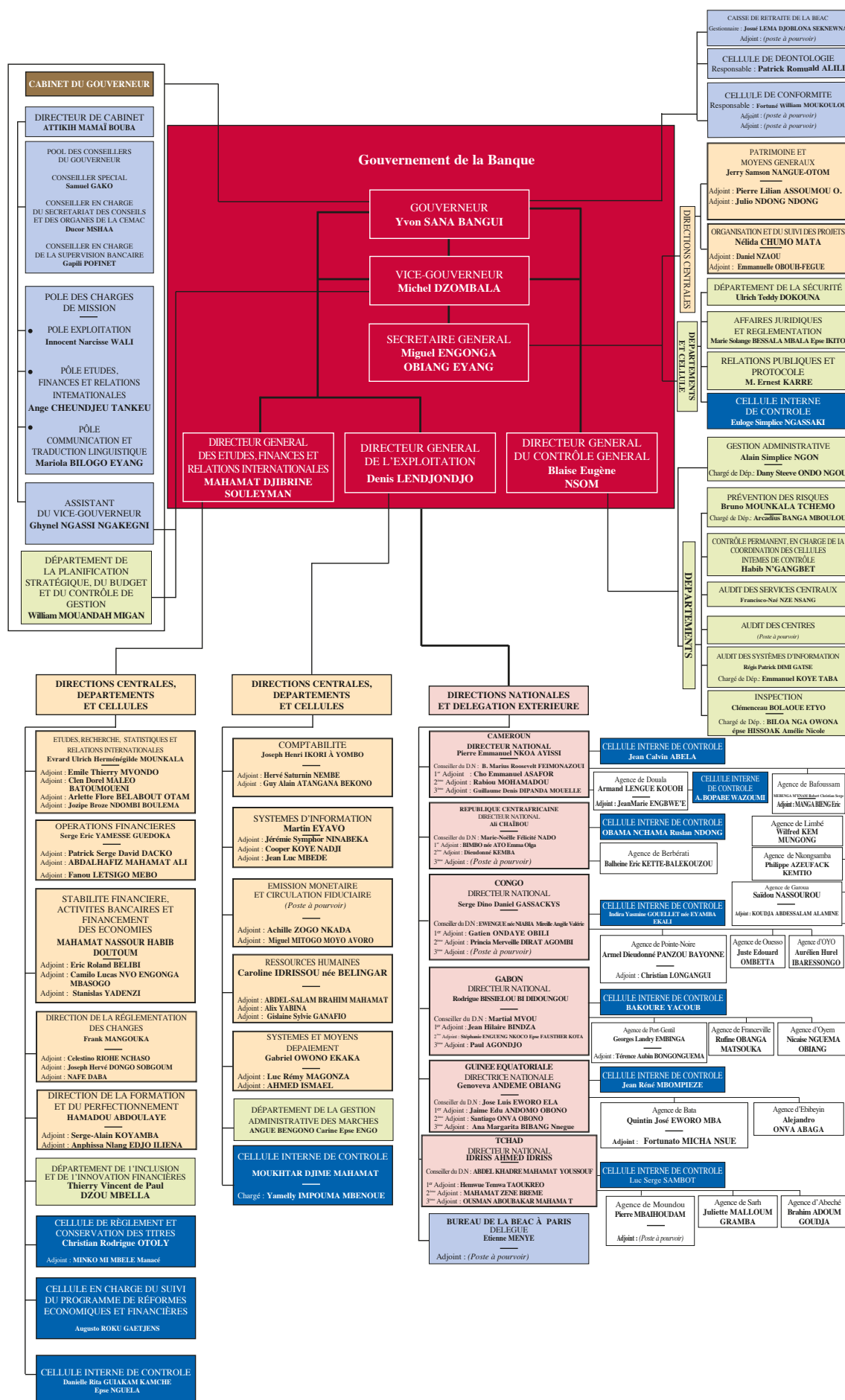
MEMBRES INDEPENDANTS

M. Christian MASSON

Inspecteur à la Banque de France

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - **Rapport Annuel 2025**

A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2025





A3. Contacts de la BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 – Yaoundé – Cameroun
 Indicatif international 237
 Téléphone : 222 23 40 30 ; 222 23 40 60 ; 222 23 35 73
 Télécopie : 222 23 33 29 ; 222 23 33 50
 Site Web : www.beac.int
 E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 – Tél. 222 23 39 39 ; 222 23 05 11 ;
 222 23 33 90 ; 222 22 14 29 ; 222 23 37 98
 697 395 600
 Télécopie : 222 23 33 80
 E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 – Tél. 233 42 33 24 ; 233 42 36 55 ;
 233 42 31 65
 Télécopie : 233 42 36 47
 E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 – Tél. 222 27 13 45 ;
 222 27 30 72 ; 699 68 71 21
 Télécopie : 222 27 30 72
 E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 – Tél. 233 44 17 57 ; 233 44 14 32
 699 688 356 ; 699 688 353
 Télécopie : 233 44 29 84
 E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 – Tél. 233 33 22 30 ; 233 33 24 88
 Télécopie : 233 33 25 93
 E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 – Tél. 233 49 13 98 ; 233 49 34 68
 Télécopie : 233 49 40 72
 E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 – Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
 21 61 24 10
 Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53
 E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 – Tél. 22 21 93 33
 Télécopie : 22 21 93 45
 E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 – Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73
 81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16
 Télécopie : 222 81 10 94
 E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe- Noire

B.P. 751 – Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68
 222 94 30 18 ; 066 72 75 75
 Télécopie : 222 94 11 76
 E-mail : beacpnr@beac.int

Ouessou

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
 055 47 00 92
 Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
 E-mail : beacouesso@beac.int

OYO

B.P. 29
 Tél. 05 051 04 04 ; 06 587 22 22
 E-mail : beacoyo@beac.int



GABON
Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 – Tél. 11 76 13 52 ; 11 76 02 06 ;
11 76 11 05 ; 11 77 54 06
Télécopie : 11 74 45 63 ; 11 77 54 06
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 – Tél. 66 22 60 64 ; 77 53 97 43
Télécopie : 11 55 59 67
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 – Tél : 60 24 49 29
Télécopie : 11 67 74 57
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 – Tél. 11 98 65 45 ; 11 98 65 46
Télécopie : 11 98 65 47
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE
Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél : 333 09 20 10 ; 333 0920 11
Télécopie : 333 09 20 06
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52 ;
Télécopie : 333 08 23 60
E-mail : beacbat@beac.int

Ebibeyin

B.P. 001-A
Tél : (240) 333 07 20 38 ; 07 20 39 ;
07 20 40
E-mail : beacebi@beac.int

TCHAD
Indicatif international 235

N'Djaména (Direction Nationale)

B.P. 50 – Tél. : 22 52 09 16 ; 22 52 09 18 ;
22 52 21 65 ;
66 20 17 69 ; 66 20 17 70
Télécopie : 52 44 87
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 – Tél. 22 69 14 16 ; 22 69 14 21 ; 22
69 10 59
Télécopie : 235 22 69 13 98
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 – Tél 22 68 14 01
Télécopie : 22 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

Abéché

Tél. 22 69 89 00 ; 22 69 89 01 ; 66 00 12 60 ;
66 00 12 61
E-mail : beacabech@beac.int

FRANCE
Indicatif international 33

Paris (Bureau de la BEAC à Paris)

48, avenue Raymond POINCARE
Paris 75016
Tél. (0) 1 56 59 65 96 ; (0) 1 56 59 65 93
Télécopie : (0) 1 42 25 63 95
E-mail : beacbep@beac.int

B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB, prix et population (Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Taux de croissance (PIB réel)	1,5	2,5	-1,7	1,7	3,2	1,9	3,3	3,4
dont secteur pétrolier	0,1	5,7	-1,7	-10,0	0,2	0,9	2,5	-1,8
secteur non pétrolier	1,7	1,7	-1,6	3,0	3,7	2,1	3,4	4,2
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	0,0	1,0	-0,3	-1,0	0,0	0,2	0,4	-0,3
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	1,5	1,4	-1,4	2,7	3,2	1,7	2,9	3,6
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,3	2,1	2,3	1,6	5,6	5,6	4,1	2,1
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, décembre)							3,4	1,7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-14,7	5,8	-30,8	-30,7	118,5	7,5	11,7	-14,8
Crédits à l'économie	4,0	-3,6	5,1	12,0	7,8	6,8	17,6	10,3
Créances nettes sur l'Etat	43,6	30,7	40,1	29,4	3,5	12,4	5,1	11,5
Masse monétaire (M2)	8,3	6,1	12,0	12,6	13,7	9,0	10,5	7,7
Taux de couverture extérieure (fin de période)	61,4	67,1	63,6	64,0	73,1	71,9	74,9	65,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,4	3,4	2,9	2,8	2,8	2,6	2,6	2,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	27,2	1,9	-33,8	39,8	53,9	-21,8	0,3	-15,2
Importations, fob	0,7	4,5	-19,8	14,6	16,8	15,7	0,1	1,8
Termes de l'échange	22,2	-6,1	-28,7	38,8	29,1	-18,3	2,6	-7,9
Monnaie et crédit (Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-4,2	1,2	-6,6	-10,3	10,0	1,5	1,7	-2,1
Avoirs intérieurs nets	12,4	4,9	18,6	22,9	3,7	7,4	8,8	9,8
Crédit intérieur net	12,9	6,8	18,2	21,0	6,6	9,9	12,3	11,6
Créances nettes sur l'Etat	10,0	9,3	15,0	13,7	1,9	6,0	2,6	5,5
Crédits à l'économie	2,9	-2,5	3,2	7,2	4,7	3,8	9,8	6,1
Masse monétaire (M2)	8,3	6,1	12,0	12,6	13,7	9,0	10,5	7,7
Comptes nationaux (Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	1,5	2,5	-1,7	1,7	3,2	1,9	3,3	3,4
Demande intérieure brute	0,2	2,1	-6,1	4,4	5,5	4,1	2,4	3,8
Consommation	1,7	1,6	-3,1	4,3	3,0	2,1	-1,4	2,3
Publique	-1,4	-1,2	-0,4	-1,3	-2,6	0,4	1,6	0,6
Privée	3,0	2,8	-2,8	5,5	5,5	1,7	-3,0	1,6
Investissements bruts	-1,4	0,5	-2,9	0,2	2,5	2,0	3,8	1,5
Publics	-0,4	-0,2	-1,8	-0,3	-0,1	0,3	1,2	1,1
Privés (Entreprises et ménages)	-0,4	0,6	-1,1	0,9	2,4	1,7	2,7	0,1
Exportations nettes	1,2	0,4	4,4	-2,7	-2,3	-2,3	0,9	-0,4
Exportations de biens et services non facteurs	1,0	0,7	-1,5	-0,4	0,5	-1,6	-0,8	-0,3
Importations de biens et services non facteurs	0,3	-0,3	5,9	-2,4	-2,8	-0,7	1,7	-0,2
Comptes nationaux (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	18,3	18,6	16,3	15,9	17,2	18,8	21,3	21,5
Epargne intérieure	25,8	24,6	18,9	22,3	28,1	22,0	25,0	22,4
Epargne nationale	22,0	18,7	16,6	17,8	20,0	16,8	21,7	18,5
Finances publiques								
Recettes totales	16,0	16,6	14,6	14,7	18,5	18,7	17,7	16,3
Recettes pétrolières	6,7	6,7	4,9	5,6	9,9	8,4	6,6	5,1
Recettes non pétrolières	9,2	9,9	9,7	9,0	8,6	10,3	11,1	11,2
Depenses totales 1/	16,8	17,4	17,6	16,3	16,5	18,4	19,2	20,0
Dépenses courantes	11,5	12,3	13,2	12,7	12,9	14,2	14,3	14,1
Dépenses en capital	5,2	5,1	4,4	3,6	3,6	4,2	4,9	5,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	2,4	2,8	0,3	1,3	4,8	3,2	1,6	0,2
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	0,4	0,6	-1,7	-0,2	3,3	1,9	0,2	-1,8
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-7,7	-7,3	-7,3	-6,9	-8,4	-7,7	-7,5	-7,8
Solde budgétaire de base (déficit -)	1,2	1,4	-1,1	-0,2	3,6	1,5	-0,1	-1,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-0,8	-0,7	-3,0	-1,7	2,0	0,3	-1,5	-3,7
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-0,2	-0,1	-1,9	-1,2	2,5	0,8	-0,9	-2,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-2,3	-2,3	-1,9	-1,9	-2,8	-2,2	-1,2	-1,0
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	31,8	31,4	22,8	27,4	34,8	28,1	26,3	22,3
Importations de biens et services non facteurs	-25,2	-26,0	-21,5	-22,3	-23,1	-25,6	-23,7	-23,7
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	2,9	0,2	0,0	1,3	4,5	-1,4	0,7	-4,0
Solde du compte courant (dons off.excl., def.-)	2,8	-0,2	-0,6	0,9	4,0	-2,0	0,1	-4,6
Encours de la dette extérieure/PIB	27,8	30,1	34,0	32,5	27,5	25,1	24,9	25,9
Encours de la dette intérieure/PIB	17,0	16,9	21,1	24,0	21,4	23,6	23,9	23,8
Encours de la dette globale/PIB	44,9	47,0	55,1	56,5	48,8	48,7	48,8	49,7
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	14,9	19,0	27,2	25,9	18,0	20,3	19,6	16,2
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	6,9	9,5	15,9	13,0	9,6	13,1	12,7	10,9
Réserves extérieures (y/c Sces Cx)	6,9	9,5	15,9	13,0	9,6	13,1	12,7	10,9
Seuil cible réserves extérieures (3 mois d'importations des biens et services+3 mois du service de la dette) (en milliards de FCFA)	4276,0	4571,7	3639,3	4158,1	4919,6	5355,8	5205,1	5185,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf)	4,1	4,6	5,8	5,5	6,8	6,0	6,5	5,5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)	2,9	3,3	4,3	4,0	4,8	4,4	4,8	4,1
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de n+1)	2,8	4,2	3,8	3,3	4,4	4,6	4,7	3,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure	2,6	2,9	3,6	3,4	4,2	3,9	4,2	3,7
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	57604,5	58724,9	54869,5	61153,8	71902,5	72212,0	76826,9	79525,3
Population (en millions d'habitants)	57,6	59,2	61,0	62,7	64,6	66,4	68,4	70,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1802,4	1692,0	1566,0	1758,8	1789,3	1792,1	1852,4	1943,4

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB, prix et population (Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Taux de croissance (PIB réel)	4,0	3,5	0,3	3,3	3,7	3,3	3,5	3,5
Secteur pétrolier	-3,0	8,4	3,0	-2,0	-1,6	-1,8	-9,7	-6,9
Secteur non pétrolier	4,2	3,3	0,2	3,5	3,9	3,7	4,1	3,8
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	1,1	1,3	2,6	1,2	3,8	5,6	5,8	3,3
Inflation (prix à la consommation, en moyenne annuelle, année de base 2022)	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5	3,4
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, année de base 2022)		2,4	2,1	3,5	7,3	5,9	5,0	2,7
Finances publiques								
Recettes totales	12,4	2,1	-9,3	9,9	25,6	10,2	3,1	0,4
Recettes pétrolières	29,6	16,8	-26,7	12,6	102,0	-9,9	-21,5	-17,6
Recettes non pétrolières	9,9	-0,4	-5,9	9,5	13,4	16,0	8,5	3,2
Dépenses totales	-2,1	8,3	-9,0	9,9	8,4	7,8	8,2	-0,9
Dépenses courantes	3,5	10,6	0,6	10,8	9,3	15,3	5,3	-2,3
Dépenses en capital	-10,6	4,3	-26,8	7,8	6,1	-12,4	18,7	3,3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	5,1	14,1	-0,1	11,4	18,5	-18,1	9,2	21,9
Crédits à l'économie	12,1	0,2	5,0	12,4	13,8	16,5	17,6	9,4
Créances nettes sur l'Etat	137,9	47,7	83,8	26,1	7,4	11,8	-15,7	6,0
Masse monétaire (M2)	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8	13,8
Concours de la BEAC aux banques	-48,2	36,3	32,9	81,0	-43,8	385,3	16,4	97,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	75,8	78,7	80,1	87,6	91,5	84,5	83,7	75,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,2	4,1	3,8	3,4	3,2	3,4	3,4	3,2
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Monnaie et crédit								
Actifs extérieurs nets	5,1	14,1	-0,1	11,4	18,5	-18,1	9,2	21,9
Crédits aux autres secteurs	12,1	0,2	5,0	12,4	13,8	16,5	17,6	9,4
Créances nettes sur l'Administration Centrale	137,9	47,7	83,8	26,1	7,4	11,8	-15,7	6,0
Masse monétaire (M2)	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8	13,8
Concours de la BEAC aux Autres Institutions de Dépôts	-48,2	36,3	32,9	81,0	-43,8	385,3	16,4	97,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	75,8	78,7	80,1	87,6	91,5	84,5	83,7	75,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,2	4,1	3,8	3,4	3,2	3,4	3,4	3,2
Taux BEAC - TIAO fin de période	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	7,3	12,9	-21,6	28,4	32,7	-10,9	7,0	-0,6
Importations, fob	12,5	16,8	-20,2	24,5	23,9	3,9	0,4	4,7
Termes de l'échange	20,3	1,2	-17,2	12,6	15,2	-13,0	7,0	-4,9
Variation des prix à l'exportation	20,7	3,7	-20,7	18,5	34,0	-16,9	7,7	-6,9
Variation des prix à l'importation	0,3	2,5	-4,3	5,2	16,4	-4,4	0,7	-2,1
Monnaie et crédit (Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	2,2	5,7	0,1	0,8	6,7	-6,9	2,7	7,0
Avoirs intérieurs nets	12,4	1,7	12,7	16,3	5,6	10,1	7,1	6,8
Crédit intérieur net	16,0	5,6	16,4	14,0	9,9	12,6	6,9	7,8
Créances nettes sur l'Etat	7,6	5,5	13,3	6,7	2,1	3,1	-4,5	1,3
Crédits à l'économie	8,4	0,1	3,1	7,3	7,8	9,5	11,4	6,5
Autres postes nets	-3,6	-3,9	-3,7	2,3	-4,2	-2,5	0,2	-1,0
Masse monétaire (M2)	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8	13,8
Comptes nationaux (Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	4,0	3,5	0,3	3,3	3,7	3,3	3,5	3,5
dont secteur pétrolier	-0,1	0,3	0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,4	-0,2
secteur non pétrolier	4,1	3,2	0,1	3,4	3,8	3,5	3,9	3,7
Demande intérieure brute	5,3	3,9	-0,9	5,2	4,3	3,4	3,8	6,5
Consommation	4,2	3,4	0,3	3,8	2,5	3,0	2,9	3,9
Publique	0,5	0,5	0,1	0,3	-0,7	1,0	0,8	0,7
Privée	3,7	2,9	0,2	3,5	3,2	2,0	2,1	3,2
Investissements bruts	1,1	0,5	-1,2	1,4	1,9	0,4	0,8	2,7
Publics	0,8	0,2	-1,6	0,2	0,2	-0,3	0,7	0,6
Privés (Entreprises et ménages)	0,4	0,4	0,8	0,7	1,2	0,9	0,1	0,6
Variation des stocks	0,0	-0,1	-0,4	0,5	0,5	-0,3	0,1	1,4
Exportations nettes	-1,4	-0,4	1,2	-1,8	-0,6	-0,1	-0,2	-3,1
Exportations de biens et services	0,4	2,1	-2,9	0,5	0,5	0,1	-0,9	-1,2
Importations de biens et services	-1,8	-2,5	4,0	-2,4	-1,1	-0,1	0,6	-1,9
Comptes nationaux (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	19,5	18,9	17,7	18,1	19,1	19,3	18,9	18,3
Epargne intérieure	16,4	15,3	14,4	14,4	16,5	15,1	15,8	14,3
Epargne nationale	14,4	13,1	12,3	12,8	14,0	13,1	13,8	12,7
Finances publiques								
Recettes totales	15,5	15,1	13,6	14,0	15,9	16,4	15,4	14,6
Recettes pétrolières	2,3	2,5	1,8	1,9	3,5	3,0	2,1	1,7
Recettes non pétrolières	13,2	12,6	11,7	12,1	12,4	13,4	13,3	12,9
Dépenses totales	18,1	18,8	16,9	17,5	17,1	17,2	17,1	15,9
Dépenses courantes	11,5	12,2	12,1	12,6	12,5	13,4	13,0	11,9
Dépenses en capital	6,6	6,6	4,8	4,8	4,6	3,8	4,1	4,0
Solde budgétaire primaire (déficit -)	1,6	0,8	-0,1	0,1	2,1	1,6	1,2	0,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-1,8	-2,7	-2,3	-2,3	-0,4	0,2	-0,4	-0,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-4,2	-5,4	-4,3	-4,4	-4,2	-2,8	-2,6	-1,9
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,7	-0,2	-1,1	-1,1	1,3	0,5	-0,1	-0,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-2,7	-3,7	-3,3	-3,5	-1,2	-0,9	-1,6	-1,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-2,3	-3,2	-3,2	-3,0	-0,8	-0,4	-1,4	-0,9
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-2,7	-4,0	-3,2	-3,2	-2,7	-1,4	-1,2	-0,2
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services, fob	18,7	19,9	15,2	16,5	19,3	16,9	15,7	14,2
Importations de biens et services, caf	21,9	23,5	18,5	20,2	22,0	21,0	18,7	18,1
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	-3,4	-4,7	-3,7	-4,0	-3,4	-4,1	-3,3	-3,2
Solde du compte courant (dons off.excl., def.-)	-3,6	-5,0	-3,9	-4,2	-3,7	-4,4	-3,5	-3,5
Encours de la dette extérieure/PIB	25,7	27,5	32,8	33,8	29,5	26,6	27,6	26,8
Encours de la dette globale (y/c dette avalisée)/PIB	35,4	38,5	44,3	48,2	43,9	40,8	41,8	39,1
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	10,8	14,0	15,2	28,8	15,7	18,9	17,2	17,9
Ratio du service de la dette/XBSNF	8,9	10,7	13,5	24,4	12,9	18,3	17,0	18,4
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,6	6,2	7,7	7,2	7,4	6,7	7,4	6,9
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	5,2	4,8	6,2	6,0	6,3	5,6	6,3	5,9
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	22203,3	23243,7	23468,5	24960,5	27662,0	29609,4	32316,2	34361,5
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	21373,6	22317,7	22991,4	24073,9	25964,0	28425,0	31298,8	33554,1
Population (en millions d'habitants)	27,7	28,4	29,1	29,9	30,6	31,4	32,3	33,1
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1451,8	1398,3	1402,7	1507,9	1450,4	1552,9	1652,6	1787,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	3,2	4,1	0,6	1,1	0,5	1,0	1,8	3,5
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0	1,5	1,0
Inflation (prix de détail, type africain - en glissement annuel)			3,8	2,7	4,8	3,1	1,7	1,2
Finances publiques								
Recettes totales	20,2	3,3	8,3	0,2	-5,5	13,7	14,9	19,9
Dépenses totales	23,5	9,7	48,5	-16,0	-4,0	7,0	15,9	25,9
Dépenses courantes	14,8	16,3	19,2	-2,4	2,1	7,7	23,7	16,7
Dépenses en capital	41,6	-1,5	107,5	-31,7	-14,1	5,6	0,3	48,8
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-23,0	12,1	-0,9	-24,2	-79,2	412,4	52,0	3,1
Crédits à l'économie	17,0	-1,4	6,0	13,6	8,8	-0,7	3,6	11,5
Créances nettes sur l'Etat	11,1	21,1	27,6	31,7	10,4	27,5	-12,8	-9,7
Masse monétaire (M2)	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0	14,5	9,0
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,9	0,9	0,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,7	3,6	3,4	3,1	3,1	3,0	2,7	2,8
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-4,7	11,6	-11,3	7,8	22,9	1,7	-29,2	298,8
Importations, fob	0,3	14,4	-18,9	-12,6	4,0	-0,1	10,2	-3,6
Termes de l'échange	-1,8	12,9	2,0	-4,2	-9,9	9,9	-32,0	199,7
Variation des prix à l'exportation	-4,7	15,1	-3,3	-1,2	11,9	22,9	-31,8	175,1
Variation des prix à l'importation	-3,0	1,9	-5,2	3,1	24,2	11,8	0,3	-8,2
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-8,0	2,5	0,3	-25,3	-11,1	12,2	6,1	2,1
Avoirs intérieurs nets	23,4	9,0	9,7	38,9	13,3	-4,2	8,4	6,9
Crédit intérieur net	12,8	9,3	16,4	23,9	10,5	20,2	-9,9	-2,6
Créances nettes sur l'Etat	5,4	9,9	14,1	18,8	7,2	20,5	-11,2	-6,5
Crédits à l'économie	7,4	-0,6	2,4	5,1	3,3	-0,3	1,3	3,8
Autres postes nets	10,6	-0,3	-6,8	15,0	2,8	-24,4	18,3	9,6
Masse monétaire (M2)	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0	14,5	9,0
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	3,2	4,1	0,6	1,1	0,5	1,0	1,8	3,5
Demande intérieure brute	9,5	2,1	-2,9	-6,6	-7,1	-5,1	-1,7	-0,1
Consommation	6,1	1,0	-4,8	-4,8	-6,5	-6,8	-0,9	-4,2
Publique	0,2	0,3	2,1	1,1	0,7	1,5	3,9	2,2
Privée	6,0	0,7	-6,8	-5,9	-7,2	-8,2	-4,7	-6,4
Investissements bruts	3,4	1,1	1,9	-1,8	-0,7	1,7	-0,8	4,1
Publics	0,3	-1,2	5,4	-2,2	-1,2	0,4	0,4	3,5
Privés (Entreprises et ménages)	3,4	1,1	0,3	0,4	0,5	1,3	-1,2	0,6
Variation des stocks	-0,4	1,2	-3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-6,4	2,0	3,5	7,7	7,6	6,1	3,6	3,6
Exportations de biens et services non facteurs	-0,9	1,3	-1,9	-0,3	0,5	-1,4	-0,3	2,7
Importations de biens et services non facteurs	-5,4	0,7	5,4	8,0	7,1	7,5	3,9	1,0
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	13,4	14,1	15,2	12,7	11,0	11,8	10,5	13,4
Epargne intérieure	-11,0	-6,6	-0,2	1,5	-0,8	1,2	-3,5	14,5
Epargne nationale	-7,6	-3,8	1,9	4,3	-0,2	3,3	-2,9	15,8
Finances publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	8,5	8,1	8,5	8,3	7,6	8,3	9,2	9,9
Dépenses totales	15,6	15,8	22,8	18,6	17,3	17,8	19,9	22,4
Dépenses courantes	9,8	10,5	12,2	11,6	11,5	11,9	14,1	14,8
Dépenses en capital	5,8	5,2	10,6	7,0	5,8	5,9	5,7	7,6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-1,7	-3,3	-5,5	-4,9	-4,4	-4,0	-4,9	-4,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-6,7	-7,3	-13,9	-10,1	-23,3	-22,7	-25,3	-31,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-6,7	-7,3	-13,9	-10,1	-23,3	-22,7	-25,3	-31,9
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-7,1	-7,7	-14,2	-10,3	-9,7	-9,5	-10,7	-12,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	0,4	1,3	-2,5	-5,7	-5,3	-3,4	-5,2	-3,8
Solde budgétaire de base (déficit -)	-2,1	-3,6	-5,8	-5,1	-4,8	-4,6	-5,8	-5,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	0,4	1,3	-2,5	-5,7	-5,3	-3,4	-5,2	-3,8
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	16,0	20,7	16,6	15,4	14,7	13,1	9,9	25,0
Importations de biens et services non facteurs, fob	40,4	43,6	33,6	27,7	28,2	25,4	25,7	24,7
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-10,8	-6,2	-6,3	-5,8	-9,0	-3,8	-12,6	2,8
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-14,2	-13,5	-12,4	-9,0	-11,8	-6,1	-14,5	0,8
Encours de la dette extérieure/PIB	23,5	33,7	31,8	32,7	31,2	21,0	20,2	17,6
Encours de la dette intérieure/PIB	5,9	10,4	13,6	12,5	17,9	23,5	41,4	45,9
Encours de la dette globale/PIB	29,5	44,0	45,4	45,3	49,1	44,5	61,6	63,5
Encours de la dette extérieure/XBSNF	147,4	202,6	236,6	258,3	251,6	187,0	242,3	78,9
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	277,1	415,2	372,9	392,8	410,7	252,6	219,5	178,3
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	0,6	0,5	0,5	0,5	0,9	0,4	0,4	0,6
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	3,9	3,2	3,6	3,7	7,2	3,8	4,5	2,7
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	7,4	6,6	5,6	5,6	11,8	5,1	4,0	6,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,4	5,7	9,0	11,4	9,3	11,6	11,4	11,8
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,8	4,1	5,9	8,4	6,6	8,7	9,1	8,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1322,9	1432,0	1473,9	1511,5	1564,3	1627,3	1689,0	1888,4
Population (en millions d'habitants)	5,6	5,8	5,9	6,1	6,2	6,4	6,5	6,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	422,6	422,9	432,9	449,1	403,8	420,6	426,1	485,0

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	-2,3	1,7	-6,1	-1,4	0,8	1,5	2,1	4,8
dont secteur pétrolier	15,4	2,2	-5,9	-18,2	-2,1	0,1	0,0	5,1
secteur non pétrolier	-8,0	1,3	-6,3	2,9	2,3	2,7	3,3	4,7
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	3,2	3,2	3,2	3,2
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	1,2	2,0	1,4	2,0	3,0	4,3	3,1	2,7
Inflation (prix consommation africaine en glissement annuel)		3,0	0,6	1,5	3,2	5,6	6,3	5,5
Finances publiques								
Recettes totales	33,0	5,5	-35,9	25,2	73,2	-20,2	6,5	-5,5
dont recettes pétrolières	89,7	0,5	-49,7	58,8	90,9	-32,6	-8,7	-13,5
recettes non pétrolières	-19,3	16,3	-9,9	-10,0	40,7	11,0	29,5	3,1
Dépenses totales	-21,3	9,8	-10,4	4,9	31,2	-10,2	7,4	16,0
dont dépenses courantes	-8,8	2,6	-9,7	5,1	29,4	-11,0	11,2	17,6
dépenses en capital	-65,5	76,4	-14,2	4,0	42,1	-5,5	-11,6	5,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	13,4	120,2	-2,2	-30,8	-28,1	-19,1	92,3	4,8
Crédits à l'économie	-6,2	-4,7	3,0	11,0	3,0	17,2	2,4	16,4
Créances nettes sur l'Etat	3,8	-10,8	58,1	27,7	3,8	20,0	12,2	-4,0
Masse monétaire (M2)	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7	16,3	3,7
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	51,8	-100,0	...	-84,1	1217,7
Taux de couverture extérieure (fin de période)	32,6	54,3	59,0	43,6	51,6	40,2	49,0	48,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	2,3	2,2	1,8	1,8	1,8	1,9	1,8	2,0
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	69,9	-7,6	-42,6	62,5	42,2	-21,5	-5,7	-5,1
Importations, fob	-1,7	2,0	-33,0	19,7	18,1	52,6	-4,8	-13,6
Termes de l'échange	26,5	-4,9	-33,0	54,7	32,9	-22,3	0,5	-7,1
Variation des prix à l'exportation	26,0	-1,7	-35,8	62,8	54,6	-25,8	1,2	-9,0
Variation des prix à l'importation	-0,4	3,4	-4,3	5,2	16,4	-4,4	0,7	-2,1
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	1,5	17,1	-0,5	-13,4	-4,5	-1,8	6,8	1,0
Avoirs intérieurs nets	-5,6	-9,1	18,5	19,2	9,2	16,5	9,5	2,7
Crédit intérieur net	-3,0	-7,1	19,3	16,9	3,5	18,8	7,4	5,9
Créances nettes sur l'Etat	1,3	-3,9	17,5	11,2	1,9	9,7	6,2	-2,0
Crédits à l'économie	-4,2	-3,2	1,7	5,7	1,6	9,2	1,3	7,9
Autres postes nets	-2,6	-2,0	-0,7	2,3	5,7	-2,3	2,1	-3,2
Masse monétaire (M2)	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7	16,3	3,7
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	-2,3	1,7	-6,1	-1,4	0,8	1,5	2,1	4,8
dont secteur pétrolier	3,8	0,9	-2,3	-3,8	-0,7	0,0	0,0	1,7
secteur non pétrolier	-6,1	0,8	-3,8	2,3	1,5	1,5	2,1	3,1
Demande intérieure brute	-12,3	3,4	-10,4	1,2	14,5	9,0	6,9	-3,2
Consommation	1,3	0,0	-2,4	4,1	1,2	5,7	-11,6	0,1
Publique	-0,8	-0,8	0,3	0,4	-9,7	2,7	1,7	3,5
Privée	2,2	0,8	-2,7	3,7	10,8	3,0	-13,3	-3,4
Investissements bruts	-13,6	3,4	-8,0	-2,9	13,4	3,2	18,5	-3,3
Publics	-1,7	0,4	-2,3	0,5	0,9	0,0	0,3	-0,3
Privés (Entreprises et ménages)	-5,4	1,4	-7,5	1,5	12,8	3,6	18,1	-3,0
dont secteur pétrolier	-1,8	2,5	-3,7	2,1	2,0	2,7	17,3	-3,7
secteur non pétrolier	-3,6	-1,1	-3,8	-0,5	10,8	0,8	0,8	0,7
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	9,9	-1,8	4,3	-2,7	-13,7	-7,5	-4,8	8,0
Exportations de biens et services non facteurs	9,9	-2,1	-7,3	2,9	-2,3	-0,7	-4,6	1,8
Importations de biens et services non facteurs	0,1	0,3	11,6	-5,5	-11,4	-6,7	-0,2	6,2
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	29,5	30,6	23,4	19,0	24,9	27,6	43,3	35,9
dont secteur pétrolier	11,3	12,6	5,8	14,5	12,6	15,0	30,3	23,9
Epargne intérieure	53,4	51,6	36,5	42,8	50,1	31,6	43,3	39,2
Epargne nationale	47,8	41,4	35,9	30,8	39,1	23,1	42,7	29,8
Finances publiques								
Recettes totales	22,9	24,5	20,7	21,0	28,6	23,3	24,0	20,9
dont recettes pétrolières	15,7	16,0	10,6	13,6	20,4	14,1	12,4	9,9
recettes non pétrolières	7,2	8,5	10,1	7,4	8,2	9,3	11,6	11,0
Dépenses totales	17,8	19,8	23,4	19,9	20,5	18,8	19,5	20,9
dont dépenses courantes	16,1	16,7	19,9	17,0	17,2	15,7	16,8	18,2
dépenses en capital	1,7	3,1	3,5	2,9	3,3	3,2	2,7	2,6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	7,5	9,5	0,2	4,3	12,1	8,8	8,8	4,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	6,9	7,7	-1,4	3,1	10,5	7,4	7,7	3,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-8,8	-8,3	-12,0	-10,5	-9,9	-6,7	-4,7	-6,9
Solde budgétaire de base (déficit -)	5,7	6,5	-1,1	2,3	9,7	5,9	5,6	1,9
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	5,1	4,7	-2,7	1,1	8,1	4,5	4,5	0,0
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	5,2	5,4	-1,0	1,9	8,6	5,3	4,9	0,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-3,0%	-1,1%	-0,9%	-0,6%	-1,1%	3,3%	5,4%	3,0%
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	62,2	56,8	43,7	56,7	62,7	51,2	46,8	41,4
Importations de biens et services non facteurs, fob	38,4	35,8	30,7	32,8	37,2	47,0	46,8	38,1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	18,5	11,8	13,5	12,5	15,8	-2,9	1,3	-4,4
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	18,2	10,9	12,3	11,8	14,3	-4,5	-0,6	-6,1
Encours de la dette extérieure/PIB	48,4	52,8	61,2	54,7	39,7	36,8	34,1	37,1
Encours de la dette extérieure/exportations	82,5	96,2	147,6	99,9	65,1	75,2	76,5	95,1
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	13,0	23,2	17,7	13,0	16,5	14,9	15,9	9,4
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	35,4	53,7	37,5	35,1	36,3	32,8	31,0	18,6
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	8,1	13,2	7,8	7,4	10,4	7,6	7,5	3,9
Encours de la dette totale/PIB	70,4	75,8	107,2	107,1	87,1	89,9	87,0	87,4
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	1,5	3,2	5,2	3,7	3,4	2,0	2,3	2,9
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	1,1	2,6	3,8	2,7	1,9	1,4	1,5	1,8
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8206,1	8096,7	6153,1	7582,1	9670,4	9452,9	9776,6	10612,2
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4768,5	4902,2	4884,8	5028,1	5152,3	5965,0	6498,2	7540,4
Population (en millions d'habitants)	5,4	5,5	5,7	5,8	6,0	6,1	6,3	6,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	2735,9	2493,2	1882,5	2344,6	2595,3	2537,6	2544,2	2793,0

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	0,8	3,9	-1,8	1,5	3,1	2,2	3,3	3,5
dont secteur pétrolier	-7,8	11,9	-0,9	-6,7	3,0	7,4	3,2	-2,7
secteur non pétrolier	3,5	0,8	-2,1	3,5	3,1	-0,3	3,3	6,0
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation- moyenne annuelle)	4,8	0,7	1,4	1,1	4,2	3,6	1,2	1,8
Inflation (prix consommation- glissement annuel)			1,8	1,7	5,4	2,2	0,9	1,8
Finances publiques								
Recettes totales	11,0	33,2	-20,1	-2,4	47,2	24,0	-1,7	-10,4
Recettes pétrolières	1,6	28,1	-20,2	-0,2	115,0	8,1	-17,4	-26,3
Recettes non pétrolières	17,5	36,1	-20,1	-3,6	8,7	41,9	11,9	-0,3
Dépenses totales	3,2	15,8	-5,1	-1,5	36,1	10,9	21,1	24,3
Dépenses courantes	-5,9	16,7	9,8	-3,6	38,1	10,2	8,3	1,4
Dépenses en capital	44,3	13,1	-50,5	13,0	24,9	15,3	99,2	99,9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	9,2	-20,1	-49,6	-15,6	15,0	-9,1	-49,7	-469,9
Crédits à l'économie	4,5	2,2	4,9	15,2	13,1	15,9	9,7	13,9
Créances nettes sur l'Etat	474,0	10,6	36,1	47,7	-9,0	-4,3	4,9	45,3
Masse monétaire (M2)	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7	-1,4	8,8
Concours de la BEAC aux banques	-0,5	-1,0	...	5,2	-1,0	...	0,6	1,5
Taux de couverture extérieure (fin de période)	71,6	73,9	67,4	70,7	68,0	58,2	38,2	12,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	3,1	3,3	3,1	3,1	2,9	2,7	2,9	2,8
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	15,2	12,3	-31,2	46,0	59,8	-15,2	-0,6	-16,1
Importations, fob	-4,9	10,4	-13,6	14,1	13,8	8,0	3,2	4,4
Termes de l'échange	23,1	-11,3	-28,2	37,8	25,8	-15,7	3,0	-14,3
Variation des prix à l'exportation	22,6	-8,3	-31,3	45,0	46,3	-19,4	3,7	-16,0
Variation des prix à l'importation	-0,4	3,4	-4,3	5,2	16,4	-4,4	0,7	-2,1
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	2,4	-5,3	-10,0	-8,4	1,0	-0,4	-3,5	-14,7
Avoirs intérieurs nets	12,8	6,4	17,0	13,5	14,0	10,1	2,2	23,5
Crédit intérieur net	35,6	4,8	16,2	30,7	1,1	6,3	7,8	31,5
Créances nettes sur l'Etat	33,1	3,7	13,7	23,1	-6,1	-2,3	2,3	22,6
Crédits à l'économie	2,5	1,1	2,5	7,6	7,2	8,6	5,5	8,9
Autres postes nets	-22,7	1,6	0,8	-17,2	12,9	3,8	-5,7	-8,0
Masse monétaire (M2)	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7	-1,4	8,8
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	0,8	3,9	-1,8	1,5	3,1	2,2	3,3	3,5
dont secteur pétrolier	-1,9	3,3	-0,2	-1,3	0,8	2,5	1,0	-0,8
secteur non pétrolier	2,7	0,6	-1,5	2,8	2,3	-0,2	2,3	4,3
Demande intérieure brute	10,0	9,5	-4,0	13,5	10,6	2,7	5,4	6,9
Consommation	8,2	6,9	1,7	10,6	7,9	-0,1	-0,4	0,1
Publique	-2,2	-1,5	3,2	-3,4	-1,8	0,3	-0,8	0,1
Privée	10,4	8,4	-1,5	14,1	9,6	-0,4	0,4	0,0
Investissements bruts	1,7	2,5	-5,7	2,9	2,8	2,9	5,8	6,8
Publics	1,2	2,4	-4,0	0,3	0,3	-0,6	4,0	4,6
Privés (Entreprises et ménages)	0,6	0,1	-1,7	2,6	2,5	3,5	1,8	2,2
dont secteur pétrolier	0,5	-0,1	-2,4	0,4	3,2	3,4	0,6	0,7
secteur non pétrolier	0,1	0,2	0,7	2,2	-0,8	0,0	1,1	1,5
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-9,2	-5,6	2,3	-12,0	-7,5	-0,5	-2,1	-3,4
Exportations de biens et services non facteurs	-10,9	-2,8	-3,5	-9,2	-5,3	-0,2	-2,8	-0,8
Importations de biens et services non facteurs	1,7	-2,8	5,8	-2,8	-2,2	-0,2	0,7	-2,6
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	19,7	21,9	19,0	21,2	24,2	26,4	31,1	37,6
dont secteur pétrolier	6,6	6,4	4,5	6,0	10,5	12,0	12,2	12,8
Epargne intérieure	39,2	37,6	31,3	34,9	41,4	38,3	40,5	37,1
Epargne nationale	35,1	32,2	27,4	29,0	30,9	31,0	34,2	31,7
Finances publiques								
Recettes totales	15,7	19,9	17,7	15,0	18,1	23,1	22,3	20,2
Recettes pétrolières	5,8	7,1	6,3	5,4	9,6	10,7	8,6	6,4
Recettes non pétrolières	9,9	12,9	11,4	9,5	8,5	12,4	13,6	13,7
Dépenses totales	16,9	18,6	19,7	16,8	18,8	21,4	25,4	31,9
Dépenses courantes	12,6	14,0	17,2	14,3	16,2	18,4	19,5	20,0
Dépenses en capital	4,3	4,6	2,5	2,5	2,6	3,0	5,9	11,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	2,7	4,4	2,2	1,4	2,4	5,3	0,7	-5,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	1,0	3,4	1,3	0,8	1,8	4,5	0,0	-7,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-6,6	-5,0	-6,2	-6,2	-11,7	-8,8	-12,2	-18,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,5	2,3	-1,0	-1,3	0,0	2,5	-2,4	-9,6
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	-1,2	1,3	-2,0	-1,8	-0,7	1,7	-3,2	-11,8
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	-1,2	1,3	-1,9	-1,7	-0,7	1,7	-2,9	-11,8
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-2,3	-1,3	-3,1	-2,0	-5,2	-3,3	-4,6	-10,5
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	37,9	39,2	29,6	37,4	48,4	42,7	41,6	35,6
Importations de biens et services non facteurs, fob	26,5	28,8	26,1	27,8	28,4	32,7	32,2	36,0
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	9,2	5,9	-0,6	4,6	14,8	4,0	4,1	-8,4
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	9,2	6,0	-0,5	4,5	14,2	3,0	3,7	-8,4
Encours de la dette extérieure/PIB	35,8	36,7	43,0	39,0	31,6	33,3	32,0	37,4
Encours de la dette intérieure/PIB	20,4	16,7	24,6	27,7	20,2	25,6	27,1	32,5
Encours de la dette totale/PIB	56,2	53,4	67,6	66,7	51,8	58,9	59,2	69,9
Ratio du service de la dette / XBSNF	6,5	8,5	23,2	16,2	6,7	13,8	13,7	13,0
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	19,2	19,0	50,1	45,0	16,9	26,8	25,7	22,8
Ratio du service de la dette / PIB	3,0	3,8	8,9	6,7	3,1	6,2	5,7	4,6
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,4	1,4	1,1	1,3	1,7	1,3	1,3	1,0
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	4,7	4,5	4,5	4,3	4,2	3,8	1,9	0,6
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	3,4	3,2	3,7	3,0	2,8	2,5	1,2	0,4
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	10084,1	10560,9	9484,1	10969,5	13347,3	12960,4	13243,2	13094,9
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	7272,5	7718,1	7669,5	8189,8	8885,3	9062,2	9439,7	10041,1
Population (millions d'habitants)	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	7757,5	7445,6	6591,8	7646,4	8012,3	7722,0	7634,4	7619,7

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	-6,2	-5,5	-4,8	0,9	3,2	-5,9	0,7	-6,4
dont secteur pétrolier	-15,8	-7,6	-2,4	-17,8	-7,1	-21,6	-2,4	-18,7
secteur non pétrolier	-3,1	-4,8	-5,6	5,7	6,5	-0,5	1,2	-4,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	1,3	0,0	4,8	-0,1	4,9	2,4	3,4	2,3
Inflation/ (prix à la consommation - en glissement annuel)			0,7	2,9	5,0	2,1	3,0	2,0
Finances publiques								
Recettes totales	20,0	-14,2	-33,9	26,9	117,1	-28,2	-14,6	-12,5
dont recettes pétrolières	23,4	-16,5	-36,7	34,2	144,8	-31,6	-19,7	-17,3
recettes non pétrolières	7,2	-4,3	-22,9	3,8	4,3	5,0	16,9	7,8
Dépenses totales	3,7	-22,3	-17,1	-6,8	45,2	15,1	-3,4	-6,0
dont dépenses courantes	3,9	1,3	-10,6	2,5	21,7	10,5	-0,6	-3,2
dépenses en capital	3,4	-48,8	-31,5	-33,6	150,5	25,2	-8,8	-12,0
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	42,0	-177,7	-219,5	38,4	607,4	22,2	-32,0	-43,7
Crédits à l'économie	1,8	-20,6	0,0	-3,0	-2,0	-25,9	15,7	0,6
Créances nettes sur l'Etat	3,6	97,8	10,1	-12,3	-109,3	351,3	67,0	194,6
Masse monétaire (M2)	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7	19,3	3,2	2,8
Concours de la BEAC aux banques	93,3	-39,2	71,5	-5,7	-25,1	-100,0	...	88,9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	7,1	7,3	7,7	6,9	57,0	64,2	53,5	30,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	4,6	4,6	4,5	5,1	5,2	4,4	4,4	4,2
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	12,1	-8,2	-46,6	33,8	83,8	-52,8	-5,7	-22,3
Importations, fob	-5,5	-24,7	-27,7	4,7	15,6	-13,4	-55,1	0,1
Termes de l'échange	25,2	-6,5	-33,2	38,0	54,2	-33,8	-4,9	-2,4
Variation des prix à l'exportation	24,7	-3,4	-36,1	45,2	79,4	-36,8	-4,2	-4,5
Variation des prix à l'importation	-0,4	3,4	-4,3	5,2	16,4	-4,4	0,7	-2,1
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	2,4	-15,2	-15,7	-2,9	91,8	14,5	-21,2	-18,1
Avoirs intérieurs nets	-5,1	7,3	8,7	3,3	-71,1	4,9	24,3	20,8
Crédit intérieur net	0,8	6,4	6,1	-11,6	-70,1	-2,3	14,0	32,3
Créances nettes sur l'Etat	-1,0	27,5	6,1	-8,8	-68,2	16,9	6,8	32,0
Crédits à l'économie (crédits actifs)	1,8	-21,1	0,0	-2,9	-1,9	-19,2	7,2	0,3
Autres postes nets	-5,8	0,9	2,7	14,9	-1,0	7,1	10,3	-11,4
Masse monétaire (M2)	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7	19,3	3,2	2,8
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	-6,2	-5,5	-4,8	0,9	3,2	-5,9	0,7	-6,4
dont secteur pétrolier	-3,9	-2,0	-0,6	-3,7	-1,7	-5,5	-0,3	-2,4
secteur non pétrolier	-2,3	-3,5	-4,2	4,5	4,9	-0,3	1,0	-4,1
Demande intérieure brute	-6,7	-9,1	-11,6	-18,3	-3,6	9,2	-10,3	-3,2
Consommation	-5,3	-2,9	-4,9	-17,2	-0,4	8,8	-10,6	-3,3
Publique	-7,7	-7,9	-9,6	-9,2	-8,1	-3,6	9,9	-2,5
Privée	-3,5	5,0	4,8	-8,1	7,7	12,4	-20,5	-0,8
Investissements bruts	-7,6	-6,3	-6,7	-1,1	-3,2	0,4	0,4	0,1
Publics	-5,5	-6,8	-4,0	-1,3	-1,9	1,0	0,0	-0,8
Privés (Entreprises et ménages)	-0,4	0,5	-2,9	-0,7	-1,1	-0,9	0,1	0,6
dont secteur pétrolier	-0,2	0,3	-1,6	-0,4	-0,6	-1,0	0,0	0,5
secteur non pétrolier	-0,2	0,2	-1,3	-0,3	-0,5	0,1	0,1	0,1
Variation des stocks	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	0,0	3,6	6,8	19,2	6,8	-15,1	11,0	-3,3
Exportations de biens et services non facteurs	-2,7	-2,1	-1,6	20,8	11,8	-17,6	-0,5	-3,7
Importations de biens et services non facteurs	9,5	11,9	14,4	-1,6	-5,0	2,5	11,4	0,4
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	12,5	10,9	7,0	8,2	7,3	8,4	8,0	8,3
dont Secteur pétrolier	1,3	2,8	1,9	2,0	1,9	1,0	0,9	1,5
Epargne nationale	14,4	5,6	8,2	14,3	11,4	5,9	17,0	14,8
Finances publiques								
Recettes totales	19,9	18,6	14,4	15,4	26,5	21,9	18,3	16,9
Recettes pétrolières	16,2	14,8	10,9	12,3	24,0	18,8	14,8	13,0
Recettes non pétrolières	3,7	3,9	3,5	3,0	2,5	3,0	3,5	4,0
Dépenses totales	19,8	16,8	16,3	12,8	14,7	19,4	18,4	18,3
Dépenses courantes	10,5	11,6	12,1	10,4	10,1	12,8	12,4	12,8
Dépenses en capital	9,3	5,2	4,2	2,3	4,6	6,7	5,9	5,6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0,8	2,7	-0,8	3,7	13,1	4,7	0,6	0,4
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	0,8	2,7	-0,8	3,6	12,7	3,5	0,6	0,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-20,9	-16,3	-14,8	-11,5	-15,2	-17,8	-16,3	-14,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	0,1	1,8	-1,9	2,6	11,8	2,4	-0,1	-1,4
Solde budgétaire, base engagements hors dons compris (déficit -)	0,1	1,8	-1,9	2,6	11,8	2,5	-0,1	-1,4
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,1	1,8	-1,9	2,6	12,2	3,6	-0,1	-1,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-3,6	-1,8	-0,9	1,5	-2,0	-3,8	-0,2	-5,4
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	48,5	48,2	30,9	34,2	48,3	26,9	24,9	20,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	34,7	33,0	26,3	21,0	18,6	19,3	7,9	8,1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	-2,8	-7,5	-0,8	4,1	1,0	-3,5	8,3	5,6
Solde du compte courant (dons off.excl., déf.-)	-2,4	-7,5	-1,0	4,1	0,8	-3,9	7,8	5,2
Encours de la dette extérieure/PIB	11,3	15,4	17,1	12,8	10,8	10,4	9,5	12,1
Encours de la dette extérieure/XBSNF	23,3	32,0	55,3	37,4	22,3	38,7	38,3	58,2
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	56,8	82,6	118,7	83,2	40,6	47,6	52,1	71,5
Ratio du service de la dette/PIB	1,4	2,2	5,9	1,7	0,4	0,3	1,5	1,7
Ratio du service de la dette/Export bsnf	2,8	4,6	19,1	4,9	0,9	1,3	6,1	8,0
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	6,9	12,0	41,1	10,9	1,7	1,6	8,3	9,8
Encours de la dette totale/PIB	44,9	44,8	52,5	42,8	32,2	36,7	35,3	36,8
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,2	0,2	0,3	0,3	8,9	10,3	16,5	6,1
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,1	0,1	0,2	0,2	6,8	7,7	13,6	5,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7274,7	6658,4	5694,7	6774,1	8537,8	7429,7	7592,2	7156,9
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	5381,2	4930,7	4518,7	5136,4	6345,6	6404,9	6628,7	6418,2
Population (en millions d'habitants)	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	9690,1	8126,6	6850,8	8171,4	8867,5	7657,5	7569,5	7201,1

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	5,7	5,4	-0,4	0,3	4,1	4,0	5,7	7,8
dont Secteur pétrolier	24,3	19,1	5,2	1,5	8,3	12,9	16,2	-0,6
Secteur non pétrolier	3,2	2,9	-1,3	0,2	3,3	1,6	3,6	9,3
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix consommation-base= 01/1994) N'Djamena	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,9	4,1	5,7	-2,2
Inflation (prix consommation-base= 01/1994, en glissement annuel)	0,0	0,0	4,4	-0,8	9,0	4,3	3,7	-1,4
Finances publiques								
Recettes totales	19,0	9,3	13,6	15,8	29,1	24,4	5,3	-4,9
Recettes pétrolières	67,5	-2,7	23,0	20,6	74,6	25,9	-12,4	-30,8
Recettes non pétrolières	-4,2	19,3	7,2	12,1	-9,0	22,0	34,8	23,0
Dépenses totales	-6,0	13,2	21,0	1,8	-0,8	71,2	17,0	2,5
Dépenses courantes	-9,7	7,5	8,6	26,2	5,9	38,2	9,5	-3,3
Dépenses en capital	5,7	28,4	48,8	-38,2	-23,3	223,4	31,7	11,9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	33,7	23,9	1,3	-103,1	152,0	-7,4	427,1	8,9
Crédits à l'économie	0,9	1,4	8,1	17,1	7,1	10,7	16,2	-3,6
Créances nettes sur l'Etat	7,4	42,9	8,9	34,8	-5,7	8,5	-0,1	-13,5
Masse monétaire (M2)	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6	19,5	4,3
Concours de la BEAC atx banques	-20,8	-37,2	-28,2	139,3	-8,2	24,4	-31,9	28,5
Taux de couverture extérieure (fin de période)	16,8	29,4	33,1	18,3	52,5	50,9	64,2	60,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	7,6	6,5	6,0	5,2	4,6	4,2	4,0	4,0
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0	4,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	34,6	6,3	-22,2	44,6	36,9	-6,3	18,2	-8,2
Importations, fob	3,4	3,7	-3,4	6,0	14,4	26,0	35,9	9,9
Termes de l'échange	14,8	-11,5	-29,6	37,9	14,6	-10,5	-5,5	-16,5
Variation des prix à l'exportation	14,3	-8,5	-32,6	45,1	33,3	-14,4	-4,8	-18,3
Variation des prix à l'importation	-0,4	3,4	-4,3	5,2	16,4	-4,4	0,7	-2,1
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	11,2	5,0	0,3	-20,6	30,1	-0,4	28,1	3,0
Avoirs intérieurs nets	-6,2	18,8	10,1	39,0	-3,9	14,9	-8,6	1,3
Crédit intérieur net	4,9	26,4	10,5	32,6	-0,6	9,7	6,9	-7,7
Créances nettes sur l'Etat	4,3	25,5	6,1	23,5	-4,4	4,9	-0,1	-6,1
Crédits à l'économie	0,6	0,9	4,4	9,1	3,8	4,8	7,0	-1,5
Autres postes nets	-11,1	-7,6	-0,4	6,5	-3,3	5,3	-15,5	8,9
Masse monétaire (M2)	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6	19,5	4,3
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	5,7	5,4	-0,4	0,3	4,1	4,0	5,7	7,8
dont Secteur pétrolier	2,9	3,0	0,7	0,1	1,3	2,7	2,7	-0,1
Secteur non pétrolier	2,8	2,4	-1,1	0,1	2,8	1,3	3,0	7,9
Demande intérieure brute	-39,1	-40,6	-40,8	-37,5	-33,9	-33,5	-34,0	-31,2
Consommation	-41,1	-41,8	-43,5	-34,6	-33,7	-38,3	-33,7	-28,4
Publique	-0,6	0,0	0,2	0,4	0,7	0,0	0,6	0,5
Privée	-40,5	-41,8	-43,6	-35,0	-34,3	-38,3	-34,3	-28,9
Investissements bruts	2,0	1,2	2,6	-2,8	-0,3	4,8	-0,3	-2,8
Publics	0,4	0,6	1,1	-2,1	-0,5	2,7	1,0	0,7
Privés (Entreprises et ménages)	0,3	1,0	1,4	0,2	0,1	2,1	0,3	-1,4
dont secteur pétrolier	0,0	1,0	1,4	0,3	0,2	1,9	0,6	-1,0
dont secteur non pétrolier	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,2	-0,4	-0,4
Variation des stocks	1,4	-0,4	0,2	-0,9	0,1	0,0	-1,6	-2,1
Exportations nettes	44,8	46,0	40,4	37,8	38,0	37,5	39,8	39,0
Exportations de biens et services non facteurs	1,6	3,4	0,0	-0,8	1,5	4,1	4,7	2,8
Importations de biens et services non facteurs	-3,0	-0,8	3,0	0,2	-1,2	-0,9	0,5	1,1
Comptes nationaux	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	8,3	9,2	10,9	7,1	5,9	9,1	9,5	10,0
Epargne intérieure	13,2	12,4	12,8	15,7	19,2	20,5	21,9	17,1
Epargne nationale	12,8	9,7	10,7	12,2	14,9	14,3	18,5	13,5
Finances publiques								
Recettes totales	8,7	9,2	10,7	11,3	12,3	15,3	14,7	13,8
Recettes pétrolières	3,9	3,7	4,7	5,2	7,6	9,5	7,6	5,2
Recettes non pétrolières	4,7	5,5	6,0	6,2	4,7	5,8	7,1	8,6
Dépenses totales	9,6	10,6	13,0	12,2	10,2	17,4	18,5	18,7
Dépenses courantes	7,0	7,3	8,1	9,4	8,3	11,5	11,5	11,0
Dépenses en capital	2,6	3,3	4,9	2,8	1,8	5,8	7,0	7,7
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	1,5	0,9	1,2	1,0	3,3	0,0	-0,3	1,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-0,1	-0,6	-1,8	0,0	2,5	-0,9	-2,6	-3,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-4,8	-5,1	-7,1	-6,1	-6,4	-12,6	-12,0	-10,2
Solde budgétaire de base, (déficit -)	0,7	0,2	0,6	0,2	2,9	-1,1	-1,5	-0,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-0,9	-1,4	-2,4	-0,8	2,2	-2,1	-3,8	-4,9
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	1,1	-0,5	0,9	-0,3	2,9	-1,5	-2,1	-0,7
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-0,8	-1,9	-1,0	-2,2	-1,0	-6,4	-3,7	0,7
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	22,9	23,5	19,9	25,3	27,9	27,1	28,5	26,0
Importations de biens et services non facteurs, fob	17,3	18,4	19,0	18,3	15,9	20,4	22,0	24,7
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	5,4	2,6	1,0	4,6	9,4	2,3	5,8	1,1
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	5,4	2,2	-0,5	4,2	9,0	1,9	5,5	0,2
Encours de la dette extérieure/PIB	18,9	18,5	19,3	17,9	19,3	12,1	12,7	11,2
Encours de la dette globale/PIB	33,7	37,7	36,6	37,7	37,2	31,4	31,9	30,9
Encours de la dette extérieure/XBSNF	73,0	74,1	90,9	68,0	65,2	41,5	41,1	39,9
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	217,7	200,6	181,5	157,5	156,5	78,9	86,7	81,5
Ratio du service de la dette/PIB	1,6	1,5	1,5	2,0	2,6	2,5	1,7	1,1
Ratio du service de la dette/XBSNF	6,3	6,1	6,8	7,4	8,8	8,5	5,5	4,0
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	18,8	16,5	13,6	17,3	21,2	16,1	11,5	8,3
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,9	1,8	2,2	1,2	5,2	4,2	4,9	3,9
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,8	1,4	1,6	0,9	4,3	3,4	4,4	3,5
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8513,3	8733,3	8595,2	9356,0	11120,7	11132,3	12209,8	12411,5
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	7183,9	7515,5	7758,6	7913,5	8773,9	9266,2	10393,3	10908,4
Population (en millions d'habitants)	15,2	15,7	16,3	16,9	17,5	18,1	18,8	19,4

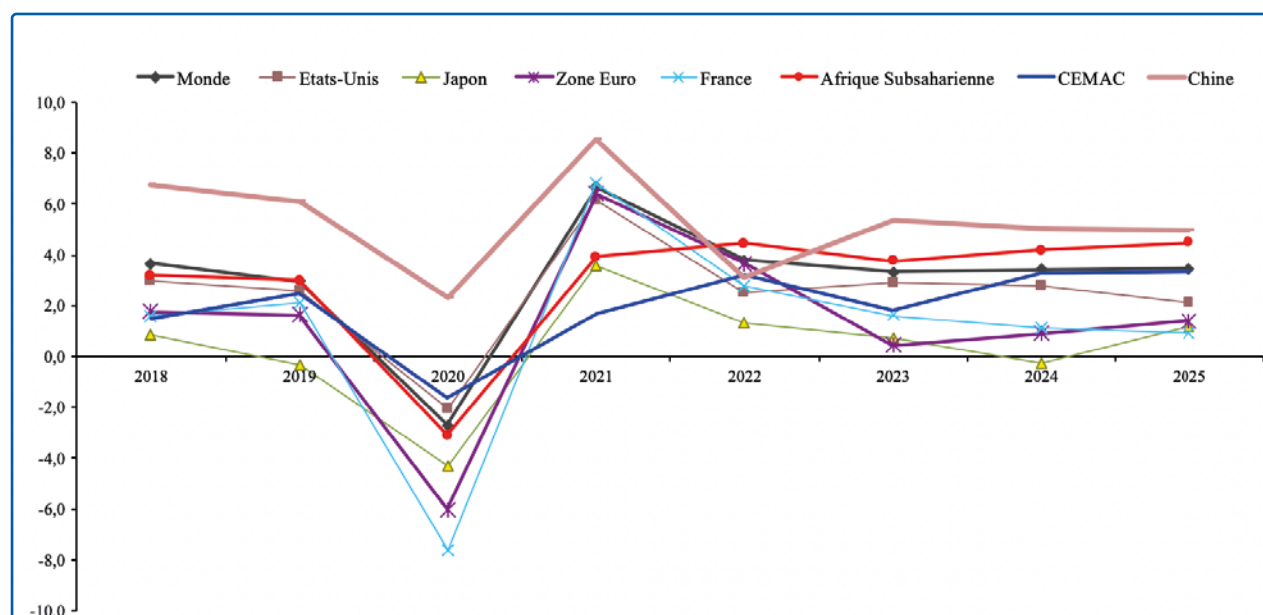
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC



B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Monde	3,6	3,0	-2,7	6,7	3,8	3,3	3,4	3,4
Etats-Unis	3,0	2,6	-2,1	6,2	2,5	2,9	2,8	2,1
Japon	0,8	-0,3	-4,3	3,6	1,3	0,7	-0,2	1,2
Chine	6,8	6,1	2,3	8,6	3,1	5,4	5,0	5,0
Zone Euro	1,8	1,6	-6,0	6,4	3,6	0,4	0,9	1,4
France	1,6	2,1	-7,6	6,8	2,8	1,6	1,1	0,9
Afrique Subsaharienne	3,2	3,0	-3,1	3,9	4,4	3,8	4,2	4,5
CEMAC	1,5	2,5	-1,7	1,7	3,2	1,9	3,3	3,4

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.



B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5	3,4
République centrafricaine	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0	1,5	1,0
Congo	1,2	2,0	1,4	2,0	3,0	4,3	3,1	2,7
Gabon	4,8	0,7	1,4	1,1	4,2	3,6	1,2	1,8
Guinée Equatoriale	1,3	0,0	4,8	-0,1	4,9	2,4	3,4	2,3
Tchad	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,9	4,1	5,7	-2,2
CEMAC*	2,3	2,1	2,3	1,6	5,6	5,6	4,1	2,1

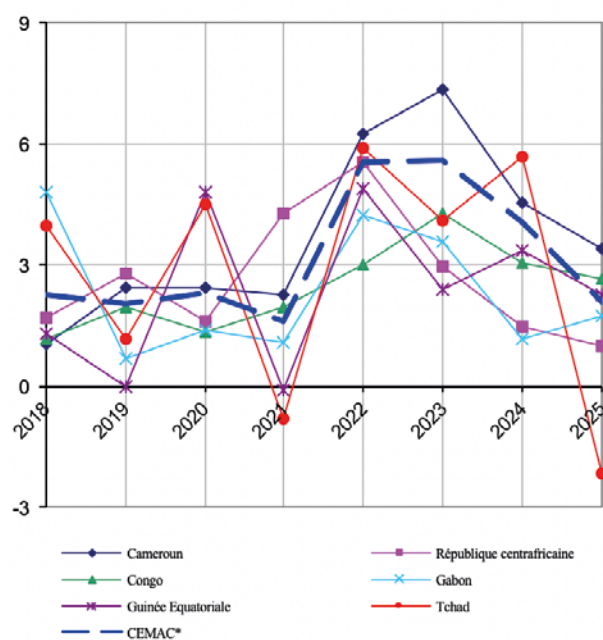
*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

B9.a. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

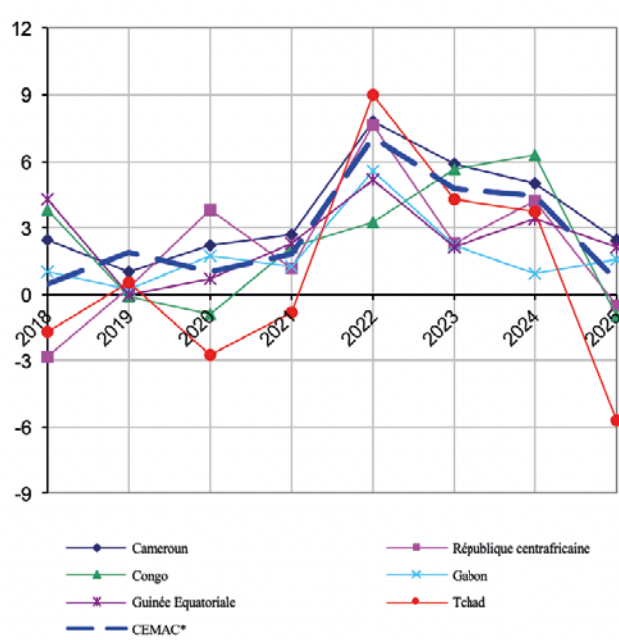
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	2,4	1,0	2,2	2,7	7,8	5,9	5,0	2,5
République centrafricaine	-2,8	0,3	3,8	1,1	7,6	2,3	4,2	-0,5
Congo	3,8	-0,1	-0,9	2,1	3,3	5,6	6,3	-0,9
Gabon	1,0	0,2	1,8	1,2	5,6	2,2	0,9	1,6
Guinée Equatoriale	4,3	0,0	0,7	2,3	5,1	2,1	3,4	2,2
Tchad	-1,7	0,5	-2,7	-0,8	9,0	4,3	3,7	-5,7
CEMAC*	0,5	1,9	1,0	1,8	7,1	4,8	4,4	0,6

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

Taux d'inflation en moyenne annuelle



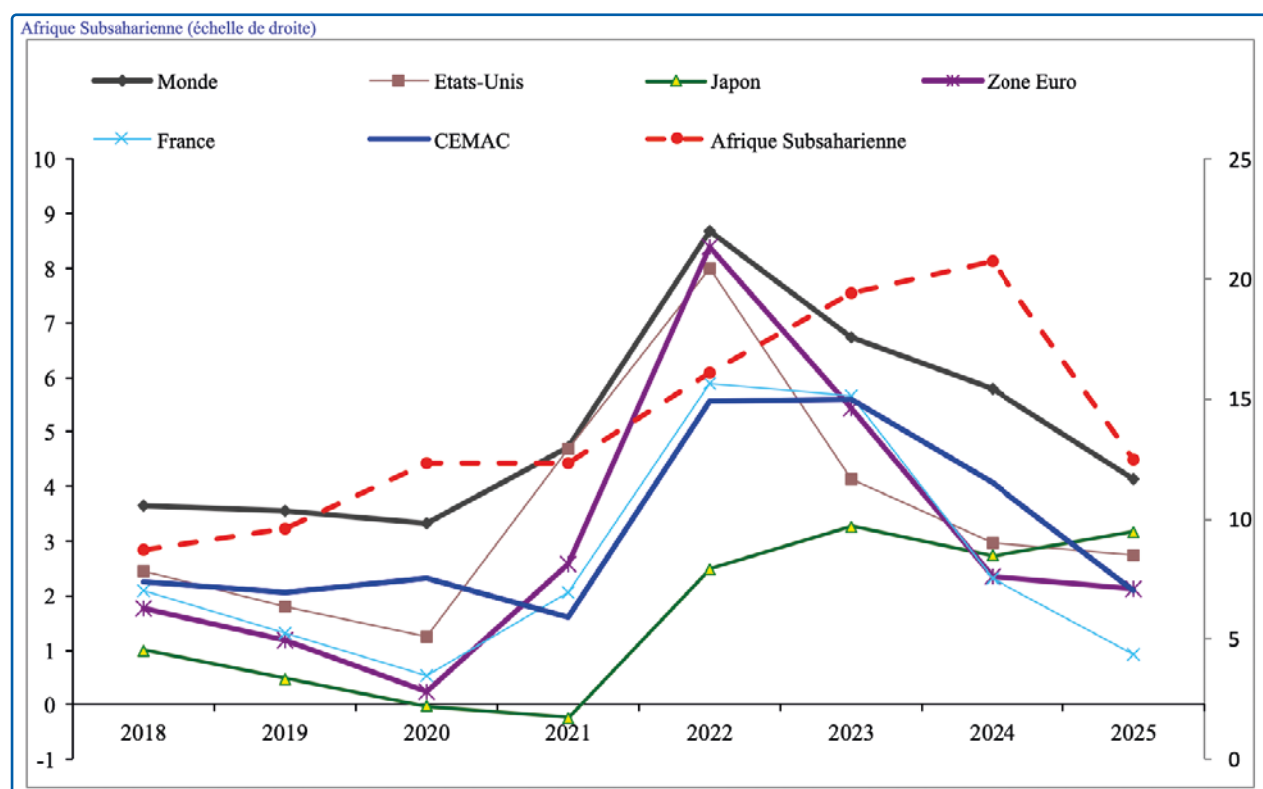
Taux d'inflation en glissement annuel



B10. Taux d'inflation annuelle des principaux partenaires commerciaux

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Monde	3,6	3,6	3,3	4,7	8,7	6,7	5,8	4,1
Etats-Unis	2,4	1,8	1,3	4,7	8,0	4,1	3,0	2,7
Japon	1,0	0,5	0,0	-0,2	2,5	3,3	2,7	3,2
Chine	2,1	2,9	2,5	0,9	2,0	0,2	0,2	0,0
Zone Euro	1,8	1,2	0,3	2,6	8,4	5,4	2,4	2,1
France	2,1	1,3	0,5	2,1	5,9	5,7	2,3	0,9
Afrique Subsaharienne	8,7	9,6	12,4	12,3	16,1	19,4	20,7	12,5
CEMAC	2,3	2,1	2,3	1,6	5,6	5,6	4,1	2,1

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.



B11. Tableau des Opérations Financières des pays de la CEMAC (en millions de francs CFA)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2 023	2 024	2 025	2 023	2 024	2 025	2 023	2 024	2 025	2 023	2 024	2 025	2 023	2 024	2 025	2 023	2 024	2 025
Recettes totales *	4 842,4	4 990,4	5 008,2	135,3	155,5	186,4	2 203,8	2 347,0	2 217,7	2 996,4	2 946,7	2 640,8	1 623,6	1 386,6	1 213,0	1 704,0	1 795,0	1 707,3
Recettes pétrolières	877,0	688,7	567,2	117,0	127,7	140,6	1 328,7	1 213,4	1 049,1	1 383,1	1 142,2	841,4	1 398,6	1 123,6	929,5	1 063,0	931,0	644,5
Recettes non pétrolières	3 965,4	4 301,7	4 440,9	18,3	27,8	45,7	875,0	1 133,6	1 168,7	1 613,3	1 804,6	1 799,4	225,0	263,0	283,5	641,0	864,0	1 062,8
Dépenses totales	5 095,2	5 513,8	5 462,0	289,5	335,5	422,4	1 778,8	1 909,6	2 214,4	2 778,0	3 364,7	4 182,2	1 445,0	1 395,5	1 311,4	1 933,3	2 261,0	2 316,9
Dépenses courantes	3 977,5	4 187,4	4 091,3	193,1	238,8	278,6	1 479,6	1 645,2	1 935,1	2 385,2	2 582,5	2 618,5	950,0	944,0	913,9	1 283,3	1 405,0	1 359,2
Salaires et traitements	1 357,0	1 522,8	1 581,9	93,7	105,2	120,5	388,0	423,5	449,1	827,8	894,1	926,1	230,3	241,3	246,2	394,0	452,0	478,5
Biens et services	1 152,9	1 349,4	1 386,6	39,8	58,7	69,5	189,0	215,0	581,6	580,8	494,5	461,4	408,6	401,9	354,0	116,7	123,1	113,5
Intérêts	320,2	397,5	367,9	9,3	14,9	22,4	271,4	313,5	311,6	365,0	412,5	529,9	81,4	50,8	122,6	125,0	147,0	143,9
Dette extérieure	209,7	251,6	249,0	1,4	2,0	2,4	124,1	197,5	86,0	186,6	196,5	172,6	25,9	16,2	39,0	45,0	37,0	23,7
Dette intérieure	110,5	145,9	118,9	7,9	12,9	20,0	147,3	116,0	225,6	178,4	216,0	357,3	55,5	34,7	83,6	80,0	110,0	120,2
Transferts et subventions	1 147,4	917,7	754,9	50,3	60,0	66,2	631,3	693,3	592,8	611,7	781,4	701,1	229,8	250,0	191,1	417,0	386,0	283,0
Dépenses militaires	1 086,8	1 197,9	1 217,1	96,4	96,7	143,9	299,1	264,4	279,3	392,8	782,3	1 563,7	495,0	451,5	397,5	650,0	856,0	957,7
Dépenses en capital	680,1	698,2	822,5	16,4	15,1	7,5	164,2	152,5	80,7	286,7	686,9	1 285,1	408,3	449,8	393,7	542,0	569,0	360,1
Sur ressources nationales	406,7	499,7	394,6	80,0	81,6	136,4	134,9	111,9	198,6	106,1	95,3	278,5				108,0	287,0	597,6
Sur ressources extérieures																		
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	474,2	373,8	308,7	-64,9	-83,5	-77,3	831,2	862,8	513,5	689,5	89,8	-733,0	346,7	43,5	28,0	3,7	-32,0	132,0
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	154,0	-23,7	-59,2	-74,2	-98,4	-99,7	559,9	549,3	201,9	324,5	-322,7	-1 262,9	265,2	-7,3	-94,6	-121,3	-179,0	-12,0
Solde global (base engagements hors dons)	-252,7	-523,4	-453,8	-154,2	-180,0	-236,1	425,0	437,4	3,3	218,4	-418,0	-1 541,4	178,6	-8,9	-98,4	-229,3	-466,0	-609,6
Solde global (base engagements dons compris)	-113,4	-438,6	-301,3	-55,2	-87,3	-72,4	425,0	437,4	3,3	218,4	-378,0	-1 540,6	183,6	-3,9	-97,3	-170,3	-252,0	-91,9
Variations des arrières (baisse -)	-25,0	87,2	-194,3	-122,6	221,2	227,4	134,1	-417,5	199,0	94,2	742,1	600,1	-239,4	-20,0	-33,0	56,0	-29,6	143,3
Intérieurs (principal et intérêts)	-25,0	87,2	-194,3	26,4	227,4	227,4	150,8	-469,6	114,9	74,0	660,1	574,1	-239,4	-20,0	-25,0	7,9	10,0	143,3
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	-149,0	-6,2	0,0	-16,7	52,1	84,1	20,2	82,0	26,0	0,0	0,0	-8,0	48,0	-39,6	0,0
Solde global (base trésorerie)	-277,7	-436,2	-648,1	-276,8	41,2	-8,7	559,1	19,9	202,3	312,6	324,1	-941,4	-60,8	-28,9	-131,4	-173,3	-495,6	-466,3
Financement total	277,7	436,2	648,1	276,8	-41,2	8,7	-559,1	-19,9	-202,3	-312,6	-324,1	941,4	60,8	28,9	131,4	173,3	495,6	466,3
Extérieur	-24,0	543,0	447,9	249,9	98,4	154,8	-169,0	-52,4	457,1	-151,7	-318,4	-151,8	93,6	-90,3	153,6	-44,8	469,4	480,2
Dons	139,4	84,8	152,6	99,0	92,7	163,7	73,0	39,6	62,0	0,0	40,0	0,8	5,0	5,0	1,1	59,0	214,0	517,7
Tirages	540,6	1 065,5	943,2	7,5	10,0	0,0	549,6	376,1	638,4	463,7	203,1	277,7	88,6	3,6	232,6	139,5	384,0	79,9
Amortissements (principal)	-704,0	-607,3	-647,9	-5,6	-4,3	-8,9	61,9	72,3	136,6	-615,4	-561,5	-430,3	0,0	-99,0	-80,0	-229,0	-170,0	-117,4
Allogement	0,0	0,0	0,0	149,0	0,0	0,0	-597,9	-531,1	-243,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-14,3	41,4	0,0
Autres							0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Intérieur	301,8	-106,8	200,2	26,9	-139,6	-146,2	-197,0	0,0	0,0	-160,9	-5,7	1 093,2	-32,8	119,2	-22,2	218,1	26,2	-13,9
Système bancaire	236,4	-197,2	121,6	77,3	-43,7	-34,4	-390,1	32,5	-659,5	-51,0	151,8	685,7	214,6	-122,9	704,0	86,7	6,8	-47,7
Non bancaire 2/	65,4	90,4	78,6	-50,5	-95,9	-111,8	262,5	95,5	-102,2	-109,8	-157,4	407,5	-247,4	242,2	-726,2	131,4	19,4	33,8
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-0,9	-1,6	-1,3	-9,5	-10,7	-12,5	4,5	4,5	0,0	1,7	-3,2	-11,8	2,4	-0,1	-1,4	-2,1	-3,8	-4,9

* Recettes fiscales vs Recettes non fiscales pour la RCA

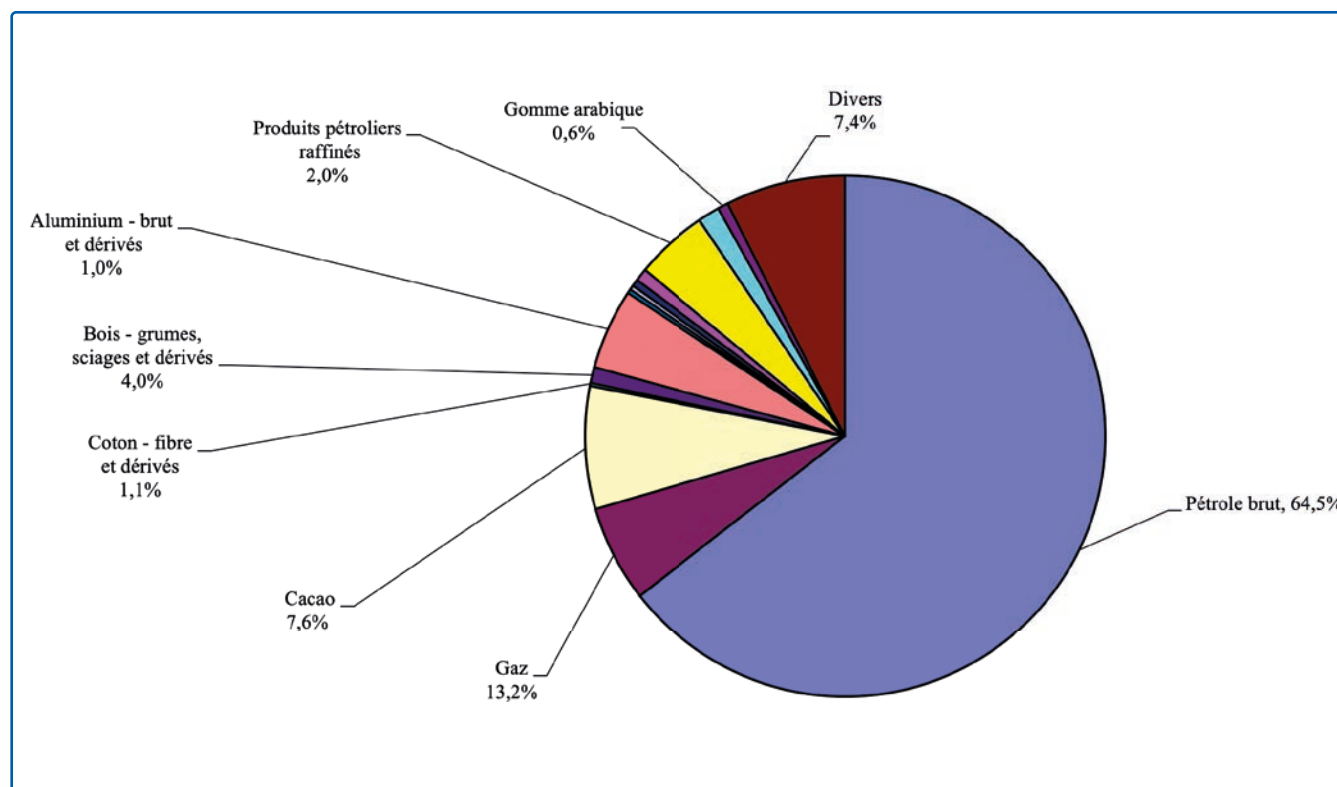
Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pétrole brut	11 260,3	11 451,3	6 938,9	10 127,7	15 779,5	12 702,0	12 044,7	10 136,8
Gaz	1 170,4	1 073,4	660,4	1 020,9	2 299,6	954,5	1 098,1	942,0
Cacao	309,0	374,9	340,1	392,2	464,2	520,7	1 001,9	1 197,0
Café	20,7	16,0	16,5	13,1	14,9	20,1	27,6	28,9
Coton - fibre et dérivés	149,5	138,8	170,5	226,9	300,8	217,6	247,0	155,2
Bois - grumes, sciages et dérivés	884,4	928,2	842,9	1 018,7	1 019,0	893,0	823,6	785,6
Aluminium - brut et dérivés	73,1	62,5	53,6	40,6	52,6	60,9	35,6	40,2
Caoutchouc naturel	43,8	34,7	37,4	44,3	50,4	36,3	51,4	44,7
Banane	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4	36,7	67,7
Diamants - brut et taillés	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	9,0	7,8	4,7
Or	4,2	12,2	19,0	45,7	56,0	73,9	86,9	285,0
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits pétroliers	143,9	116,8	88,7	109,5	127,5	42,5	72,9	123,4
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	2,7	2,8	2,9	2,3	3,1	3,2	3,2	3,8
Cuivre	55,3	53,7	29,6	45,5	43,3	48,4	38,3	28,7
Manganèse	650,1	609,6	564,8	681,9	760,9	732,6	839,1	713,7
Bétail	104,5	141,0	134,5	152,9	164,9	149,0	180,1	214,7
Gomme arabique	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8	102,2	99,8
Divers	1 574,5	1 748,7	1 161,7	1 584,0	2 768,1	2 209,6	2 172,0	1 169,2
TOTAL	16 569,6	16 883,1	11 178,6	15 634,5	24 036,1	18 805,2	18 869,7	16 041,6

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

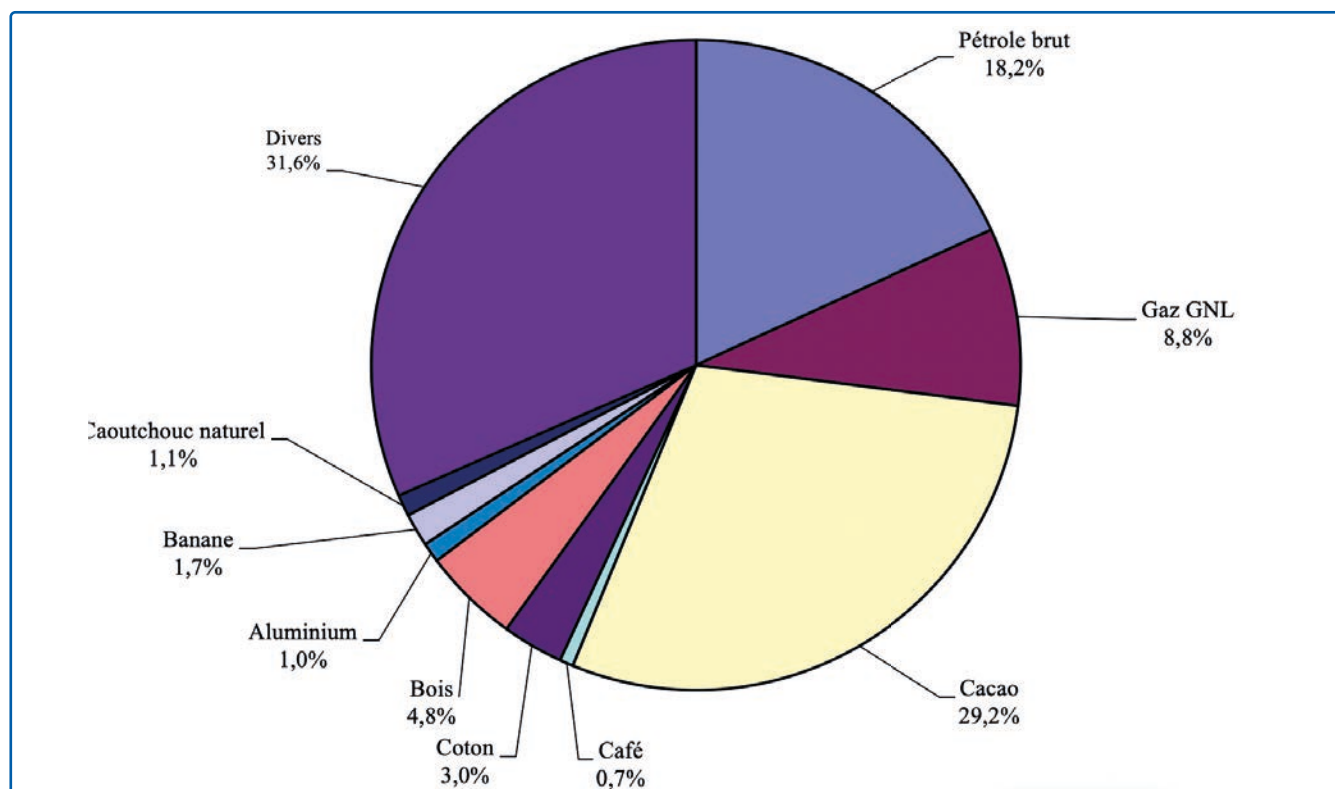
Principales exportations FOB de la CEMAC en 2025 (en pourcentage)



B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pétrole brut	873,9	1 038,6	620,2	962,8	1 422,6	1 116,7	1 002,7	744,0
Gaz GNL	190,7	273,9	214,6	261,2	721,8	272,6	380,8	362,1
Cacao	308,5	374,4	339,8	391,8	463,6	520,1	1 000,9	1 195,9
Café	18,9	14,7	15,8	12,9	14,0	19,4	26,8	27,9
Coton	117,0	130,0	113,4	143,2	155,3	147,9	177,2	124,4
Bois	304,7	293,3	253,7	292,2	314,9	288,3	227,7	196,7
Aluminium	73,1	62,5	53,6	40,6	52,6	60,9	35,6	40,2
Banane	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4	36,7	67,7
Caoutchouc naturel	30,0	23,7	22,2	32,9	41,7	30,7	46,3	43,5
Divers	918,3	1 003,0	879,6	1 091,0	1 104,6	1 362,1	1 186,8	1 293,5
TOTAL	2 869,3	3 238,3	2 538,0	3 257,5	4 322,0	3 850,1	4 121,4	4 095,9

Source : INS

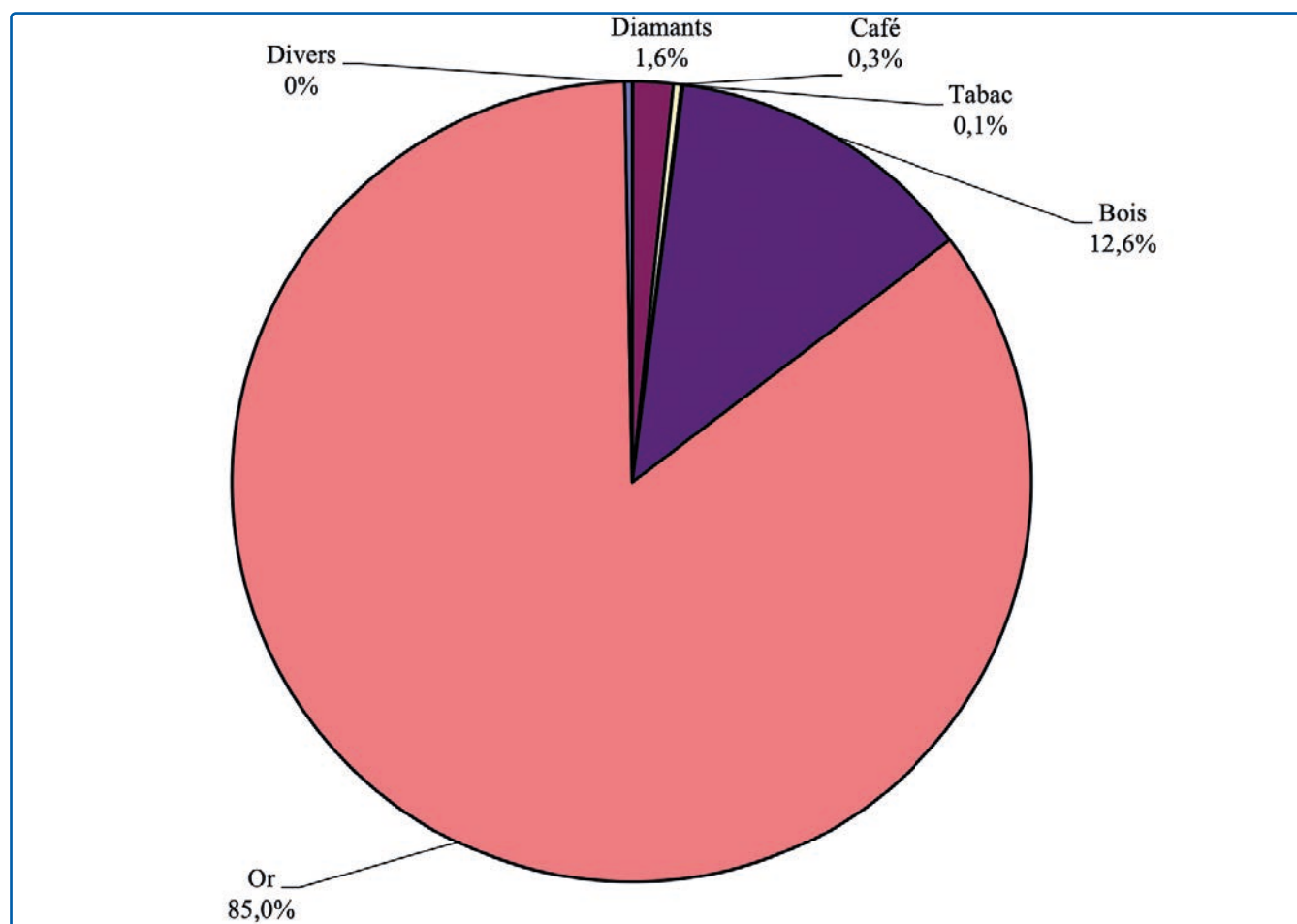
Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2025 (en pourcentage)

B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coton	1,0	0,3	0,6	0,5	0,4	0,6	0,7	0,1
Diamants	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	9,0	7,8	4,7
Café	1,8	1,3	0,6	0,2	0,9	0,7	0,8	1,0
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bois	60,9	55,1	57,5	44,2	50,3	42,2	44,3	37,0
Or	2,3	6,1	6,8	14,7	30,7	49,9	18,9	249,4
Divers	6,7	20,4	7,3	17,0	10,7	1,3	0,9	0,9
TOTAL	77,8	86,9	77,1	83,1	102,1	103,8	73,6	293,3

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2025 (en pourcentage)

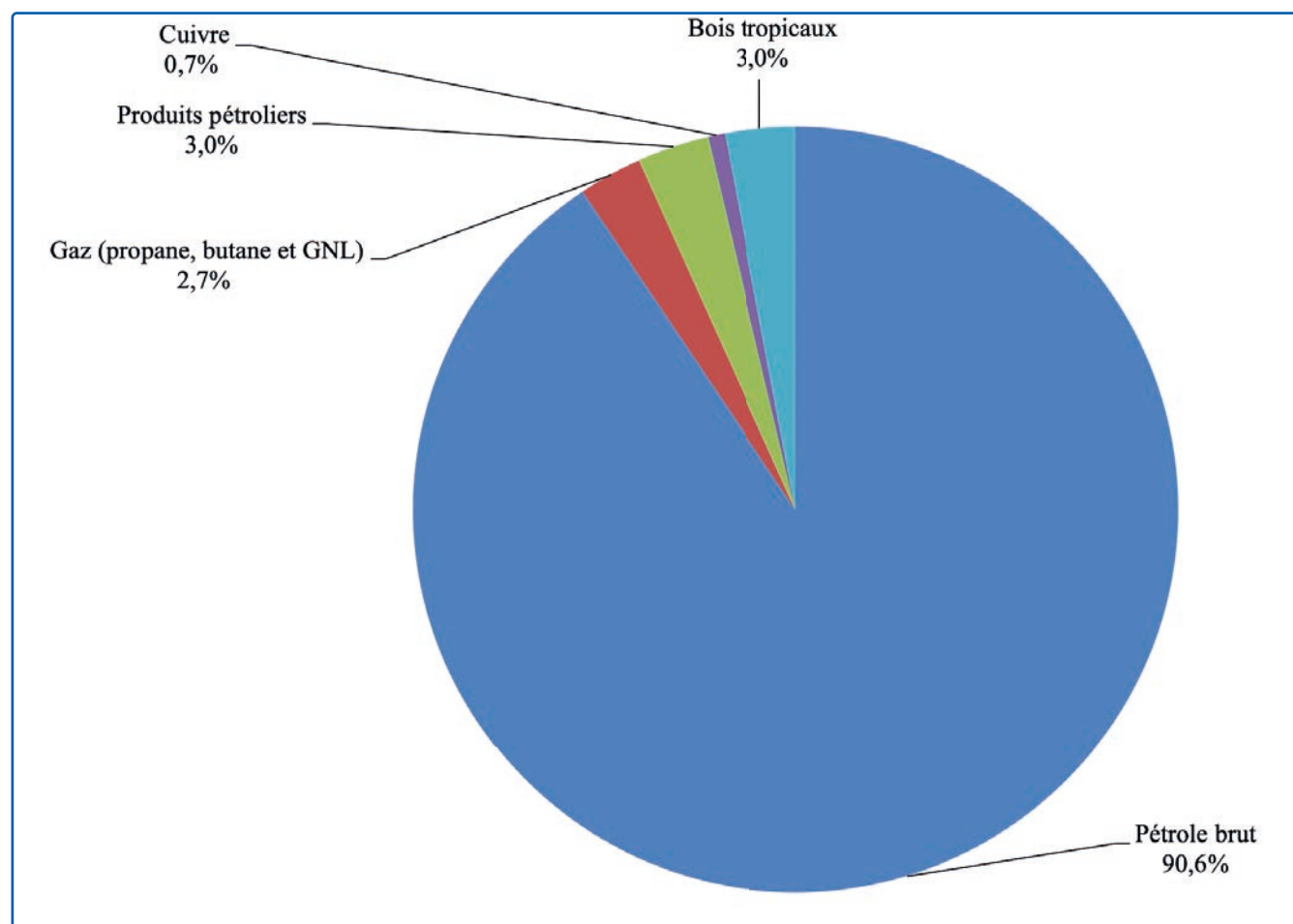


B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pétrole brut	4 336,0	4 390,6	2 444,6	3 621,9	5 537,9	4 301,1	3 970,2	3 668,0
Gaz (propane, butane et GNL)	0,0	0,0	0,0	0,0	31,9	6,6	77,3	108,4
Produits pétroliers	143,9	116,8	88,7	109,5	127,5	42,5	72,9	123,4
Cuivre	55,3	53,7	29,6	45,5	43,3	48,4	38,3	28,7
Fer - minéral	0,9	1,3	0,3	2,6	0,4	0,4	0,3	0,3
Zinc	0,0	0,0	0,0	16,9	27,7	23,5	1,7	1,7
Bois tropicaux	141,7	141,0	155,6	181,5	176,7	111,0	123,7	120,8
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	2,7	2,8	2,9	2,3	3,1	3,2	3,2	3,8
TOTAL	4 677,7	4 703,3	2 718,7	3 977,8	5 945,2	4 533,4	4 284,6	4 051,3

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2025 (en pourcentage)

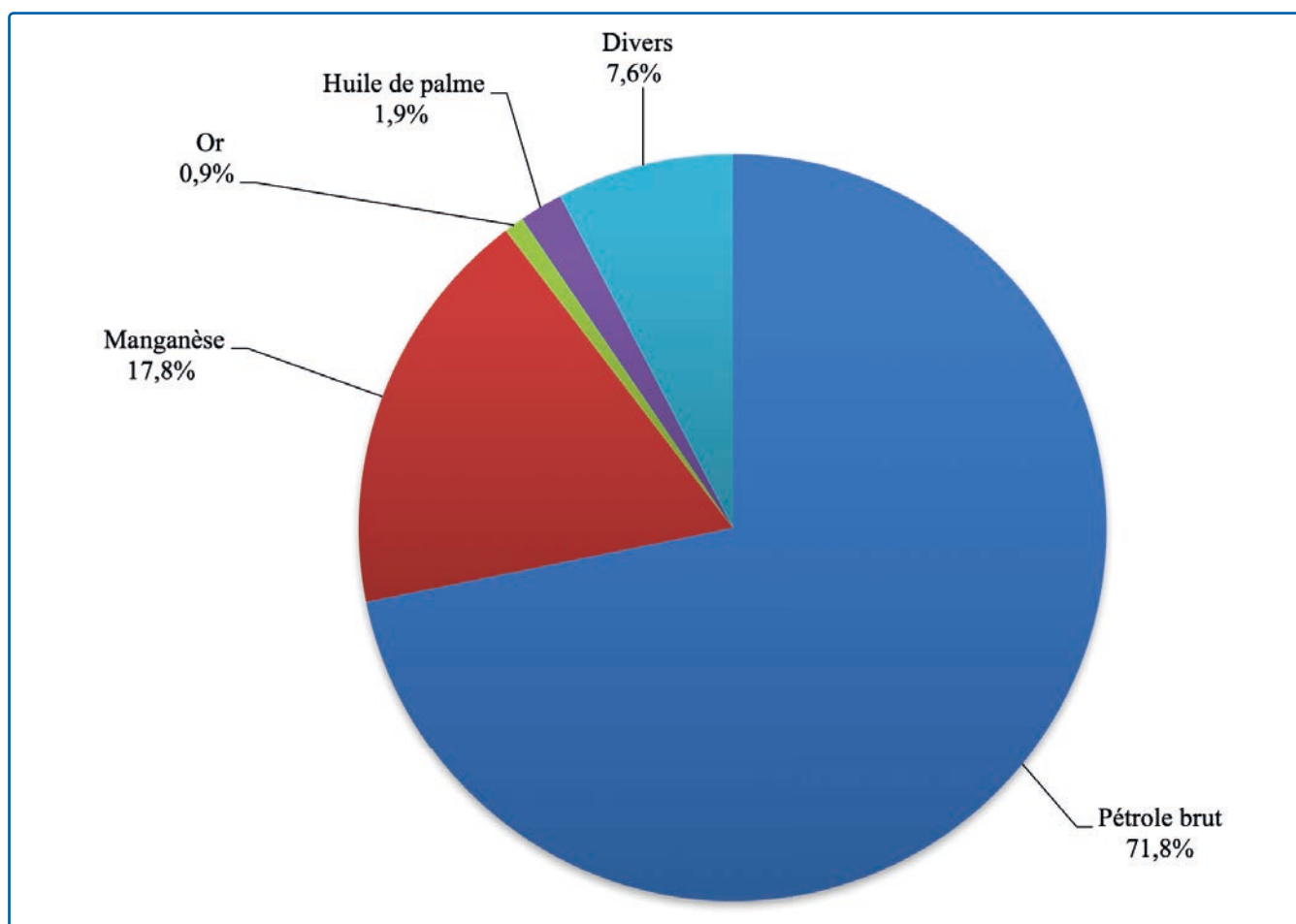


B16. Principales exportations (FOB) du Gabon (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pétrole brut	2 465,0	2 648,0	1 675,2	2 554,0	4 127,2	3 774,2	3 686,1	2 947,5
Manganèse	704,7	627,8	574,2	692,5	775,6	741,5	847,5	730,1
Bois	333,4	380,0	368,0	480,5	453,8	434,7	397,8	407,8
Or	1,9	6,1	12,1	31,0	25,2	24,0	68,1	35,6
Huile de palme	5,9	10,7	17,0	40,4	58,3	71,3	71,5	76,7
Divers	27,8	25,0	28,0	25,8	690,8	298,3	304,6	313,6
TOTAL	3 505,0	3 661,9	2 629,6	3 758,0	5 381,9	4 974,3	4 999,5	4 120,9

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Gabon en 2025 (en pourcentage)

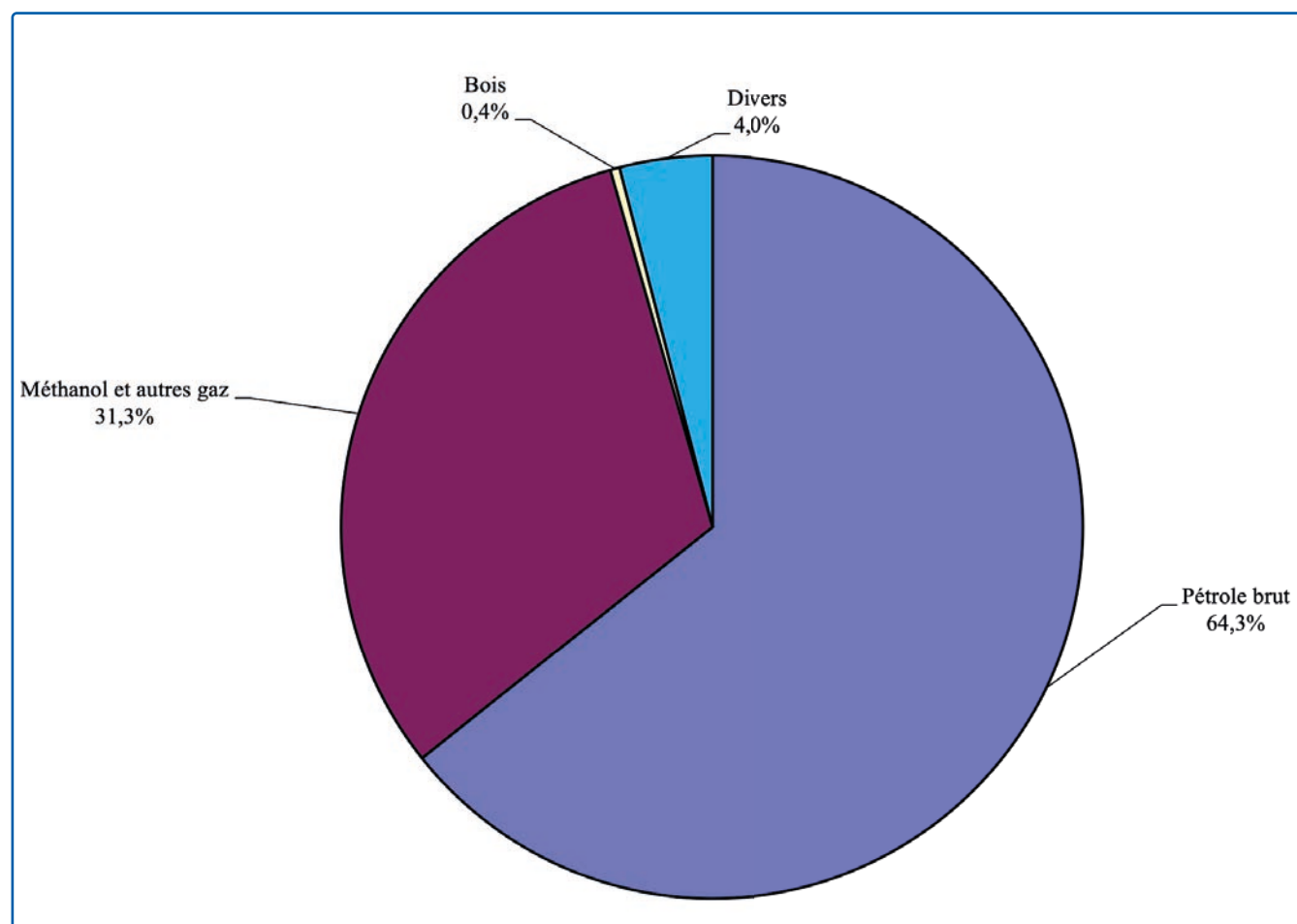


B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pétrole brut	2 075,5	1 770,3	1 139,6	1 370,2	2 254,5	1 160,6	1 118,9	901,4
Méthanol et autres gaz	979,8	799,6	445,8	759,6	1 577,8	681,9	618,4	438,3
Bois	43,7	58,9	8,1	20,3	23,4	16,9	12,3	5,7
Divers	260,6	453,5	52,6	53,4	54,2	55,0	55,8	56,6
TOTAL	3 359,5	3 082,2	1 646,1	2 203,5	3 909,9	1 914,4	1 805,4	1 402,0

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2025 (en pourcentage)

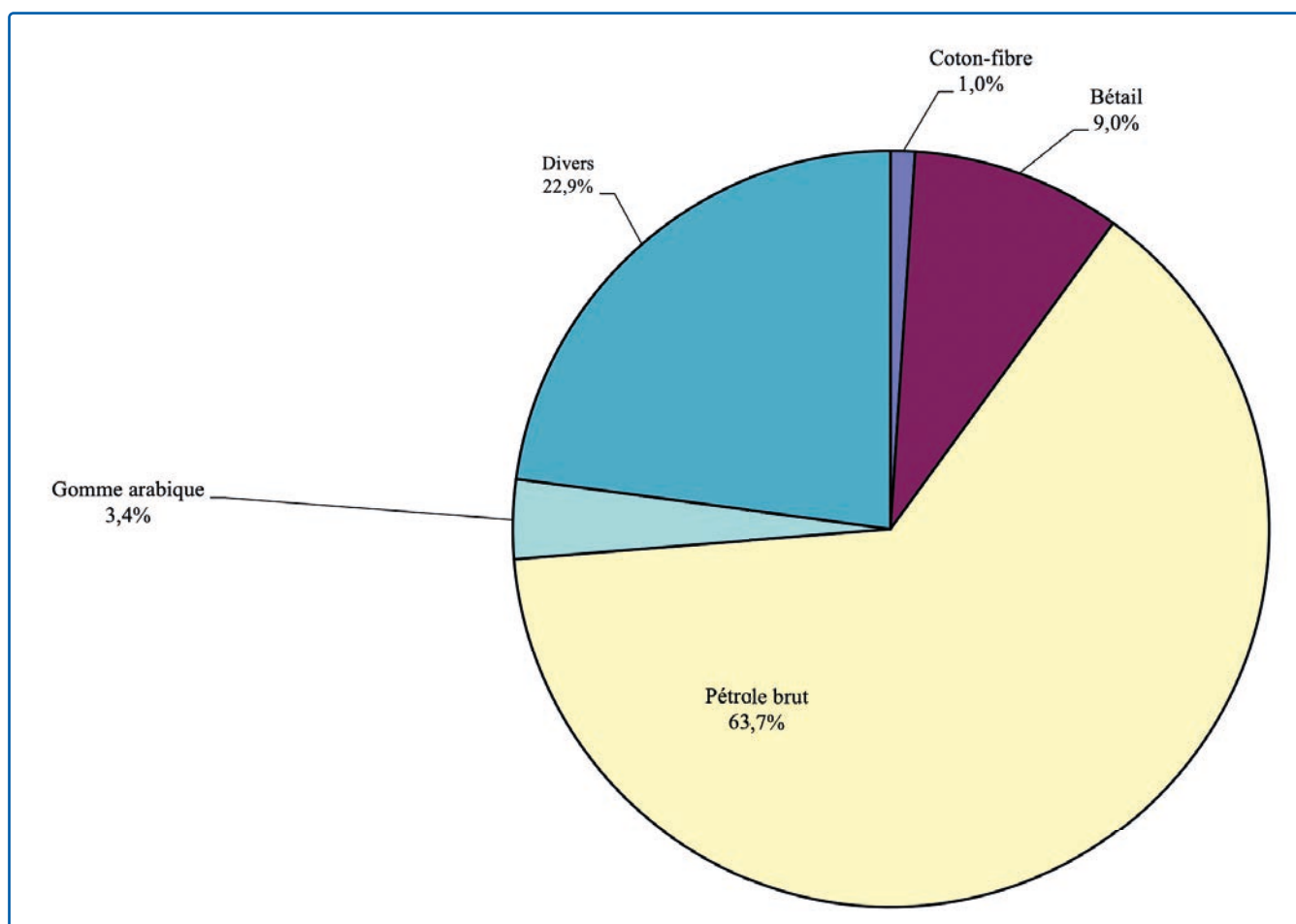


B18. Principales exportations (FOB) du Tchad (en milliards de francs CFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coton-fibre	31,5	8,5	56,5	83,3	145,0	69,2	69,1	30,6
Bétail	95,8	133,9	136,4	163,7	186,3	176,0	218,0	263,9
Pétrole brut	1 509,9	1 603,8	1 059,4	1 618,8	2 437,4	2 349,5	2 266,8	1 875,8
Gomme arabique	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8	102,2	99,8
Divers	97,1	93,4	172,7	209,4	36,3	20,6	550,9	673,7
TOTAL	1 817,4	1 929,1	1 512,6	2 165,6	2 896,0	2 714,2	3 207,0	2 944,0

Source : Données de la Programmation Monétaire

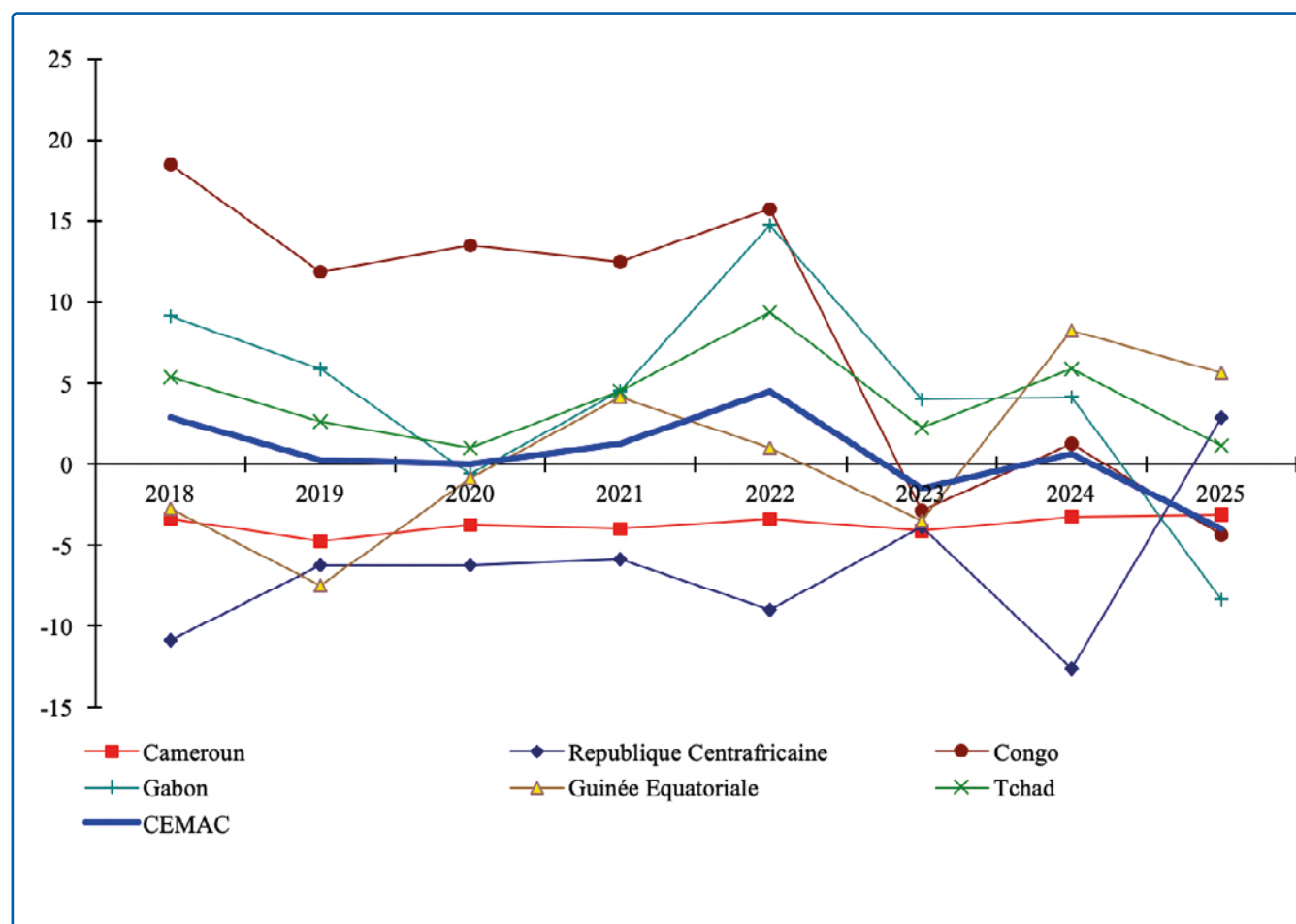
Principales exportations FOB du Tchad en 2025 (en pourcentage)



B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) (en pourcentage du PIB)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	- 3,4	- 4,7	- 3,7	- 4,0	- 3,4	- 4,1	- 3,3	- 3,2
Republique Centrafricaine	- 10,8	- 6,2	- 6,3	- 5,8	- 9,0	- 3,8	- 12,6	2,8
Congo	18,5	11,8	13,5	12,5	15,8	- 2,9	1,3	- 4,4
Gabon	9,2	5,9	- 0,6	4,6	14,8	4,0	4,1	- 8,4
Guinée Equatoriale	- 2,8	- 7,5	- 0,8	4,1	1,0	- 3,5	8,3	5,6
Tchad	5,4	2,6	1,0	4,6	9,4	2,3	5,8	1,1
CEMAC	2,9	0,2	0,0	1,3	4,5	- 1,4	0,7	- 4,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) (en pourcentage du PIB)

B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC (en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)	2023	2024	2025(a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	8153,0	7868,1	8906,0	187,0	341,7	341,2	3 527,1	3 479,0	3 338,2	4 160,0	4 312,7	4 243,8	772,6	772,6	723,1	2117,7	1345,0	1556,6	18917,4	18119,2	19108,9
Tirages	540,6	1065,5	943,2	7,5	10,0	0,0	549,6	376,1	638,4	463,7	203,1	277,7	88,6	3,6	232,6	139,5	384,0	79,9	1789,5	2042,3	2171,9
Service dû	913,7	858,9	896,9	6,9	6,3	11,3	722,0	728,6	413,4	801,9	758,0	602,9	25,9	115,1	119,0	274,0	207,0	141,2	2744,5	2673,9	2184,6
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0	30,0	0,0	2,2	93,0	0,0
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0	30,0	0,0	-1,0	93,0	0,0
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0
Service payé	913,7	858,9	896,9	6,9	6,3	11,3	735,5	613,5	329,3	771,1	652,4	577,0	25,9	115,1	119,0	240,3	205,2	141,2	2693,5	2451,4	2074,5
STOCK DE FIN DE PERIODE	7868,1	8906,0	9201,4	341,7	341,2	332,3	3 479,0	3 338,2	3 940,9	4 312,7	4 243,8	4 902,7	772,6	723,1	867,6	1345,0	1556,6	1391,3	18119,2	19108,9	20636,2
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	152,8	146,6	146,6	299,2	355,4	432,8	96,9	178,9	204,9	101,0	101,0	93,0	74,0	34,4	34,4	724,0	816,3	911,6
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	18,3	17,0	18,4	3,8	4,5	2,7	3,8	4,5	2,7	13,8	13,7	13,0	1,3	6,1	8,0	8,5	5,5	4,0	13,1	12,7	10,9
Service dette / recettes budgétaires	18,9	17,2	17,9	5,1	4,0	6,1	5,1	4,0	6,1	26,8	25,7	22,8	1,6	8,3	9,8	16,1	11,5	8,3	20,3	19,6	16,2
Stock dette / PIB	26,6	27,6	26,8	21,0	20,2	17,6	21,0	20,2	17,6	33,3	32,0	37,4	10,4	9,5	12,1	12,1	12,7	11,2	48,7	48,8	49,7

(a) : Estimations de la BEAC

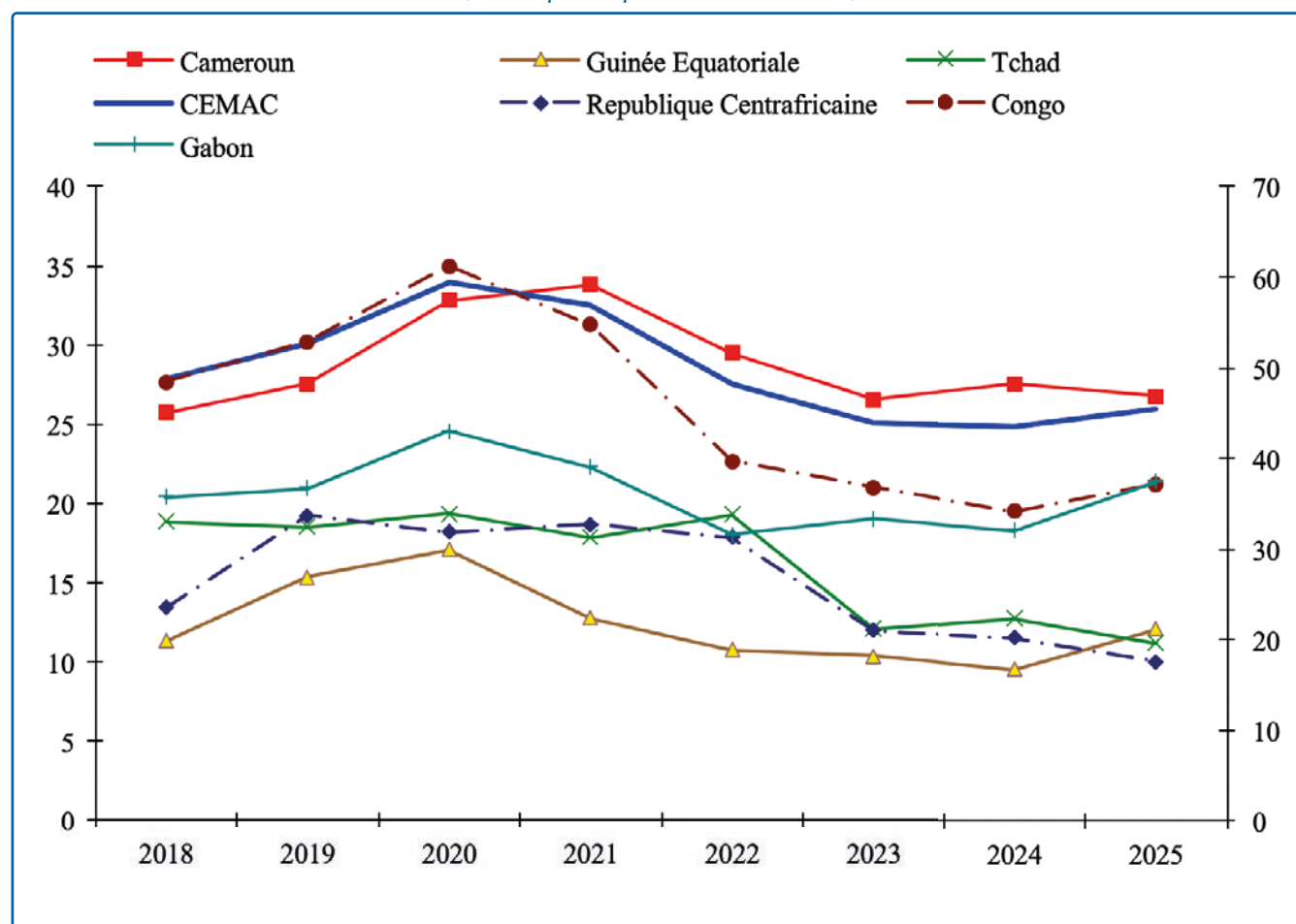
Source : Données de la Programmation Monétaire

B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cameroun	25,7	27,5	32,8	33,8	29,5	26,6	27,6	26,8
Republique Centrafricaine	23,5	33,7	31,8	32,7	31,2	21,0	20,2	17,6
Congo	48,4	52,8	61,2	54,7	39,7	36,8	34,1	37,1
Gabon	35,8	36,7	43,0	39,0	31,6	33,3	32,0	37,4
Guinée Equatoriale	11,3	15,4	17,1	12,8	10,8	10,4	9,5	12,1
Tchad	18,9	18,5	19,3	17,9	19,3	12,1	12,7	11,2
CEMAC	27,8	30,1	34,0	32,5	27,5	25,1	24,9	25,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

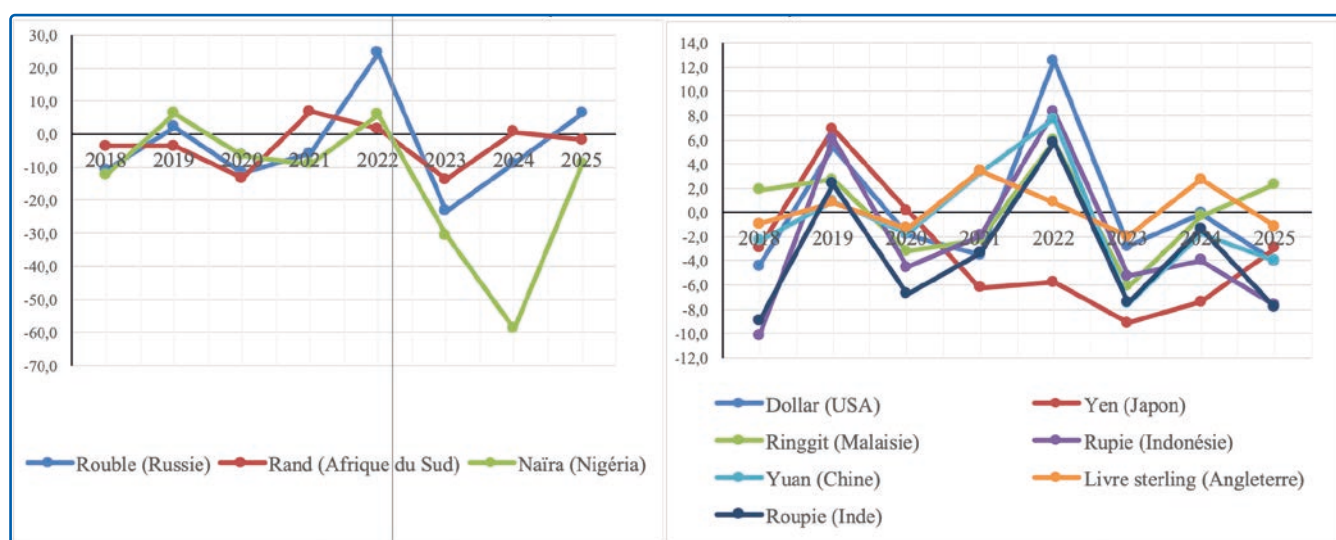


B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (en pourcentage)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dollar (USA)	- 4,4	5,4	- 1,9	- 3,5	12,5	- 2,8	- 0,1	- 4,0
Yen (Japon)	- 3,0	6,9	0,1	- 6,2	- 5,8	- 9,1	- 7,4	- 2,9
Ringgit (Malaisie)	1,8	2,7	- 3,2	- 2,2	5,9	- 6,1	- 0,3	2,3
Rupie (Indonésie)	- 10,2	6,1	- 4,5	- 1,9	8,4	- 5,3	- 4,0	- 7,7
Rouble (Russie)	- 11,0	2,1	- 11,7	- 5,8	24,6	- 23,4	- 8,9	6,3
Yuan (Chine)	- 2,3	0,9	- 1,7	3,3	7,7	- 7,6	- 1,7	- 4,0
Rand (Afrique du Sud)	- 3,7	- 3,7	- 13,4	6,9	1,6	- 13,8	0,6	- 1,7
Naïra (Nigéria)	- 12,4	6,3	- 6,4	- 9,1	5,8	- 30,6	- 58,8	- 9,1
Livre sterling (Angleterre)	- 0,9	0,8	- 1,3	3,5	0,8	- 2,0	2,7	- 1,2
Roupie (Inde)	- 9,0	2,4	- 6,7	- 3,3	5,8	- 7,5	- 1,4	- 7,8

Sources : calculé à partir des données de <https://fxtop.com/fr/historique-taux-change> et de la BEAC

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)



B23. Production pétrolière et minière

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations
					(1)	(2)	Fn % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	3,7	3,6	3,5	3,3	3,0	2,7	-11,1
- Exportations.	3,7	3,6	3,5	3,3	3,0	2,7	-11,1
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	1 354,6	1 328,8	1 588,0	1 656,0	1 365,5	1 358,6	-0,5
- Exportations.	1 209,9	1 186,9	1 418,4	1 479,1	1 219,7	1 213,5	-0,5
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Production	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	29,6	3,4
- Exportations.	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	29,6	3,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	80,6	-28,6
- Exportations.	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	80,6	-28,6
Or (en kg)							
- Production	401,1	857,6	1 507,3	1 548,9	770,3	7 417,2	862,9
- Exportations.	401,1	857,6	1 507,3	1 548,9	770,3	7 417,2	862,9
CONGO							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	15,4	13,8	13,2	13,2	13,1	13,5	3,5
- Exportations.	14,4	13,0	12,6	13,0	12,2	12,7	3,7
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	133,2	91,3	72,9	25,1	342,5	563,3	64,5
- Exportations.	0,0	0,0	0,0	0,0	325,4	502,5	54,4
GABON							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	10,8	10,0	10,4	11,2	11,5	11,2	-2,9
- Exportations.	9,8	9,0	9,4	10,6	10,5	10,3	-2,6
Or (en kg)							
- Production	371,1	966,6	700,0	634,0	1 462,5	557,0	-61,9
- Exportations.	371,1	966,6	700,0	634,0	1 462,5	557,0	-61,9
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production	8,4	9,5	10,2	10,0	9,4	9,4	0,0
- Exportations.	8,1	9,0	7,5	9,2	8,3	8,3	0,0
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	7,1	5,9	5,4	3,9	3,9	3,2	-18,7
- Exportations.	7,2	5,9	5,4	3,9	3,9	3,2	-18,7
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	4 311,1	5 052,5	5 835,3	4 906,2	4 687,5	3 729,4	-20,4
- Exportations.	4 311,1	5 052,5	5 835,3	4 906,2	4 687,5	3 729,4	-20,4
TCHAD							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	6,9	6,8	7,0	7,7	7,6	7,6	-0,6
- Exportations.	6,3	6,0	6,3	6,8	6,7	6,7	0,6
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production	44,0	40,0	39,4	39,3	39,1	38,1	-2,5
- Exportations.	41,4	37,4	37,1	37,6	36,4	35,5	-2,3
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production	8,4	9,5	10,2	10,0	9,4	9,4	0,0
- Exportations.	8,1	9,0	7,5	9,2	8,3	8,3	0,0
Aluminium (en millions de tonnes)							
- Exportations.	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	29,6	3,4
Diamants (en milliers de carats)							
- Production	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	80,6	-28,6
- Exportations.	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	80,6	-28,6
Or (en kg)							
- Production	772,3	1 824,2	2 207,3	2 182,9	2 232,8	7 974,2	257,1
- Exportations.	772,3	1 824,2	2 207,3	2 182,9	2 232,8	7 974,2	257,1
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	5 798,9	6 472,6	7 496,3	6 587,3	6 395,5	5 651,2	-11,6
- Exportations.	5521,0	6239,4	7253,8	6385,3	6232,6	5445,3	-12,6

Sources : Administrations nationales et BEAC



B24. Production agricole vivrière
(en milliers de tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	4 556,4	4 652,1	4 773,0	4 897,1	5 024,5	5 155,1	2,6
Manioc	5 761,9	5 882,9	6 035,8	6 192,7	6 413,8	6 580,5	2,6
Macabo/Taro	2 022,5	2 075,0	2 129,0	2 184,3	2 261,1	2 319,9	2,6
Maïs	2 523,4	2 589,0	2 656,4	2 725,4	2 806,3	2 879,3	2,6
Riz paddy	372,6	382,3	392,3	402,5	412,9	423,7	2,6
Canne à sucre	316,0	324,2	332,6	341,3	350,1	359,2	2,6
Huile de palme	344,1	353,1	362,3	371,7	381,4	391,3	2,6
Pommes de terre	247,8	254,2	260,9	267,6	274,6	281,7	2,6
Mil et sorgho	2 354,2	2 415,4	2 478,2	2 542,6	2 608,7	2 676,5	2,6
République Centrafricaine							
Arachides	132,0	136,2	141,2	141,6	146,6	152,3	3,9
Manioc	799,6	832,4	865,0	867,6	905,0	935,0	3,3
Mil et sorgho	30,0	30,9	32,0	32,1	31,6	32,4	2,5
Maïs	107,3	111,4	115,3	115,7	118,9	119,0	0,0
Riz Paddy	13,1	13,5	14,1	14,2	14,1	14,5	2,5
Sésame	45,4	48,4	51,4	51,5	51,4	56,2	9,2
Courges	25,1	26,2	27,3	27,4	26,5	27,2	2,5
Congo							
Tubercule de manioc	1 306,3	1 336,4	1 385,6	1 540,7	1 746,3	1 937,4	10,9
Feuille de manioc	94,1	96,2	99,8	111,0	125,8	139,5	10,9
Arachide	43,6	44,6	46,2	51,4	58,3	64,7	10,9
Banane plantain	157,1	160,7	166,7	185,3	210,1	233,0	10,9
Banane douce	124,8	127,7	132,4	147,2	166,9	185,1	10,9
Mangues	55,4	56,7	58,8	65,4	74,1	82,2	10,9
Canne à sucre	592,1	481,5	633,1	664,4	652,8	771,3	18,2
Tchad							
Mil-Pénicillaire	686,6	621,4	694,2	634,1	618,9	632,8	2,2
Sorgho	970,2	895,8	966,6	877,5	720,1	737,3	2,4
Berbéré	538,2	494,4	540,7	552,2	627,6	639,4	1,9
Maïs	407,4	364,6	364,0	354,2	394,0	500,9	27,1
Riz paddy	278,1	242,6	232,0	224,0	347,2	519,1	49,5
Blé	1,8	1,5	1,2	1,4	1,4	3,6	165,0
Niébé	154,6	151,7	159,0	150,1	183,0	235,8	28,8
Arachides	840,0	798,0	829,4	782,2	693,0	926,5	33,7
Manioc	293,9	295,1	290,3	288,3	297,8	84,6	-71,6
Canne à sucre	347,9	358,4	300,9	301,5	318,7	294,1	-7,7
Sésame	202,1	196,9	201,9	209,9	291,4	272,0	-6,7
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	3 354,3	3 342,1	3 476,8	3 452,2	3 360,4	3 446,2	2,6
Maïs	3 038,1	3 065,1	3 135,7	3 195,3	3 319,3	3 499,1	5,4
Riz Paddy	663,8	638,4	638,4	640,6	774,3	957,2	23,6
Pommes de terre	247,8	254,2	260,9	267,6	274,6	281,7	2,6
Manioc	8 161,7	8 346,7	8 576,8	8 889,4	9 362,9	9 537,5	1,9
Macabo/Taro/Igname	2 022,5	2 075,0	2 129,0	2 184,3	2 261,1	2 319,9	2,6
Plantain	4 713,5	4 812,8	4 939,7	5 082,5	5 234,5	5 388,1	2,9
Arachides	1 015,6	978,8	1 016,9	975,2	897,8	1 143,5	27,4
Berbéré	538,2	494,4	540,7	552,2	627,6	639,4	1,9
Canne à sucre	1 256,0	1 164,1	1 266,6	1 307,2	1 321,6	1 424,6	7,8
Sésame	202,1	196,9	201,9	209,9	291,4	272,0	-6,7
Huile de palme	344,1	353,1	362,3	371,7	381,4	391,3	2,6
Courges	25,1	26,2	27,3	27,4	26,5	27,2	2,5
Blé	1,8	1,5	1,2	1,4	1,4	3,6	
Niébé	154,6	151,7	159,0	150,1	183,0	235,8	28,8
Pénicillaire	686,6	621,4	694,2	634,1	618,9	632,8	2,2
Mangues	55,4	56,7	58,8	65,4	74,1	82,2	10,9
Total	26 481,2	26 579,1	27 486,0	28 006,6	29 010,7	30 281,9	4,4

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées



B25. Production d'élevage

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	9 649	9 957	10 455	10 978	11 527	12 103	5,0
Ovins	3 659	3 732	3 844	3 959	4 078	4 201	3,0
Caprins	6 670	6 737	6 804	6 872	6 966	7 035	1,0
Porcins	3 906	3 945	4 071	4 202	4 366	4 506	3,2
Volailles (en milliers d'unités)	87 291	89 037	90 818	92 634	94 487	96 376	2,0
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	5 664	5 988	6 320	6 636	6 459	6 653	3,0
Ovins	589	602	616	646	629	767	22,0
Caprins	7 398	7 561	7 727	8 114	7 897	8 071	2,2
Porcins	2 006	2 050	2 095	2 200	2 141	2 402	12,2
Volailles (en milliers d'unités)	24 869	25 416	25 976	27 274	26 547	27 131	2,2
Tchad							
Bovins	31 935	33 631	33 949	35 752	39 646	41 751	5,3
Ovins	36 144	37 701	39 128	41 906	52 508	56 236	7,1
Caprins	41 726	44 689	46 380	49 673	52 356	56 073	7,1
Camelins	8 632	9 202	9 402	10 022	11 383	12 135	6,6
Equins	1 323	1 355	1 379	1 413	1 563	1 601	2,4
Asins	3 777	3 869	4 115	4 216	4 985	5 107	2,4
Porcins	2 746	3 081	3 312	3 716	4 673	5 243	12,2
Volailles (en milliers d'unités)	47 236	50 259	53 475	56 898	60 539	64 413	6,4
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	47 247	49 577	50 724	53 366	57 632	60 507	5,0
Ovins	40 392	42 036	43 588	46 512	57 216	61 204	7,0
Caprins	55 794	58 986	60 911	64 659	67 219	71 179	5,9
Camelins	8 632	9 202	9 402	10 022	11 383	12 135	6,6
Equins	1 323	1 355	1 379	1 413	1 563	1 601	2,4
Asins	3 777	3 869	4 115	4 216	4 985	5 107	2,4
Porcins	8 658	9 077	9 479	10 118	11 180	12 151	8,7
Volailles (en milliers d'unités)	159 396	164 712	170 268	176 806	181 573	187 921	3,5

Sources : Administrations Nationales.



B26. Production agricole d'exportation
(en milliers de tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations
			(1)		(2)	(2)	en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	0,0	301,6	332,1	268,8	289,4	306,8	6,0
- Café	0,0	22,1	16,1	20,5	17,1	16,8	-2,0
- Coton graine	0,0	346,6	334,1	285,3	339,9	258,4	-24,0
- Banane	0,0	211,4	222,1	211,7	246,3	221,1	-10,2
- Caoutchouc	0,0	40,9	47,8	43,3	58,1	50,6	-12,8
République Centrafricaine							
- Coton graine	2,4	1,4	1,1	1,3	2,2	0,2	-90,0
- Café	1,0	0,4	1,4	1,0	1,0	1,1	17,7
- Tabac	174,7	199,5	201,5	203,5	205,5	215,8	5,0
Congo							
- Cacao	55,4	56,7	58,8	65,4	74,1	82,2	10,9
- Café	55,4	56,7	58,8	65,4	74,1	82,2	10,9
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Gabon							
- Cacao	1,3	1,5	1,7	2,0	2,3	2,6	15,0
- Café	0,6	0,7	0,8	0,9	1,1	1,2	15,0
- Caoutchouc	8,6	5,5	6,2	4,5	3,1	0,7	-77,1
Guinée Equatoriale							
- Cacao	0,5	0,6	0,8	0,6	0,5	0,5	-5,0
- Café	0,0	0,0	0,0	19,2	20,4	21,6	6,0
Tchad							
- Coton graine	113,5	123,1	146,5	101,8	111,5	57,7	-48,2
- Gomme arabique	50,8	54,3	48,7	54,3	56,2	57,3	2,00
Ensemble CEMAC							
- Cacao	55,9	358,9	391,7	334,7	364,0	389,5	7,0
- Café	57,1	79,9	77,1	107,0	113,6	122,9	8,2
- Coton graine	113,5	469,7	480,6	387,1	451,4	316,2	-30,0
- Banane	113,5	469,7	480,6	387,1	451,4	316,2	-30,0
- Caoutchouc	8,6	46,4	54,0	47,8	61,2	51,3	-16,1
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
- Tabac	174,7	199,5	201,5	203,5	205,5	215,8	5,0
- Gomme arabique	50,8	54,3	48,7	54,3	56,2	57,3	2,0

Sources : Administrations nationales et BEAC



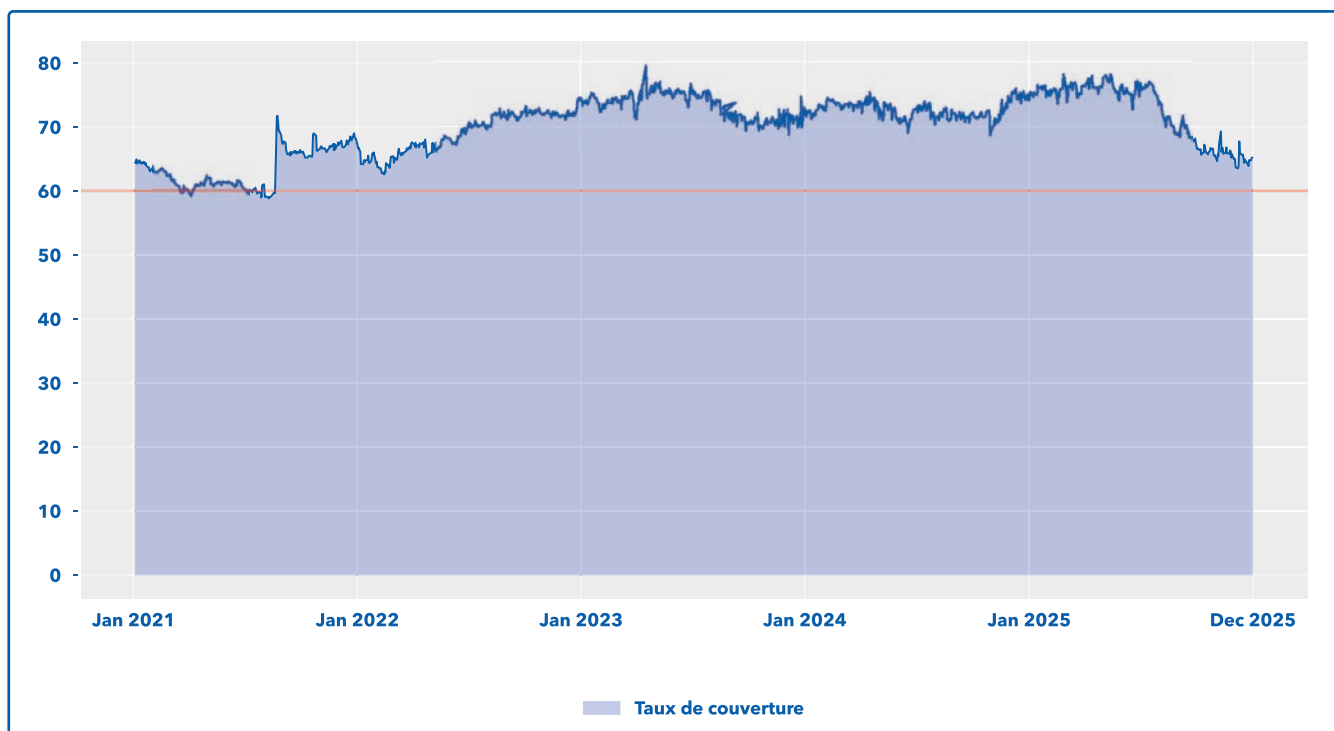
B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations
	(1)	(2)	en %	(2)/(1)			
CAMEROUN							
Bois divers							
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 441,9	3 870,7	4 593,7	5 386,9	3 314,5	2 796,2	-15,6
Exportations (en milliers de tonnes)	777,7	958,3	746,1	596,5	475,4	349,6	-26,5
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Bois DIVERS (en milliers de m ³)							
Production	644,8	601,8	704,4	746,8	780,3	829,0	6,2
Grumes	593,9	550,7	641,0	673,2	718,4	758,8	5,6
Sciages	51,0	51,0	63,4	73,6	61,9	70,1	13,3
Exportations							
Grumes	331,7	265,1	316,4	279,1	325,0	273,7	-15,8
Sciages	322,2	238,6	283,1	229,1	294,6	239,3	-18,8
Sciages	9,6	26,5	33,3	50,0	30,4	34,4	13,2
CONGO							
Bois tropicaux et semis œuvre							
Production (en milliers de m ³)	2 252,9	2 413,3	2 249,2	1 549,6	1 409,1	1 318,4	-6,4
Grumes	1 806,7	1 933,2	1 801,8	855,7	763,8	714,6	-6,4
Sciages	446,2	480,1	447,5	693,9	645,4	603,8	-6,4
Exportations (en milliers de m ³)							
Grumes	988,0	1 075,9	1 002,8	644,2	749,7	753,6	0,5
Grumes	707,3	735,6	685,5	325,6	428,3	445,7	4,1
Sciages	280,7	340,4	317,2	318,6	321,3	307,9	-4,2
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m ³)	3 207,1	4 031,8	4 369,8	4 080,6	3 747,7	3 415,0	-8,9
Grumes	2 136,0	2 590,9	2 910,8	2 693,3	2 264,0	2 309,3	2,0
Bois débités	1 071,1	1 440,9	1 459,0	1 387,3	1 483,6	1 105,7	-25,5
Exportations (en milliers de m ³)							
Grumes	886,4	1 192,5	1 166,3	1 198,6	1 135,4	1 193,0	5,1
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	886,4	1 192,5	1 166,3	1 198,6	1 135,4	1 193,0	5,1
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m ³)	59,3	112,3	203,9	162,4	127,2	160,3	26,0
Grumes	41,2	51,9	139,0	104,4	91,3	111,1	21,7
Bois débités	18,1	60,3	64,9	58,1	35,9	49,2	36,9
Exportations (en milliers de m ³)							
	103,5	237,1	203,9	162,4	127,2	61,3	-51,8

Sources : Administrations nationales et BEAC.



B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

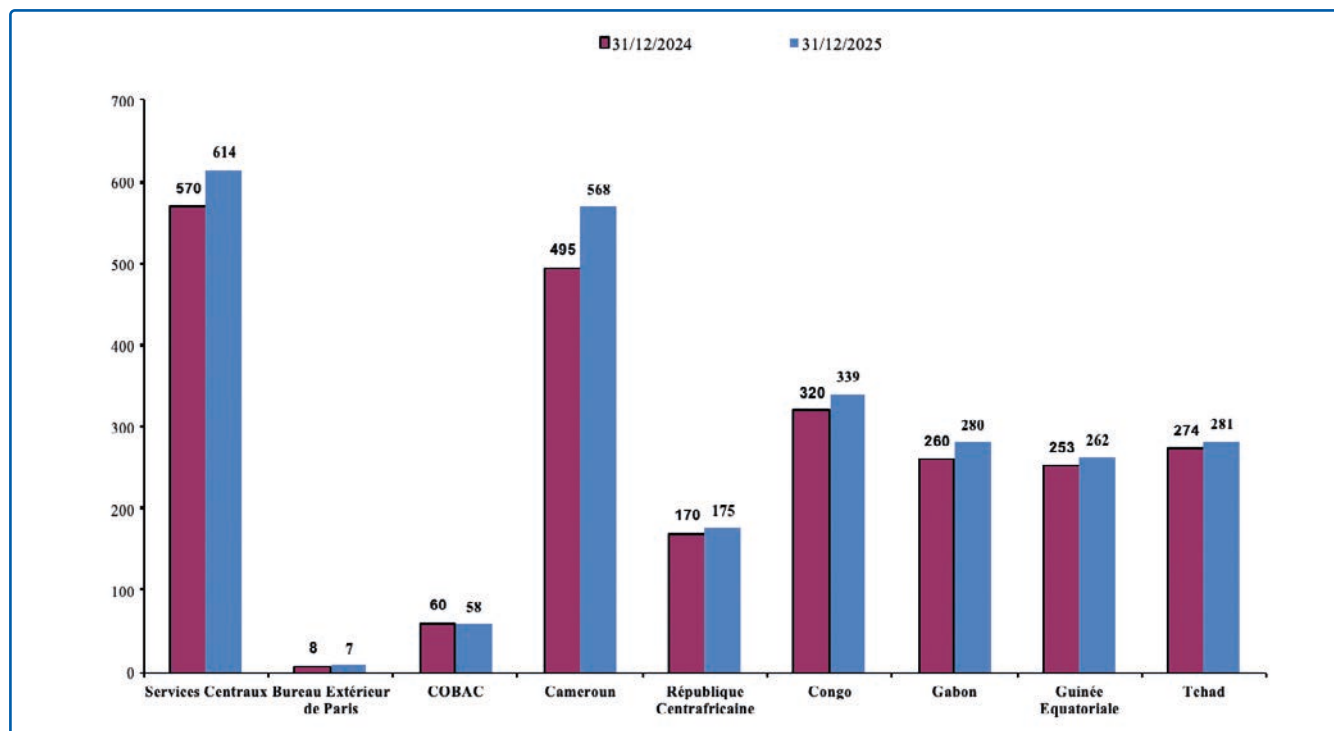


B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou Centre

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2025		
	31/12/2024	31/12/2025	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	570	614	44	7,7	23,8	191	31,1
Bureau Extérieur de Paris	8	7	-1	-12,5	0,3	2	28,6
COBAC	60	58	-2	-3,3	2,2	41	70,7
Cameroun	495	568	73	14,7	22,0	37	6,5
République Centrafricaine	170	175	5	2,9	6,8	16	9,1
Congo	320	339	19	5,9	13,1	30	8,8
Gabon	260	280	20	7,7	10,8	26	9,3
Guinée Equatoriale	253	262	9	3,6	10,1	25	9,5
Tchad	274	281	7	2,6	10,9	26	9,3
Total	2 410	2 584	174	7,2	100	394	15,2

Source : BEAC

Structure des effectifs de la BEAC par pays ou Centre



Directeur de Publication :

MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN

Directeur Général des Etudes, Finances
et Relations Internationales

Rédacteur en Chef :

Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA

Directeur Central des Etudes, de la Recherche,
des Statistiques et des Relations Internationales

Rédacteur en Chef Adjoint :

Arlette BELABOUT OTAM

Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche,
des Statistiques et des Relations Internationales en
Charge du Pôle Etude

Conception et Impression :

Imprimerie - BEAC